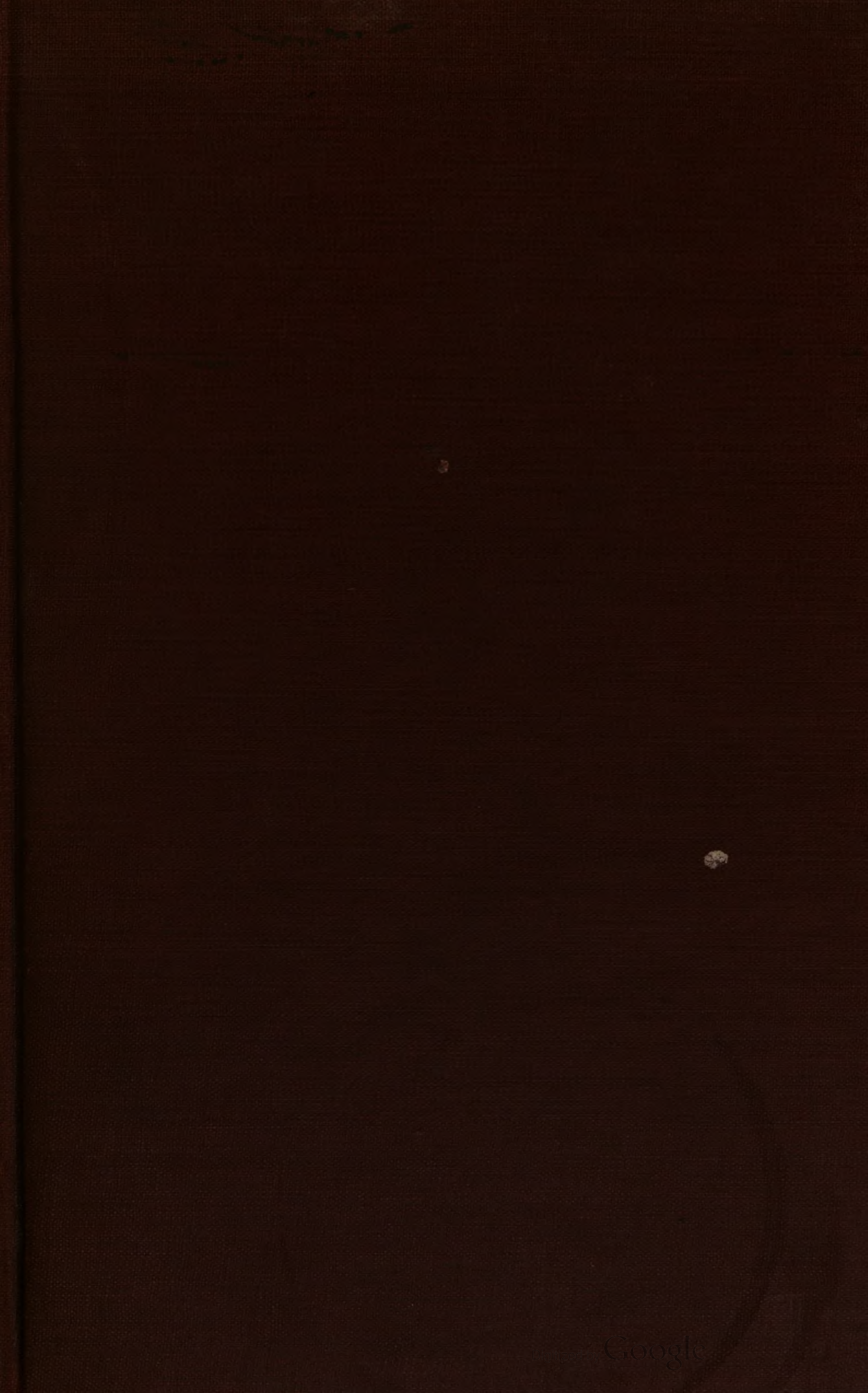
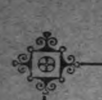





A TRAVERS
LES MINUTES
DE NOTAIRES PARISIENS

1559-1577

PAR

E. CARON

ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE
ASSOCIÉ CORRESPONDANT NATIONAL
DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE



PARIS
HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE
9, QUAI VOLTAIRE, 9
1900




A TRAVERS LES MINUTES

DE NOTAIRES PARISIENS

1559-1577

A TRAVERS

LES MINUTES

DE NOTAIRES PARISIENS

1559-1577

PAR

E. CARON

ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE
Associé correspondant national
de la Société des Antiquaires de France

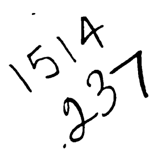
PARIS
1900



J'ai eu la bonne fortune de consulter à loisir le minutier d'une des plus vieilles études de Paris, dont l'un des prédécesseurs demeurait, en 1561, rue Saint-Honoré, dans la maison où pendait pour enseigne le mouton blanc; le siège en a toujours été et est encore dans le quartier ancien et nouveau du Louvre, et le titulaire actuel est Me Fauchey.

Les notaires d'alors étaient en outre des gérants d'affaires. Aussi, ce minutier contient-il, non seulement des contrats faits par eux et leurs *compaignons*, mais encore des liasses de feuilles volantes : devis et marchés de construction, conventions de toute nature, procès-verbaux, certificats à toutes fins, lettres des clients, états de caisse, etc.

J'ai déjà publié, dans les Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, des documents inédits relatifs aux Tuileries et quelques autres pièces in extenso dans diverses publications. Je ne fais ici qu'analyser ces minutes, mais, pour en indiquer tout



l'intérêt, qu'il me suffise de signaler le *cursus honorum* d'Albert de Gondi, baron, puis comte et duc de Retz et maréchal de France; de Pierre de Gondi, d'abord simple abbé de Chaulnes, puis évêque et duc de Langres, et enfin évêque de Paris. On y retrouvera tous les personnages historiques de cette époque (1559-1577) : la reine Catherine de Médicis; les deux grandes favorites, la duchesse d'Étampes, Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, et ses filles, les duchesses de Bouillon et d'Aumale; le connétable Anne de Montmorency; l'amiral d'Annebault; Odet de Châtillon, cardinal à dix-sept ans et qui se convertit à l'opinion nouvelle, comme on appelait alors le protestantisme, et cet autre cardinal, Charles de Bourbon, dont les ligueurs firent leur roi. Voici Soubize, Montluc, de Harcourt, de la Trémoille, Carnavalet, Claude de Gouffier, marquis de Boisy, le vidame de Chartres, Bussy d'Amboise, de la Châtaigneraie, de Quélus, etc. Certains actes nous permettent de rectifier la généalogie de la famille de l'Hôpital qui, sans être celle du grand chancelier, fut néanmoins illustre par ses trois branches, de Choisy, de Saint-Même et de Vitry. Saluons les noms plus bourgeois des Gobelin et des Miron.

J'ai commis sans doute bien des erreurs dans la lecture de ces minutes indéchiffrables de notaires de la fin du XVI[e] siècle. J'ai été réduit à laisser quelques

mots en blanc. C'est que j'ai commencé à soixante-quinze ans mes études paléographiques, et, pressé par l'âge, je n'ai pas voulu laisser perdre le fruit de mes recherches, si imparfaites soient-elles.

E. CARON.

15 avril 1900.

ABRÉVIATIONS.

R. P. en D. = Révérend Père en Dieu.
H. et P. S. = Haut et Puissant Seigneur.
Cons. = Conseiller.
Ch. de l'O. du R. = Chevalier de l'Ordre du Roy.
Gth. de la Ch. = Gentilhomme de la Chambre.
Cap. de 50 H. d'armes. = Capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances.
N. H. = Noble homme.
H. H. = Honorable homme.
B. de P. = Bourgeois de Paris.
P. des M. = Prévôt des Marchands.
... l. t. indique toujours la livre tournois. Quand il est question de livres parisis, il en sera fait mention.

A TRAVERS LES MINUTES

DE NOTAIRES PARISIENS

1559-1577

1559.

REGISTRE DE L'ANNÉE 1559 COMANÇANT AU JOUR DE PASQUES 26 MARS[1]. DUGUÉ NOTAIRE.

1. — *Mercredi 29 mars.* Bail de terres à prix de moisson de grain.

2. — *Vendredi 31 mars.* Conventions entre Me Germain Le Picart, conseiller du R. en sa cour du parlement et des requêtes du palais à Paris, Me Nicollas Le Picart, son frère, conseiller du R. en sa cour des aides, et autres héritiers ou héritières de Jehan Le Picart et Regnault Le Picart, tous deux notaires et secrétaires du Roy, d'une part, et Jacques Regnot, chanoine de Saint-Mesme de Chinon, et autres parties du nom de Regnot, d'autre part, sur deux maisons à Paris.

3. — *Samedi 8 avril.* Donation de 920 l. délivrées en présence des notaires en seize doubles ducats, onze nobles rose, et le surplus en monnaye de douzains.

4. — *Mercredi 12 avril.* Reconnaissance de 1,635 l. 12 s. 2 d. au profit de Marguerite Viart, veuve de N. H.

1. Mas Latrie, *Chronologie*, indique la date du 25 mars. C'est une erreur qui se reproduira les années suivantes.

M. François Cordon, conseiller du R., contrôleur général de sa maison et receveur général du comté de Blois.

5. — *Vendredi 14 avril.* Engagement par Michel Chamidier et Claude Belin, Mes des basses œuvres, de vider, curer et nettoyer la fosse d'une maison sise à Paris rue Montmartre, au chevet de l'église Saint-Eustache, et conduire les matières fécales aux champs et ce moyennant 21 l. t.

6. — *Samedi 15 avril.* Vente de deux arpents et deux quartiers de terre ou environ en une pièce assise paroisse de la Ville l'Évesque, devant l'église dudit lieu, moyennant 50 l. t.[1].

7. — *Samedi 15 avril.* Cession à François Pascal, écuyer, seigneur de Mons, conseiller du R., trésorier ordinaire de ses guerres, par Henry Belin, trésorier et payeur de la compagnie de Monseigr Daubigny, de son office de payeur, moyennant le prix de 4,750 l. t., dont 1,000 l. ont été payées en la présence des notaires en douzains et liards ayant cours.

8. — *Mercredi 17 mai.* Vente par Léonard Chatin, bourgeois du navire nommé *la Catherine de Soubise*, à Jehan Ysnel, sr de Lourdenave, commissaire général de l'artillerie du R. de la marine, de deux passevollans[2] de fer battu, façon de Normandie, quatre boîtes dont deux rompues et la ferrure des affuz desd. deux pièces, lad. vente pour avoir quittance de deux chaînes de fer battu, que le sr de Lourdenave lui avait prêtées pour équicper led. vaisseau nommé *la Catherine de Soubise* et en outre moyennant la somme de 25 l. t.

1. La paroisse de la Ville-l'Évêque était un démembrement de celle de Saint-Germain-l'Auxerrois ; elle est devenue la Madeleine.

2. Passevolant, petite pièce de canon. (*Lacurne Saint-Palais,* t. VIII.)

9. — *Mercredi 17 mai.* Vente par N. H. Adrien de Boulainvillier, s^r vicomte hérédital de Dreux et de la Couldraye, et s^r en partie de Villiers-Adam, demeurant aud. lieu de la Couldraye, à H. H. Jehan Pot, bourgeois de Paris, de 59 l. t. de rente annuelle et perpétuelle, assise sur maison et terres à Villiers-Adam.

10. — *Jeudi 18 mai.* Renonciation par Marie Barbier, orpheline de père et de mère, à la place à vendre poisson de mer aux halles de Paris, laquelle place avait été concédée à ses père et mère par Me Pierre Tanneguy, en son vivant procureur général de la marée. Cette renonciation est faite en présence des parents de Marie Barbier et des amis de sa famille.

11. — *Samedi 20 mai.* Vente par Eustache Le Picart, s^r de Vaudargent, Villeroy et Datilly en partie, commissaire ordinaire des guerres, demeurant à Paris, rue Neuve-Saint-Merri, à Aubry Rageau, receveur des tailles de l'élection de Chartres, de 50 l. de rente annuelle et perpétuelle.

12. — *Vendredi 2 juin.* Engagement par Antoine Boiscommun, pourvoyeur de la monture et dépenses des montures de chevaux et mulets de Mme Élisabeth[1], fille de France, Royne catholique, vis-à-vis de André de Ferrières, marquis de Bourdelay, pannetier ordinaire du R. et premier écuyer d'écurie de lad. Royne catholique, et Jehan Thezard, trésorier général de lad. Royne catholique, de leur fournir chevaux et mulets tant en la ville de Paris que hors lad. ville moyennant six sols tournois par cheval et mulet et par jour.

13. — *Dimanche 11 juin.* Bail par M. Jehan Gabil-

1. Élisabeth de France venait d'épouser Philippe II, roi d'Espagne, à la suite du traité de Cateau-Cambrésis (1559).



lart, trésorier général de la maison du *Roy daulphin*[1], de deux maisons à Orléans.

14. — *Mercredi 21 juin.* Engagement par Jacques Damas, voiturier, demeurant à Nogent-sur-Seine, vis-à-vis de haute et puissante dame Mad. la comtesse de Vauldemont, de transporter une vître *selon le pourtraict des dix mille martyres* pour donner et mettre à une chapelle appellée la chapelle de feu M. de Villefeu, où led. defunt est inhumé.

15. — *Vendredi 23 juin.* Conventions entre Nicolas du Ru, demeurant à Vezelay, et N. H. Robert de Lhopital, abbé de Saint-Gengoust. Celui-ci, poursuivi en paiement d'une somme de 80 l., avait donné en garantie un calice d'argent et une robe de satin noir. Il consent à la vente du calice pour les deniers à provenir de lad. vente être employés au paiement de sa dette.

16. — *Mardi 27 juin.* Hommage par Me Alof de Lhospital, chevalier, seigneur de Choisy-aux-Loges[2] et du Godin-Mignart, assis en la paroisse de Sucy-aux-Boys, à Me Jehan Pot, chevalier, s^r^ de Chenaulx, Vadé, et de la Mothe-Poirier, conseiller du R., prévôt de son ordre, premier écuyer tranchant et portant sa cornette, du fief de Godin-Mignart, ses appartenances et dépendances et engagement par lesd. s^r^ de Choisy de bailler son aveu et denombrement dud. fief dedans le temps introduit par la coutume.

17. — *Mardi 4 juillet.* A T. C. qui ces présentes ver-

1. Le roi dauphin était François, depuis François II, qui venait d'épouser Marie Stuart, reine d'Écosse. Il fut convenu par le contrat de mariage qu'il serait intitulé roi d'Écosse, et après qu'il fut marié on l'appela communément le roi dauphin (Du Tillet, *Recueil des roys de France,* Paris, 1580, p. 213).

2. Nous retrouverons plus loin d'autres actes intéressant cette famille de l'Hôpital tout à fait distincte de celle du chancelier.

ront, salut. Antoine du Prat, baron de Thuet et de Thoury, s^r de Nanthouillet et de Rozay, conseiller du R. et garde de la prévôté de Paris. Échange entre Antoine Dumoulin, écuyer, s^r de Bouville, de Saintray et de Grandmesnil, l'un des cent gentilshommes de la maison du R., et Jehan de Baillon, s^r du fief du Moustrier, assis au village de Compans[1] en France, conseiller du R., général en sa cour des monnoies. Antoine Dumoulin était le fils de Guillaume Dumoulin, s^r Du Boys, et de damoiselle Catherine de Lhopital, et c'est de cette dernière que provenait la terre de Grandmesnil donnée en échange.

18. — *Jeudi 6 juillet.* Engagement par Simon Testu, receveur des tailles de Blois, de céder à Edme Viart, contrôleur ordinaire des guerres, son office de receveur des tailles des mains du R. et de Mess^re son chancelier, garde des sceaux, moyennant la somme de 7,500 l. t.

19. — *Jeudi 6 juillet.* Bail par discrètes et religieuses personnes saiges Françoise Malherbe, mère, Jacqueline Erbault, souz-mère, Marie La Basse, ancienne mère, Adeline Olivier, Suzanne Doinet, etc., toutes religieuses professes au couvent des filles pénitentes de la ville de Paris et toutes capitulaires en ce qui concerne les mesures temporelles dud. couvent, d'un jardin assis près et joignant le Pré-aux-Clercs, de l'avis et conseil de Me Sylvain de Brion, leur père spirituel, et de N. H. Claude de la Croix, s^r de Plancy, et sous le bon plaisir de Mad. la duchesse de Vallentinois et de R. P. en D. Monsr l'évêque de Paris, led. bail consenti à Guyon Villevonde moyennant 20 l. t. par an avec défense de hanter ni fréquenter gens de mauvaise vie.

20. — *Dimanche 9 juillet.* Contrat de mariage en présence notamment de François Sauvage, marchand de

1. Compans, arr. de Meaux.

l'argenterie du Roy, et Davids Bouts, secrétaire de lad. argenterie, demeurant à Tours. La future apporte en dot 400 l. et une robe, cotte et un chapperon estimés 100 l. et sa mère lui a baillé bagues et anneaux. Douaire de 150 l.

21. — *Lundi 10 juillet.* Jour de la mort du R. Henri II, deux actes peu importants, mais qui prouvent que le mouvement d'affaires n'était pas suspendu depuis le 29 juin, jour où il avait été blessé.

22. — *Mardi 11 juillet.* Les notaires Dugué et Chantemerle se transportent rue Tirechappe, en l'hôtel de H. et P. Sr Mess^re^ Alof de Lhopital, ch^r^ s^r^ de Choisy-aux-Loges, et du fief de Grenoullier, assis en la paroisse de Frénille, où led. s^r^ de Soisy a requis à N. H. François de Bourgogne, s^r^ de Bréban, à cause de damoiselle Françoise de Drocourt, sa femme, tant en son nom que comme ayant le bail et la garde des enfants mineurs de feu N. H. Pantaleon de Gidoin, s^r^ du Portail, son premier mari, de recevoir foy et hommage de la terre et fief de Grenouillier, mouvant du fief du Portail, assis en la paroisse de Givanes, saisi à la requête dud. Bourgogne, qui réclame certains droits et devoirs féodaux. Led. s^r^ de Choisy dit qu'il ne pense devoir aucun profit, à raison de ce qu'il est de père en fils s^r^ dud. Grenoullier et qu'il ne *doibt que la bouche et les mains sans aucun prouffit.*

23. — *Samedi 15 juillet.* Les notaires se transportent en l'hôtel de R. P. en D. Mre Charles Guillard, évêque de Chartres, assis à Paris, rue des Prouvaires, pour régler le conflit entre le curé et vicaire de Chambourcy.

Quatre autres actes du 17 juillet et 2 août ont trait à la même compétition.

24. — *Vendredi 28 juillet.* Offres par Jehan Malartic, argentier de Monseig^r^ de Chatillon, amiral de France, à Me Germain Le Picart, conseiller du Roy, de la somme de 100 écus d'or soleil en douzains, à raison de 48 sols par

écu pour une année d'arrérages d'une rente de 100 écus[1] due par Monseig^r de Chatillon et réponse par led. Le Picart qu'il acceptait prendre et recevoir lad. somme en écus, comme elle a été constituée et non autrement.

25. — *Samedi 29 juillet.* Garantie par Claude Fichepin, fournissant l'argenterie et écurie du R., du montant d'une cédulle de 18,193 l. 7 s. 3 d. souscrite par Guillaume et Jehan, Henri et François Des Gouttes, marchands et bourgeois de Lyon, au profit des héritiers d'Antoine et Loys Bonnisi, marchands lucqoys, demeurant à Lyon, et payable à la foire de Pâques.

26. — *2 août.* Mainlevée par Loys Massicault d'un arrêt fait à sa requête entre les mains de Me Jehan Dupont, argentier de Monseig^r le duc de Longueville, sur les sommes qu'il pouvait devoir à Me Jehan Dumesnil, en son vivant cornette du vicomte de Baillon, et paiement de 19 l. 14 s. 2 d.

27. — *18 août.* Bail à ferme par Mre Antoine de Vasse, dit Grongnet, Ch. de l'O. du R., Cap. de 50 H. d'A. des ordonnances du R., de la terre et seigneurie de Bethisy, paroisse de Herbonnières, à Jehan Lefèvre et Jehanne de Haizecourt, demeurant à Montdidier, engagé, un chacun pour le tout, et la femme renonçant aux droits de Velleyen et authentique *si qua mulier*[2].

1. En 1549, le prix de l'écu d'or fut augmenté de 1 sol et valait 46 sols. En 1561, on augmenta son prix de 4 sols, et il valut 50 sols (Leblanc, *Traité des monnaies de France*). Il y eut donc un cours intermédiaire.

2. *Velleyen,* senatus-consulte de Silanus et Velleius tutor, par lequel la femme a droit sur les biens de son mari avant tous autres créanciers (Lacurne de Sainte-Palaye, t. X, p. 136; Ducange, *Velleianum,* t. VI, p. 756; Godefroy, *Authentique, si qua mulier,* collat. IX, et XVIII, novell. CXXXIV, déclarant nul l'engagement pris par la femme vis-à-vis de son mari; la renonciation à ces privilèges est devenue de style dans tous les contrats où la femme s'oblige avec son mari).

28. — *Samedi 9 septembre*. Vente par H. et P. S. Mre Antoine de Grantmont, chevalier, sr de Grantmont et gentilhomme ordinaire de la maison du R., à Jehan de Casamajor, écuyer, demeurant au pays et vicomté de Soullé[1], étant du ressort du parlement de Bordeaux, de la terre et seigneurie de Helay, assise en la vicomté de Soulle, qui appartient aud. sr de Grantmont, moyennant 1,500 l. t.

Les registres et minutes postérieures de 1559 manquent.

1560.

Les minutes manquent de Pâques 14 avril à août.

29. — *Août*. Transport par H. et P. S. Mre François de Vendôme, chevalier de l'O. du R., vidame de Chartres[1], prince de Chabannais, à N. H. François de Ronchoir, commissaire ordinaire des guerres, de la somme d'environ 3,000 l. avec délégation sur deux de ses fermiers.

30. — *Mardi 6 août*. Pouvoir par dame Nicole de Savoie[2], Ve de H. et P. S. Mre Jehan ..., chevalier, sr et baron de Saint roi et de Fontettes en Champagne, pair de France.

31. — *Samedi 17 août*. Acte de société entre dix joueurs d'instruments pour jouer *ensemblement et partager les deniers qui pourront être baillés tant en nopces, banquets, assemblées*, et le défaillant sera tenu envers les présents d'une somme de 50 écus d'or soleil.

32. — *Lundi 19 août*. Reconnaissance par H. et P. S. Mre François de Vendôme, Ch. de l'O. du R., vidame de

1. Le vidame de Chartres était un des plus brillants gentilshommes de la cour. Brantôme le qualifie de fleur de gentillesse et lui consacre plusieurs pages.

2. Cette vicomté de Soulle paraît être aujourd'hui la commune de Soulès, arr. de Marmande.

Chartres, prince de Chabannais, s^r de la Ferté au Vidame, à N. H. Jehan Gastellier, conseiller du Roi, trésorier de France en ses finances du Piémont, de la somme de 4,611 l. 6 s.

33. — *Mardi troisième jour de septembre.* Procès-verbal dressé par Vassart et Cochin, notaires, à la requête de H. et P. dame Béatrice de la Chambre, femme et épouse de Mre René de Bruges, chevalier, s^r de la Gruthuze, se présentant aux divers logis habités successivement par son mari pour demeurer et habiter avec lui et obéir à ses commandements comme femme est tenue faire. Même déclaration à l'avocat au parlement chargé des intérêts du s^r de la Gruthuze[1].

34. — *Lundi 16 septembre.* Pouvoir par H. et P. S. Mre Scipion de Piouenne, Ch., premier écuyer de l'écurie du R.[2].

35. — *Mercredi 25 septembre.* Exonération par R. P. en D. M. Charles de Humières, évêque de Bayeux, grand-aumônier de France, s^r Du Proully, à N. H. Jehan de Paulard, Ch., s^r de Chocqueuse, lieutenant de 50 H. d'A. des ord. du R., de la moitié des droits seigneuriaux qui pourraient être dus aud. évêque sur la seigneurie de Prouilly tels qu'ils seront liquidés par les bailly et officiers de lad. terre.

36. — *Jeudi 8 décembre.* Procès-verbal dressé à la requête de Jehan Hennin, prêtre, ayant charge du R. P. en D. Monseig^r Jehan de Hangest, évêque et comte de Noyon, pair de France, lequel se transporte au palais du Louvre et partant à N. H. François de Foncerolles, con-

1. Ce procès-verbal paraît dressé pour obtenir une séparation de corps.
2. Scipion Provène (?) fut donataire, en octobre 1559, d'une partie de la maison appelée les Tuileries. Il est mentionné dans le compte de l'argenterie de 1559. Berty, *Topographie du vieux Paris*, t. II, p. 2 et en note. Il figure sous le nom de Piouenne dans la liste des grands officiers de la couronne. *Manuscrits de la Bibliothèque nationale*, f. fr. 7856.

cierge dud. lieu, a demandé Mre François de Hangest, capitaine du Louvre, afin d'obtenir copie de certain rescrit apostolique aux termes duquel led. évêque pourrait faire administrer par mandataire le temporel et le spirituel de l'évêché de Noyon.

Interruption des minutes pendant un semestre.

37. — *Vendredi 6e jour de mars.* Requête de N. H. Étienne Dupuy, gentilhomme de la maison de M. le maréchal de Brissac, agissant d'après déclaration dud. maréchal, les notaires se transportent en l'hôtel de Jean Simon, marchand de chevaux, rue Saint-Honoré, où pend l'enseigne *l'Ours*. Led. Dupuy a dit que dès le quint ou dix février led. maréchal aurait acheté dud. Simon un cheval haquenée moyennant 70 écus d'or au soleil et que led. Simon aurait envoyé aud. maréchal un autre cheval que celui qu'il avait vu. Il ramène le cheval que Marie Quantin, femme de Jean Simon, refuse de recevoir. Sur quoy Étienne Dupuy attache purement et simplement le cheval litigieux à la porte de la maison.

38. — *Mercredi 11 mars.* Transport par H. et P. dame Loyse de Clermont, femme de H. et P. S. Mre Antoine de Crussol, Ch., capitaine de 50 H. d'A. des ord. du R., conseiller du R. en son conseil privé et chevalier d'honneur de la Royne, mère du Roy, au nom et comme se portant fort dud. Mre de Crussol de la somme de 790 l. 9^{s} sur plus grande somme qui est due à dame Loyse de Clermont, comtesse de Tonnerre, par les fermiers et amodiateurs de sa terre du Plessis.

39. — *Jeudi 12 mars.* Pouvoir par N. S. Mre Jehan de la Trémouille, Ch., s^{r} de Bresche, pannetier ordinaire du R., mari et époux de damoiselle Marguerite de la Haye, sa femme, fille et héritière pour moitié de damoiselle Madeleine de Long, sa mère, pour plaider à raison de bois de haute futaie.

Nota. — Les deux actes 38 et 39 sont de l'année 1561. Ils ont été placés en 1560 par erreur.

1561.

Vassart, Payen, Dutot, Le Charron, Chantemerle, Cousin, notaires[1].

40. — *Jeudi 24 avril après Quasimodo.* Quittance à André Gazeau, conseiller du R. et secrétaire de ses finances, de 802 l. 1 s. 5 d. pour travaux de plomberie faits en son hôtel rue Coq-Héron.

41. — Quittance par Pierre Revillon, m^e^ serrurier, à André Gazeau, de 90 l. pour les ouvrages de serrurerie qu'il a fait pour le service de la Majesté de la Royne, mère du R.

42. — *Dimanche 27 avril.* Pouvoir par Antoine de Masqueron, écuyer, s^r^ de Villatte, à Regnier de Sarion, capitaine, s^r^ de Serny, à l'effet de réclamer divers effets d'habillement donnés en gage, savoir : une paire de chausses de satin blanc pour 2 écus soleil, un pourpoint de satin blanc pour 1 écu, trois bagues d'or pour 1 écu.

43. — *Mercredi 30 avril.* Quittance par Jehan Tricotel du solde de ses gages à raison de onze livres par an.

44. — *Samedi 17 mai.* Pouvoir par N. H. Mre Henry de Savoie, trésorier et receveur général de Piémont et de Savoie, au nom et comme se portant fort de damoiselle Guigonne et Loise de la Colombière, filles et héritières de François de la Colombière, s^r^ de Perins, en son vivant trésorier, receveur général de Savoie et Piémont, afin de régler les affaires de lad. succession.

1. Le premier acte est du lundi 7 avril après Pâques, donc Pâques était le 6 et non le 2, comme dit Mas Latrie.

45. — *Lundi 28 mai.* Mention de Simon Rogier, s^r^ de Marigny, conseiller en la cour du parlement, demeurant à Saint-Germain-des-Prés, rue de Seine, et de Vincent Leroy, procureur de lad. cour, rue Galande, près la place Maubert.

46. — Lettre autographe signée Loys Meslant, commis par le R. à faire la recette et tenir compte des deniers provenant des restants et débets des comptes des munitionnaires du royaume, qui prie Me Vassart de préparer une procuration à cette fin.

47. — *2 juin.* Procuration par François Darnay, guidon et commandant d'armes sous la charge du R. de Navarre, gentilhomme ordinaire de la chambre dud. s^r^.

48. — *Samedi 14 juin.* Conventions par laquelle N. H. Hilaire de Villiers, écuyer, s^r^ de la Grange, maréchal des logis du R., promet résigner à Guillaume Naudet, fourrier ordinaire du R., son état de maréchal des logis, moyennant la somme de 2,500 l. t.

49. — *15 juin.* Diverses procurations par H. et P. S. Mre Scipion de Piouenne, chevalier et premier écuyer d'écurie du R., et dame Claude Robertet, sa femme : 1° pour recevoir les fruits, profits et émoluments de la seigneurie de Fouchauld ; 2° défendre à une demande de retrait lignager devant le bailli de Touraine de lad. terre de Fouchauld.

50. — *5 juillet.* Pouvoir par Guillaume Durant, conseiller du R., au bailliage de Senlis, en son nom et comme étant aux droits de ses frères, Jehan et Claude Durant, tous héritiers de Robert Durant, cons. du R. au Châtelet de Paris, à Nicolas Boisseau, secrétaire de Mad. l'amirale Chabot, pour défendre à l'encontre des héritiers de feu Michel Dinoceau, à raison de la maison et héritage des *Petits-Porcherons* sous Montmartre, près Paris.

51. — *Vendredi 25 juillet.* Donation entre vifs irrévocable par M. de la Tarnoise, seigneur d'Anzin, Gth. de la Ch. du R. et roi d'armes de l'ordre dud. seigneur à Jehanne de Laulnay, étant à présent à Paris en la maison et hôtel dud. s[r] d'Anzin, sis à Paris dans la cour Saint-Nicolas-du-Louvre, et à Marie de la Tarnoise, fille dud. s[r] d'Anzin et de lad. dame Jehanne de Laulnay, ainsi que led. s[r] d'Anzin le reconnaît et confesse par devant lesd. notaires, de tous les biens, meubles, argent monnayé et non monnayé, habits, linge et tout ce qui se trouvera dans lad. maison au jour de son décès et transport de la somme de 1,000 l. t.

52. — *Mercredi 6 août.* Consentement par Girard de Brion au retrait des deniers par lui consignés au greffe du Châtelet de Paris pour les frais du retrait lignager de sept quartiers de vigne.

53. — *5 août.* Vente à Girard de Brion, s[r] d'Orcheux et de Sangny, de 50 l. de rente, par Guillaume Boisselet, demeurant rue de la Mortellerie, à l'enseigne de l'Ancre, près l'arche Beaufilz.

54. — *Dimanche 10 août.* Certificat par divers au profit d'Antoine Lhomme, dont les biens ont été mis au pillage par les gens de guerre tant du camp d'Amiens que de la garnison.

55. — *Vendredi 8 août.* Transport de 200 l. t. de rente perpétuelle par H. et P. Dame Pierrette Davangour, veuve de H. et P. S. Charles d'Estrées, Ch., s[r] de Chantemerle et Vaupallon, à N. H. Fleurimond Mathurin, apothicaire, suivant lad. dame.

56. — *Mercredi 20 août.* Quittance par N. H. Pierre de la Goutte, élu pour le R., à Nontron, et secrétaire de H. et P. S. M[re] Jehan Larchevêque, chevalier, s[r] de Soubize.

57. — *Jeudi 21 août.* Conventions entre N. H. Joa-

chim de Montluc, s^r de Lion, Gth. de la Ch. du R., et N. H. Mre Charles de Tronier, s^r de Blemoir, commissaire en Piémont pour l'extraordinaire des guerres.

58. — *Samedi 23 août.* Reconnaissance d'un prêt de 116. l. t. en huit doubles ducats, deux Henry, trois doubles ducats, deux écus roy, deux ducats, un noble à la rose, deux pistolets.

59. — *Jeudi 28 août.* Bail de partie d'une maison rue Saint-Honoré, à l'enseigne du *Mouton blanc*, moyennant 55 l. par an.

60. — *Mardi 2 septembre.* Vente par N. H. Guillaume de Marle, s^r de Tilloy, Chatillon-les-Tourailles, de Mareuil et de l'Ile-la-Loge, près Saint-Germain-en-Laye, commissaire ordinaire des guerres, à Me Hélie Verdier, notaire, secrétaire du R., s^r de Paradis, contrôleur général de la maison de la Royne, mère du R., d'une maison à Paris, rue de l'Arbre-Sec.

61. — *Jeudi 4 septembre.* Certificat par Martin Dubuy, joueur de comédies et d'histoires, Antoine Louvrier, *gaingne denier*, et Richard Desbaux, praticien, qu'ils connaissent Cosme Biquet, aussi joueur d'histoires et de comédies, demeurant à Paris, rue Fromenteau, que led. Cosme Biquet est manant de Paris, qu'il avait joué plusieurs farces et moralités avec led. Dubuy et qu'il est voisin desd. Louvrier et Desbaux.

62. — 7 *septembre.* Quittance par N. H. Marin de Marines, valet de chambre et tailleur de M. le prince de Condé, aux héritiers de N. H. Antoine de Taigny, en son vivant argentier et trésorier dud. prince de la somme de 60 l. pour une année de ses gages echus le 1er décembre 1552.

63. — *Lundi 16 septembre.* Déclaration de Manuel et Bernard Ferrube et Alphonse Noneston, marchands por-

tugais, lesquels ont dit bien connaître Jehan Rodrigues, marchand portugais, prisonnier en la maison de Me Jacques Lesaige, commissaire et examinateur au Châtelet de Paris, à la requête de Jacques Perot, Me drapier à Paris, pour grande somme de deniers. Déclarations diverses sur le prix des draps vendus à divers par Jehan Rodrigue et affirmation que Jacques Perrot avait prorogé l'exigibilité de sa dette jusqu'en décembre.

64. — *Samedi 27 septembre*. Vente de meubles par Antoine Caffolon, docteur en sciences mathématiques et professeur.

Une liasse avec cette mention :

« Minuttes des nottes et contracts passés durant le mois d'octobre 1561. » — Signé : Vassart.

Les pièces de cette liasse ont été rongées dans le haut.

65. — *Jeudi 16 octobre*. Compte entre Marion Bachelier, chambrière de Simon. Elle reconnaît recevoir 10 l. t. pour tous salaires à elle dus pendant qu'elle était dans la maison dud. Simon, et celui-ci la tient quitte moyennant 20 s. t. de quelques pièces de vaisselle perdues ou cassées pendant son service.

66. — *Jeudi 23 octobre*. Vente de 18 muids de vin dont 7 se trouvaient dans la cave d'une maison, rue Troussevache, où pend pour enseigne *le Marteau-d'Or*, moyennant neuf-vingt-dix-huit livres 16 s. 4 d.

67. — *Dernier jour d'octobre*. Quittance d'une somme de 50 s. t. pour nourrir et alimenter tant de mamelle qu'autrement un petit enfant nommé Simon Charron jusqu'au dernier jour de novembre et d'une autre somme de 50 s. pour la nourriture dud. enfant pendant le mois d'octobre.

68. — *Mardi 28 octobre*. Reconnaissance d'un prêt de 750 l. par Jehan Langlois, marchand orfèvre, demeurant

rue du Crucifix-Saint-Jacques, à l'enseigne de la Croix de Dieu, à Jehan Nicolas, huissier au conseil privé du R., sur le nantissement de vaisselle d'argent, deux coupes, deux aiguières, deux flacons armoriés d'une croix sur laquelle y a un croissant.

69. — *Dimanche 5 octobre.* Reconnaissance d'un prêt de 80 écus soleil fait à ..... de Mercy, l'une des filles de la Royne, mère du R., sur le nantissement de trois aunes et demi de toile d'or frisée, une chaîne d'or avec 65 chaînons, un drageoir d'argent façon d'Auvergne.

70. — *Dimanche 12 octobre.* Conventions entre Guillot Pledoux, boucher, et Yzabeau Coligneau, qui l'avait traduit devant M. l'Official de Paris, prétendant que le s[r] Pledoux lui avait fait un enfant et lui avoir promis foi et loyauté en mariage. Les partis reconnaissant leur faute, Pledoux s'engage à nourrir l'enfant et lad. Coligneau se désiste de la promesse de mariage.

71. — *Octobre.* Pouvoir par R. P. en D. M[re] Jacques Du Brouillat, abbé et comte de Cougny, d'enchérir une ferme dite de Chelles, dépendant de la seigneurie de Trou, mise en adjudication après le décès de M[re] Jacques de la Vernade, s[r] dud. lieu, à la requête de damoiselle Marie Mont, dame de Saint-Mesmin.

72. — *Mercredi 22 octobre.* Quittance par ... des Mazis, fondé de pouvoirs de H. et P. Mad. Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, comtesse de Poy (?), etc., à N. H. Simon de Poilly, vicomte d'Orbec, trésorier et receveur général des finances de H. et P. dame Diane de Poitiers, duchesse de Diois et Valentinois, de la somme de 1,000 livres pour quatre mois, échus le dernier jour d'août passé, de 3,000 l. de rente viagère due et payable en trois termes par Mad. la duchesse de Valentinois à lad. duchesse d'Étampes, sous réserve de la demande en res-

cision pendante devant la cour du parlement de Paris[1].

73. — *Mardi 12 novembre.* Reconnaissance par Leonard de Benoneti, conseiller du R., sur le fait des fraudes (les mots *de la police* sont barrés), gentilhomme napolitain, suivant la cour du Roy, que c'est pour lui être agréable que N. H. Mre Hierosme de Bevilacqua, gentilhomme milanais demeurant au faubourg Saint-Germain, rue de Seine, s'est reconnu co-débiteur avec lui de la somme de 750 l.

74. — *Jeudi 21 novembre.* Procuration par Jacques du Brouillot, abbé de l'abbaye du Val-Notre-Dame[2], ordre de Cîteaux, pour défendre à la demande de Jehan de Bray, bourgeois de Paris, et paiement de la somme de 900 l. t. employée aux réparations de l'abbaye.

75. — *Lundi 1er décembre.* Vente de meubles par Robert Durant, marchand, tapissier en courtepointe, demeurant à Paris, rue Palin-Gosselin, près le Chevalier-du-Guet[3].

76. — *Mercredi 10 décembre.* Déclaration par N. H. Nicolas Gaillard, s^r de la Trousse, cons. du R., et M. Jules Millet, aussi cons. du R. et médecin ordinaire du R., qu'ils ont eu bonne et parfaite connaissance de feu H. et P. S. Mre Claude d'Annebault, en son vivant Ch. de l'O. du R., amiral de France, lequel est décédé en la ville de

1. L'acte ne dit pas comment et par qui a été constituée cette rente viagère qui a mis en présence ces deux favorites. Un arrêt du 9 août 1567 condamna les héritiers de la duchesse de Valentinois à payer à la duchesse d'Étampes 20,000 l., qui furent payées le 26 août par la duchesse de Bouillon. Un acte de février 1573, ci-dessous relaté, analyse le partage de la succession de la duchesse de Valentinois et règle le paiement de cette dette entre la duchesse de Bouillon et la duchesse d'Aumale, sa sœur.

2. Diocèse de Paris.

3. La rue Palin-Gasselin ou Perrin-Gasselin, n° 124 du *Dict. des rues de Paris*, se confondit avec la rue du Chevalier-du-Guet, qui fut absorbée par la rue Victoria.

la Fère en Picardie[1], au mois de novembre, le jour des morts, l'année où les ennemis voulaient brûler les villes de Chauny et Noyon, pendant le siège de Metz et que l'anatomie (pour autopsie) du corps dud. s^r^ amiral fut faite par N. H. feu M. Bargensier, conseiller et premier médecin du R. et... l'un des chirurgiens. Desquelles choses susd. H. et P. S. baron d'Annebault, Ch. de l'O. du R., gentilhomme ordinaire de sa chambre, cap. de cinquante H. d'A. de ses ordres, a requis les notaires lui donner acte.

77. — *Jeudi 11 décembre.* Procès-verbal dans lequel figure André Horgueman, gouverneur du nain du R.

78. — *Mercredi 24 décembre.* Vente par Nicolas Lagrange, demeurant au Hault-Roule[2], d'un quartier de vigne au *Hault-Roule*, sur le chemin de Saint-Denis en France, moyennant 33 l. t.

79. — *24 décembre.* Procuration par damoiselle Adriane Thibault, lingère du R. et de la Royne, pour recouvrer une cédule de 2,400 l. due par feu M. Jehan de Créquy, s^r^ de Canaples.

80. — *Samedi 27 décembre.* Contrat d'apprentissage par Denis Bompin, compagnon tisserand de toile, demeurant rue Coquillère, près l'hôtel de Flandre, et Jehan Lesage, compagnon vinaigrier, demeurant rue du Boulay, devant la croix des Petits-Champs, pour Laurent Bompin leur neveu.

81. — *Mercredi 24 décembre.* Quittance par Charles de A....., capitaine des galères du R., logé à Paris, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, en la maison où pend pour enseigne *la Tour*, à Pierre de Flandre, archer de la garde du R., sous la charge de M. de la Ferté, de la somme de 10 écus d'or soleil en l'acquit de Girard du Puy, écuyer,

1. L'amiral Claude d'Annebault mourut le 2 novembre 1552 (Moreri).
2. Le Hault-Roule, aujourd'hui les Ternes.

homme d'armes de la compagnie de Me de la Motte-Gondrin.

82. — *Lundi 15 décembre*. Procès-verbal dressé à la requête du mandataire de Claude du Bourg, cons. du R., trésorier de France, établi à Lyon et naguère trésorier de l'extraordinaire des guerres en Piémont, sur une somme de 1,000 écus d'or soleil figurant dans un compte.

83. — *13 décembre*. Marché de couverture d'une maison rue du Coq où pend pour enseigne *la Pomme de pin*.

« Minutes du mois de janvier. »

L'étude du notaire Yver est rue Saint-Honoré où pend pour enseigne le *Mouton-Blanc*.

84. — *Mardi 7 janvier*. Quittance par N. H. et Sage M. François Briçonnet, seigneur de Lomenille (*sic*), et de Laulnay, cons. du R. en la cour du parlement de Paris, tant en son nom que se portant fort de François Briçonnet, son fils, de la somme de 1,066 écus d'or soleil et tiers d'écu 5 s. et 4 d. pour le rachat d'une rente de 540 l.

85. — *Jeudi 15 janvier*. Quittance par Guillaume Lefebvre, archer de la garde du corps du R., sous la charge du prévôt de l'hôtel dudit seigneur R., à M. Jehan Levasseur, docteur régent de la Faculté de médecine, de la somme de 7 l. 10 s. pour les frais et dommages-intérêts à raison des poursuites exercées par ledit Levasseur contre ledit Lefebvre pour avoir paiement de la somme de 75 s. restant due sur un terme échu le jour de la Saint-Rémy 1559 du louage d'une maison, laquelle exécution a été déclarée *tortionnaire et déraisonnable*, et restitution d'un petit anneau d'or auquel est enchâssé un lapis, qui avait été saisi en faisant l'exécution, par Pierre Dubois, sergent, auquel il est donné décharge.

86. — *Mercredi 21 janvier*. Pouvoir par N. H. Guillaume du Lion, seigneur de Mortagne et du grand fief de Rochefort, près la Rochelle.

Il y est question d'un siège présidial établi par le R. pour juger les procès de la somme de 250 l. et au-dessous.

87. — *Mercredi 21 janvier.* Pouvoir par H. et P. dame Henriette de Savoye, fille de H. et P. S. M[re] Honnorat de Savoye, comte de Villars, Ch. de l'O. du R., et femme de H. et P. S. M[re] Melchior Des Prez, Ch., s[r] de Montpezat, vicomte et vicomtesse de Castillon, à l'effet de reprendre au lieu et place de M. de Savoie, son père, le procès poursuivi contre lui par M[re] Gaston de Foix, marquis de Trans, et le syndic des marchands fréquentant la rivière de Dordogne.

88. — *Vendredi 20 février.* Pouvoir par N. H. Charles-Mathieu Du Bourg, s[r] de Saillans, demeurant à Sulimac, en Quercy, à R. P. en D. M[re] Jehan Du Bourg, abbé de Saint-Lô, de louer une maison sise à Paris, rue de Bethisy et rue de l'Arbre-Sec.

89. — *Mercredi 25 février.* Conventions entre Pierre Chardin et Jehan Marchal, maîtres vanniers et rempailleurs jurés en cette ville de Paris, et Antoine Porcher, maître vitrier. Disans lesd. Chardin et Marchal qu'en visitation pour le bien de leur état ils avaient trouvé dans la maison dud. Porcher plusieurs bouteilles couvertes d'osier blanc qu'il n'avait pas le droit de vendre s'il n'était dud. métier. Ce à quoi Porcher répondait qu'elles lui avaient été vendues par marchands étrangers ; Porcher promet de ne plus vendre dorénavant lesd. bouteilles, et quant à celles trouvées en sa possession, les jurés demandent qu'elles leur soient baillées pour le prix qu'elles auraient été vendues[1].

90. — *Lundi 10 février.* Procuration par M[e] Jehan de Fleury, docteur en droit, aumônier de la R., précepteur de Madame, sœur du R., à l'effet de bailler les messes

1. Curieux exercice des droits de maîtrise.

ordonnées en la chapelle qui lui appartient en l'église Notre-Dame à Mantes.

91. — *Dimanche 16 février*. Promesse par noble damoiselle Barbe de la Bretonnière, veuve de feu N. S. Robert de Maisnier, docteur régent de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, de bailler en dot la somme de 400 l. à Pierrette Aubergne.

92. — *Jeudi 13 février*. Engagement par Pierre Tourtin, voiturier, de conduire en la terre de Clichy quarante milliers de tuile du moule de Paris.

93. — *13 février*. Bail d'une maison, rue du Pélican, à Clément Odant, domestique de Mme la duchesse de Valentinois, moyennant 50 l. t.

94. — *Vendredi 7 mars*. Engagement par Théodore Roussel, tailleur d'habits à usage de femme, rue de la Coutellerie, de fournir à damoiselle Jehanne de Moranvillier, veuve de Jacques Lemaistre, s^r^ d'Escorpin, deux vertugadins de toile de lin, un manteau de serge, plusieurs petites robes pour la petite fille en serge et damas.

95. — *Samedi 8e jour de mars*. Pouvoir par H. et P. S. Mre François, comte de la Rochefoucauld[1], Ch. de l'O. du R., à l'effet de procéder à l'élection du tuteur et curateur aux personnes et biens des enfants de feu Mre Charles de Chabannes, s^r^ de la Palisse, Gth. ord. de la Ch. du R., et de dame Catherine de la Rochefoucauld, sa femme en premières noces et épouse en secondes noces de Mre Réné du Puy du Fou, de nommer pour tuteur honoraire M^re^ d'Aligre et pour tuteur onéraire Simon Ranguin.

96. — Mêmes pouvoirs par Mre Charles de la Rochefoucauld, Ch., s^r^ de Barbezieux, Gth. de la Ch. du R., grand sénéchal de Guyenne.

1. Le comte de la Rochefoucauld fit en 1555 la campagne de Picardie (*Mémoires de Meurgey*, t. X, p. 562). Il fut fait prisonnier à la bataille de Jarnac, à côté du prince de Condé.

97. — Et Antoine de la Rochefoucauld, s^r de Chaumont, lieutenant de 50 hommes d'armes des ordonnances du R., sous la charge de M. le comte de la Rochefoucauld.

98. — Pouvoir par dame Jeanne de Hangest, dame de Viane, Montmort, Moiencourt, veuve de Mre Claude Daguiron, Ch., s^r et baron de Viane, grand maréchal de l'artillerie.

99. — *Mercredi 25 mars*. Louage par Pierre Bruyère, maçon, des services de Jehanne Bruyère, sa sœur, à dame Barbe Jupin, veuve de Jacques Constantin, avocat au grand conseil, moyennant 6 l. par an et le boire et le manger.

100. — *Samedi 22 mars*. Vente par Pierre Estard, prêtre habitué de l'église Saint-Loup-Saint-Gilles[1] à Paris, à N. H. François de Concordan, de blé à raison de 55 sols le setier, mesure de Houdan, et d'orge à raison de 28.

101. — *Jeudi 27 mars*. Bail par Mre François de Castelperon, s^r dud. lieu, écuyer d'écurie du R., sénéchal des Landes, baron de Pinolz, vicomte de Montbazin en Agenois, des châtellenies de Lussac et Reignac en Quercy, moyennant 800 l. par an et de nombreuses faisances et le droit de rendre bonne justice tant au riche qu'au pauvre.

1562.

102. — *Samedi 11 avril après Quasimodo*. Pouvoir par H. et P. S. Mre Christophe, comte de Roquendolf[2] et de Gondestorff, grand maître héréditaire d'Autriche, Ch.

1. Paroisse entre celles de Saint-Sauveur et Saint-Merry (abbé Lebeuf, *Rectifications et additions*, p. 408).

2. Le comte de Roquendolf était colonel des lansquenets en 1560 (*Mémoires de Villars*, t. X, p. 390).

de l'O. du R., s^r de Dreux, de Passy, de Nonancourt, etc., à l'effet de vendre la coupe, tonture et les bois de haute futaie de la forêt de Passy.

103. — *Mardi 14 avril après Quasimodo*. Pouvoir par Jehan Hunebelle, muletier, de la litière de Mme de Guize.

104. — *Samedi 18 avril après Quasimodo*. Pouvoir par Guillaume Haulbert de prendre possession et jouissance de la place de religieux laiz en l'abbaye de Saint-Gerault, en l'évêché de B..., suivant le don qui lui en a été fait par le R. pour les bons et agréables services afin qu'il ait à l'avenir meilleur moyen de vivre.

105. — *Dimanche 26 avril*. Reconnaissance par R. P. en D. Mre Jacques de Hangest, évêque de Noyon, pair de France, s^r de Senlis, et noble homme Guillaume Abot, s^r de la Chaize, cons. du R. en sa cour du Parlement de Paris, demeurant rue Neuve-Saint-Merry, à N. H. Me Robertet..., de l'Université de Paris, de la somme de 85 l. t.

106. — *Dimanche 10 mai*. Pouvoir par N. D. Catherine de Sallezard, dame de Bibault, veuve de feu N. H. Jules de Dromont, écuyer, s^r de Bibault, dame d'honneur de Mme la marquise de Cossé, afin de vendre une maison occupée par N. H. Claude de Sallezard.

107. — *Jeudi 14 mai*. Pouvoir par Antoine de Versaulx, écuyer, s^r de Rozay et Hardancourt, maître d'hôtel de Monseigneur le prince de Navarre.

108. — *Samedi 16 mai*. Quittance par Jacques Delassaigne, demeurant à Basque, en la Basse-Navare, à Pierre de Sainte-Marie, capitaine de 1,200 hommes à pied, arquebusiers des vieilles bandes françaises, de la somme de 150 l. t. versée en présence des notaires, en monnaie de douzains.

109. — *Samedi 23 mai.* Pouvoir par Mre Gilbert de Saint-Aignan, Ch., s^r^ de la Gastine, enseigne de la compagnie de Mgr de Longueville, à Pierre de Mirandol, archer des gardes, sous la charge de Mgr de Brézé, pour toucher toutes sommes à lui dues par le R. durant le temps qu'il était avec sa compagnie en Piémont.

« Minutes de Me Vassart. »

110. — *Lundi 1er juin.* Testament de M. Marc de Mantes, dit de Chantemerle, baron de Clayette, s^r^ de Pougy et Marsangy, disant qu'il faut pour son debvoir et le lien qu'il tient de gentilhomme qu'il s'achemine pour le service du R. en guerres qui se préparent. Il lègue à deux de ses serviteurs, à chacun un cheval et 100 écus d'or, à chacun de ses frères et sœurs 100 sols t. et nomme de sa propre bouche son héritier universel le ventre et posthume de damoiselle Claude Samade, sa bien aimée femme, au cas que soit un fils masle, et au cas où led. posthume serait une fille, il lui lègue 10,000 écus, pourvu qu'elle se marie à Claude de Senne.

111. — *Dû second juin.* Reconnaissance par Me Jehan de l'Estang, Gth. de la Ch. du R., à Antoine Raoucher, de la somme de 1,000 l. en doubles ducats, ducats simples, angelots, écus au soleil et autres espèces d'or de 50 sols tournois, le tout bon et ayant cours suivant l'ordonnance du R. et à rendre en mêmes espèces.

112. — *9 août.* Aveu par Jacques Brulart, s^r^ et baron de Herly au comté d'Artois, qu'il tient de H. et P. S. Me Philippe de Beaufort, s^r^ dud. lieu et de Montenescourt, trois fiefs de lad. seigneurie de Montenescourt suivant l'usage du pays.

113. — *Dimanche 16 août.* Pouvoir par Pierre Germain, jardinier, demeurant à la Courtille de Paris.

114. — *Dimanche 27 novembre.* Reconnaissance par

Jules Ja., praticien au grand conseil, bourgeois de Paris, rue des Fauconniers[1], près l'Ave Maria.

Lacune entre août et février.

115. — *Mardi 2 février*. Déclaration par M. Martin Dubucquoy, prêtre, chapelain de la chapelle Saint-Roch des Quinze-Vingts à Paris, et Antoine Marguillier, m^e^ maréchal et archer de cette ville de Paris, que c'est en leur présence et dès le 12 janvier 1557 que Me Nicolas Vignon, prêtre et clerc de l'église des Quinze-Vingts, a prêté manuellement à feu Jehan Vignon, laboureur, demeurant à Emery, pays de Picardie, près la ville de Ham, la somme de 10 écus d'or.

116. — *Lundi 8 février*. Obligation par N. H. Geoffroy Bailly, valet de chambre de M. le maréchal des logis de Mgr le duc d'Orléans, frère du R.

117. — *Vendredi 12 février*. Transaction entre Robinette de Monet, femme de Pierre Buet, maçon, et Pierre Baron, gaigne denier, contenant quittance de part et d'autre de tous dommages-intérêts, à raison des batteries et coups ayant amené led. Baron devant le prévôt du For-Levêque.

118. — *Mercredi 24 février*. Partage entre Jacques et Jehan Bonnet frères et Marie Bonnet, leur sœur, des héritages à eux advenus par la succession de Michelle Marchant, leur mère, et notamment un arpent de vigne, lieu dit le Gros-Buisson, au port de Neuilly, tenant d'un bout au grand chemin de Paris, d'autre aux plâtrières du bois de Boulogne, en la censive du chantre de Saint-Denis-en-France et autres biens en la censive des religieux, abbé et couvent de Saint-Denis.

119. — *Jeudi 18 mars*. Reconnaissance par N. H.

1. Cette rue, n° 256 du *Dict. des rues de Paris*, était contiguë à celle des Nonnains-d'Yerres et dépendait de l'hôtel Saint-Paul.

Jehan Duperier, prévôt royal et civil de la ville de Calais[1], que c'est à sa requête et pour lui faire plaisir que N. H. Jehan Jubelin, trésorier et payeur de la compagnie de Mgr de la Trémoille, s'est engagé solidairement avec lui vis-à-vis de N. H. Charlier, trésorier payeur de la compagnie de Mgr d'Estrées, pour la somme de 890 l. t. et promet de l'en garantir.

*
* *

Au moment où la famille de Gondi[2] apparaît dans ces minutes et dans les affaires de la France où elle va jouer un si grand rôle, il importe d'établir sa filiation et de rappeler ses titres pour éviter des redites.

Antoine de Gondi, quinzième et dernier enfant d'Antoine, s^r de Gondi, vint de Florence à Lyon, où il épousa le 20 janvier 1516 Marie Catherine de Pierrevive, fille de Nicolas de Pierrevive, s^r de Lezigny, maître d'hôtel ordinaire du Roy.

Marie de Pierrevive, dame du Peron et d'Armentières, jouit de la plus grande faveur auprès de Catherine de Médicis, et comme elle en profita pour distribuer les largesses royales à tous ses parents, nous donnons ici le nom de ceux du nom de Pierrevive.

Elle eut deux sœurs, Marguerite de Pierrevive, mariée à Antoine de Rostaing, et Anne de Pierrevive, mariée à Jacques de Senneton, seigneur de la Freta, et un frère, Simon de Pierrevive, abbé de l'abbaye d'Ivernault et de l'abbaye pour dames de Montceaux et qui est qualifié oncle d'Albert de Gondi et était par conséquent le frère de Marie de Pierrevive.

Du mariage de Marie de Pierrevive avec Antoine de Gondi sont issus : 1° Albert de Gondi, qui n'était encore

1. Calais avait été repris aux Anglais par le duc de Guise en 1559.
2. Voir Corbinelli, *Histoire généalogique de la maison de Gondi.*

en 1563 que seigneur du Peron, cap. de 50 hommes d'armes des ord. du Roy, maître de sa garde-robe, grand maître et général réformateur des eaux et forêts de France. Le 4 septembre 1565, le roi étant à Saintes et de son consentement, il épousa Claude Catherine de Clermont, veuve de Jean d'Annebault, baron de Retz, et devint baron, puis comte et duc de Retz, maréchal de France, etc. 2° Pierre de Gondi, d'abord abbé de la Chassaigne et de Chaulnes, puis évêque et duc de Langres, pair de France, en dernier lieu évêque de Paris, etc. 3° Charles de Gondi, s[r] de la Tour et que nous ne verrons pas trop mal partagé pour un cadet de famille.

La prodigieuse fortune de cette famille scandalisait L'Étoile, et il dit :

« Au jour du décès du roi Henri, 1559, les enfants de la dame Du Perron n'avaient pas tous ensemble 2,000 l. de revenu, et leurs dettes payées, 100 sols vaillant. »

Un quatrième fils d'Antoine de Gondi et de Marie de Pierrevive était Jehan de Gondi, abbé de Saint-Hilaire et puis de Trivier en Dauphiné et en dernier lieu de Chaulne. Il mourut en 1573 et institua pour son héritière sa sœur Meraulde de Gondi, qualité qui lui fut reconnue dans un acte du 1[er] février 1574 par Albert, Pierre et Charles de Gondi et Marie de Gondi, ses frères et sœur.

Les filles issues du même mariage furent : Anne de Gondi, qui épousa Jean de Bagis, président aux requêtes du parlement de Toulouse, décédée en février 1572 et dont nous avons le testament du 7 février 1572.

Meraulde de Gondi, qui épousa le 16 décembre 1533 François de Rousselet, seigneur de la Pardieu.

Marie de Gondi, qui épousa en premières noces le 19 juillet 1551 Nicolas de Grillet, s[r] de Pamiers et de Bessey, et en secondes noces Claude de Savoie, comte de Pancalieri.

Jean-Baptiste Gondi, qualifié gentilhomme florentin,

demeurant à Saint-Germain-des-Prés et mort très vieux en 1580 possesseur d'une immense fortune, était le frère d'Antoine et l'oncle d'Albert, Pierre et Charles, avec lequel nous le trouverons souvent en rapport.

1563.

Paques le 10 avril.

120. — *Mai.* Acte préparé à l'effet de constater hommage et serment de fidélité de H. Mre René du Puy du Fou[1], Ch. de l'O. du R., lieutenant de 100 H. d'armes, sous la charge de M. le maréchal de Brissac, à T. H. et T. P. dame et princesse Madame Phelippes de Montespedon, femme et épouse de T. H. et T. P. prince Monseigneur Charles de Bourbon[2], prince de la Roche-Guyon, baron de Mortagne, led. hommage prêté selon la coutume des lieux pour raison de la châtellenie, terre et seigneurie de Mallehoure, tenus dud. prince à cause de sa baronnie de Mortagne, plus pour raison de la châtellenie, terre et seigneurie de Saint-Malo, tenus dud. prince.

121. — *Vendredi 14 mai.* Acte authentique dans lequel H. et P. S. René du Puy du Fou, comme héritier de François du Puy du Fou, déclare que les mardi, mercredi et jeudi il s'était transporté pardevant et à la porte de T. H. et T. P. S. et prince Monseigneur Charles de Bourbon, prince de la Roche-Guyon, étant en son hôtel, assis aux faulxbourgs Saint-Germain-des-Prés, qu'il a eu plusieurs propos avec diverses personnes et fait dresser acte de ses diligences, afin de n'encourir aucune prescription sur les fiefs tenus par son père.

1. René du Puy du Fou avait épousé Catherine de la Rochefoucauld, veuve en premières noces de Charles de Chabannes, baron de la Palisse (voir 8 mars 1561).

2. Charles de Bourbon était de la branche de Bourbon-Vendôme (Du Tillet, p. 116-117). Il était pauvre; Mme de Montespedon lui apporta de grands biens.

122. — *Mercredi 19 mai.* Transport par H. H. Marin Girault, passementier du Roy, rue Vieille-Monnoye, à H. H. Jehan de la Bonedière, marchand épicier, de la somme de 6,000 livres sur celle de 52,031 livres 18 s. 6 d., que led. Marin Girault a dit et affirmé lui être loyalement due par le Roy, en quatre rôles contenant les parties fournies par led. Girault, tant pour le service du Roy que pour les mariages de la Reyne d'Espagne et de Madame la duchesse de Savoye[1] dans le quartier d'avril, mai et juin 1559, signés et arrêtés par feu M. le maréchal de Saint-André. Suit le montant des quatre rôles.

123. — *Mardi 25 mai.* Réclamation par Girard Decarouge, au nom des fournisseurs généraux du camp et armées du Roy, d'une indemnité pour deux convois, chacun de mille pains, lesquels *ont été pillés, robbés et saccagés* après la bataille de Dreux[2]. Attestation sous serment et par-devant notaire de Jacques Langlois, cap. de charroy du Roy et de Madame sa sœur, lequel témoigne de ce pillage.

124. — *Vendredi 28 mai.* Pouvoir par N. H. Dominique Lechany, fournissant l'argenterie du Roy, à N. H. Paulus Lechany, son frère, d'emporter au pays de Flandre et autres lieux toutes espèces et sortes de marchandises, d'acheter, etc.

Lacune de quatre mois dans les minutes.

125. — *8 septembre, jour de la Nativité.* Procuration par Mre Pierre Boy, chevalier, s^{r} de Monthoy, Gth. de la

1. Ces mariages devaient être célébrés avec une telle magnificence que, le samedi 10 juin 1559, le roi tint sa cour aux Augustins parce que le palais était empêché pour le festin de la noce de Mme Élizabeth de France avec le roi d'Espagne (Du Tillet, p. 449). Mais, le 29 juin, le roi fut blessé mortellement dans un tournoi et le mariage de Madame avec le duc de Savoie eut lieu aux Tournelles sans apparat.

2. La bataille de Dreux eut lieu le 19 décembre 1562; le maréchal de Saint-André, dont il est question plus haut, y fut tué.

Ch. du R., l'un des capitaines des galères de S. M., à M. Charles de Gondi, s^r de la Tour, Gth. servant de Monseigneur le duc d'Orléans, pour emprunter 40,000 l. t., et en vertu de cette procuration reconnaissance de mil livres au profit du s^r de Taillade.

126. — *Lundi 27 septembre.* Quittance de 600 livres au cardinal de Bourbon [1] par Antoine Vidal, receveur de la ville de Rouen.

127. — *Lundi 27 septembre.* Bail par Ysabel Ardoin, femme de Robert de Rogier, à Loys Charpentier, marchand hôtelier, à Servon, près Brie, de la ferme du gros et huitième du vin [2] vendu en gros et en détail ès villages de Servon et Villemenon pour trois années, moyennant treize vingts livres. Ce droit provenait à lad. dame Ysabel du chef de Jacques Gourde, son premier mari, auquel le Roy en avait fait don.

128. — *Lundi 27 septembre.* Pouvoir par Antoine Vidal, receveur général de Rouen, d'emprunter 3,000 l. et d'obliger ses biens meubles, immeubles et même son propre corps, se besoin est.

129. — *Mardi 28 septembre.* Procuration par Mre René de Villequier, seigneur dud. lieu, Gth. ord. de la Ch. du R., chambellan et maître de la garde-robbe de Monseigneur le duc d'Orléans, à l'effet de toucher les droits de censive en deniers, pains, chapons, justice et droit de

1. Le cardinal était le cinquième fils de Charles de Bourbon, premier duc de Vendômois; nous le retrouverons souvent dans ces minutes.

2. Renauldin (*Droits seigneuriaux*) indique un droit sur le vin récolté. Le roi Jean créa, en 1354, un droit d'un gros tournois sur le vin vendu en gros. Ce droit, et celui du huitième sur le vin vendu en détail, fut perçu longtemps dans la généralité de Paris. Il était tellement vexatoire que les habitants du faubourg du Roule, pour s'y soustraire, offrirent de payer le droit d'entrée sur le vin comme les habitants de Paris (Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 29).

champart[1] et autres droits, assis au village de Faverolles[2], prévôté de Montdidier, et qu'il a acquis des religieux, abbé et couvent de Saint-Cyprien et Saint-Corneille de Compiègne.

130. — *Mercredi 29 septembre.* Cession par Claude Malassigne, trompette juré du Roy au Châtelet et archer de ses ordonnances, moyennant 25 écus d'or soleil de son état, et office d'archer sous la charge du prévôt de l'Ile-de-France.

131. — *Vendredi huitiesme jour d'octobre.* Richard Trouillart, compagnon rôtisseur, demeurant à Paris, reconnaît devoir à Germain Levigouroulx, praticien en cour, logé à Paris, la somme de sept écus d'or soleil pour vente et délivrance d'une lettre de *maîtrise du métier de routisseur* données en faveur du mariage d'entre Monseigneur le duc de Savoye et Madame Claude, fille de France, datées du 28 mai 1559, signées pour Madame la duchesse *Guytot,* et scellées de cire rouge.

132. — Pouvoir par Germain Saigeot, maître des ports de la province de Champague, pour acheter une terre.

133. — *Dimanche 24 octobre.* Engagement par Jehan de la Goutte, tailleur de pierres, demeurant à la basse-cour du bois de Vincennes, de fournir *un gua*[3] *garni de sa mordelle* en pierres de taille, et de le transporter à Lagny-sur-Marne, moyennant neuf livres.

134. — *Jeudi 28 octobre.* Procuration par N. P. François Salviati, Ch. de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à N. P. André de Soissons, Ch. dud. ordre, pour amodier une terre.

1. Droit de partager les produits du sol dans une mesure déterminée.
2. Ce village existe encore aujourd'hui.
3. Gu, bassin creux garni de sa margelle.

135. — *Samedi 30 octobre.* Engagement par Jacques Langlois, capitaine du charroy de Madame, sœur du Roy, Jehan Thiboust et Jehan Chappelain, dict Boileau, voituriers par terre, demeurant à Marly-le-Châtel, près Saint-Germain-en-Laye, de fournir à M[re] Alphonse de Gondi, gentilhomme servant lad. dame sœur du Roy, une charrette avec deux bons chevaux de trait, tant et si longtemps qu'il lui plaira, moyennant huit sols tournois chacune journée par cheval.

136. — *Dernier jour d'octobre.* Procuration par Vincent Duprat, receveur alternatif des tailles de Noyon.

137. — *1[er] décembre.* Engagement par Jehan Berger, laboureur de vignes, demeurant à Presles-en-Brie, de façonner jusqu'à la grappe coupée un arpent de vigne, fumer et nettoyer les fossés, moyennant onze livres.

138. — *Dimanche 19 décembre.* Contrat d'apprentissage du métier de brodeur pour trois ans et demi, restant à faire sur six années, et certificat que l'apprenti a déjà passé deux ans et demi chez un patron décédé.

139. — *20 décembre.* Pouvoir par Madame de Saisy de transporter avec toute garantie à Jehan Adam, argentier du R., 505 l. 4 s. 9 d. de rente.

140. — *Jeudi 27 décembre.* Décharge à Robert de Rogier de pouvoir à lui donné par Monseigneur illustrissime et reverendissime cardinal Laurent de Strozzi[1].

141. — Engagement par Bernard Aimery, Rimbault et Robert Perhot, *mollenouers et faiseurs de thuilles,* à N. H. Estienne de Cestot, capitaine de marine, et Estienne

1. Laurent Strozzi, Florentin, avait été évêque de Béziers, puis d'Albi, archevêque d'Aix et promu cardinal au titre de Sainte-Balbine en décembre 1555 par Paul IV. Il mourut en 1571 (Mas Latrie, *Chronologie,* p. 1216).

Froyfruere, conducteur des marbres pour les bâtiments du Roy, de fournir parties en leurd. état de thuilliers.

142. — Acte par Pierre Antinori, gentilhomme florentin[1].

143. — *Décembre*. Pouvoir par Me Albert de Gondi, Ch., seigneur du Peron, cap. de 50 hommes d'armes des ordonnances du R., maître de sa garde-robe, grand-maître des eaux et forêts, à Grégoire Raoullaud, son secrétaire, de poursuivre contre Armant, dit Bassefontaines[2], le recouvrement d'une somme de 2,050 livres pour le prix d'un navire, agrès, artillerie, marchandises et ustensiles, appelée *la Salamandre*, étant de présent au port de Saint-Vallery-en-Caux, dont ledit sr de Gondy était propriétaire, par le moyen du don qu'il a plu au Roy lui faire.

144. — *Mercredi 5e jour de janvier*. Dation en paiement par Bertrand Armant, dit Bassefontaine, demeurant en la ville de Thoullignon en Dauphiné, à H. et P. S. Albert de Gondi, seigneur du Peron, Cap. de 50 H. d'armes des ord. du R., maître de sa garde-robe, grand-maître et général réformateur des eaux et foretz de France.

Défunt François Armant, dit Bassefontaine, s'était reconnu débiteur d'Albert de Gondi, suivant obligation notariée, d'une somme de 2,050 l. pour achat du navire *la Salamandre* et de son équipage. Pour se libérer, son fils délaisse à son créancier, qui accepte par Grégoire Raoullaud ci-dessus nommé, diverses pièces d'artillerie, savoir : une pièce d'artillerie bâtarde, dont y a un écusson dessus, deux mains et trois croix en tête, montée de roues

1. La famille Antinori est mentionnée comme une des familles nobles de Florence alliées à la famille de Gondi (Corbinelli, *Histoire généalogique de la maison de Gondi*, t. II, p. 487 et 526).

2. Un seigneur de Bassefontaine était ambassadeur aux Pays-Bas en 1556 (*Mémoires du duc de Guise*, éd. Michaud et Poujoulat, p. 284 et 289). Ce navire servait peut-être à faire ses transports.

et affuz, estant de fonte ; une aultre pièce bâtarde où par semblable y a un aigle marché de flambeaulx, garnye de roues et affuz, estant de fonte, ayant un petit trou au costé près l'amorce ; quatre pièces de passevolants montées sur leurs affuz n'ayant roues. Une espringale de fonte montée sur roues marchée d'une sphère et écusson de Portugal et deux moyennes de fonte non montées de roues ni affuz marquées de chacune un aigle et flambeaux sur la *vierge* (*sic*) dont y en a une ouvrant par le costé.

Quatorze berches fournies de *sercez* (*sic*).

Vingt-six boîtes à berches.

Cinq aultres bouettes à passevolant.

Deux bouettes de pouldre avec cinq feux.

Deux quarts de pouldre grosse.

Dix-huit boullets de bâtarde [1].

Huit vingt-douze boullets de moyenne bâtarde et espringale.

Huit vingt-douze aultres boullets à berche.

Deux charges à artillerie.

Cinq refoulloirs.

Trois bouettes à berche et passevolant, etc.

Toutes lesquelles pièces d'artillerie dessus déclairées auront été trouvées aud. navire et dont inventaire aurait été fait par le bailly de Caux ou son lieutenant à Caux au mois de novembre 1562 [2].

145. — *Sexto die januari*. Omnibus litteras inspecturis, Anthonius a Prato, salutem. Notum facimus quod

1. Les bâtarde, moyenne bâtarde, passevolant étaient des pièces d'artillerie de terre. Les espringales et les berches étaient de l'artillerie de navire. L.-N. Bonaparte (*le Passé et l'avenir de l'artillerie*) mentionne les espringales, dont le nom figure aux dictionnaires de Lacurne de Sainte-Palaye et Godefroy.

2. Ce ne fut qu'en mars 1572 qu'une ordonnance de Charles IX déclara droit souverain la fabrication des poudres et canons et défendit aux particuliers d'en fabriquer et d'en vendre sans sa permission (L.-N. Bonaparte, t. I, p. 232).

coram dominos Nicolas Vassart et Johannem Yver fuit præsens Magister Dominus Carolus de Poxini, nobilis florentinus, cuy pensio annua scutorum viginti monetæ, super fructibus beneficiorum ecclesiasticorum.

Partage de cette pension entre lui et son frère Camille.

146. — *Janvier*. Obligation de 5,000 l. à Mre Albert de Gondi par Jean Gobelin [1], marchand teinturier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris.

147. — *Mercredi dix-neuvième jour de janvier*. Vente par Jehan Letort, carrier, demeurant à Notre-Dame-des-Champs-les-Paris, de neuf pierres de liez, moyennant 13 livres 13 sous.

148. — *Lundi 31 janvier*. Vente par N. H. Guillaume du Val, s^r^ de Clairefontaine et de Vaugrineuse, à Pierre de Gondi, abbé de la Chassaigne et de Chaulne, pour Albert de Gondi, s^r^ du Peron, de 500 l. de rente annuelle et perpétuelle sur une maison rue Saint-Honoré, en face la rue du Four.

149. — *Lundi 31e et dernier jour de janvier*. Remboursement par N. H. Guillaume du Val susnommé de 500 livres de rente annuelle et perpétuelle à N. H. Me Jehan Gobelin, échevin de Paris, tuteur et curateur des enfants mineurs de feu N. P. Me Gilles de Laubespin, en son vivant conseiller du Roy et trésorier des parties casuelles, et demoiselle Marie Gobelin, jadis sa femme, lad. rente rachetable pour 6,000 l. t.

150. — *Mardi 8 février*. Pouvoir par N. H. et saige Simon de Fizes, conseiller du Roy, secrétaire de ses finances et de la Royne mère du Roy, à Charles Figon, secrétaire de Madame sœur du Roy, à l'effet de toucher

1. Les Gobelin ont donné leur nom à la rivière et ensuite à la manufacture.

diverses sommes et notamment mil écus d'or soleil des héritiers ou ayant cause du feu maréchal de Saint-André.

151. — *Lundi 7 février*. Obligation de Dominique Lechany à Pierre de Gondi de 4,000 l. à fournir à raison des nécessités de cette ville de Paris en nobles rose, ducats, doubles ducats, testons, le tout bon et ayant cours selon les dernières ordonnances du R.

152. — *Février*. Quittance par Jacques de France, tailleur du R., à H. et P. S. M[re] Albert de Gondi, par les mains de Nicolas Fortin, payeur de la maison de M[re] du Peron, de 2,600 l. en diminution de plus forte somme.

153. — *Mercredi 9 février*. Obligation solidaire de 5,000 l. par N. S. Charles, s[r] de Taillade, gentilhomme de la chambre du R., et Jehan-Baptiste Gondi, gentilhomme florentin, demeurant à Saint-Germain-des-Prés.

154. — *13 février*. Reconnaissance par Jacques Varlet, compagnon tixerandier, à Claude Varottier, maître tixerand, de 102 sols t. restant dus sur 7 livres 13 sous, moyennant laquelle somme led. Varottier lui a remis et remet par parties les dessins d'un ouvrage de son métier pour Mgr le Révérendissime évêque de Paris[1].

155. — *Jeudi 9 mars*. Vente par Dominique Lechany à Pierre de Gondy, abbé, de l'état et office de capitaine et concierge du château de Boulogne-lèz-Paris, moyennant 1,200 l. t.[2].

156. — *Samedi 00 mars*. Cession par R. P. en D. M[e] Pierre de Gondi, abbé, etc., à Jacques de Château-

1. L'évêque de Paris était Guillaume Violle, mort le 4 mars 1568, et auquel Pierre de Gondi succéda.

2. C'est cet acte, qui se trouve dans les minutes en ronde et en écriture cursive, qui nous a permis de dresser un alphabet et l'indication des signes abréviatifs.

viau, prêtre, à titre de bonne amitié, de la cure de Saint-Léger-Provignac-de-Grantmont.

157. — *17 mars.* Engagement par Morice Baffier et Pasquin Baron, jardiniers, vis-à-vis de T. H. et T. P. D. Madame Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, représentée par le concierge de son hôtel[1], de faire des trétaulx à l'entour du jardin de lad. dame assis à Paris, rue Saint-Honoré, près les filles Pénitentes[2].

158. — *Mardi 26 mars.* Procuration par Jacques Langlois, capitaine du charroy du R. et de Madame Marguerite, sa sœur, et administrateur de la maladrerie du R.[3].

Comme il n'est pas indispensable dans l'étude de ces documents de suivre impérieusement l'ordre chronologique, il nous a paru au contraire utile de grouper tous ceux relatifs à la famille de Lhopital, étant bien entendu qu'elle n'a aucun rapport avec celle du chancelier Michel de Lhopital.

En juin 1559, nous avons trouvé mention d'un Robert de Lhopital, abbé de Saint-Gengoust, assez pauvre sire, poursuivi pour une dette de 80 l. C'était évidemment un cadet de famille, peut-être le frère d'Alof.

Alof de Lhopital avait son hôtel rue Tirechappe. Il était Ch. s^r de Choisy-aux-Loges. Nous l'avons vu, le 27 juin 1559 et le 11 juillet suivant, faire ou discuter les hommages qu'il devait pour certains fiefs. Il était aussi seigneur de Sainte-Mesme, du chef de sa mère, et Gth. ord^re de la ch. du R.

1. Sauval, p. 141, l'indique comme étant rue des Étuves, quartier Saint-Honoré; l'abbé Lebeuf comme étant rue d'Orléans et provenant à la duchesse de la donation de Pierre Taumery de Roquencourt, voisin et bienfaiteur des Filles pénitentes et enterré dans leur couvent.

2. Le couvent des Filles pénitentes était fréquemment honoré de la visite des rois. Catherine de Médicis les fit transporter au couvent de Saint-Magloire, quartier Saint-Jacques.

3. Sauval indique plusieurs maladreries à Paris. D'après la teneur de l'acte, la maladrerie dont il est question était située à Blois.

Il avait épousé Loyse de Poysieu et nous allons voir ses enfants régler entre eux les affaires de sa succession.

159. — *Mardi 5 octobre*. Quittance par Simon de Lhopital, vicomte de Vaulx, Gth. de la ch. de Mgr le duc d'Anjou, maître de sa garde-robe, à Mre Jehan de Lhopital, s^r^ de Sainte-Mesme et de Choisy-aux-Loges, Gth. de la ch. du R. et gouverneur de la personne de Mgr le duc d'Anjou, de la somme de 3,000 l. pour les droits lui revenant dans la succession de Mre Alof de Lhopital, leur père.

160. — *Jeudi 17 février*. Conventions sur le paiement de rentes assises sur immeubles indivis entre N. D. Loyse de Poisieu, veuve d'Aloph (*sic*) de Lhopital et ses enfants, Mre Jehan de Lhopital, qualifié comme il est dit ci-dessus, et en outre capitaine de cent pistoliers à cheval, et Mre Regnier de Lhopital, écuyer, s^r^ de Meuil.

161. — A la même date, vente de divers immeubles par H. et P. Sr Mre Jehan de Lhopital, tant en son nom que comme se portant fort de Mre Simon de Lhopital, son frère, vicomte de Vaulx, s^r^ de Manneville.

Nota bene. — Moréri a écrit qu'Alof de Lhopital, s^r^ de Choisy, capitaine de la forêt d'Orléans, eut quatre fils, Jehan, Henri, René et Henri, et cinq filles, dont nous en retrouverons une en religion en juillet 1568; mais aucun des fils n'est prénommé Simon, et sans doute ce nom désigne un des deux fils prénommés Henri par Moréri.

Michaud, dans sa biographie, fait l'histoire de cette famille et fait remonter son origine à Adrien de Lhopital, s^r^ de Choisy, chambellan de Charles VIII et décédé en 1503. Alof de Lhopital et après lui son fils aîné Jehan ont été seigneurs de Choisy et de Saint-Mesme et sont les auteurs des deux branches de Choisy et Saint-Mesme. Quant à la branche de Vitry, que nous ne retrouverons

dans ces minutes qu'en 1575 et dont les membres ont joué un rôle si important sous Henri IV et Louis XIII, son origine doit remonter à Adrien de Lhopital.

Notre Jehan de Lhopital, qualifié comte de Choisy-Saint-Mesme, fut fait prisonnier à la bataille de Jarnac le 13 juin 1569 en combattant dans les rangs des huguenots[1].

1564.

L'année commence au 1er janvier (nouveau style).

1565.

Les actes de ces deux années manquent dans le minutier mis à notre disposition.

Mais nous trouvons dans l'ouvrage de Corbinelli[2] mention d'un acte reçu le 8 mars 1565 par les notaires Nicolas Vassart et Jean Yver dont il a vu l'expédition sur parchemin, acte par lequel Jean-Baptiste de Gondi avait vendu à H. et P. princesse Catherine de Médicis, par la grâce de Dieu Royne de France, représentée par Mme Marie de Pierrevive, dame du Perron et d'Armentières, une maison avec cour et jardin sise rue faubourg Saint-Germain-des-Prés, entre la porte Saint-Germain et la porte Saint-Michel[3].

La Reine ratifia cette vente par lettres patentes du 10 février 1567 ensaisinées par Charles, cardinal de Bourbon, abbé commendataire de Saint-Germain-des-Prés.

Par lettres patentes de septembre 1568 données à

1. Castelnau, *Mémoires*, éd. Michaud et Poujoulat, t. IX, p. 537.

2. Corbinelli, *Histoire généalogique de la maison de Gondi*, t. I, p. CCXLII.

3. Cet hôtel était situé dans la rue Neuve-Saint-Lambert, qui s'appela rue Princesse lorsque cet hôtel fut vendu en 1612 à Louis de Bourbon, troisième fils du prince de Condé (Sauval, p. 126).

Saint-Maur-les-Fossés, signées sur le reply Brulart et enregistrées à la Cour des comptes le 16 octobre 1568, la Reine mère fit donation pure et simple et irrévocable de lad. maison à Jean-Baptiste de Gondi.

1566.

Tuileries.

Le minutier que nous publions est riche en documents relatifs aux Tuileries, et sans doute nous aurions retrouvé au nombre des minutes des années 1564 et 1565 et du premier trimestre de 1566 qui nous font défaut l'acte d'acquisition par Mme Du Perron pour le compte de la Royne mère de l'ancien clos Legendre à elle vendu par M. de Villeroy et qui a précédé la vente du domaine des Cloches passée devant Boreau et Cayard, notaires au Châtelet, le 15 février 1564, lequel a été publié par Berty, t. II, p. 2.

Le marché fait avec Bertrand Deulx et Gachon Bolle[1] pour la maçonnerie devait également s'y trouver puisqu'en 1566 ils agissent comme entrepreneurs généraux.

Nous publions comme inédites les pièces suivantes que nous avons déjà signalées dans notre communication aux Antiquaires de France.

162. — *3 mai 1566*. Marché entre Jehan Chesneau, demeurant à Melun, et Bertrand Deulx et Gachon Bolle, maîtres maçons et entrepreneurs des bâtiments, écuries et palais de la R., mère du R., pour la fourniture de 18 muids ou environ de chaux par semaine rendus et livrés dedans led. bâtiment et en tant et si longuement que lesd.

1. Nous retrouvons les noms de Bertrand Deulx et de Gachon Bolle dans les comptes publiés par Berty.

Deulx et Bolle auront affaire pour led. bâtiment et ce moyennant 9 livres 13 s. par muid.

163. — *19 juin.* Bail par Guillaume de Chaponnay, contrôleur des bâtiments de la Royne, mère du R., à Eustache Legendre, voiturier par terre du jour de Saint-Jean-Baptiste et pour tout le temps qu'il plaira à Mme Du Peron, intendante desd. bâtiments, d'une maison et petit jardin assis sur les fossés, entre la porte Saint-Honoré et la Porte-Neuve.

164. — *29 juillet.* Engagement par Jehan Delbiergue, tailleur de pierres, vis-à-vis de Bertrand Deulx et Gachon Bolle, de faire deux tambours de cheminée, portant mollines et consoles avec corniche au-dessus, le tout de pierre de marbre de France moyennant 400 l.

165. — *18 août.* Devis des ouvrages qu'il convient faire pour la Royne, mère du R., aux écuries de son palais, que l'on bâtit de neuf hors la Porte-Neuve, contenant lesd. écuries 33 toises de long et 4 toises de large et au bout desd. écuries un pavillon de 4 toises de large et 7 à 8 toises de long. — Signé : DELORME.

Engagement dud. jour par Guillaume Vaillant, m^e^ charpentier de la grande confrérie, demeurant rue Montmartre, vis-à-vis de H. et P. D. Mme Marie de Pierrevive, dame Du Peron et d'Armentières, dame ord. de la Ch. de la Royne, commise à l'intendance des bâtiments de son palais et écuries lez-le-Louvre par deux lettres des 1er avril 1563 et 11 novembre 1565, en la présence et par l'avis de N. H. et sage Mre René Baille, s^r^ de Pardy, Cons. du R. en ses finances....., avocat du R. en sa Ch. des requêtes, Philbert Delorme, abbé de Saint-Cierge, architecte des bâtiments, Claude Marcel, valet de chambre et garde-robe du R., et Guillaume Chaponnay, tous conseillers de lad. Royne appelés pour le fait de ses bâtiments.

166. — *4 décembre.* Engagement par Léonard et Robert Porcher, jardiniers, demeurant au faubourg Saint-Martin, de délivrer et avancer au jardin de la Royne, dans les huit jours, 500 arbres fruitiers à noyaux tant alberges que pêchers en panier pour 32 l. le 100.

167. — *Dimanche 8 décembre.* Engagement par Claude Penelle, m^e couvreur de maisons, vis-à-vis de Mme Marie de Pierrevive, dame Du Peron et d'Armentières, dame ordinaire de Royne, commise par S. M. à l'achat des maisons et terres nécessaires pour l'enclos et bâtiments du palais et parc de S. M. lès-le-Louvre à Paris et faire les marchés desd. bâtiments et en présence de Me Martial Nicolai, conseiller du R. et président de la Cour des comptes....., Boissandé, s^r de Launay, Thomas Gazeau, conseiller du R. en sa cour du Parlement, Philbert Delorme, abbé de Saint-Cierge, architecte desd. bâtiments, tous conseillers de la Royne, de faire et parfaire bien et dûment pour lad. Majesté en sond. palais les ouvrages de couverture en ardoises d'Angers des corps de ses galeries, pavillons, écuries et autres bâtiments et de besoigner sans discontinuer avec la pluie et ce moyennant le prix de 14 livres par toise[1].

1566.

Yver, notaire.

Minutes de l'année 1566 commençant à Pasques[2].

168. — *Jeudi 18 avril.* Vente par R. P. en D.

1. Voir les autres marchés des Tuileries de l'année 1567 et suivantes, analysés dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* en 1899, et aussi les actes des 6 décembre 1570, 4 février, 9 et 24 mai, 5 octobre 1572, 13 août et 30 septembre 1573, analysés à leurs dates.

2. Le jour de Pâques tomba cette année le 7 avril (Mas Latrie, *Trésor de chronologie*).

M[r] Simon de Pierrevive, abbé de l'abbaye d'Ivernaulx[1], cons. et aulmônier ordinaire du R., de 100 l. t. de rente.

169. — *Lundi 29 avril.* Pouvoir par H. et P. S. Albert de Gondi, comte baron de Retz, s[r] Du Péron et d'Armentières, vicomte de Borzy, baron de Dampierre et de Saint-Seigne, Ch. de l'O. du R., premier Gth. de sa Ch., M[e] de sa garderobbe, son Cons. et Cap. de 50 H. d'A. de ses ordonnances, et dame Catherine Claude de Clermont, son épouse[2], à Estienne Contour, huissier du R. ès requêtes du palais, de faire foy et hommage à R. P. en D. Monseig[r] l'évêque de Soissons, à cause du fief de Chazelles, dépendant de la vicomté de Borzy comme tenu et mouvant dud. s[r] évêque de Soissons.

170. — *Vendredi 3 mai.* Vente par le R. P. en D. Simon de Pierrevive, abbé d'Ivernaulx, à divers marchands poissonniers, de la pêche du poisson qui se trouvera dans le grand étang dud. Yvernaulx, à savoir les carpes de dix à douze pouces 17 l. 10 s. le cent, de douze à quatorze pouces 26 l., de quatorze pouces et au-dessus 50 l.; le brochet de douze à quatorze pouces 22 l. 10 s. le cent, de quatorze à dix-huit pouces 45 l. le cent, de dix-huit à vingt-quatre pouces 90 l. le cent.

171. — *? mai. Avant le 9 mai.* Vente par Jacques Huppeau, cons., notaire et secrétaire du Roy, de la maison et couronne de France, à N. D. Catherine de Soupplainville, v[e] de N. H. M[re] Jehan Du Moustier, en son vivant Ch., s[r] de Sarragosse[3] et Cordenpierres-en-Gâtinais, stipulant par le R. P. en D. M[re] ..... Dumoustier,

1. L'abbaye d'Ivernaulx, aujourd'hui ferme d'Ivernaulx (Seine-et-Oise), près Lézigny, paraît avoir remplacé l'abbaye de Montety, *monte estivo.* Du temps de Simon de Pierrevive, elle avait encore quatre chanoines réguliers (abbé Lebeuf, t. V, p. 372).

2. Mariage d'Albert de Gondi; le contrat est passé le 4 septembre 1565; il a été publié par Corbinelli.

3. Saragosse (Cher), château, cinq habitants.

son fils, abbé de Saint-Seurin-lès-Château-Landon, de 397 l. 4 s. 8 d. de rente annuelle et perpétuelle.

172. — *Lundi 13 mai.* Contrat de nantissement pour un prêt de 814 l. de vaisselle et bijoux donnés en gage, savoir un calice, un rechauffoir, une boîte à dragées, le tout d'argent, pesant 8 marcs 1 once, bracelets et anneaux d'or.

173. — *Mercredi 15 mai.* Conventions entre René de Sanzay, Ch., s^r de Sanzay et de Saint-Marsault, Gth. de la Ch. du R., fils aîné de M. Regnier de Sanzay[1], Cap. des château, ville et gouvernement de Nantes, et le s^r Jules Brancasse, Gth. de la Ch. du R.

Le s^r de Sanzay a fait pourvoir le s^r Brancasse d'une ferme importante régie par un édit du R. de janvier 1566, prorogé en avril[2].

Pour le rémunérer des grands soins, mises, peines et vaccations qu'il a faites près de la personne du R., pour le faire pourvoir le s^r Brancasse lui accorde 150,000 l. payables, savoir 25,000 un mois après la publication de l'édit du mois d'août, 50,000 deux mois après, 50,000 quatre mois après et 25,000.

174. — *Mercredi 15 mai.* Marché de fournitures de collets, bottes et selleries pour la maison de M. le prince de Condé.

175. — *Jeudi 16 mai.* Marché pour le valet de chambre du s^r prince de Condé pour deux chapeaux de velours, garnis de cordons de velours, deux ceintures de cuir à porter épée, six douzaines d'aiguillettes, etc.

1. Un seigneur de Sanzay assista à la bataille de Dreux aux derniers moments du maréchal de Saint-André, dont il était parent (Brantôme).

2. Cet acte est rédigé de manière à ne pas révéler quel privilège René de Sanzay avait obtenu pour le sieur Brancasse et sur lequel il se faisait consentir une commission de 150,000 liv.

176. — *Mercredi 5 juin*. Vente d'une maison, rue Portefoin, par H. et P. S. Mre Christophe, comte de Roquandolf et de Gondestof, Ch. de l'O. du R., marquis des Isles-d'Or, grand maître de la maison d'Autriche.

177. — *Juin*. Vente par Jehan des Ruppeaulx, conseiller et médecin ordinaire du Roy.

178. — *14 juin*. Pouvoir par H. et P. S. Mre Albert de Gondi, comte baron de Retz, etc., à Jean-Baptiste Pandolfi et Philippe Jacomnini, marchand lucquois à Lyon, de toucher et recevoir la somme de six vingt-dix mille livres en deux parties de cent mille et trente mille livres.

179. — *17 juin*. Pouvoir par Emmanuel d'Avanson, Gth. de la maison du R. de Portugal et Ch. de l'ordre de Jésus-Christ, au s^r^ Ruimandios, Gth. de la maison du R. de Portugal et son facteur en Flandre.

180. — *22 juin*. Pouvoir donné par devant le notaire royal de la châtellenie de Chaumont-sur-Loire par H. et P. S. Antoine de Caracioli[1], prince de Melphe, oncle et tuteur des enfants mineurs de H. et P. prince Jehan-François Doanini lui vivant, duc d'Atri et s^r^ usufruitier de Brie-Comte-Robert, et de H. et P. dame Suzanne de Caracioli, sa femme, à N. H. Simonnet Bouton, naguères m^e^ d'hôtel, payeur et receveur dud. duc, à l'effet de gérer toutes les affaires de la succession et notamment les biens de la seigneurie et vicomté de Martigny et baronnie de Vieri, dont soulait jouir iceluy s^r^ duc.

181. — Vente par led. Bouton à Mme Marie de Pierrevive, dame Du Péron, de tous les droits de lods, biens,

1. Pierre de Caracioli, prince de Melphe, père d'Antoine et de Suzanne Caracioli, portés en l'acte, avait reçu de François Ier les terres de Romorantin, Brie-Comte-Robert, Châteauneuf-sur-Loire où mourut son fils suspect d'avoir embrassé le calvinisme (Moréri).

saisies, amendes, deffauts, appartenant audit prince d'Atri dans la seigneurie de Brie-Comte-Robert.

182. — *24 juin.* Vente par Guillaume Petit, carrier, demeurant à Chaillot, à Eustache Legendre et Dimanche Martin, voituriers par terre, de la pierre de moellon de la carrière de Nicolas Davignon, assise aud. Chaillot, *lieud. les Batailles*, moyennant 6 l. 10 s. par chacun cent dud. moellon.

183. — Quittance par damoiselle Lucie Guyot, veuve de feu N. H. Me André Rageau, en son vivant Cons. du R. et secrétaire de ses finances, à N. H. Me Jacques Huppeau, aussi Cons. du R., notaire et secrétaire dud. sire, en l'acquit de damoiselles Marie, Catherine et Jehanne Du Bellay, sœurs et héritières, sous bénéfice d'inventaire de feu s^{r} Mre Martin Du Bellay, Ch. de l'O. du R., s^{r} de Langres, de la somme de 1,127 l. 8 s. 4 d., à laquelle somme a été arrêté le décompte des arrérages d'une rente de 300 l. t., ensemble les frais de poursuite taxés et à taxer.

184. — *Dernier jour de juin.* Pouvoir par R. P. en D. Pierre de Gondi, évêque et duc de Langres, afin de défendre devant le bailli de Dijon aux prétentions de la dame de Trouhans au préjudice de son duché de Langres et comté de Monsaulson.

185. — *28 juin.* Pouvoir par M. de Fizes, baron de Chaulne, pour négocier avec Mgr l'évêque de Montpellier et autres sur la baronnie de Chaulne.

186. — Dépôt par le mandataire de Gabrielle de Lhopital, fille de H. et P. S. Mre Aloph de Lhopital, chevalier, s^{r} de Choisy, et de dame Loyse de Poisieu, dame de Saint-Mesme, fille majeure de vingt-neuf ans :

1° D'une très longue lettre du 27 juin 1566 dans laquelle Gabrielle de Lhopital, sans réponse depuis

qu'elle a été mise au couvent de la Pommeraye, déclare qu'elle n'a jamais voulu être religieuse et qu'elle n'a fait qu'obéir à M. son père et à sa mère. Elle la supplie de la reprendre pour demeurer avec elle le reste de sa vie. Elle déclare renoncer à tous les biens de la famille, rappelant que son frère s'était engagé à payer 100 l. de pension, qui n'avaient jamais été versés et qu'elle avait vécu du travail de ses mains.

2° D'un acte en latin du juge de l'officialité de Sens relatant le paiement par René de Lhopital d'une somme de 80 livres affectée pour deux mois et plus aux besoins de Gabrielle de Lhopital.

187. — *Juillet.* Engagement par Guillaume Trouillot, valet de chambre de Mgr le comte de Retz, de fournir lettres de provision à l'état et office de notaire vacant à Sens et ce moyennant 520 l. t.

188. — *6 juillet.* Pouvoir par Anne de la Cabrianne, damoiselle, l'une des filles de la Royne, mère du R., de céder et transporter la quarte partie et portion des biens de la succession de feu M[re] Camille de la Cabrianne, son père et indivis, notamment avec ses frères Gabriel et Charles de la Cabrianne.

189. — *Mardi 9 juillet.* Pouvoir par ..... Houzay, ayant la charge des couvettes de la chambre du Roy.

190. — *Mercredi 10 juillet.* Pouvoir par Jacques Dumant, huissier de cuisine de bouche du R., et Raynaud, sommelier de bouche du R., pour recevoir 300 écus d'or soleil donnés par le R. aux constituants et assignés sur le domaine du bailliage de Rouen.

191. — *Mardi 9 juillet.* Bail par H. et P. prince François de Bourbon, dauphin d'Auvergne, de la châtellenie, terre et seigneurie de Saint-Mouvin-sur-l'Auron, tant en cens, rentes, dîmes, fermages, lods, ventes, défauts,

amendes, poullailler, pêcheries d'étang et rivières que en grains et autres fruits.

192. — Projet de supplique :

Plaise au R. exempter des tailles et subsides ..... Gonard, naguères compagnon des bandes de feu s[r] de Givry en Italie et en France et depuis de la compagnie du s[r] de Brancas, en considération des services qu'il a faits depuis seize ans et plus.

Et au-dessous :

Je crois que le R. l'accordera au suppliant, mais M. le chancelier ne le lui expédiera que s'il pouvait avoir quelque petit office auprès du R. pour avoir l'exemption.

193. — *Vendredi 19 juillet.* Pouvoir par H. et P. D. Françoise de Brézé, duchesse douairière de Bouillon, dame souveraine de Raucourt, baronne de Maulx, et H. et P. S. Henry de la Marche, son fils, duc de Bouillon, Ch. de l'O. du R. et capitaine des Suisses au service du R., de vendre ou affermer une maison, cour et jardin provenant de la succession de H. et P. D. Diane de Poitiers, sa mère, duchesse de Valentinois, assise à Paris, rue d'Autriche, ayant sortie sur la rue de Richebourg, dite du Coq.

194. — Projet libellé et signé par le notaire Yver d'une quittance à donner au R. des mains de M[e] Nicolas, trésorier de la R. et général des finances et parties casuelles, de la somme de 10,000 livres, se soubmettant à la peine de quadruple et aultre telle qu'il plaise au R. ou à la chambre, au cas qu'aucun remboursement ni assignation lui aurait baillée de lad. somme. — Signé : Yver.

195. — *23 juillet.* Acte entre Dominique Lechany, fabricant l'argenterie du R., et Bernardin Bedaigne, Gth. de Mgr le maréchal de Damville, fils de feu capitaine Bedaigne.

196. — *Mercredi 24 juillet.* Pouvoir par R. P. en D.

Me Pierre de Gondi, évêque et duc de Langres, de prendre et appréhender la possession de certains héritages dépendant de l'abbaye de Saint-Baudrille.

197. — *Juillet.* Transport par ..... Bernard, haubergonnier du R., à Dominique Lechany, fabricant l'argenterie du R., de 6,822 l. t. dus par le R. pour parties fournies à S. M.

198. — *Dernier jour de juillet.* Pouvoir par Dominique Lechany à Billault, soldat de la compagnie de M. Philippe Strozzi, *colounel du Roy.*

199. — *1er août.* Vente d'un riche mobilier dans lequel figurent trois coupes d'argent, dorées par les garnitures, une douzaine de cueillères d'argent, une écuelle à oreilles, une cueillère, une fourchette et un drageoir garni de sa cueillère aussi d'argent, une gaine d'une douzaine de couteaux et leurs fourchettes faits à ouvrage damasquiné.

Une hallebarde, une pique, une harquebuze à rouet, deux pistolets, une arbalète gravée, un corps de cuirasse gravé, un autre corps de toile picqué à œillets venant d'Allemagne, une paire de manches de maille, une rondelle de fer gravé, un chapeau de fer couvert de velours noir garni de sa coiffe aussi en fer.

Une paire de mancherons de velours cramoisi brun à six boutons d'or, trois chaînes, une paire de bracelets d'or, une agathe enchâssée d'or, une oualle (?) d'or où est un chiffre, une ceinture ferrée d'or, une turquoise enchâssée d'or, une bourse de velours vert garnie de 99 gectons d'argent.

Nombreuse vaisselle d'étain.

Deux pointes de ciel de lit faites de tapisserie de haute lice à personnages.

Vente faite moyennant 617 l.

200. — *Jeudi 1er août.* Engagement de nourrir et loger la femme Claude Henault pendant un an moyennant 62 l.

payées à la vue des notaires en 4 doubles ducats 3 écus d'or soleil 2 angelotz et le reste en douzains.

201. — *8 août.* Marché par Regnier Tardif, doreur sur fer, demeurant hors la porte Saint-Michel, avec N. H. Jehan de Chavart, valet de chambre et armurier de la R., s^r de Trouillerie, de dorer un harnois d'homme d'armes, à savoir : *ung chapelle de teste, le hausse-coul, le corps de cuirasse, tassettes courtes garnies des jambières, brassards et gantelets.* Suit le détail du travail sur les ouvrages en relief à dorer et argenter moyennant 30 écus d'or soleil et en outre un manteau de reitre de drap noir.

202. — *Mercredi 6 août.* Vente par Claude Charpentier, oculiste du R., bourgeois de Paris, d'une maison à Moulins.

203. — *Août.* Marché de fournitures pour la table de Mgr Pierre de Gondi, évêque, duc de Langres, conclu en son nom par Claude de Senneton[1], écuyer, seigneur du Mont et maître d'hôtel dud. évêque.

204. — Pouvoir par H. et P. dame Françoise de Brezé, duchesse douairière de Bouillon, dame de la terre de Mormoulin, sise au val de Gallye[2], à son secrétaire de faire et prêter la foi et hommage qu'elle est tenue faire à cause de la terre de Mormoulin à elle advenue et échue de la succession de H. et P. dame Diane de Poitiers, en son vivant duchesse de Vallentinois, sa mère, à N. H. Me Pierre de Prigny, conseiller, trésorier général des maison et finances de la Royne, mère du R. et seigneur de Vindeuille, suivant la coutume de la prévôté et vicomté de Paris.

1. Claude de Senneton, fils de Jacques Senneton et d'Anne de Pierrevive, était neveu de Pierre de Gondi.

2. Le val de Gallye comprenait toute la vallée de Versailles. Il y avait à Paris une hôtellerie célèbre à l'enseigne du *Val de Gallye*.

205. — *21 août.* Autre pouvoir de la même princesse comme dame des terres de Boines, Noisy et autres terres assises au Val de Gallye de faire et prêter foi et hommage dont elle est tenue pour lesd. terres qui dépendent de la seigneurie de Marly et proviennent également de la succession de la duchesse de Valentinois.

206. — *22 août.* Conventions entre N. H. Mre Charles de la Haye, Ch., sr de Nesle et de Mareuil en Tardenois, châtelain de Bellefontaine, et H. et P. Sr Charles de Gondi, sr de la Tour, etc., et capitaine du château de la Garde[1].

207. — *31 août.* Obligation de 6,000 l. au profit de Jean-Baptiste Gondi, gentilhomme florentin, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-les-Paris, et reconnaissance par lui que les 6,000 l. ont été fournis des deniers de R. P. en D. Mre de Gondi, évêque et duc de Langres.

208. — 7 *septembre.* Reconnaissance par N. H. Jules Brancasse, Gth. ordre de la chambre du R., et Dominique Lechany, fournissant l'argenterie du R., demeurant à Paris, rue de l'Arbre-Sec, près Saint-Germain-l'Auxerrois, au profit de Pierre Le Fuzelier, de la somme de 114 l., dont M. le comte de Roquandolf[2] était resté redevable envers le sr Le Fuzelier et sa femme sur leurs gages.

209. — Acte éfrangé dans lequel sont parties R. P. en D. Pierre de Gondi, évêque et duc de Langres, comme mandataire de son frère H. et P. Sr Albert de Gondi, baron et comte de Retz, et H. P. D. Madame Jehanne de Vivonne, Madame Claude-Catherine de Clermont, com-

1. Charles de Gondi avait épousé en premières noces Barbe de la Haye, morte jeune et dont il n'eut pas d'enfants.

2. Nous l'avons vu aliéner tous ses biens. Brantôme dit de lui que, par suite de ses prodigalités, il était réduit à une telle disette que, sans le secours de ses amis, il aurait succombé sous le faix de la pauvreté (Brantôme, éd. Buchon, p. 696).

tesse de Retz, et quittance de la somme de 10,000 l. que lad. dame de Dampierre pourrait devoir de l'acquisition qu'elle avait faite du comté de Retz.

210. — *20 septembre.* Transport à Dominique Lechany, fournissant l'argenterie du R., de 320 écus d'or soleil par Alexandre de Rustigny, fils de deffunt capitaine de Rustigny.

211. — *24 septembre.* Lettre autographe signée de Dominique Lechany pour diverses procurations.

212. — *16 septembre.* Décharge par H. et P. S. Mre René de Villequier, Ch. de l'O. du R., chambellan et Me de la garde-robbe de Mgr le duc d'Anjou et de Bourbonnays, à Loys Maugeant, contrôleur général de la maison dud. sr duc, de 1,417 l. dues à M. de Villequier sur l'hôtel de ville de Paris.

213. — *Jeudi 24 octobre.* Transport par H. et P. D. Madame Marie de Pierrevive, dame du Péron et d'Armentières, etc., à N. H. Pierre Vitart, écuyer, sr de Rouzoy, de fonts et droits seigneuriaux sur la châtellenie et terre de Courlandon, après avoir préalablement payé 400 écus à Charles de Gondi, sr de la Tour.

214. — *15 septembre.* Reconnaissance par N. H. Étienne de la Lande, secrétaire du comte daulphin[1], qu'en garantie d'un prêt de 2,000 l. Dominique Lechany, fournissant l'argenterie du R., lui a donné en gages quatre douzaines de perles, seize rubis, etc.

215. — *Le 0 octobre.* Transport de 1,030 l. à ..... greffier de la connétablie et maréchaussée..., à la table de marbre.

216. — *Mardi 0 octobre.* Pouvoir par Pierre Martel,

1. M. François de Bourbon était comte dauphin d'Auvergne (voir acte du 9 juillet).

M^e maçon et l'un des entrepreneurs des fortifications de Calais, en son nom et comme se portant fort de Mathieu Grou et Jehan Abraham, ses compagnons et associés pour lesd. ouvrages de fortifications, pour recevoir la somme de 3,000 l. des mains de M. Urbain Knoll, naguères trésorier pour les réparations de la ville de Calais.

217. — *12 octobre*. Lettre autographe signée Robert de Rogier à M. Yver, notaire royal à Paris.

« J'ai baillé mes fermes du gros et huitième des villages de Villecresnes et Cerçay, Yerres, Boissy-Saint-Léger, Servon et Villemenon aux personnes ci-desoubz mentionnées. »

Suivent les conventions.

« Je vous fusse aller veoir, mais Monsr de Carnavallet m'a mandé que j'aille le trouver à Noyan, car il se veult servir de moy à ses nopces, et à mon retour je ratifierai tout le contenu de ma lettre m'assurant que vous ferez les contrats à chaux et sables et surtout qu'ils seront tous exécutoires. »

218. — *16 octobre*. Lettre autographe signée De Carneseguy[1] et datée des Tuileries, avisant les notaires Yver et Vassart qu'il charge en son absence son cousin de recouvrer quelque argent qui lui est dû et les prie de passer quittance s'il y a lieu.

219. — *Octobre*. Procuration par H. et P. S. Mre René de Naillac, Ch., s^r des Roches, premier écuyer du R., Gth. ord^re de S. M., et François des Essars, Ch., baron de Sauttour et de Vermont, enseigne de cent hommes d'armes de la compagnie de Mgr de Guize et écuyer d'écurie de S. M., à N. H. Loys de la Vergne, écuyer, s^r des Brosses, de rechercher et poursuivre, prendre et recevoir tout et chacun des deniers qui pourront provenir

1. Carnesequy était l'intendant des jardins des Tuileries; nous le rencontrons souvent dans ces minutes.

à cause des deffaulx et amendes des bailliages et sénéchaussées des pays de Bourgogne, Champagne, Brie, Touraine, Berry, Limousin, Auvergne, Bourbonnais, Haute et Basse-Marche, et juridictions subalternes desd. bailliages, suivant le don qui a été fait aux constituans par S. M., duquel la copie s'ensuist :

« Vidimus du don fait le 6 octobre 1566 par le R. étant à Montceaux, comprenant les deniers provenant des défauts et amendes des bailliages et sénéchaussées énoncés plus haut, ensemble les deniers pouvant provenir des lods et ventes et les défaulx et amendes des procès intentés esd. pays qui n'auraient pas été jugés faute de poursuites, tant pour l'intelligence et négligence des juges et du procureur général de S. M., le tout depuis trente ans jusques aujourd'huy. Quant aux choses qui doivent revenir à S. M. et pour celles qui doivent apartenir à la Royne mère de S. M., à la Royne d'Escosse ou à Madame de Savoye, jusques au jour de leur jouissance de ce qui leur a esté baillé et délaissé desd. pays et à la charge par lesd. seigneurs des Roches et de Saultour, qui feront les poursuites et recherches à leurs frais et despens. En témoignage de quoi led. seigneur m'a commandé led. brevet ainsy signé Charles, et au-dessoubz Bourdin. »

220. — *Mardi 22 octobre*. Pouvoir par N. H. ..... Babon, archer, Pierre de Beauvais, homme d'armes, Martin de Mesmes, aussi homme d'armes, et Maximillian Dalnassac, archer de la compagnie de Monseigr le duc frère du Roy, à N. H. Guy de Mons, homme d'armes de lad. compagnie, de recevoir tous deniers à eux dus.

221. — *Jeudi 31 et dernier jour d'octobre*. Bail par Robert de Rogier de la ferme du gros et huitième du vin de Villecresnes et Sercay.

C'est la réalisation d'un des actes dont il est question dans la lettre du 12 octobre.

222. — *Lundi 1er novembre.* Obligation de 605 l. 10 s. à Loys Capponi, marchand florentin, par damoiselle Meraulde de Gondi, dame de la Pardieu, veuve de Me François de Rousselet, tant en son nom que comme ayant la garde-noble d'Albert de la Pardieu, son fils.

223. — *13 novembre.* Remise par Philippe de Senneton, sr de la Vernade, à Philbert Bonfol, tailleur et valet de chambre du R., par les mains et en présence des notaires, de divers vêtements tels que paires de chausses de velours cramoisi, pourpoint de satin noir, etc., et d'une paire de patenôtres.

224. — *14 novembre.* Procuration par Simon de Fizes, baron de Chaulne, conseiller du R. et de la Royne et secrétaire de leurs finances, pour louer, moyennant 4,000 l., une maison à Montpellier.

225. — *17 novembre.* Conventions entre Jules Brancasse, Gth. de la ch. du R., Étienne Prévost, marchand bourgeois de Nantes, Dominique Lechany et Jacques Mayoussi, marchand milanais, au sujet de lettres patentes que, sous le bon plaisir de S. M., le sr Brancasse s'était, le 10e jour de juin, fait fort d'obtenir du R.

226. — *24 novembre.* Acte entre Dominique Lechany et ..... de Laubespin relatif à des contrats passés le 22 juillet 1566 par-devant des notaires de Tours et auxquels figurait par procuration M. ..... de Molins, maître général de la monnaie de Bordeaux. Il y est question de la ferme de 15 sols par tonneau de vin entrant à la Rochelle ou en sortant.

227. — Transport par H. et P. prince Antoine de Crouy, prince de Porcien, souverain de Château-Renauld, à Jacques de Beauvais, greffier du parlement, de la somme de 10,000 l. dus aud. prince pour coupe de bois.

Lettre autographe signée de Beauvais, priant faire la procuration ci-dessous.

Procuration en blanc par Jacques de Beauvais, afin de toucher de Denis ....., capitaine du charroi de l'artillerie du R. et autres, lad. somme de 10,000 l.

228. — *30 novembre.* Pouvoir par H. et P. S. Mre Albert de Gondi, comte, baron de Retz, etc., logé au château du Louvre, à Paulin Lechany, son procureur et fermier en sa seigneurie d'Armentières, d'acquérir au profit dud. s^{r} comte toutes les terres, prés, boys, rentes et autres immeubles qu'il verra être commodes pour la terre et seigneurie d'Armentières.

229. — *4 décembre.* Pouvoir par H. et P. D. Laudomina de Médicis, veuve de H. et P. Mre Pierre de Strozzi, Ch. de l'Ordre du R. et maréchal de France, de faire lever les scellés faits à sa requête de plusieurs papiers, titres et renseignements qui étaient en la possession de feu Mre Jehan Dacgron, vicaire général de Rev^{me} cardinal Strozzi, abbé de Beaulieu.

230. — *Décembre.* Bail à ferme par Jacques Hulpin, chapelain de l'une des portions de la chapelle Saint-Denis fondée en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

231. — *8 décembre.* Conventions entre H. et P. S. Mre Anne, duc de Montmorency, pair et connétable de France, logé au château du Louvre, et H. H. Jehan Arnoux, marchand, et B. de P....., au sujet de seize pièces de tapisserie, à savoir : huit pièces de l'histoire de Paulus Emilius; huit pièces de grandes verdures et aultres pièces de paysage sur toile, le tout appartenant aud. s^{r} connétable..... du pays de Flandre, icelles tapisseries et toiles ont été arrestées par la ville de Roye et ensuite par la ville de Saint-Quentin pour les affaires du R., et que led. sire R. a mandé de restituer aud. connétable[1].

1. Il s'agit probablement dans cette pièce presque indéchiffrable du transport desdites tapisseries, peut-être de leur réparation.

232. — *11 décembre.* Nous, capitaines entretenus en Piémont à la suite et sous la charge de Monseig^r de Bourdillon[1], maréchal de France, soussignés, certifions que Mre de Brion, gentilhomme natif d'Auxerrois, est parti sur la fin de septembre dernier pour aller en Hongrie accompagner Monseig^r le duc de Guise avec d'autres gentilshommes ses compagnons, et même un nommé le fourrier de M. le marquis de Neelle, et est mort led. Brion en Hongrie, ainsi que le commun bruit en est sur le rapport de ceux qui en sont retourné, en témoignage de quoi nous avons signé le présent pour servir à Monseig^r le duc de Neelle.

Suivent quatre signatures[2] : François de Quelus, *Guth?* Caulataire, de Sanneton.

233. — *Mercredi 11 décembre.* Procuration par Bernard de Caruesechi, gentilhomme servant de la Royne et superintendant des jardins de son palais lès le Louvre, à l'effet de recevoir deniers et créances ayant appartenu au feu évêque de Viterbe, abbé de l'abbaye de Sollac.

234. — *8 décembre.* Pouvoir par H. et P. Mre Claude Gouffier, Ch. de l'O., marquis de Boisy et grand écuyer de France, à Alain Lepage, écuyer, s^r de Rouy, poursuivant d'armes du Roy, de transporter à telle personne que bon lui semblera la ferme et droit du vingtième du vin vendu en gros en la ville et bailliage d'Amiens, pour le prix et somme de 19,375 l. appartenant au constituant par transport à luy fait par Mre Loys d'Anguien, Ch. de l'O., comte de Chaulnes, héritier de feu Mre François de Rasse,

1. M. de Bourdillon avait été lieutenant général en Piémont. Ce fut lui qui, selon les clauses du traité de mariage, rendit au duc de Savoie, à la naissance de son fils, né de son mariage avec Marguerite de France, les places de Turin et autres (Brantôme, éd. Bachon, p. 501).

2. *Mémoires de Villars*, t. X, p. 119-122, donnent les noms des capitaines en 1553, et notamment du seigneur de Quélus, et en 1560, p. 390, des capitaines du Piémont.

Ch. s^r de la Hargerie, conseiller et M^e d'hôtel du R.[1], lequel s^r de la Hargerie avait acquis ce droit du vingtième du s^r Roy pour icelle somme de 19,375 l.

235. — *Lundi 9 décembre*. Acte relatif à l'achat de 200 chevaux en Franche-Comté pour le service du Roy.

236. — *12 décembre*. Pouvoir par H. et P. S. Mre Albert de Gondi, comte, baron de Retz, seigneur de Bois-Geoffroy, à l'effet de rechercher titres, registres et autres papiers de lad. seigneurie.

237. — *12 décembre*. Pouvoir par Mre René de Sanzay, Ch., chambellan et gentilhomme ordinaire de la chambre du R. et s^r de Sanzay, à l'effet d'acquérir biens meubles et immeubles jusqu'à concurrence de 1,000 l. et frais de justice, lad. somme donnée au constituant par le R. le 12 mai dernier.

Cette procuration est sur une note ainsi conçue :

« Laisser procuration pour, pendant mon absence en Portugal et Affrique pour le service du R., poursuivre les dons qu'il a plu au R. me faire.

« Laisser procuration pour assister aux conseils, délibérations de bureaux qui se tiendront pour raison de la ferme et subside d'un sol 10 d. sur les taverniers, cabaretiers et hôteliers. »

238. — *Vendredi 13 décembre*. Pouvoir par Charles de la Haye, s^r de Nesle, bailly et capitaine de Verton, de céder à Charles de Gondi, s^r de la Tour, son état et office de bailly et capitaine de Verton.

239. — *13 décembre*. Quittance de 100 l. par Loys de Medonaz, homme d'armes de la compagnie de Monseig^r de Bouillon pour le paiement du quartier d'avril, mai et juin dernier passé, à cause de son état d'homme d'armes de lad. compagnie, dont la *monstre* (revue) fut faite à

1. Cf. manuscrit Bibl. nat. 7856, fonds français.

Sedan le 14 novembre dernier, en présence de M. de Dion, gentilhomme ordinaire de la chambre du R.

240. — *14 décembre*. Pouvoir par H. et P., dame Françoise de Brezé, duchesse douairière de Bouillon, dame de la terre et seigneurie de Limours, héritière pour partie de H. et P. dame Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, à l'effet de faire et preter les foi et hommage qu'elle est tenue de faire aux s^rs^ ou dames de Chamisso pour lad. terre de Limours.

241. — Pouvoir par damoiselle Anne de Gondi, veuve de Jehan, s^r^ de Bagis, en son vivant président en la cour du Parlement de Toulouse.

242. — *16 décembre*. Bail par Robert de Rogier à Baron, tavernier à Yeres, du gros et huitième du vin vendu en gros et en détail.

243. — *18 décembre*. Conventions entre H. et P. S. Albert de Gondi, comte, baron de Retz, etc., en son nom et se portant fort du s^r^ de la Haye, gentilhomme de la chambre du R., et N. H. Guillaume Fournier, valet de chambre de la Royne et secrétaire de M. de Martignies, comme se portant fort de M. ....., s^r^ du Brual de Bretagne, Gth. ordinaire de la Ch. du Roy et gouverneur de Granville, au sujet d'une somme de 10,000 l. qui aurait été adjugée au R., par arrêt de la cour du Parlement de Bretagne, à l'encontre de Jaquemine de Lasvron, veuve du s^r^ de Bauvilliers, et qui aurait été cédée aux comparants à titre de don.

244. — *19 décembre*. Pouvoir par N. H. Michel de la Regne, archer de la garde du corps du R., sous la charge du s^r^ de Brezé, à Guillaume Regnault, écuyer, prévôt des bandes de la ville de Grâce[1], de toucher et recevoir la somme de 450 ducats et 9 turquoises, dus tant par Guillot

1. C'est le Havre-de-Grâce.

le Bailly du métier de la mer, que par Jehan Courtaux et son frère de Dieppe, à Jehan Compain de cette ville de Dieppe et rénégat, demeurant à Margeulx, pays de Turquie, desquelles somme et turquoises le R. N. S. a fait don au constituant dès le 19 décembre dernier, suivant brevet de ce expédié par Me Bourdin, secrétaire des commandements de la Majesté du R.

245. — *Dimanche 22 décembre.* Pouvoir par M. de Sanzay, à l'effet de recevoir les deniers et émoluments qui pourront provenir, à cause du don de la confiscation au profit du R. prononcée contre François Leprieur, par arrêt du parlement de Paris, à raison des fraudes par lui commises.

246. — *Dimanche 22 décembre.* Pouvoir par N. H. Philbert Levoyer, sr de Lignerolles, Gth. de la Ch. du R. et naguères enseigne de cent hommes d'armes, sous la charge de Mgr le duc de Nemours, à l'effet de recevoir la somme de 208 l. 6 s. à lui due, à raison de son état d'enseigne et d'homme d'armes.

247. — *Mardi 24 décembre.* Pouvoir par Guillaume Bachelier, secrétaire de Mgr de Bourdillon, de le représenter devant qui il appartiendra et de déclarer et affirmer qu'il lui est impossible de se rendre à l'ajournement, qui lui a été baillé à la requête du procureur fiscal du R., parce qu'il est retenu à la suite du R. et de Mgr de Bourdillon, maréchal de France.

248. — *30 décembre.* A T. C. Q. C. P. V. Antoine Duprat, sr de Nanthoillet, etc. Garde de la Prévôté de Paris, salut. Savoir faisons que par devant Nicolas Vassart et Jehan Yver, a comparu H. et P. dame Françoise de Brezé, douairière de Bouillon, héritière pour partie de H. et P. dame Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois et Diois, laquelle a constitué pour son procureur spécial Me Jehan de Rochon, lieutenant criminel de Tou-

louse, pour recevoir les comptes et percevoir les reliquats dus par divers comme administrateurs des biens de lad. dame duchesse de Valentinois ès pays de Gascogne, d'Agenois et d'Armagnac.

1567.

249. — *8 janvier*. Marché d'approvisionnement de boucherie, volailles, gibiers, charcuterie et poissonnerie de la maison de Mgr le duc d'Anjou et de Bourbonnays, frère du R.

En la présence de H. et P. S., Mre François de Karnoneuvy, Ch. de l'O. du R., gouverneur de la personne et superintendant de la maison de mond. seigneur le duc et de nobles seigneurs Charles de Strozzi, maître d'hôtel ordinaire, et autres, trésorier et contrôleur de la maison dud. duc. A été sous le bon plaisir et vouloir du Roy et de la Royne, baillé à Jullien Martin et Pierre Roger, marchans demeurans à Amboise.

Chaque fourniture est détaillée et taxée.

Nous y relevons les prix suivans :

Cappon gras. 10 sols

Oison et oye gras. 6 sols

Lapins, lapercaulx de garenne, congnils, perdrix, perdreaux, bécasses, oiseaux de rivière. 5 sols

Paon, panneau, coq, dinde, poule et poulet dinde, faisan et faisandeau. 25 sols

250. — *12 janvier*. Bail à titre de cens annuel et perpétuel par Mgr le révérendissime Odet, cardinal de Châtillon[1], évêque et comte de Beauvais, pair de France, abbé commendataire de l'abbaye séculière de la Magdelaine de

1. Fut cardinal à dix-sept ans, embrassa la nouvelle religion, combattit très vaillamment à la bataille de Saint-Denis, épousa Mlle de Hauteville et mourut en Angleterre (Brantôme, éd. Buchon, p. 277).

Vézelay, de soixante-dix arpents en friche et de nul profit dépendant de lad. abbaye, moyennant quatre-vingts écus soleil de belle main, pour employer en aumônes pour les pauvres de lad. abbaye et deux deniers de cens par an, pour chacun arpent.

251. — *13 janvier.* Pouvoir par Antoine Didier, commissaire ordinaire de l'artillerie du R., afin de retirer des mains des héritiers de Guillaume de G , en son vivant messager ordinaire de lad. artillerie, une lettre pour toucher 50 l., pour le quartier de janvier 1566.

252. — *14 janvier.* Vente par R. P. en D. M. Pierre de Gondi, évêque et duc de Langres, à N. H. et sage Me Philippe Garceau, Cons. du R. au Parlement de Bretagne, de 866 l. 13 s. 4 d. monnaie courante, d'une rente annuelle et perpétuelle.

253. — *14 janvier.* Pouvoir par H. et P. S. René de Villequier, Ch. de l'O. du R., Gth. de sa Ch., Me de la garde robe de Mgr le duc d'Anjou, frère du R., sr et baron d'Aubigny, Faye, d'Annebaut, châtelain de Château-Gaillard, de pour lui et en son nom appréhender la possession réelle et autorité dud. château-Gaillard, mouvant de Charles, cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen.

254. — *19 janvier.* Extrait des minutes de la Prévôté de Paris, Antoine Duprat, etc.

Bail emphythéotique, moyennant 40 l. t. des terres et seigneuries du fief noble de Saint-Marcout, autrement dit de Cérisy, diocèse de Bayeux, lequel fief consiste en tous droits de haute, moyenne et basse justice, en la vicomté de Valognes, etc.

255.—*19 janvier.* Pouvoir par Gaspard Roubault, éc., maître gouverneur et principal administrateur des mines du R., de divers métaux et substances terrestres, étant

en ce royaume, pays, terres et seigneuries de l'obéissance dud. seigneur, suivant le don, octroi, faculté, permission et licence concédées et octroyées par led. sgr R. par ses lettres patentes données à Moulins, le 17 février 1566, signées Charles, et par le R. en son conseil, de Laubespin, à Mre François de Langres, à l'effet d'enquérir et faire rechercher les mines de tous métaux et substances, ouvrir profonds trous jusqu'à en tirer la mine, etc.

256. — *22 janvier.* H. et P. S. Mre Jacques d'Amboyse, ch. de l'O. du R., baron de Bussy et de Sexefontaines, sgr de Vaules et de Morgneville, et dame Catherine de Beauvais, son épouse, reconnaissent que Simon Sommayer, demt à Sexefontaines, gendre d'Eustache Thanaguires, leur fermier et amodiateur de Sexefontaines, leur a payé la somme de 16,826 l. 17 s. faisant partie de celle de 20,000 l., par lui touchée de Messire Édouard Delaloge, prêtre, et de François Collignon, notaire de la baronnie de Sexefontaines.

257. — *25 janvier.* Certificat que Jacques Chandelier ne peut comparaître en personne pour faire hommage au baron de Gillardon, à raison d'une maison qu'il tient en fief de lui, parce qu'il est de son quartier de service de fruitier de la maison du roi.

258. — *26 janvier.* Pouvoir par Quantin du Moustier, valet de chambre de feu Mgrs les duc et duchesse de Nemours, et à présent brodeur de Mgr le cardinal de Bourbon pour recevoir de M. le duc de Nemours ou autres, la somme de 207 l. 10 s. dus sur ses gages par ordonnance du 5 octobre 1563.

259. — *29 janvier.* Certificat par François de Chanaviot, sgr de Montgonot, archer de la garde du corps du R., sous la charge de Mgr de la Ferté, et Antoine de la Bizerne, écuyer, sgr d'Amboile, qu'ils ont connu les sieurs Bertrand Pierre et Jehan Goyer, comme les ayant

fréquentés aux dernières guerres, faisant service du Roy, sous la charge du bailly de Berry et de M. le capitaine de Montcasquier, et y ayant reçu plusieurs coups et plaies et que leur père a été occis d'un coup d'arquebusade étant au service de Mgr de Montpensier, et qu'ils sont en grande pauvreté.

260. — *2 février.* Quittance par Bernardin Bedaigne, gentilhomme de M. le maréchal de Damville, fils du capitaine Théodore Bedaigne, à Dominique Lechany, de la somme de 12,572 l. 12 s. sur plus forte somme de 16,272 l.

261. — *4 février.* Pouvoir par Antoine de Héricourt, ch., sgr de Barattier, gentilhomme ordinaire de la maison du Roy, et maître d'hôtel de Mgr le cardinal de Bourbon, pour faire déclarations de biens lui appartenant et relevant de T. H. et P., prince Loys de Bourbon, duc d'Anguien, en France, et prince de Condé.

262. — *8 février.* Pouvoir par H. et P. dame Gabrielle de Rochechouart, épouse autorisée de H. et P. prince Mre Loys de Beaujolais, sgr de Lanjans, chevalier de l'O. du R., capitaine de cent gentilshommes de ses ordonnances.

263. — *8 février.* Pouvoir par Jehan Grouault et François Allart, écuyers de cuisine de feu Mr Jacques d'Albon, chevalier de l'O. du R., sgr de St André, et Mal de France pour poursuivre le paiement de leurs gages et services à l'encontre de dame Marguerite de la , veuve du défunt seigneur de St André.

264. — *10 février.* Compte entre H. et P. S. M. Albert de Gondi, etc. d'une part et H. F. Catherine Charpon, veuve de feu N. H. Jacques du Pont en son vivant fournisseur ordinaire des guerres, tant en son nom que comme curatrice de Nicolas du Pont, fils mineur dud. défunt et

d'elle d'autre part, lesquelles parties disent que le mois d'août 1565 led. s[r], comte de Retz, remontra aud. défunt du Pont que pour subvenir à lui, étoit besoin trouver par reconnaissances jusqu'à la somme de 25,800 l. t., requérant aud. du Pont de lui faire ce plaisir de les trouver à rentes, fermes ou pensions et d'offrir soy plaige à icelles rentes ou pensions et d'assigner lesd. rentes tant sur la ville de Dijon que autres particuliers habitant lad. ville qu'il lui conviendrait.

265. — *18 février*. Pouvoir par François Chambolin, sergent à pied ordinaire et garde de la forêt d'Orléans, en la garde de Vitry, au lieu de la vieille taille, afin de résigner son état et office de garde, au profit d'Étienne Boucher.

266. — *21[e] jour de février*. A la requête de N. H. M. Nicolas Molé, Cons. du R., trésorier commis par S. M., à tenir compte et faire le paiement des frais de l'extraordinaire de ses guerres, chevaux, logements et marine de Ponant, sommation à M. Jacques Thonin, commis à l'exercice de la recette générale des finances de Bretagne, de payer aud. Molé, la somme de 6,000 l.; ce à quoi led. Thonin répond que tout le premier quartier de la recette générale de janvier, février et mars est complètement absorbé par de précédentes assignations.

267. — *Février*. Ratification par H. et P. dame Béatrix de la Chambre, femme autorisée de M. René de Bruges, chevalier, s[r] de la Gruthuse, d'une transaction passée par son mandataire et qui la décharge de toutes sommes de deniers, blés, avoines, poullets et chappons[1].

268. — *1[er] mars*. Injonction par M. Jehan de Boullon, Cons. du R. et trésorier de son épargne, à M. Antoine

1. La dame de Bruges recherchait son mari, le 3 septembre 1560 (voir le n° 33). Ils étaient donc remis ensemble.

Andréa, fermier des subsides mis sus pour l'abréviation des procès, de payer à Mgr le prince de Condé, la somme de 9,000 l. t. pour le quartier de janvier, février et mars de sa pension qui est à raison de 36,000 l. par an[1].

269. — *Samedi 1er mars.* Ratification par H. et P. prince Loys de Bourbon, prince de Condé, duc d'Anguien, d'un acte passé le dimanche 23 novembre 1566, par le sr de la Gerbaudière.

270. — *Samedi 22 mars.* Pouvoir par H. et P. S. Mre Jacques d'Amboyse[2], Ch. de l'O. du R., baron de Bussy et de Sexe Fontanes, sr de Vaules et de Morgneville[3] ..... et d'offrir à Mgr de Clermont, leur frère, la somme de 26,000 l. à lui due, suivant l'accord de transaction fait à Toulouse le 12 mars précédent.

271. — *Lundi 24 mars.* Pouvoir en blanc par N. H. Jehan de Gondi, prieur de Trivier en Dauphiné pour toucher revenus du prieuré. — Signé : Gondy.

272. — *Jeudi 27 mars.* Pouvoir par Raoult Moreau, sr de Grosbois, conseiller du R. et trésorier de son épargne, à l'effet de constituer rente de 400 l. en obligation de 4,800 l. dont Jehan Adam, orfèvre du Roy[4] et autres le pourront obliger.

1. Cet acte est biffé, mais le fait de la pension n'en subsiste pas moins.

2. Jacques d'Amboyse était le second fils de Louis de Clermont. Les deux frères dont il est question dans cet acte étaient prénommés Georges et Louis. Il y en avait un quatrième, Jean, abbé de Cerysaie, mais comme il était d'église, il n'était pas appelé à la succession de l'auteur commun. Jacques de Clermont était dit d'Amboise, de son oncle le cardinal d'Amboise, qui lui légua les baronnies de Bussy et de Sexe-Fontaines, à la condition qu'il porterait ses armes et son nom. Il était seigneur de Morgneville du chef de sa femme Catherine de Beauvais.

3. Suit un nom adiré qui doit être celui de ..... Clermont.

4. Abbé Lebeuf, t. V, p. 390, dit que Raoux Moreau était propriétaire de Grosbois en 1580. Cet acte fait remonter sa propriété cinq années plus

Au dos. — Obligation de Jehan Adam, orfèvre, de 4,800 l., à H. et P. S. René de Villequier, etc.

273. — *Jour de Pâques*[1]. Lettre signée Aucher par laquelle il prie les notaires Yver et Vassart de faire procuration à François Lepelletier et Dominique Lechany de passer quittance de ce qui nous est dû, tant chez le R. que chez Mgr d'Anjou, son frère.

274. — *Mars.* Cession par N. H. Claude de la Croix, baron de Plancy, s^r de Merlongnies, surintendant des affaires de H. et P. S. M. Loys de Bourbon, prince de Condé, duc d'Anguien, marquis de Conti, comte de Souppes, d'Anisy et Vallery, à N. H. Pierre Legendre, représenté par Charles Duboys, de la somme de 4,000 l. t.

275. — *Mars.* A M. le Prévôt de Paris, en son conseil, supplie humblement François de Carnavalet[2], chevalier de l'ordre du R., gouverneur de la personne de Monseig^r le duc d'Anjou, disant que suivant acte passé devant Nicolas Vassart et Jehan Yver, il a vendu à Jehan Trousseau et Jehan Sarradin, moyennant 14,000 l. cent arpents de bois de haute futaie dans la forêt des Yvelines près Rambouillet, dont reste encore à payer la somme de 6,000 l. et font lesd. notaires difficulté de lui délivrer un autre scel, supplie qu'il soit enjoint auxd. notaires lui bailler et délivrer contrat de vente desd. bois.

Soit délivré lad. contrainte à la charge que les deux ne serviront que pour un. — Signé : DE BRAGELONGNE.

haut; sa fille apporte ce domaine à Nicolas de Harlay qui le vendit au duc d'Angoulême en 1616.

1. Pâques 27 mars (Mas Latrie, *Trésor de Chronologie*).

2. Il avait épousé en 1566 Françoise de la Baume, mourut en 1571, et sa veuve acheta, en 1578, du président de Ligneris l'hôtel connu depuis sous le nom d'hôtel Carnavalet.

Paques le 27 mars, Yver notaire.

276. — *18 avril.* Rolle des ouvriers mis en besoigne au jardin de la Royne, le lundi xbm jour d'avril.

Noms de 21 ouvriers les uns à xxx s. xxxbj s., les autres xxbn et xxb, sans doute pour la semaine.

277. — *21 avril.* Pouvoir par Emmanuel Davanson, Gth. de la maison du Roy de Portugal, à l'effet de recevoir diverses sommes stipulées en cruzades et octaves, monnaie de Portugal.

278. — *26 avril.* Vente par Guillaume Coudun, Me pêcheur à engins et archer du guet de pied de la ville de Paris, demeurant rue de la Bûcherie, à Jacques Dubray, Me des basses œuvres, demeurant rue Guérin-Boisseau, d'un petit bateau garni de ses agrès, moyennant 20 l.[1].

279. — *13 mai.* Marie Vallot, veuve de feu Nicolas Fromery, Me cordonnier, promet à Loys Desmarquets passeur des ports de Paris et à Catherine Desmarquets, sa sœur et femme de Pierre Rousseau, compagnon sellier, étant de présent ès galaires, sous le capitaine Albiche de faire faire toutes diligences pour faire sortir des galaires led. Rousseau dedans quatre mois et lesd. Desmarquets s'engagent à lui payer dix écus d'or soleil.

280. — *23 mai.* Conventions entre Auguste de Constantin, sr du Puy, archer de la garde du R., Nicolas du Val, secrétaire de M. d'Estrées, Cap. de 50 H. d'armes, et Adrien de Girard, porte manteau de Monseigr le duc, frère du R., en prévision d'un don de 3,000 l. qu'il y aurait moyen d'obtenir du R., led. du Val aurait rédigé un placet et l'avait soumis au sr Du Puy qui l'aurait trouvé bon et de fait

1. Le maître des basses œuvres était le vidangeur. Est-ce que déjà le tout à la Seine était en usage?

led. Du Puy aurait en son nom demandé au R. qui lui aurait accordé la somme de 3,000 l. à prendre sur les lods, ventes et droits royaux.

281. — *1er juin*. Transport par Robert Métais, brodeur du Roy, et Pierre Bérard, aussi brodeur du Roy, fournisseurs en l'argenterie du Roy, à Dominique Lechany, de 5,468 livres, 5 sols, neuf deniers dus auxd. cedans par le Roy pour parties par eux fournies en 1556-1557-1559, cette dernière livraison signée par feu M. le maréchal de Saint-André, et autres livraisons jusqu'en 1563 suivant compte-rendu par Étienne Johanneau, argentier du Roy, lesd. parties tombées à néant faute de fonds et assignations.

282. — *1er juin*. Hermant Bocquet, voiturier par terre, s'engage à charroyer et amener dans l'atelier des marbres des Tuileries plusieurs pierres de marbre et blocs de pierre étant à présent en la maison de feu M. le maréchal de Saint-André, devant les Filles pénitentes, moyennant 80 l. t.

283. — *2 juin*. Conventions entre Jacques Guichard ayant la charge du sommier, qui porte le garde-manger de bouche du Roy, et Pierre Regnault sommelier et pannetier du Roy, sur le partage d'une somme de 600 l. t., montant d'un don fait par le R. au sr Guichard.

284. — *6 juin*. Projet de conventions entre M. René de Sanzay, sr dud. lieu, Gth. ordinaire de la Ch. du R. et N. H. René Pleneau, sr de Vaucouleurs. Disant le sr de Vaucouleurs que par diverses lettres patentes données les 27 avril et 16 mai 1567, le roi l'aurait en faveur et à la diligence et poursuite dud. sr de Sanzay, commis et établi pour rechercher, poursuivre et pourchasser les deniers provenant des amendes et confiscations. Partage des bénéfices entre le sr de Sanzay et le sr de Vaucouleurs.

285. — *9 juin*. A M[e] Claude Gousté, lieutenant au siège particulier du bailliage de ..... établi à Langres, le R[d], évêque, duc de Langres, proteste contre certaines défenses faites à son de trompe au préjudice de ses droits.

286. — *Jeudi 12 juin*. Pouvoir par N. H. François Lepelletier, s[r] de la Pérouze, commis et établi par lettres patentes du Roy, données à Paris le 18 décembre 1566, pour faire la recette générale des exemptions, privilèges, et affranchissements de toutes puissances, tant royales que communales, soit de consuls, maires, échevins, jurats que autres, tutelles, curatelles, dépôt et garde de biens de justice et pareillement affranchissement de guet aud. s[r] R. à Paris et garde des portes, de loger gens de guerre, tant à pied qu'à cheval et gens de la cour dud. s[r] R., conduites et fournitures de chevaux et harnais que l'on prend pour tirer les chariots de la suite de lad. cour, artillerie et munitions de guerre et de faire la cueillette et assiette des tailles et impositions, desquels privilèges le R. a exempté une, deux et jusques à trois personnes pour le plus, en chacune paroisse de son royaume.

En vertu de ces lettres patentes du R., pouvoir à N. H. Jehan Ducasse, marchand à Bordeaux, pour la généralité d'Agen, la sénéchaussée de Guyenne et pays bourdelois, agenois, bazadois, Armagnac, Auvergne, etc.

287. — *14 juin*. Hermant Bocquet s'engage à tirer et charroyer et mettre hors du grand bâtiment étant à présent sur la rivière de Seine au-devant des Tuileries, hors la porte Saint-Honoré, la quantité de quarante grands quartiers de pierre de marbre, tant en forme de grosses colonnes et iceux quartiers faire charroyer devant la cour de l'atelier des marbres du palais, d'huy au 8 juillet.

288. — *17 juin*. Règlement final de compte entre Dominique Lechany et François Gravelle, passementier

du R., de toutes les affaires qu'ils ont faites ensemble, sauf le compte de l'argenterie du R., et toute déduction faite, led. Lechany est redevable envers led. Gravelle de 3,240 l. t.

289. — Quittance par Joseph Lechany et Antoine Boisseau, fournissant l'argenterie du Roy, à Jehan Du Faultier, trésorier général de Mgr le duc d'Alençon, de 265 l. 3 s. 6 d.

Sans date, mais au dos d'un acte de 1567 dimanche 8 juin.

290. — Obligation de 448 écus d'or soleil par H. et P. dame Hélène d'Illiers, dame de Manou, Milly et de la Ferrière, veuve de H. et P. S. M[re] Jehan d'O, en son vivant, Ch. de l'O. du R., Gth. ord. de sa Ch. et Cap. des gardes écossaises de S. M., s[r] dud. lieu d'O, Maillebois, etc., au profit de Nicolas Lesueur, comme tuteur des enfants mineurs de Jacques Lesueur, Cons. du R. au Châtelet de Paris.

Sans date. Postérieur à mai 1566.

291. — *12 juillet.* Pouvoir par N. H. Alfonse de Gondi, M[e] d'hôtel ord. de Mgr le duc d'Alençon, à N. H. Michel Veny, s[r] d'Ardoize, de toucher diverses sommes provenant tant du droit de deux sols de bourgeoisie dû au R. par chacun feu, par les habitants des châtellets de ....., Montluçon, Chambolle, Morvel, ..., de Bourbonnais et de manumission de bourgeoisie.

292. — *13 juillet.* Vente par Jehan Gallais, huissier de cuisine de Mgr le duc d'Anjou et de Bourbonnays, fils et frère du R., à Gilles de la Roche, serviteur domestique de M. de Villequier de son état et office d'huissier de cuisine, moyennant la somme de 30 écus d'or soleil.

293. — *15 juillet.* Marché par Vincent de la Tour, marchand demeurant à Grasse, et Jehan Antoine Lom-

bard, tenant la poste du R., pour amener en Seine au-devant du palais des Tuileries une fontaine de marbre de plusieurs pierres et couleurs, moyennant 350 l. t.[1].

294. — *18 juillet*. Guillaume Hébert, tonnelier, demeurant à Blaru, près Vernon, s'engage à livrer au s[r] Caruessequi, 23 mignots d'ognon de safran servant à replanter au jardin de la Royne, aux Tuileries.

295. — *18 juillet*. Vente par M. Claude de Laubespine, Cons. du R., secrétaire d'état et de ses finances, et Loys de la Grange, s[r] de Trianon, et du Rousseau, demeurant à Paris, rue d'Aviron[2], à Claude de la Croix, contrôleur ordinaire des guerres, de 321 l. monnaie courante à présent de rente annuelle et perpétuelle.

296. — *22 juillet*. Marché par Guillaume Laurent, maître plombier, pour les ouvrages de plomberie du palais des Tuileries.

297. — *23 juillet*. Vente par N. P. Nicolas de la Chesnaye, à H. et P. S. René de Villequier, Ch. de l'O. du R., Cap. de 50 H. d'armes, gouverneur de Bourbonnais, premier Gth. de la Chambre de Mgr le duc d'Anjou et M[e] de sa garde-robe, baron d'Aubigny, etc., de la terre et seigneurie d'Évry, ses appartenances et dépendances quelconques assises près Corbeil, en contre-change de 6,666 l. 13 s. 4 d. de rente annuelle et perpétuelle, dont 3,000 l. dues par Hurault, chancelier de Mgr le duc d'Anjou.

298. — *24 juillet*. Décharge par madame Du Perron de la livraison de la fontaine, à Vincent de la Tour et à Jehan Lombart[3].

1. Voir, pour cette fontaine et la canalisation des eaux de Saint-Cloud, la lettre de Catherine de Médicis publiée par Berty, p. 39, et les comptes et marchés de réfection, p. 50.
2. Aujourd'hui rue Bailleul.
3. Voir n° 293.

299. — *4 août*. Engagement par N. H. Claude de la Croix, écuyer, baron de Plancy, surintendant des affaires et maison de H. et P. prince Mgr Loys de Bourbon, prince de Condé, etc., tant en son nom et comme se portant fort dud. prince et Pierre de ....., s^r^ de Belleville, gouverneur de son duché d'Anguien et ....., receveur général des finances dud. prince, débiteurs solidaires à H. H. Nicolas Métais, marchand bourgeois de Paris, de la somme de 6,000 l. pour compte de livraison de vin clairet, blanc, et malvoisie le tout bon et loyal et marchand, et outre l'engagement personnel, indication de paiement sur les fermiers du prince.

Reçu de six pièces de vin par le s^r^ de la Barre au nom du prince.

300. — *8 août*. Vente par Benoist Le Roux, Cons. du R., en sa cour du Parlement de P. et dame Sébastienne Lambert, sa femme, à M. Pierre Brulart, Cons. du R. en sa cour du Parlement, de deux maisons sises à Paris, rue des Déchargeurs, dont une joignant celle du feu chancelier Olivier[1], quatre maisons et onze arpents de vigne au village d'Auteuil et joignant les murailles du bois de Boulogne et une ferme à Neuilly-sur-Marne, plus trois fiefs nobles, à Vitry-le-François, le tout pour 50 l. de rente[2].

301. — *8 août*. Lettre signée François Lepelletier, syndic des brodeurs, priant les notaires Yver et Vassart de préparer en son nom diverses procurations.

302. — *9 août*. Conventions entre Henri Vincent, chapelain ord. de la sainte Chapelle du palais Royal à Paris, ayant la prépotance de la chapelle de Saint-Remy, fondée en un grand autel de l'église, hôpital et congrégation des Quinze-Vingts aveugles. D. P., et d'autre part M. Martin

1. L'hôtel du chancelier Olivier était rue des Mauvaises-Paroles.
2. C'est une donation déguisée ou un fidéicommis.

Ruzé, Cons. du R. en sa cour du Parlement, argentier en l'église N.-D. de Paris, et autres gouverneurs de l'hôtel et hôpital des Quinze-Vingts, et aussi les frères dud. hôpital, au sujet des grandes messes à célébrer par suite de la donation et fondation de lad. chapelle Saint-Remy, par Henry Bollart.

303. — *11 août.* Engagement par Nicolas Grantpoix, Me menuisier à Paris, près Saint-Paul, vis-à-vis de H. et P. S. Me René de Villequier, Ch. de l'O. du R., Gth. ord. de la Ch. et Me de la garde-robe de Mgr le duc d'Anjou, de faire un chariot suspendu complet et prêt à charroyer, fors la couverture, moyennant la somme de 51 écus d'or soleil.

304. — *16 août.* Pouvoir par R. P. en D. M. Pierre de Gondi, évêque et duc de Langres, pair de France, trésorier de la sainte Chapelle du palais, à Paris, à l'effet d'accepter la reconnaissance de N. et discrète P. Anselme Caillot, chanoine de lad. sainte Chapelle.

305. — *16 août.* Quittance à Nicolas Mosnier, valet de garde-robe du R., du rachat de 50 l. t. de rente par R. P. en D. M. Pierre de Gondi, demeurant en cette ville de Paris, en la cour du palais.

306. — *19 août.* Procuration par messire de la Pérouse au sr Arthur de Malharce, son commis, de se faire rendre compte par Pierre de Nougues à Caen de 1,000 quittances imprimées et signées de lui, qu'il lui avait confiées pour l'exécution, dans la généralité de Caen, d'un édit royal donné à Moulins, en mars 1566[1].

307. — *20 août.* Quittance par René Tardif, fils aîné et principal héritier de René Tardif, en son vivant four-

1. Et vraisemblablement les lettres patentes du 18 décembre 1566, pour la recette des exemptions, etc. (Voir acte du 12 juin 1567.)

nissant l'argenterie du feu Roy Henri, à très haulte, très puissante et très magnifique princesse Catherine, par la grâce de Dieu royne de France, mère du roy, par les mains de Me François de Vigny, receveur de la ville de Paris, de la somme de 478 l. 1 s. 10 d., une obole faisant moitié de celle de 956 l. 3 s. 9 d., due au défunt René Tardif par lad. dame Royne, étant lors dauphine, pour parties à elles fournies des années 1544-1545-1546.

308. — 7 *septembre*. Bail de la moitié d'une maison, rue Saint-Germain l'Auxerrois, vis-à-vis de l'école et faisant l'un des coins de la rue de l'Arbre-Sec.

309. — Obligation par Renée de Savoie, femme et épouse de H. et P. S. M. Jacques d'Urfé, sr dud. lieu, Cons. et chambellan ord. du R. et bailly de Forez à N. H. ..... de Sadaignes, sr de Retoom, sénéchal de Lyon, Gth. ord. de la Ch. du R., de la somme de 5,000 l.

310. — *10 septembre*. Transport par Claude Morot, tapissier de la royne, mère du R., de 50 l. de rente à M. Odart Dillion, sr de Chantemerle, Gth. de la Ch. du R. et Cap. de 50 H. d'armes.

311. — *12 septembre*. Marché de Jehan Petit, Me peintre pour *peindre, dorer et estoffer* deux grandes targes aux armoiries du R. et de la Royne au palais des Tuileries.

312. — *12 septembre*. N. H. Pierre Duquenet et l'un des cent gentilshommes de la maison du R., promet à N. H. Guillaume Dujardin, vicomte de Coucherel-brethoine, baillage de Nevers, de lui bailler lettres du R., contenant acceptation par led. R. de la rescission qu'entend faire led. Dujardin de son état de vicomte au profit de M. Robert Gueneboult ou autres, et ce moyennant la somme de 400 écus d'or soleil, dont 100 écus lors de la délivrance desd. lettres seront payés au sr de Crozier, procureur de Mre de Laubespine, qui fera lad. délivrance, et le surplus

au s[r] Duquenet et en sa maison près la ville de Conches[1].

313. — *12 septembre*. Pouvoir par Françoise de Wartz l'une des dames de la Royne, mère du R., femme et épouse et se disant autorisée de M. Charles Dailly, ch[r], à Barthélemy Delbienne, Gth. servant de Madame de Savoïe.

314. — *17 septembre*. Quittance par Jacques Benignesi, linger du R. à très H., très P. et très magnifique princesse Catherine par la grâce de Dieu, Royne de France, de la somme de 6,000 l. sur celle de 13,167 l. 7 s. 1 d. à lui due par lad. dame.

315. — *14 septembre*. Injonction par les chanoines de l'église cathédrale de Paris à M[re] Jehan Lebeau, chanoine d'icelle église, prêtre et vicaire perpétuel de la paroisse de Messières en France, d'avoir à résider en personne en lad. paroisse pour y faire son devoir.

316. — 7 *octobre*. Bail de partie d'une maison rue Fromanteau, où pend pour enseigne *la Treille de vin*, moyennant 100 l.

317. — *17 septembre*. Devis des ouvrages de menuiserie qu'il convient de faire pour M. le comte de Retz, dans la maison de Madame du Péron, sa mère, assise es faulx bourgs Saint-Honoré.

Marché fait avec Pierre Sigogne, M[e] menuisier.

Devis de charpente avec Noël Bougnot, le même jour dimanche 17 septembre 1567, conclu en l'absence du comte de Retz par N. H. Jehan de Lorme, seigneur de Saint-Germain, valet de chambre du Roy[2].

318. — *18 septembre*. Transaction entre N. H. Jehan de Vimont, s[r] du Lion et de Champ Soihans, prisonnier à

1. Il y a encore près de Conches une terre qui s'appelle le Quenet.

2. Jehan Delorme était le frère de Philibert Delorme. Berty (II, 28) dit qu'il fut chargé, en 1544, de mesurer les terrains à vendre provenant de l'hôtel des Tournelles.

la conciergerie du palais mis hors le guichet pour passer le présent acte, tant en son nom que comme se portant fort du vicomte de Montivilliers et autres créanciers, comme lui du vidame de Chartres, et dame Beraulde Françoise, dame de Beauvoir, autorisée par justice, au refus de son mari Jehan de la Finfix, s[r] de Beauvoir, et héritière universelle de défunt M. François de Vendôme, Ch. de l'O. du R., vidame de Chartres, sur les procès intentés par led. vidame en rescission et cassation de contrats de constitution de 3,050 écus de rente et de 1,400 l. aussi de rente[1].

319. — *27 septembre*. Pouvoir par Jehan Aucher, François Lepelletier à Dominique Lechany, lesquels reconnaissent que dès 1563, société et compagnie a été faite entre eux pour le fait de fournir argenterie du Roy et de Mgr le duc d'Anjou, son frère et donnent pouvoir à Dominique Lechany, pour arriver à la liquidation de lad. société, de payer les dettes contractées à Paris, à Lyon et ailleurs et de toucher les sommes dont ils ont été contraints de faire crédit à plusieurs seigneurs et diverses autres personnes.

Signé : Dominique Lechany, Lepelletier, et en paraphe : Aucher.

320. — *Mercredi 27 septembre*. Vente par N. H. Jehan Du Tillet[2], protonotaire et secrétaire du Roy et greffier civil de la cour du Parlement, à M. Antoine Dulac, de 100 l. t. de rente.

Sans autre date, mais sur la feuille contenant ces mots : Minutes de l'année 1567. Yver, notaire.

321. — Bail d'un jardin par M. François de Maulevrier,

1. Brantôme fait mourir le vidame de Chartres, après François II, vers 1562.
2. Jehan Dutillet est l'auteur du recueil des Roys de France.

s[r] de Tailleville, Gth. ord. de la Ch. du Roy, baron de la Rochemulot et de Boudault, etc.

322. — *3 octobre.* Bail par Bertrand Deulx, M[e] maçon et entrepreneur du bâtiment, du palais et parc de la Royne, mère du Roy, d'une pièce de terre à Auneau.

323. — *5 octobre.* Pouvoir par H. et P. M[e] Albert de Gondi et dame Catherine de Clermont, sa compagne étant à la suite et après la personne du Roy, à Guillaume Lebret, pour défendre devant la cour de Nantes à la demande de nobles gens Giron Dubessay et Reine de la Lande, sa compagne, et Gilles de la Lande, pour le recouvrement de la comté et baronnie de Raiz (*sic*) que lesd. de la Lande prétendent vers lesd. constituants.

324. — *6 octobre.* Pouvoir par M. René de Sanzay, Ch., s[r] de Saint-Marsault, Cons. et chambellan du R. et Gth. ord. de sa Ch. et superintendant des fortifications de France à son très cher et très aimé fils Christophe de Sanzay, seigneur de Saint-Maxime, de poursuivre le recouvrement des dons à lui faits par le Roy. — Signé : SANZAY.

325. — *8 octobre.* Engagement solidaire à Pierre Duke, cap. des cent archers de la ville de Paris, et B. de P., par Tristan de Sainte-Colombe, seigneur de Sambalades en Béarn, Jacques de Sainte-Colombe, son frère, seigneur de Guanragues en Béarn et François Dardoize, secrétaire du Roy et de M. le connétable, étant de présent en cette ville à la suite de M. le connétable, de la somme de 265 l. pour dépenses de bouche faites par MM. Tristan et Jacques de Sainte-Colombe et leurs serviteurs, et chevaux, led. s[r] Dardoize élisant domicile en la maison de M. le connétable, sise à Paris, rue Saint-Avoye, appelé l'hôtel de Montmorency[1] et reconnaissent ensuite dud. engagement

1. Sur cet hôtel a été percée la rue de Montmorency encore existante aujourd'hui.

que led. Duke leur a rendu deux chevaux, qu'il avait gardés en sûreté de lad. somme.

326. — *12 octobre.* Partage entre quatre archers des toiles de chasse du R. et N. H. Jehan de Jourdan, écuyer, Gth. de la vénerie du R., de cent écus d'or soleil provenant d'un don du Roy.

327. — *16 octobre.* Bail de sept quartiers de vigne en friche au terroir de la Folie-Regnault-les-Paris, tenant d'un bout au grand chemin de Charonne et d'autre à la grande chambrière de France[1], moyennant 15 l. t. de rente annuelle, rachetable à 200 l. t.

328. — *Sans date.* Transport par M. Martin de Beaune, abbé de Coulombs, chancelier de la Royne, à M. Michel Buffet, avocat en la cour du Parlement, des sommes et deniers à recouvrer des dettes actives dues à feu Mre Jacques de Beaune, s^r^ de Semblançay.

329. — *2 novembre.* A T. C. qui ces présentes verront, Antoine du Prat, etc., salut. Furent présent N. damoiselle Anne de Pierrevive, veuve de feu N. H. Jacques Senneton, en son vivant, seigneur de la Fréta, et N. H. Antoine Senneton, s^r^ de Fréta, son fils, Cap. de 300 hommes de pied des ordonnances du R., lesquels cèdent et transportent à Jehan-Baptiste de Gondi, gentilhomme florentin, demeurant à Saint-Germain des Près-lez-Paris, 150 l. de rente assise sur une maison rue des Déchargeurs, joignant la maison des Carnaulx[2], ou soullait prendre pour enseigne la cornemuse, et aboutissant par derrière à la maison de la chasse, assise rue des Bourdonnais.

1. Le grand chambrier de France sous Charles VII fit donation à prendre sur son fief du terrain nécessaire pour bâtir l'église Saint-Germain-de-Charonne (Lebeuf, t. I, p. 472-494).

2. La maison des Carnaulx où les six corps de métier tenaient leurs séances, c'est l'hôtel de la Trémouille (Ed. Fournier, Promenades dans Paris, p. 130).

330. — *8 novembre*. Testament olographe du H. et P. S. Mre Jehan Hébrard, Ch. de l'O. du R., sr de Saint-Sulpice, Cazan et autres lieux.

Au bas est écrit :

« C'est mon dernier testament failt et signé par moy à la guerre ; pour servir de notaires, ayant prié les soubsignés de le signer avec moi. » — Signé : SAINT-SULPICE, CRESTEL DE SAILHAC, BEDAIGNE.

331. — *13 novembre*. Vente d'un cheval tout harnaché, moyennant 117 l. t. à un archer de la garde du corps du R., sous la charge de Mgr de la Ferté.

332. — *19 novembre*. Renonciation par Jacques Trouillot et Geoffroy Cabel, valet de chambre de Me la comtesse de Raitz (*sic*), au profit de Simon Lemeunier, archer des toiles du R. et Nicolas Duboys, valet des dogues du R., au don à eux fait par la majesté du R., de la somme de 200 l. t.

333. — *25 novembre*. Décharge par Claude de Laubespin à Mre Regnault Clouttin, Cons. et aumônier du R. et abbé de l'abbaye de Flavigny en Bourgogne, du compte de tutelle de Marie Clouttin, fille de Mre Clouttin, Ch. de l'O. du R., Cap. de 50 H. d'armes, seigneur de Villeparisis en la Prévôté de Paris.

334. — *29 novembre*. Transport par Pierre de Bourdeilles, seigneur d'Ardelay, Gth. ord. de la Ch. du R. à Guillaume Laroche, dit Annibal, valet de chambre des filles de la Royne, de ses droits en l'état et office de la place et portes du pont et quai de Rouen, dont le Roy lui a fait don à Fontainebleau le 4e jour de Mars passé et ce, pour la bonne amitié que led. seigneur d'Ardelay a et porte aud. Laroche.

335. — *3 décembre*. Pouvoir par H. et P. S. Mre Claude Gouffier, Ch. de l'O. du R., duc de Rouannays, marquis

de Boisy, grand écuyer de France, pour recevoir somme de Mre Thoury, trésorier de Bretagne.

336. — *Date adirée*. Bail d'une pièce de terre rue d'Angervilliers à Joachim Capelle, archer des toiles du R., par illustrissime Charles, cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, primat de Normandie.

337. — *6 décembre*. Pouvoir par Alphonsine Strozzi, comtesse de Fiesque, dame ord. de la Ch. de la Royne, mère du R., pour toucher la somme de 20,000 l., dont le Roy lui avait fait don, à prendre sur les amendes du comté de Melun.

338. — *14 décembre*. Acte par Me Gérard Brouet, médecin ordre du Roy.

339. — *17 décembre*. Location par Jacques Planté, Cap. des mulets du R., à N. H. Loys de Maxille de quatre mulets garnis de leurs bats pour porter bagages, moyennant 17 s. par mulet.

340. — Pouvoir par Claude de Beaune, femme de H. et P. Claude Gouffier, duc de Rouannais, etc., à N. H. Jacques de Chaune, vicomte et baron de Semblançay, de prêter foi et hommage à M. le comte de Montbazon, à cause des châtellenies de Ballan récemment acquises par lad. dame.

341. — *23 décembre*. Pièce constatant que, le 23 décembre, par lettres patentes du Roy signées Charles et par le Roy en son conseil Brulart, il est enjoint à Messe François de Vigny, receveur de la ville de Paris, de payer à Dominique Lechany, mandataire de ses associés, ou à ses créanciers, qui seront par lui nommés, la somme de 84,000 l. en deniers comptants, et 4 mandements du trésorier de l'épargne, Me Raoul Moreau, de la somme de 16,213 l. 18 s. 1 d., et de passer constitution de rente à iceulx argentiers ou à leurs créanciers.

342. — *24 décembre.* Partage de 708 l. 6 s. 8 d., provenant d'un don du R., entre Jehan Rimbert, sommelier du cardinal de Bourbon, et Claude Mosnier dit Cocquille, huissier de la salle du Roy.

343. — *25 décembre.* Pouvoir devant le prévost de l'hôtel du Roy, garde du scel royal pour les contracts faicts et passés en sa cour et suite par A. de Gondi à R. P. en D. Pierre de Gondi, évêque et duc de Langres, pour transporter toutes rentes.

Fait et passé au lieu de Chambray, le Roy y étant, en présence de témoins.

344. — *27 décembre.* Vente par N. H. et sage Me Thomas Gazeau, seigneur de Varaigne, cons. du R. en sa cour de Paris, maître des requêtes de la Royne, à H. et P. Madame Marie de Pierrevive, dame du Péron, Armentières, et Borzy, dame ord. de la Ch. de la Royne, d'une maison aux garennes à Paris, assise faubourg Saint-Honoré à Paris.

1568.

Minutes de l'année 1568 commençant le 1er janvier et finissant le dernier jour de décembre.
Yver, notaire.

345. — *26 janvier.* Transport par Dominique Lechany à Pierre Brulart, Cons. du R. et de la Royne et receveur de leurs finances, de la somme de 2,100 l. t., qui avait été transportée aud. Lechany par les ayants droit de Claude de Bordeaux, sellier du R., auquel la somme était due pour parties fournies en l'argenterie du R. pendant les années 1555, 1556, 1557, 1558, 1559, 1560, 1562, 1563 et 1564, dont il n'a pu avoir paiement faute de fonds.

346. — *27 janvier*. Conventions entre Bernardin Bedaigne, Gth. de M. le maréchal de Damville, fils du feu Cap. Théodore Bedaigne, et Dominique Lechany, etc. Disans que, dès le mardi 23 juillet 1566, et par-devant lesd. notaires, il avait baillé et remis ès mains dud. Lechany six pièces et lettres patentes du R. données à Fontainebleau le 13 septembre 1562, signées par le R., le duc de Montmorency, faisant mention de la somme de 32,272 l. due aud. défunt capitaine Bedaigne par la M. du R. Compte fait entre les parties. Dominique Lechany reste redevable de la somme de 6,000 l. Signé : Bernardin Bedegne.

347. — *3 mars*. Donation, pure, simple et irrévocable, par Claude de Lacroix, baron de Plancy, à H. et P. dame Mad[e] Claude de Beaune, duchesse de Rouennois, femme et épouse de H. et P. seigneur M[e] Claude Gouffier, Ch., des diverses châtellenies, terres, seigneuries de Broussy, Guerches, Montrevaulx, assises au pays du Gâtinais, etc.

348. — *6 mars*. Transport par César Negroli, marchand milanais, à Nicolas Lebarny, s[r] de Bellair, Cons. du R. en la Chambre des requêtes, de la somme de 1,200 l. sur plus ample somme due par Mgr le duc d'Anjou et dont il n'avait pu avoir paiement.

349. — *12 mars*. Transport par Girard de Blancbaston à Jehan Adam, orfèvre du R. et de la Royne, de la somme de 2,000 écus d'or soleil à 45 s. pièce, valant 4,500 l., lui appartenant comme héritier de Nicolas de Blancbaston, Cons. au parl. de Rouen, auquel lad. somme était due pour prêt par lui fait au feu R. François, premier de ce nom, ainsi qu'il appert par lettres patentes données à Fontainebleau le 23 janvier 1543.

350. — *12 juin?* Comme le 25 juin 1566, H. et P. S. M[e] Albert de Gondi, etc., et H. et P. dame Madame Claude Catherine de Clermont, sa femme et compagne, ont

vendu à Me Lazare de Sonudot la libre justice, châtel et seigneurie de Lanies, près Dijon, tant en hommes et femmes, bois, prés, terres, vignes, censes, dîmes, corvées, gelines et autres choses quelconques, rétrocession de lad. terre, membres et dépendances auxd. seigneur et dame par led. de Sonudot.

351. — *12 août.* Cession par H. et P. S. Me Albert de Gondi, etc., à noble et discrète personne messire Simon de Pierrevive, son oncle, abbé de l'abbaye Notre-Dame d'Yvernaux, Cons. et aumônier ord. du Roy, de 1,408 l. 6. s. 8 d. de rente annuelle et perpétuelle en 7 parties, dont 350 l. dues par H. et P. S. Me Jacques d'Angennes, chevalier, seigneur de Rambouillet.

352. — *24 août.* Aveu de 19 l. 5 s. de rente au profit de François de Gastines, marchand orfèvre, sur une maison rue Saint-Jean de Beauvais, et quittance signée DE GASTINES.

353. — *31 août.* Pouvoir par N. H. Jehan de God....., sr de Courtenille, capitaine, châtelain du château de Hardelot, au pays de Boullenoys, pour obtenir des mains du R. et de M. le chancelier lettres transférant son état de cap. châtelain de Hardelot au profit de Oudart Roussel, sr de Canches, son beau-frère, gentilhomme au pays de Boullenois.

Signé : DE COURTENILLE [1].

Premier registre des contrats par moi et mes compagnons reçus depuis le xiiij octobre 1568, qui est le jour de mon institution, et finissant le dernier jour de décembre 1569. Signé : FANYN.

354. — *18 octobre.* Opérations de partage de la suc-

1. Un capitaine Courtemille est nommé dans les Mémoires de Villars, comme ayant servi en Piémont, en 1560 (Michaud et Poujoulat, t. X, p. 389).

cession de dame Catherine Triboulet, v^{e} de Jacques Danes, B. de P., entre son fils Jacques Danes, not. et sec. du R., héritier pour moitié, et pour l'autre moitié les héritiers et représentants de Claude Danes, veuve en premières noces de Nicolas de Cordes, et décédée épouse en deuxièmes noces de Claude Vize.

355. — *21 octobre*. Tirage au sort de deux lots de bagues, joyaux d'or et vaisselle d'argent, prisés l'un 1,376 l. 18 s. 6 d. et l'autre 1,368 l. 3 s. 3 d., et dont le détail suit :

1er lot.

Trois grands vases d'argent du nouveau poinçon, vermeils et dorés, pesant 8 marcs 3 onces, à raison de 21 l. le marc et valant 428 l.

Une grande aiguière d'argent couverte, vermeille et dorée, pesant 6 marcs 4 onces, à raison de 18 l. le marc. 117 l.

3 salières d'argent vermeil dorées et un couvercle. 82 l. 10 s.

1 bassin d'argent doré par le bord. 106 l. 15 s.

1 morion d'argent. 71 l. 3 s. 9 d.

12 fourchettes, 3 cuillières et 1 râtissoire, le tout d'argent. 32 l.

Un saint Michel d'or garni de diamants et d'un petit bout de chaîne. 312 l.

Une bague en laquelle est enchâssée une croix de diamants, quatre rubis cabochons. 223 l. 12 s.

Un petit morceau de licorne garni d'une petite clef en dauphin, prisé un écu et demi.

2e lot.

6 tasses d'argent du nouveau poinçon, à pied et à bord dorés. 201 l. 12 s.

2 pots d'argent dorés par les garnisons. 86 l. 2 s. 6 d.

2 coupes d'argent du nouveau poinçon. 70 l. 10 s. 6 d.

2 autres coupes d'argent du nouveau poinçon dorées par les bords goderonnés. 54 l. 3 s.

1 autre coupe d'argent et un couvercle du nouveau poinçon doré par les bords. 128 l.

3 aiguières dorées par les garnisons. 119 l. 12 s. 6 d.

3 tasses d'argent dorées par les bords. 86 l. 6 s. 3 d.

1 écuelle à oreillon, 3 salières couvertes et un gobelet d'argent du nouveau poinçon, dorés par les bords. 78 l. 7 s. 6 d.

1 bassin de chambre, 13 cuillières, 2 demi-ceints[1], avec leurs chaînes, le tout d'argent. 107 l. 10 s.

1 petit bougeoir et 1 petit bénitier d'argent. 6 l. 5 s.

Une croix d'or taillée d'épargne. 72 l. 16 s.

Une petite bague d'or à laquelle est enchâssée un diamant, rubis et émeraude et une petite perle pendant. 31 l. 4 s.

Une autre bague d'or, dont le fond de dessous est émaillé de vert, en laquelle est enchâssé un rubis, un diamant, une émeraude, au bout de laquelle il y a une perle pendante. 46 l. 16 s.

Un anneau d'or auquel est enchâssé une grande table de diamants taillés à face par les coins. 78 l.

4 autres anneaux d'or auxquels sont enchâssés rubis, cabochons, diamants et émeraudes. 92 l. 16 s.

6 boutons d'or en façon de croix. 46 l. 16 s.

1 image d'or en laquelle il y a 14 grenats, 3 anneaux d'argent et 2 boutons, le tout. 50 l.

356. — *27 octobre*. Bail moyennant 120 l. par N. H. Pierre de Rameru, s[r] de Brandevilliers, d'une maison rue Troussevache à laquelle pend pour enseigne la coquille

1. Le demi-ceint servait aux bourgeoises à pendre leurs clés; on en trouve mention dans tous les inventaires. Il y avait même une corporation de demi-ceinturiers (ordonnance du 5 juillet 1582).

d'argent, lad. maison appartenant à Catherine de Cordes, sa femme, et en outre à la charge de payer la taxe des fortifications, boues, lanternes et chandelles.

357. — *18 décembre.* Partage des rentes dépendant de la succession de Jacques Danes et tirage au sort de deux lots, dont le 1er lot de 3,863 l. 18 s. 4 d. et le 2e de 3,854 l. 10 s. recevra une soulte de 7 l. 8 s. 4 d.

358. — Subdivision du 1er lot de joyaux entre les quatre héritières de Claude Danes.

1569.

Vassart et Yver, notaires.

359. — *1er janvier.* Antoine Duprat, Ch. de l'ordre, seigneur de Nantouillet, Précy, Rozay et de Fourmerie, baron, etc., garde de la Prévôté de Paris, devant Nicolas Vassart et Jehan Yver, notaires, sont présents : Nicolas Legendre, chevalier, seigneur de Villeroy, etc., prévôt des marchands, Jacques Sanguin, Claude Herny et Jacques Tripier, marchands, bourgeois de Paris, Me Hierosme de Varrade, not., sec. et médecin du R., échevins de la ville de Paris.

Emprunt de 1,500,000 l. pour subvenir aux affaires de la guerre et des troubles tendant à l'interversion de la religion catholique, mépris de l'autorité du Roy et oppression de ses bons sujets et vente aud. prevôt et échevins de six vingts cinq mille l. de rente annuelle à faculté de rachat perpétuel.

360. — *11 janvier.* Vente à divers de plusieurs parties de cette rente, notamment à Mre Philibert Barjot, sr d'Orval, Marchefroy et Auneuil, Cons. du R., président de son grand conseil et maître des requêtes de son hôtel.

361. — *29 janvier.* A N. H. Charles Mebain, apothi-

caire de la Royne, mère du R., la somme de 900 l. qu'il a fournie 462 l. 1 s. 7 d., comptant en testons et 437 l. 18 s. 5 d. restant dus aud. Mebain, par le R. pour diverses parties de son état d'apothicaire, pour le service des Mesdames sœurs du R., dans les années 1558 et 1559 ainsi qu'il appert de deux certificats de M. Honorat de Castellan, Cons., médecin ordinaire du R. et premier médecin de la Royne, et les parties d'apothicaire et drogues pour Mesdames, filles du R. et aussi pour la dame de Brosse, leur gouvernante.

362. — *10 février*. Transport sous le bon plaisir et volonté du R. par Mad. Marie de Pierrevive, dame Du Peron, à Mre Charles de Gondi, son fils, s^r^ de la Tour, Cons. du R. et maître de sa garde-robe, de tous les droits à elle concédés à titre de ferme pour six années, par lettres patentes du 18 novembre 1564, données à Arles, sur la terre et seigneurie de Brie-Comte-Robert, moyennant 1,600 l. par an.

363. — 7 *mars*. Vente par Claude Didon, laboureur, demeurant aux Porcherons près Paris, de trois quartiers de terre labourable, moyennant 80 l.

364. — *27 mars*. Transaction sur les réparations à faire à l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers entre R. P. en D. Mre Pierre de Gondi, évêque et duc de Langres, abbé commendataire de lad. abbaye, dont il a été pourvu par N. S. P. le pape à la présentation du R. et dame Anne de Pisseleu, veuve de feu M. Loys de Coesme, Ch. de l'O. du R., Cap. de 50 H. d'armes, baron de Lucé et de Bonnétable, lad. dame exécutrice du testament et légataire universelle de défunt Mre Charles de Pisseleu, son oncle, évêque de Condom et abbé commendataire de lad. abbaye.

365. — *6 avril*. Vente par Jehan Reverend, boulanger, demeurant à Saint-Cloud, soi-disant âgé de vingt-six ans ou environ, à Nicolas Bargues, procureur fiscal et mar-

chant hôtellier, demeurant aud. Saint-Cloud de deux quartiers de vigne au terroir de Saint-Cloud, moyennant 25 l. t. en la censive de M. l'évêque de Paris.

366. — *23 avril.* Vente par N. et Discrète Personne Mathieu de *Machin?* chanoine en l'église de Paris, au nom et comme procureur de Mgr l'illustrissime et révérendissime Philbert, cardinal de la Bordaizière, à T. H. T. P. et Magnifique Princesse Catherine, par la grâce de Dieu, R. de France, mère du R. absente H. et P. dame, Mad^e Marie de Pierrevive, dame Du Peron et d'Armentières, dame ord. de la Ch. de lad. dame R. et commise par elle à l'achat des maisons, bâtiments, terres et choses nécessaires pour les bâtiments et commoditez du palais de S. M. lès-le-Louvre à Paris, d'une maison sise à Saint-Cloud-lès-Paris consistant en bâtiments, édifices, clos, terres, vignes, rentes, moulin à eau et toutes appartenances et dépendances, moyennant la somme de 8,000 l. t., à laquelle, en la présence et par l'avis de MM. du conseil de lad. dame R., par plusieurs et diverses fois assemblés pour cet effet, accordée aud. s^r de Machin et baillée, payée et comptée en présence des notaires par N. H. Jehan de Verdun, commis à tenir le compte et faire la dépense dud. palais en ..... pistolles et testons, le tout bon courant à présent et à la charge de récompenser le meunier de la maison d'un petit moulin tournant et travaillant qu'il a fait édifier à ses dépens.

A cet acte sont annexées les copies collationnées de titres anciens de 1486-1504 et années suivantes, et la procuration en latin, donnée le 19 juillet 1564 par le cardinal de la Bordaizière à Mathieu De Machin, pour vendre sa maison de Saint-Cloud. A cette procuration, une croix en laquelle y a une étoile, et dedans le pied de la croix sont écrits ces mots : In hoc signo vinces.

367. — *29 avril.* Vente par Bernard del Barbigia à

François de Fortia, de 1,016 l. 15 s. 1 d. obole sur la ville de Paris.

368. — *30 avril*. Transport par Bernard del Barbigia, lucquois, demeurant à Paris à N. H. François Menestrier, s[r] de Drougne, de 1,500 l. t. sur celle de 3,868 l. 3 s. 4 d. dus au s[r] Barbigia par transport de Albert Jaquinot, M[d] florentin, demeurant à Lyon comme gouverneur et au nom de la C[ie] autrefois intitulée aud. Lyon sous les noms de Laurens, Pierre Caponi, Thomas Rennechini et compagnons.

369. — *1[er] may*. Dominique Lechany B. de P., marchand fournissant l'argenterie du Roy et damoiselle Fourmery, ci-devant veuve de feu N. H. Jehan de Fourmont, de son vivant, s[r] du fief, terre et seigneurie de Morsang sur Orge et à présent épouse dud. Lechany, de lui autorisée et comme tuteur et curateur ordonné par justice de Françoise, Baptiste, Lucienne et Catherine Fourmont, enfants mineurs dud. défunt et de lad. damoiselle, lesquels confessent qu'ils tiennent en plein fief, foy et hommage du R., à cause de son châtel et châtellenie de Montlhéry la seigneurie de Morsang avec justice haute, moyenne et basse, droit de tabellion, etc.

370. — *15 mai*. Vente par R. P. en D. M[e] Pierre de Gondi, évêque et duc de Langres, pair de France de la coupe, tonture et dépouillé de 450 arpents de haute futaie, dépendant de la baronnie de gorzi, dépendant dud. évêché vulgairement appelés les Rippes, moyennant la somme de 13,500 l.

371. — *17 juin*. Vente par Antoine Caruessechi, Florentin, mandataire de Ghirardo Athanasi, marchand florentin demeurant à Lyon, à Isidore Aubin, B. de P., de la somme de 6,000 l. sur celle de 15,000 l. due par le Roy au s[r] Athanasi.

372. — *18 juin.* Lettre autographe, signée Dominique Lechany, priant les notaires Yver et Vassart de dresser en son nom une procuration, et leur parle d'un bon vin qui, si on ne le boit bientôt, deviendra tout jaune.

373. — *1er juillet.* A N. H. Henry de Savoye, sr de Chasteauvieulx, 6,000 l. par lui fournies, à savoir comptant 3,000 l. de testons et douzains, et pareille somme de 3,000 l. sur celle de 9,000 l. cédée et transportée aud. sr de Savoye par Antoine Carussechi, gentilhomme florentin, ou par le mandataire de Guardo Cavalcanti, gentilhomme florentin.

374. — *2 juillet.* Vente par Mre François de Fortia, cons. du R. et trésorier de ses parties casuelles, à N. H. Mre Jehan de Neufville, sr de Chanteloup, cons. du R., trésorier de France et général de ses finances en la charge d'oultre-Seine et Yonne, de 500 l. de rente, faisant partie de 1,016 l. 15 s. 1 d. de rente vendues aud. sr de Fortia par Bernard del Barbigia le 29 avril précédent.

375. — *7 juillet.* Cy suivent les meubles, or et argent, monnoyé et non monnoyé, appartenant à N. H. Pierre de Prombières, cap. de 200 hommes de pied français pour la garde du R., étant de présent en la maison du sr Jehan Dage, marchand et bourgeois de Paris, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, en la maison ou pend pour enseigne l'étoile.

Nombreux et riches vêtements à usage d'homme.
212 écus d'or soleil.
6 nobles à la roze.
2 angelotz.
83 écus pistolletz.
Une médaille d'or de la valeur de 4 écus d'or du R.
Jehan Dage reconnaît les avoir reçus en garde.

376. — *7 juillet.* Quittance par H. et P. D. Françoise de la Marche, femme et épouse et autorisée de H. et P.

s^r^ Me René de Villequier, et N. H. Robert de Rogier, valet de chambre ord. de M^r^ le duc d'Anjou et receveur de sa maison de Paris, à Charles Aubert, chanoine de l'église Saint-Nicolas du Louvre à Paris, au nom et comme procureur de Me Jehan Gaillard, économe, nommé par lettres patentes du Roy aux régime et gouvernement du revenu temporel de l'évéché de Paris, le siège épiscopal vacant par décès de feu Mre Guillaume Violle, de la somme de 1,500 l. faisant partie de celle de 4,000 l. que la dame de Villequier et led. de Rogier disent avoir été fait don aud. s^r^ de Villequier, à prendre sur les fonds dud. évêché.

377. — *15 juillet.* Transport par Bernard del Barbigia, Florentin, à Jehan Dugué, marchand de draps de soie à Paris, de la somme de 10,013 l. 10 s. 3 d. pour la valeur, à 5 pour cent, d'une rente de 500 l. 13 s.

378. — *15 juillet.* A Jehan Dugué, la somme de 20,040 l., provenant du transport de Bernard del Barbigia, et de Hierosme Bonnessi, marchand linger, demeurant à Lyon.

379. — *15 juillet.* Transport, par led. del Barbigia, à N. H. Henry de Savoie, s^r^ de Châteauvieux, cons. du Roy, et de Mgr le duc d'Anjou, son frère et général des finances de Mgr le duc d'Anjou, de 3,519 l. 3 s. 8 d. pour la valeur de 163 l. 19 s. de rente, dont partie sur les 250,000 l. vendues par le R. à la ville de Rouen et constituées par les conseillers, échevins, manants et habitants de la ville de Rouen.

380. — *15 juillet.* A N. H. Guillaume de Chaponnay, contrôleur des bâtiments de la Royne, mère du R., demeurant à Paris, la somme de 1,560 l. qu'il a fournies en partie comptant, et 771 l. comme ayant droit, par transport de Guillaume Rondel, M^e^ peintre demeurant à Paris, auquel la somme était due par led. sire R. pour parties de son métier faites et fournies pour le service de la

Majesté du feu R. Henry, ainsi qu'il appert d'un extrait de la chambre des comptes, du 29 novembre 1568, signé Duhamel, au compte des menus plaisirs et affaires de la chambre du R., de laquelle somme led. Rondel n'a pu être payé faute de fonds, lad. dette reconnue par les commissaires ordonnés par le R. pour la vérification de ses dettes. Signé : Nicolay, Lamoignon, Marillac et Guyot.

381. — *22 juillet.* Procuration par H. et P. D. Mad. Héloïse de Comnène, l'une des dames d'honneur de la R., mère du R., V[e] de H. et P. s[r] Dom Jehan de Lorme, castellan du château de Millan, à Jean-Anthoine Depetrocino, son maître d'hôtel, pour toucher de M[e] Alain Veau, cons. du R., secr. de sa chambre et receveur général de ses finances d'outre-Seine, la somme de 400 l. pour quatre mois de la pension de 1,200 l. qu'il a plu à la M. du R. lui donner à cause dud. état de castellane de Millan.

382. — *26 juillet.* Transport par N. H. Bernard Delbarbigia, Florentin, demeurant à Paris, à Jacques Camilla, fournisseur des guerres, de 7,948 l. 17 s. 8 d. pour la valeur de 397 l. de rente, à raison de cinq pour cent, lequel Barbigia les tenait de François Capponi, Florentin, demeurant à Lyon, et de Jehan Bapterini, aussi Florentin.

383. — *12 août.* A N. H. Mathieu Cherault, dit Vignory, tailleur et valet de chambre du roy, la somme de 3,600 l. qu'il a fournis, à savoir, tant en testons et monnaie 1,847 l. 9 s. 4 d. et 1732 l. 10 s. 2 d. aud. Cherault dus par le R. pour parties de son état faites et fournies en l'argenterie dudit R., ainsi qu'il appert par dix cahiers et papiers contenant par le menu lesd. parties avoir été fournies, tant en l'ordinaire qu'en l'extraordinaire de ladite argenterie ès années 1562, 1563, 1565, par

un extrait fait en la Chambre des comptes de l'argenterie des années 1562, 1563, 1565, le tout fait le 6 mars 1566, led. comptes rendus, assavoir, celui de 1562, par M[e] David Blandin, celui de 1563, par M[e] Étienne Johanne, et celui de 1565, par M[e] Estienne de Bray, argentier du R., faits par MM. les commissaires, ci-devant députés, par lettres du s[r] R. pour la vérification de ses dettes, datées du 14[e] jour de janvier 1568. Signé : Nicolay, de Mesmes, Lamoignon et Marillac, et deux certificats en ont été baillés et délivrés par François de Vigny, receveur de la ville de Paris.

384. — *9 août.* Transport de 6,096 l. par Mathieu du Pairier, demeurant à Paris, à M[re] Lefèvre, cons. du R., et commis par le R., aux fortifications du Lyonnais.

385. — Transport par N. H. Guillaume Le Jarre, cons. du Roy et trésorier de sa maison, et damoiselle Jehanne de Hacqueville, sa femme à R. P. en D. M[re] Pierre de Gondi, de 1,250 l. de rente annuelle et perpétuelle à prendre sur une rente de cent écus d'or soleil, provenant de la succession de M[re] Pierre de Hacqueville, en son vivant cons. du R. en sa cour du Parlement.

386. — *16 novembre.* Transport par M[re] Jehan Dufaultroy, cons. et trésorier général de Monseigneur le duc d'Alençon, à Pierre Ratti, fourrier ordinaire de la Reyne d'Écosse, douairière de France, de 1,590 l. t.

387. — *21 novembre.* Vente par M[e] Charles Aubert, chanoine en l'église collégiale M[r] Saint Nicolas du Louvre à Paris, au nom et comme procureur de M[e] Jehan Gaillard, économe nommé et commis par le R. au régime et gouvernement des fonts et revenus temporels de l'évêché de Paris, à H. H. Ambroise des Brosses et Henry Gobin, marchands, demeurant à Lagny-sur-Marne, de la coupe, tonture et dépouille de cent arpents de boys, taillis tant pleins que vuydes, étant des appartenances de la terre

et seigneurie d'Auzouer-la-Ferrière, appartenant audit évêque de Paris, moyennant 1,120 l. t., à raison de 11 l. 8 s. par arpent.

388. — *29 novembre*. Bail par Robert de Rogier à Étienne Gaillard, laboureur, demeurant à la petite Hayon-Regarde, paroisse de Villecresne, d'une vache, sous poil rouge, âgée de cinq ans ou environ, pour une année, moyennant quarante sols t., deux fromages et deux livres de beurre.

389. — *23 novembre*. Reconnaissance par H. H. Joseph Lechany, marchand et B. de Paris, que l'acquisition faite vendredi 20 février 1568, sous son nom, de défunt Me Jacques Huppeau, d'une maison à Paris, meubles, etc., est au profit et des deniers de N. H. Pierre du Halde, valet de chambre du duc d'Anjou.

390. — *27 novembre*. Lettre autographe, signée Lechany, priant son compère Yver de préparer, en son nom, divers actes. Il transporte notamment à son domestique 250 l. pour solde de ses gages depuis 1559.

391. — *6 décembre*. Dominique Lechany confesse qu'il y a quatre ans ou environ, défunt Jehan Adam, de son vivant orfèvre du R., lui aurait transporté la somme de 6768 l., laquelle étoit due aud. cédant et à Denize Michel, sa femme, auparavant veuve de feu Marin Groult, quand il vivait passementier du R., icelle somme prendre sur la somme de 16,085 l., laquelle étoit due à défunt Groult par le R., pour parties faites et fournies de l'argenterie du R., ainsi qu'il appert des extraits des comptes rendus en la Chambre des comptes pour l'argenterie du R. Signé : Dominique Lechany.

392. — *15 décembre*. Transaction entre Omer Talon, avocat au Parlement de Paris, et Nicolas Talon, son frère, écuyer, fils de défunt Jean Talon, conseiller du Roy, et

Jean, Marie et Suzanne Talon, enfants de Jean Talon de son second mariage, au sujet de la succession de leur père. Reçu de cette pièce par Thouvenot, notaire, le 20 février 1739.

393. — *16 décembre*. Quittance par H. et P. Dame Jehanne de Vivonne[1], dame de Dampierre, vicomtesse de Borzy et dame de Fouras, à H. et P. s^r^ Me Bernard de la Rochejaubert, ch. de l'O. du R., par les mains de N. D. Catherine d'Aubusson, dame d'Almans, sa femme, de la somme de 140 écus d'or soleil, solde d'un prêt de mille écus d'or soleil, qui aurait été fait par lad. dame de Dampierre, à M. de la Rochejaubert, par les mains de Me de la Chasteneraye, laquelle somme de mil écus d'or aurait été payée, savoir : 500 écus ès mains de M. de la Chasteneraye, 200 écus pour un cheval turcq, 60 écus pour une hacquenée vendue par M. de la Rochejaubert à Mr Dardelay, aussi nepveu de lad. D. et 100 écus à Mad. de Dampierre en septembre dernier par les mains de lad. dame d'Almans.

394. — *10 janvier*. Bail d'une maison, rue Saint-Martin, où pend pour enseigne le Mortier d'argent, moyennant 70 l. t., et la taxe des fortifications.

395. — *5 février*. Bail d'un arpent et demi de terre, à Chaillot, lieud. le Hault-Roole, tenant aux murs, moyennant 60 s. t.

396. — *11 février*. Aveu par la veuve et héritiers de Raoul Sandras qu'il est dû à Simon Piette, docteur régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, soixante livres de rente sur une maison, rue Saint-Honoré, où pend pour enseigne la Licorne, tenant aux religieux

1. Jehanne de Vivonne, fille de Louise de Daillon, marquise douairière de la Châtaigneraie, avait épousé Claude de Clermont, sieur de Dampierre (Brantôme).

des Chartreux-lès-Paris, et d'un bout à l'hôtel de la Rose-Rouge, et sur quatre maisons s'entretenant rue Montorgueil, au coin de la rue Pavée.

397. — *19 février*. Constitution par Amateur Blandin, seig[r] de la Blandinière, la Bardonnière, Angoust et Fonds, le tout au pays d'Aunis, près la Rochelle, cons. du R., assesseur et lieutenant particulier civil et criminel de la ville et gouvernement de la Rochelle, au profit de Jehan Rouillé, d'une rente de 50 l. assise sur lesd. terres, moyennant la somme de 600 l. Ensuite est l'acte du 26 février 1569, le roi étant à Chalon, sur la remontrance qui lui a été faite par led. Blandin, qu'il est hors de sa maison, et tous ces biens occupés par ceux qui ont pris les armes et se sont élevés contre S. M., contenant permission d'emprunter 7,500 l. contre six vingts livres de rente au denier douze.

398. — *22 février*. Aveu par Mathurin de la Croix, M[e] pêcheur à verge, demeurant à Paris, rue Fromenteau, qu'il est dû, à la veuve et héritiers de Raoul Sandras, quarante sous de rente sur un arpent et demi de vigne au terroir de Chaillot, lieud. les *Tarnot* (?).

399. — *Mercredi 9 mars*. Pouvoir par Jacques Danes, notaire et secrétaire du R., pour la succession de Pierre Canage, teinturier de draps, demeurant à Saint-Marcel-lès-Paris.

400. — *12 mars*. A la requête du s[r] de Launay, mandataire de Amor de Saint-Lo, veuve de Jehan Paris, et de Étienne Paris fils, à présent prisonniers ès prisons du Fort-l'Évêque, les notaires se transportent et parlant à la personne de M[e] Jehan Lefebvre, lieutenant en la prévôté de l'hôtel du R., rue Neuve-Saint-Merry, devant le Cœur-Volant, et led. s[r] de Launay a prié, requis et interpellé led. Lefebvre de se désister et démettre de juge-

ments et procès extraordinaires poursuivis à l'encontre desd. prisonniers par un nommé Thibault Lefèvre, archer de lad. prévôté de l'hôtel, attendu qu'il est proche parent et cousin germain.

401. — *14 mars*. Association entre Étienne Bizeray, Me barbier et chirurgien, ayant boutique au carrefour du Mont-Sainte-Geneviève, et Pierre Pelletot, compagnon barbier. Les parties fourniront les médicaments par moitié et partageront les gains remis fidèlement dans une boîte, dont chacun aura la clé, et si led. Pelletot veut demeurer dans l'une des chambres de lad. maison, il devra pourvoir à la sentinelle, guet et garde de portes et fournir les armes.

402. — *17 mars*. Aveu par Jehanne Lemercier, veuve de Raoul Sandras, de 28 l. 16 sous parisis de rente dus aux Chartreux de Paris, sur deux maisons sises à Paris, rue Saint-Honoré, vis-à-vis la rue des Prouvaires, sur l'une desquelles soulait pendre l'image Saint-Yves, et, depuis, l'écu de Bretagne, et en l'autre contre le mur, l'image Saint-Jacques.

403. — *16 avril*. Cession de bail d'une maison, rue Saint-Denys où soulait pendre pour enseigne la Souche.

404. — *19 avril*. Transaction en laquelle figure le procureur fiscal du duché de Montmorency.

405. — *21 avril*. Opposition entre les mains de François de Fortia, conseiller du R., trésorier des parties casuelles, demeurant rue des Deux-Boules.

406. — *22 avril*. Aveu de 20 l. 16 s. 3 d. 1 obole sur une maison à Paris, rue Saint-Martin, où pend pour enseigne l'Écu de France, tenant à la cour des Meaulx, et une autre maison, rue Transnonnain, où soulait pendre l'image Notre-Dame.

407. — *23 avril*. Bail de terre par Artus Gasteau,

receveur et fermier du revenu temporel de l'abbaye Monseigneur Saint-Magloire à Paris pour Monseigneur l'évêque de Paris, abbé de lad. abbaye.

408. — *11 mai*. Bail par Jacques Rouillé d'une maison à Paris, rue Saint-Denys, où pend pour enseigne le Mont-Saint-Michel, moyennant 120 livres et la taxe des fortifications.

409. — *16 mai*. Bail par Joseph Sanguin, s[r] d'Igny, cons. du R., auditeur en sa chambre des requêtes d'une maison à Paris, rue du Battoir-Saint-André-des-Arcs, où pend pour enseigne la Corne-de-Cerf, moyennant 150 l.

410. — *7 juin*. Vente du quart d'une maison à Paris, rue Saint-Honoré, ou pend pour enseigne l'image Saint-Martin, moyennant 688 l. 2 s.

411. — *18 juin*. Transport de 1,625 l. à Jehan Rouillé par M[re] Gaspart de Faure, chevalier, capitaine de Marseille, demeurant ès faubourg Saint-Germain-des-Prés, rue de Seine, en la maison où pend pour enseigne la Corne-de-Cerf et en laquelle le capitaine du bateau du R. est à présent demeurant.

412. — *19 juin*. Vente, moyennant 1,200 l., d'un étal en la boucherie de Beauvais, du côté de la rue Saint-Honoré, faisant le 16[e] étal, en tirant vers la Tonnellerie, avec stipulation que lad. somme serait restituée si led. étal était par après retiré par le R. ou ses commissaires.

413. — Et par autre acte location dud. étal, moyennant 100 l. t. par an.

414. — *24 juin*. Contrat de mariage auquel figure Guyon Lefèvre, tenant l'hôtellerie de la Cloche-Rouge, rue Saint-Jacques.

415. — Cession à Jehan Rouillé, à titre d'échange d'une maison, rue Saint-Honoré, où soulait pendre pour enseigne les Courettes, contre 250 l. de rente, sur les

625,000 l. vendues par le R. à la ville de Paris, sur les aides et valeurs de Senlis, Compiègne, Clermont, Soissons, Beauvais, Chartres, Montargis, Sens, Tonnerre, Auxerre, Châlons, Laon, Langres, Troyes et Vezelay.

416. — *15 juillet.* Procès-verbal à la requête d'Étienne Didier, marchand, demeurant à Bordeaux, logé à l'hôtellerie de la Cornemuse, rue des Prouvaires, afin de toucher une somme de 2,000 l.

417. — *Samedi 23 juillet.* Transport de 250 l. de rente à prendre sur les 625,000 l. vendues par le R. à la ville de Paris, sur le subside de cinq sols par muid de vin.

418. — *6 août.* Quittance de 1,000 l. pour le prix d'adj[on] d'une maison à Paris, rue Saint-Antoine, au coin de la vieille rue du Temple.

419. — *17 août.* Aveu de 10 l. de rente sur une maison à Paris, rue Saint-Honoré, à l'enseigne des Trois-Coquilles, attenant à une autre à l'enseigne du Fer-de-Moulin, et d'un bout à la maison de la Cronduiresse (?), rue des Prouvaires.

420. — *24 août.* Damoiselle Catherine Duperat, femme de N. H. Pierre Brillet, cons. du R. et général de ses finances, établi en la charge et généralité de Laon, cautionne l'élargissement de damoiselle Jehanne du Vivier, sa mère, prisonnière à la conciergerie du Palais, à Paris, pour le fait de la nouvelle religion, et s'engage à l'y faire réintégrer toutefois et quand il sera ordonné.

421. — *Dernier jour d'août.* Aveu de 350 l. de rente par... veuve de feu Guillaume Doubles, s[r] du Tellay, Chastillon-lès-Tournelles, de Mareuil et de l'île La Loge, près Saint-Germain-en-Laye, et commissaire ordinaire des guerres, et François Dorlin, commissaire ordinaire des guerres, sur plusieurs maisons, rue de l'Arbre-Sec.

422. — *5 septembre*. Vente d'un quartier 14 p. de terre au terroir de Passy, lieud. les Tournelles, tenant au chemin du R., moyennant 15 l. 10 s.

423. — *10 septembre*. Vente à Jacques Rouillé de 10 l. de rente sur la somme de 100,000 l. que le R. avait demandée à la ville de Paris, par lettres patentes du 14 août 1569, données à Amboise pour soldoyer le nombre de quatre mille Suisses pour deux mois.

424. — *12 octobre*. Certificat, à la requête de divers habitants de Voure, sur l'état du four à ban dud. Voure, tenu par Gervais Romelin, boulanger, attestant qu'ils y portaient leur pâte et rapportaient leur pain, qu'il vient d'y être fait une petite réparation de maçonnerie et que le four était en bon et suffisant état et qu'ils ne peuvent en être privés au cours du procès pendant entre eux et le s[r] Romelin.

425. — *15 octobre*. Bail par un séquestre d'un corps d'hôtel d'une maison, rue de la Tonnellerie ayant passage par derrière, rue des Prouvaires, moyennant 190 l. et la taxe des fortifications et les sommes de deniers auxquels les propriétaires pourraient être taxés et cotisés pour quelque emprunt que ce soit.

426. — Quittance de 30 livres sur le prix d'une maison, rue Montorgueil, où pend pour enseigne le chef Saint-Denys.

427. — *19 octobre*. Bail d'une grande boutique, rue Saint-Honoré, au coin de la rue des Prouvaires, moyennant 140 l.

L'état des minutes rongées par les souris et détériorées par l'humidité ne permet plus de rien lire.

428. — *27 novembre*. Quittance de 1,350 l. sur la maison de la rue Montorgueil, par Pierre Ramelin ou Hamelin, docteur régent de la Faculté de médecine.

429. — *(Sans date de jour.)* Bail d'une maison, rue Saint-Honoré, contenant trois corps d'hôtel à l'enseigne du Petit-Sol-d'Or et ayant issue par deux endroits en la rue des Grenelle.

430. — *Mercredi 23 novembre*. Vente à Jacques Rouillé de 100 l. de rente constituée par les prévôt et échevins sur l'impôt de 2 s. 6 d. pour muid de vin.

431. — *Jeudi 24 novembre*. Vente à Jehan Rouvin, Me chevetier, tréfileur et hautberjonnier, de la quatrième partie d'une maison à Paris, rue de la Tableterie, à laquelle soulait pendre pour enseigne l'image Saint-Martin, et de présent pend pour enseigne le Chapeau-Royal, et tenant par derrière à l'hôtel du Papegault[1], et grevée de charges détaillée en l'acte.

Les actes de décembre sans intérêt.

1570.

JÉSUS, MARIE, JOSEF.

REGISTRE DES CONTRATS PAR MOI ANCELOT FANIN REÇUS AVEC MES COMPAIGNONS DEPUIS LE 1er JANVIER 1570 ET FINISSANT QUANT IL PLAIRA A DIEU.

432. — *4 janvier*. Vente, moyennant 150 l., d'une maison assise entre les portes Saint-Marceau, Saint-Victor, Coppeau et le chemin d'Orléans, étant en ruine au moyen des soldats qui y ont été logés durant les troubles.

433. — *10 janvier*. Transaction par Jehan Dinoceau, commissaire et examinateur au Châtelet, copropriétaire avec Jacques Dinoceau de trois maisons, assises faubourg

1. Papegault, perroquet.

Saint-Honoré, dont l'une au coin de la rue du Marché-aux-Pourceaux[1].

434. — *23 janvier.* Vente, moyennant 120 l. et diverses charges, d'une maison et jardin, sise à Paris, rue Montorgueil, ou pend pour enseigne le Cœur-Volant.

435. — *27 février.* Contrat de mariage d'entre damoiselle Catherine Gobelin, fille de N. H. Philbert Gobelin, écuyer, cons. et secrétaire du R. demeurant rue Saint-Antoine, paroisse Saint-Paul et Valentin Turgis, écuyer, demeurant rue des Cinq-Diamants, paroisse Saint-Jacques en présence de Jacques Gobelin, écuyer, cons. et secrétaire du R., frère de Philbert Gobelin et de Jacques Gobelin, correcteur en la Chambre des comptes, son neveu; la future apporte la somme de 28,000 l. provenant de la succession de sa défunte mère et de la constitution de dot de son père.

436. — *9 mars.* Transport de loyers dus par les locataires d'une maison, rue du Temple, ou pend pour enseigne la Corne-de-Cerf, et de deux autres à la porte Baudoyer.

437. — *12 avril.* Bail d'une maison assise à Passy, en la Grande-Rue, avec trois arpents de terre en 4 pièces, au lieud. les Tournelles.

438. — *8 avril.* Échange, entre Robert Bichot et Claude Choart, de la moitié par indivis d'une maison et jardin, sis à Paris, rue Saint-Honoré, où pend pour enseigne le Plat-d'Étain, contre 300 l. de rente, dont 50 l. constituées, le 18 juillet 1537, par MM. les P. des M. et échevins de Paris, sur les fermes du vin vendu en

1. Cette famille Dinoceau était une des plus anciennes et des plus riches de la bourgeoisie parisienne. Un de ses ancêtres, Jehan Dinoceau, s[r] de Launay, fit bâtir dans ce quartier une chapelle qui remplaça l'église Sainte-Suzanne. Voir Fournier, la butte des Moutons, p. 38.

détail ès quartiers des Halles et Petit-Pont, et du poisson de mer, salé et d'eau douce.

439. — *19 avril.* Reconnaissance par Pierre Bonvoisin, qu'étant domestique de Jehan Rouillé, marchand drapier, et de Marguerite Gobelin, sa femme, il avait profité de l'absence de son maître pour dérober une pièce de drap et l'avait voulu vendre à un fripier qui, ayant reconnu la marque dud. Rouillé, avait prévenu la dame Gobelin, sa femme. Celle-ci consent à ne pas mettre en justice led. Bonvoisin qui s'engage corps et biens à l'indemniser si Jehan Rouillé à son retour des champs reconnaît quelque détournement.

440. — *20 avril.* Bail, par Jehan Dinoceau, de la tierce partie d'une maison, et jardin, sise à Paris ès faubourgs Saint-Honoré, vulgairement appelée la maison de Gaillon, en laquelle pend pour enseigne, sur le portail, l'image Sainte-Suzanne[1], tenant à la ruelle dud. Gaillon, moyennant la somme de 40 l. par an et la taxe des fortifications[2].

441. — *25 avril.* Certificat par divers procureurs et bourgeois de Paris qu'ils ont eu bonne connaissance de Claude de la Rueil, receveur alternatif des tailles de Cézanne, lequel ils ont toujours connu être de la religion catholique, ancienne et romaine, et ont assisté aux fiançailles et mariage d'entre led. de la Rueil et Françoise Pinaulx, lesquels furent célébrés en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois les 27 et 29 mai 1569.

442. — *29 avril.* Aveu par Naccon Marie, veuve de

1. La chapelle Sainte-Suzanne était quartier Gaillon.

2. Les nouvelles fortifications de Paris étaient devenues nécessaires vers 1534, quand Charles-Quint menaçait Paris, et, en 1544, une aide de 2 s. 6 d. fut mise pour y pourvoir sur le vin entrant et sortant. Après la bataille de Saint-Quentin, une taxe fut mise sur les maisons.

Girardin Vauconseil, passeur ès ports de Paris, qu'elle est propriétaire d'une maison sise ès faubourgs Saint-Germain-des-Prés, devant la Tour de Nesle, et que cette maison est chargée d'une rente de 4 l. 10 s.

443. — *2 mai.* Vente de 7 perches de vigne, terroir de Boussy Saint-Antoine, sur le chemin de Boussy au moulin de Rochopt[1], et ce moyennant 13 l.

444. — *6 mai.* Mise en apprentissage, par Loys de Samelan, s[r] dud. lieu, exempt des gardes de la Royne, demeurant à Paris, rue d'Yenne[2], en la Coulture Sainte-Catherine, du fils du feu Loys du Puys, chez Jehan Coiffier, M[e] queux à Paris, demeurant au logis des Carmaux.

445. — *9 mai.* Vente, par les héritiers de M[e] Girard Dombres, chirurgien et valet de chambre du R., de la 5[e] partie en un quart de la maison sise à Paris, rue de Four, et d'une châtaigneraie à Domont, moyennant 550 l.

446. — *12 mai.* Procès-verbal requêté d'André Pinel, tenant l'hôtel de la Cornemuse, rue des Prouvaires, à l'effet de rechercher certains marchands de Lyon et de Rouen.

447. — *13 mai.* Vente, par Étienne Laffille, licencié en la Faculté de théologie en l'Université de Paris, à M[e] Pierre Laffille, son frère, docteur régent de la Faculté de médecine en lad. Université, de maison et terres à Garches.

448. — *17 mai.* Conventions entre Jehan et Philippe de Joigne, au sujet d'une maison, étables, cours et jardin, assis à Piquepusse, près Reuilly, sur le chemin de Saint-Maur-les-Fossés.

449. — *19 mai.* Consentement, par Denis Mallessant, laboureur, demeurant à Belleville-sur-Sablon, au retrait

1. Ce moulin existe encore sur la rivière d'Yerres.
2. Aucune rue de ce nom ou similaire ne figure sur les plans de 1552 et 1555.

lignager d'une maison contenant 2 travées et demie, dont l'une et demie est couverte de tuiles et l'autre de chaume, plus un demi quartier de jardin, le tout sis à Belleville.

450. — *19 mai*. Quittance par Mre Robert Brisson, Cons. du R. et lieutenant de la prévôté de son hôtel, à Jehan Dinoceau, comm. et exam. au Châtelet, de 84 l., pour rachat d'une rente de 4 l. sur une maison à Paris, rue Saint-Denis, à l'enseigne des Coquilles.

451. — *19 mai*. Transport par Mre Henri Clausse, Ch., sr de Marchaulmont, Fleury-en-Bière, et Lorengy, Cons. du R., Gth. de sa Ch. et grand Me enquêteur et général réformateur des eaux et forêts, fils aîné de Mre Cosme Clausse, Ch., sr de Marchlaumont, Fleury-en-Bière, et de Courances, en Gâtinais, Cons. du R. secrétaire d'État et de ses finances, et de dame Marie de Burgensis, dame de Montleux, et de Goeulx en Dunoys, sa veuve, à Pierre Rochault, praticien, demeurant rue des Anglais, près la place Maubert, procureur de Mre Jehan Helluis, précepteur de Me de Saint-Vallier, fils aîné de M. le duc d'Aumale, de 150 l. de rente, originairement possédées par les prov (?), société et compagnie du collège des Jésuites, étant en France appelée la Société du collège de Clermont.

452. — *30 mai*. Bail moyennant 55 l. d'une maison sise à Paris, rue du Plat d'Étain, à l'enseigne du Plat d'Étain, par divers, et notamment Claude Baviguet, docteur régent de la Faculté de médecine de l'Université de Paris.

453. — *30 mai*. Aveu d'un cens de 100 sols parisis au profit du R. P. en D. Mgr l'évêque de Paris sur une maison rue Saint-Honoré, à l'enseigne des Trois-Serpettes.

454. — *31 mai*. Vente par Pierre Brillet, sr de Limours, de son office de commissaire des guerres, etc., moyen-

nant 4,500 l., dont 1,750 l. payées comptant en doubles ducats à deux têtes, angelots, écus soleil, etc.

455. — *8 juin*. Quittance de 1,200 l. sur le prix d'adjudication par suite de succession vacante de la 6e partie de la moitié, et de la 7e partie de l'autre, d'une maison rue de Saint-Denis, à l'enseigne du Cheval-Noir.

456. — *14 juin*. Transaction entre Mad. Ysabeau de Chabannes, abbesse de Pont-aux-Dames, et N. H. Nicolas Carles, payeur de la compagnie de M. le comm. de la Roche-sur-Yon.

457. — *15 juin*. Marché pour transporter de Paris à Morlaix, moyennant 280 l., quatorze charges de marchandises de drap en sept balles et un coffre.

458. — *15 juillet*. Constitution de 50 l. de rente par Claude Gillot, munitionnaire pour le R. ès villes de Calais, Havre-de-Grâce et Dieppe.

459. — *24 juillet*. Bail par Antoine Guibrian d'une maison à Paris, rue de la Verrerie, joignant l'hôtel d'argent, moyennant 150 l.

460. — *8 août*. Aveu d'une rente de 100 l. par Jehan Aligre, châtelain de la Brosse, au bailliage de Chartres, Barthélemy de Lisle, sr de Puisieulx, et Andresy, en la châtellenie de Pontoise, et Catherine Aligre, sa femme, sur la terre et seigneurie de la Brosse, mouvant du R. à cause de son duché de Chartres, et sur deux maisons à Paris, rue de la Cossonnerie, l'une à l'enseigne de la Croix-Blanche et l'autre du Croissant, aboutissant en la rue Saint-Antoine, et une troisième avec cour et jardin, rue de Jouy, paroisse Saint-Paul, anciennement appelée l'hôtel de Brienne.

461. — *12 août*. Quittance par frère Michel de Leuze, Ch. de l'O. de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Liège, Ivry-le-Temple et Boigny, Cons. du R. en son

privé conseil, cap. de 50 hommes d'armes des ord. et gth. de la ch., de la somme de 5,830 l. en 55 (un mot omis), 486 écus soleil, 509 pistolets, 95 écus à la Royne, 5 impériales, 229 doubles ducats, tant castillans que génois, 26 doubles ducats à deux têtes, 39 ducats à la croisette et un demi écu, le tout d'or et de poids, et 200 testons.

462. — *21 août*. Transport de 100 l. de rente assis sur une maison à Paris, rue au Four, à l'enseigne de l'image Saint-Michel, tenant à l'hôtel de la Pomme-Rouge.

463. — *23 août*. Transport par la veuve de Dominique Gegoil, tailleur de l'écurie du R., de 3,085 l. 5 s. 5 d. pour fourniture faites à la maison du R. pendant les années 1565-1568, 1569 et 1570 et reconnues par les commissaires ordonnés par le R. pour la vérification des dettes dues par S. M. Mrs de Mesme, Lamoignon, Guyot et Marcillac.

464. — *29 août*. Pouvoir par frère Michel de Leuze, susnommé, à Jacques de Leuze, sr de Villiers-au-Bois, son neveu, pour gérer ses biens de la commanderie de Liège, bois et futaies, et notamment se pourvoir, s'il y a lieu, par-devant sa grâce reverendissime Mgr l'évêque et prince-souverain dud. pays, MM. de son conseil privé et tous autres juges, tant ecclésiastiques que temporels.

465. — *10 septembre*. Aveu par la veuve de Marcel Batas que, sur 2 arpents de vigne à Chaileau, lieu dit les Pendus, il est dû 5 s. de rente au chapitre de Saint-Nicolas du Louvre.

466. — *11 septembre*. Annulation d'un bail d'une maison rue Geoffroy-Lasnier, à laquelle pend pour enseigne la Porte de Seine.

467. — *12 septembre*. Réclamation au nom de Pierre Gasquel, marchand de Toulouse, de 4 balles de laine

blanche consignées par des marchands forains dans une maison sise à Paris, rue Quincampoix, appelée le Bureau des marchands, dont l'un des maîtres était Michel Barrillon, demeurant rue Saint-Denis.

468. — *14 septembre.* Aveu de 22 l. 4 s. 5 d. sur une maison sise rue Saint-Martin, ou soulait jadis pendre pour enseigne la Rose-Blanche, tenant à la maison de la Croix-de-Fer.

469. — *14 septembre.* Foi, hommage et serment de fidélité par François Coignet, s[r] de Pontchartrain, à Raoul Moreau, Cons. du R. et trésorier de son épargne, et s[r] du Tronchai, demeurant rue du Temple, à raison de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, que led. s[r] de Pontchartrain tenait par échange de Madame la duchesse de Bouillon.

470. — *15 septembre.* Bail par Simon Laffite, conseiller de l'Université de Paris, comme héritier de Robert Laffitte, à Mathurin Marchand d'une maison où est demeurant Jacques Rouillé, Cons. du R., général en sa cour des monnoies, sise rue des Prouvaires, ayant issue rue des Deux-Écus, où est pour enseigne, contre la muraille, au-dessus de la porte, le Bras-d'Or, moyennant huit vingts l. t.

471. — *16 septembre.* Quittance par le H. et P. seigneur Melchior Des Prez, Ch. de l'O. du R., Cons. en son conseil privé, Cap. de 50 H. d'armes, sénéchal et M[e] des eaux et forêts en Poitou, sénéchal et gouverneur au pays et duché de Châtellerault, s[r] de Montpezat et du Fou, vicomte de Castillon et captal de Buch, à N. s[r] François de Rogier, baron de Febrail, Cons. du R. et de la Royne, M[e] d'hôtel de Leurs M. et de présent leur ambassadeur en Flandre, de 22,750 l., faisant partie de celle de 55,000 l., moyennant laquelle M[r] de Montpezat a vendu

à Mr de Febrail diverses seigneuries et pour le cas où led. acheteur serait troublé par Mad. la maréchale de Montpezat, mère du vendeur, garantie de 10,000 écus d'or soleil.

472. — *24 septembre*. Sommation par Guillaume de Laulnay, tenant l'hôtellerie de la Croix-Verte, rue Saint-Honoré, à N. H. et sage Me Guillaume Abot, sr de la Chaise, Cons. du R. en sa cour des aides, demeurant en la cour du palais, exécuteur des dernières volontés de Mre François de Beauvais, de lui payer 223 l., et réponse par led. Abot qu'il n'a aucun denier de lad. succession et ne veut pas s'immiscer dans icelle.

473. — *4 octobre*. Bail par la veuve de Guillaume Poisse, fourrier de la grande écurie du R., à Antoine Aubry, clerc des buvettes de MM. de la cour du parlement, d'une maison rue des Lavandières, où pend pour enseigne le Grand-Godet, moyennant 90 l.

474. — *6 octobre*. Transport par Mre François de Chabannes, marquis de Curzon, comte de Rochefort, à Loys de la Bussude, sr dud. lieu, de tous les arrérages à lui dus par Jacques Couppé, fermier du droit de bûche à Paris, sur 1,800 l. de rente.

475. — *8 octobre*. A tous ceux qui ces présentes verront, Antoine Duprat, etc., garde de la prévôté de Paris, salut. Et savoir faisons que, devant Dubois et Fanin, notaires, furent présents H. et P. S. Mre Gaspard de Saulx, sr de Tavannes, Ch. de l'O. du R., Cons. en son conseil privé et lieutenant général de S. M. au pays et duché de Bourgogne, et dame Françoise de la Baume, son épouse, et François de Carnenenoy, Ch. de l'O., Cons. aud. conseil privé, chef du conseil de Mgr le duc d'Anjou, frère du R., et dame Françoise de la Baume, sa femme. Transaction sur l'exécution d'un arrêt rendu par le feu R. Henry en son conseil privé, le 28 mars 1557, allouant aux sr et

dame de Saulx-Tavannes la seigneurie et vicomté de Digny et une maison sise à Dijon, et réservant à la dame de Carnenenoy tout ce que lad. vicomté de Digny serait trouvé valoir au denier trente, outre la somme de 48,000 l.

476. — *11 octobre*. Bail d'une maison rue Saint-Honoré, à l'enseigne du Coq, moyennant 160 l. et la taxe des fortifications.

477. — *12 octobre*. Contrat de mariage entre Françoise Dinoceau, fille de Jehan Dinoceau, et N. H. Jehan Dehay, etc., s[r] de la Haye en Anjou, cons. du R. et contrôleur général en la charge et généralité d'outre-Seine et Yonne. 6,000 l. de dot.

478. — *17 octobre*. Vente par Henon Simon, trésorier des cent gentilshommes de la maison du R., sous la charge de Mgr de Laussac, à Jean-Baptiste Frété, cap. de 300 hommes de pied pour le service du R.

479. — *28 octobre*. Vente, moyennant 500 l., par Jacques Danes, notaire et secrétaire du R., à Toussaint Desmarest, M[e] menuisier, faiseur de coches, d'une maison sise grande rue du faubourg Saint-Martin, où pend pour enseigne le Lais-d'Amour, tenant par derrière aux égouts Saint-Magloire en la censive du couvent de ce nom.

480. — *30 octobre*. Bail à ferme par Jehan Sit, receveur général de l'aide et subside des cinq sols tournois par muid de vin et autre mesure équipollent entrant ès villes closes, faubourgs d'icelles et bourgades, où il y a foire ou marché, et du vin sortant par mer pour être transporté hors du royaume de France, à Guillaume Gosselin, demeurant à Caen, pour recevoir lesd. droits dans la généralité de Caen, moyennant 2,500 l. par an.

481. — *1[er] et 7 novembre*. Révérend bailly de Boigny, frère Michel de Leuze, commandeur de Liège et d'Ivry-le-Temple, vu la réponse qu'a fait frère Loys de Maillot, ch.

et receveur du commun trésor au p... de France. Contestation sur le compte d'une sentence rendue en commission par le grand maître et les vénérables frères de son conseil. Cet acte donne des détails curieux sur cette juridiction, sa procédure et signification d'actes en la maison du Temple à Paris.

482. — *9 novembre*. Quittance de 47 l. 5 s. à Nicolas Guédon, cap. général du charroi de l'artillerie du R.

483. — *28 novembre*. Aveu par George Ancelet, poullaillier, demeurant à Paris, rue de Versailles, en la maison où pend pour enseigne la corne de Daim, qu'il est détenteur d'une maison au faubourg Saint-Marcel, rue du Pot-de-fer, joignant celle à l'enseigne de l'image Sainte-Barbe et tenant par derrière à un jeu de Paume et grevée de 50 s. de rente.

484. — *2 décembre*. Obligation de 4 l. 3 s. 4 d. de rente sur le quart indivis d'une maison rue Saint-Honoré à l'image Saint-Martin.

485. — *3 décembre*. Donation par François Coignet de cent l. de rente à François Coignet, son fils naturel, homme d'armes de la compagnie de M. l'amiral et consentement à son mariage.

486. — *3 décembre*. Transport de 50 l. de rente, moyennant 600 l., par François Coignet, fils à Mathurin Coignet, Cons. du R. et M[e] des requêtes de son hôtel et son ambassadeur ès ligues.

487. — *30 décembre*. Bail par Charles Deschauret, écuyer, valet de Ch. du R. et maître de la poste assise à Paris, à Jacques du Paix, B. de P., d'une grande maison rue Thibault-aux-Dés, où pend pour enseigne le Lion-d'Argent, moyennant 300 l., outre la taxe des fortifications et celle des boues, chandelles et autres menues charges. Par le même, le même jour, cession aud. du

Paix moyennant la somme de 6,700 l. de son état de Me de poste à Paris.

488. — *Dimanche 31 décembre*. Vente de la neuvième partie d'une maison rue Saint-Martin, vis-à-vis l'église Saint-Merry, où pend pour enseigne le Veau, moyennant 400 l.

1570.

Feuilles volantes.

489. — *6 juillet*. Pouvoir par R. P. en D. Pierre de Gondi, évêque de Paris[1], cons. du R., naguère évêque et duc de Langres, pour prendre possession de l'abbaye de Bourg-Moyen de Blois.

490. — *8 juillet*. Pouvoir par le même à l'effet de recevoir en son hommage et serment de fidélité toutes personnes ayant et possédant fiefs et arrière-fiefs mouvant de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers.

491. — *Juillet*. Pouvoir par le même afin de régler toutes affaires concernant la baronnie de Gorzy, le Chastel-en-Chaulne, Gouzilliers et autres dépendances de l'évêché de Langres.

492. — *7 juillet*. Société entre trois marchands boulangers pour se faire adjuger la moitié indivise d'une maison sise faubourg Saint-Honoré, sur la montagne du marché aux pourceaux.

493. — *26 juillet*. Déclaration par N. H. Julles Ré..., gentilhomme milanais, sr et baron d'Amplepuis, en Beaujolais, que la rente de 3,000 l. qui lui a été vendue le

1. Il succéda à Guillaume Viole, mort le 4 mai 1568, fut pourvu par le pape Pie V le 19 des kalendes de mars 1569 et ne prit possession de l'évêché de Paris que le 1er mars 1570.

4 mars 1570 par M. le Prévôt des marchands et échevins de la ville de Paris, moyennant 42,000 l., appartient à Nicolas Auvillot, s[r] de Champlâtreux, Cons. du R. et M[e] ordinaire en sa chambre des aides.

494. — *14 août.* Paiement de 3,400 pistolles pour la rançon de François Damay, Jehan de Honnekerke, Jacques Vandernoot et Maximilian de Fauquier, gentilshommes flamands, prisonniers à la Rochelle du capitaine de Beauverie, et de 400 pistolles à valoir sur les dépenses par eux faites[1].

495. — *18 août suivant.* Paiement de 302 pistolles pour parer, si besoin est, à d'autres dépenses ou emprunts.

496. — *14 septembre.* Bail par Jehan Letellier, dit de France, tailleur et valet de chambre du Roy, à M[e] Claude de Beaufort, notaire du Roy, d'une maison rue Saint-Honoré, à laquelle pend pour enseigne le Mouton-Blanc, moyennant cent dix livres tournois par an.

497. — *30 août.* Testament authentique de demoiselle Jehanne Desmortier, veuve de feu Pierre Demanoir, écuyer, natif du lieu de S[t]-Lyons, pays de Périgord, par lequel elle donne et lègue à Anne, Françoise l'aînée, Antoinette-Claude et Françoise la jeune, toutes Desmortier, la somme de cinq sols tournois, pour une fois payée et ce pour tous droits successifs qu'ils et chacun d'eux pourraient prétendre, quereller et demander de la succession de la testatrice, et institue pour son légataire universel N. H. François Desmortier, son frère aîné, s[r] de la Rocque Saint-Christophe.

498. — *6 décembre.* R. P. en D. Pierre de Gondi, évêque de Paris, se portant fort de Charles de Gondi, son

1. Ces actes ont été publiés in-extenso par la *Revue d'Aunis et de Saintonge*, 1899.

frère, seigneur de la Tour, reconnaît que, suivant le commandement fait par défunte dame Marie de Pierre-vive, leur mère, led. de la Tour aurait accepté et stipulé certaines vendition, cession et transport qui, dès le 18 septembre 1567, lui furent faits par Me Jehan de Vimont, trésorier de la marine de Ponant, de 1,822 l. 18 s. 4 d. de rente sur Me Jehan de Ferrières, vidame de Chartres, lesquels cession, transport et délaissement led. de Vimont aurait fait pour demeurer quitte de la somme de 22,000 l. en laquelle il était demeuré débiteur envers le Roy. Le seigneur de la Tour fut dûment averti et activé de reconnaître ces faits, tant par défunte dame du Peron, sa mère, que par ses frères, l'évêque de Paris et le comte baron de Retz. La rente avait été vendue moyennant 21,875 l.; sur cette somme, il n'en appartenait à la dame du Peron que celle de 6,661 l. 19 s. 7 d. t., que la dame du Peron avait prêtée à S. M. pour employer à son bâtiment des Tuileries et dont S. M. avait baillé reconnaissance au comte de Retz. Transport du surplus de la rente à S. M. la Royne. Charles de la Tour ratifia ces actes le 24 février 1571[1].

1571.

Registre de Fanyn, notaire.

499. — *2 janvier*. Vente de 12 l. 10 s. de rente sur les 30,000 l. imposées par le R. à la ville de Paris sous la prévôté de Claude Marcel.

500. — *5 janvier*. Échange du 5e d'une maison rue Saint-Honoré, à l'enseigne des Jarmettes, appartenant à

1. Ces actes sont importants parce qu'ils rectifient la date du décès de Mad. du Peron, que Corbinelli et, d'après lui, Michaud ne font mourir qu'en 1574.

Jacques Danes et à sa femme Marie Rouillé, contre 250 l. de rente cédées par Jehan Rouillé.

501. — *17 janvier*. Vente d'un demi arpent et demi quartier de vigne à Chaillot, lieudit le Carquan, chargés de 6 d. parisis de rente par arpent et moyennant 60 l.

502. — *Mardi 14 ou 24 janvier*. Vente par Jacques Danes et autres héritiers de Catherine Triboulet, de la moitié d'une maison à Rouen, à l'enseigne de la Croix-Blanche, rue de la Vicomté, appelée anciennement l'hôtel de Harcourt.

503. — *30 janvier*. Vente du quart indivis d'une maison rue Saint-Honoré, à l'enseigne de l'image Saint-Martin, aboutissant à la maison de la Cornemuse, rue des Prouvaires, moyennant 366 l. 6 s., outre les rentes dont elle est chargée.

504. — *3 février*. Quittance de 500 l., dont 104 l. en 40 écus soleil à 52 s. pièce.

505. — *8 février*. Donation par Mre Michel de Leuze, Ch. de l'O. de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur, etc., à son neveu Jacques de Leuze, sr de Villiers-au-Bois, d'une somme de 3,500 écus d'or soleil, montant d'une créance sur des marchands de Lyon, avec stipulation du droit de retour si led. Jacques de Leuze mourait avant d'avoir touché la créance.

506. — *Led. jour 8 février*. Donation par le même au même de 2,022 l. 3 s. 2 d. de rente sur la ville de Paris, dont partie transportée aud. Michel de Leuze, par Mre Antoine de Crussol, duc d'Uzès, et dame Louise de Clermont, son épouse. Même stipulation du droit de retour et sans que les héritiers du chevalier de Leuze y puissent prétendre.

507. — *21 février*. Engagement par Martial Bretoulle, conducteur des prisonniers de la Conciergerie du Palais à

Paris, vis-à-vis de N. H. Hubert de Vins, écuyer, s^r dud. lieu, écuyer d'écurie de Mgr le duc d'Anjou, frère du R. et cap. d'une galère pour le service de S. M., de conduire en la ville de Marseille en la galère dud. s^r de Vins la quantité de cinquante hommes forçats, condamnés à mener aux galères pour le service du R., et ce moyennant 8 écus d'or pistoles pour chacun homme, et stipulation de paiement de cent écus d'or pistole au moment du départ et du surplus, dès que les prisonniers seront livrés en la galère.

508. — *23 février.* Transaction entre les héritiers Marenton, où il est question d'une maison rue des Lombards, dite la maison du Plat-d'Or.

509. — *2 mars.* Annulation du contrat de mariage d'entre Jehan De Hay, écuyer, s^r de la Haie, cons. du R. et contrôleur général de ses finances, en la charge et généralité d'entre Seine et Yonne, et la demoiselle Françoise Dinoceau, fille de Jehan Dinoceau, faute par le s^r de la Haie d'avoir rapporté le consentement de ses père et mère, et restitution des bagues, chaînes d'or, meubles et ustensiles donnés à la fiancée.

510. — *14 mars.* Bail par Jean Dinoceau à Pierre Forcadet, lecteur ord. du R., ès sciences mathématiques en l'Université de Paris, d'une maison rue des Boucheries Sainte-Geneviève, tenant par derrière au collège de Navarre, par devant à une maison appelée le devant de la maison Saint-Nicolas, moyennant 40 l., avec interdiction de tenir et loger aucunes personnes notées ou soupçonnées d'hérésie ni de la prétendue religion réformée, ni autres gens de mauvaise vie et exemples. Le s^r Guillaume Naudot, maréchal des logis ord. du R., demeurant rue des Prêcheurs, se porte garant de l'exécution du bail.

511. — *2 avril.* Échange entre divers. Une des rentes

échangées est assise sur une maison rue Saint-Honoré, à l'enseigne du Petit-Soleil.

512. — 5 *avril*. Échange par Claude Lacaille de trois maisons sises à Paris, rue Michel-le-Comte, ayant accès par derrière à la rue Cour-au-Villain, où soulait pendre pour enseigne l'Ours et le Lion, contre 550 l. de rente sur la ville de Paris.

513. — 11 *avril*. Vente par divers de 25 l. de rente assise sur le quart d'une maison rue Saint-Martin, en face l'église Saint-Merry, à l'enseigne de l'image Notre-Dame, le quart d'une autre maison rue des Lombards, à l'image Notre-Dame, aboutissant à la maison de la Pie, et une maison rue de la Croix, près le pont aux Biches, appelée l'Ermitage, tenant aux murailles de l'abbaye Saint-Martin-des-Champs.

514. — 6 *avril*. Bail par H. et P. prince Mgr le cardinal de Bourbon à Mre Henri Clausse, sr de Fleury, d'une grande maison rue de la Verrerie, appelée l'hôtel de Beauvais, moyennant 300 l. par an.

515. — Le même jour, reconnaissance par led. Clausse que lad. maison appartient en réalité à Mre André de Bourbon, Ch. de l'O. du R., sr de Rubempré, et cap. de 50 H. d'armes au moyen du don qui lui en a été fait par le cardinal en novembre 1569.

516. — 4 *mai*. Échange d'une maison rue des Prouvaires, à l'enseigne de la Corne-de-Cerf, contre 283 l. 6 s. 8 d. de rente.

517. — 7 *mai*. Revendication d'une place à Saint-Germain-des-Prés, saisie sur Jehan Arondel, ci-devant trésorier et payeur de la compagnie du R. de Navarre, et transaction sur une rente de 25 l. due par ce dernier.

518. — 10 *mai*. Prolongation du bail par Robert Gasteau, receveur et fermier du revenu temporel de l'ab-

baye Mr Saint-Magloire à Paris pour Mgr l'évêque de Paris, abbé de lad. abbaye, à Me René Blanchet, prêtre demeurant à Boissy-sans-Avoir, près Montfort-l'Amaury, de la petite dîme de Boissy.

519. — *14 mai.* Transport par Jehan Dinoceau et Jehanne Boulart, sa femme, des droits, noms, raisons et actions à eux advenus dans la succession de Françoise Romantin, veuve Boulart, contre le tiers d'une maison à Paris, rue aux Ours, à l'enseigne de l'Écu-de-France, à eux cédée en échange par Claude Boulart.

520. — *23 juin.* Aveu de 150 l. de rente sur une maison rue Saint-Honoré, à l'enseigne du Petit Soleil, tenant d'une part à l'hôtel de la Rose, d'autre à l'hôtel du Plat-d'Étain.

521. — *1er juillet.* Quittance par Guillaume Prévôt, écuyer, s^r^ d'Andilly, de cent sols tournois pour l'amortissement d'un cornier estimé à deux sols parisis payable au jour de Noël, à cause de la seignenrie d'Andilly par lui tenue en foi et hommage du s^r^ de Montmorency.

522. — *8 juillet.* Obligation de 150 l. de rente par Anne de Fresnoy, écuyer, s^r^ de Borneuil et d'Amblainvilliers, Gth. et échanson ordinaire du R.

523. — *9 juillet.* Règlement de servitudes entre la maison de Denis Chantemerle, notaire au Châtelet, et celle de Jehan Du Rif, rue Saint-Honoré, à l'enseigue de la Pomme-d'Or.

524. — *14 juillet.* Vente par Nicole de Brion, veuve de Me Étienne de Claves, avocat au parlement, de la moitié d'une maison à Paris, grande rue Saint-Jacques, près le carrefour Saint-Severin, à l'enseigne du Boisseau, tenant à une autre maison à l'enseigne de Notre-Dame de Grâce, d'autre part à celle de l'Écu-d'Alençon, et par derrière à

la maison de M. le président Cirier, grevée de 4 l. 5 s. parisis de cens, moyennant 100 l. de rente.

525. — *18 juillet*. Échange d'une grange à Paris, rue Daveron, attenante à l'hôtel de Lansac, contre une maison à Reims.

526. — *21 août*. Vente d'une maison rues Montmartre et du Séjour, moyennant 200 l. de rente rachetables à 2,600 l.

527. — *22 septembre*. A tous ceux qui ces présentes verront :

Antoine Duprat, etc., garde de la prévôté de Paris, furent présents Claude Marcel, prévôt des marchands, et les échevins de lad. ville; disants que R. P. en D. Pierre de Gondi, évêque de Paris, les chanoines, députés du clergé de France, et les mandataires des Rev. cardinaux de Lorraine, de Bourbon, de Guise et autres évêques et abbés sur les remontrances faites par le R. pour protéger ses sujets, que nul ne pouvait, allant et venant en pays étranger, qui ne fût mis à rançon, et pour rédîmer aud. royaume desd. obligations, il fut trouvé bon d'aider S. M. de deux millions de livres. — Constitution de rente sur la ville de Paris gagée sur les biens du clergé. Vente de 200 l. de rente, rachetables à 2,400 l.

528. — *18 septembre*. Bail d'une maison rue Saint-Denis, à l'enseigne du Singe-d'Or, moyennant 220 l.

529. — *26 septembre*. Bail par Oudin Petit, marchand libraire-juré, à Henri Delacour, docteur régent de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, de diverses dépendances d'une maison rue de la Tonnellerie, à l'enseigne du Petit-Paon, moyennant 110 l.

530. — *27 septembre*. Bail d'une maison rue Guillaume-Josse, moyennant 100 l.

531. — *8 octobre*. Bail d'une maison quai de la Mégis-

serie, où pend pour enseigne la Nativité Notre-Dame, moyennant 120 l.

532. — *5 octobre.* Antoine de Noncan, faiseur d'arquebuses, demeurant à Saint-Germain-des-Prés, engage pour 18 mois les services de son fils, âgé de quatorze ans, moyennant 12 l.

533. — *10 octobre.* Mainlevée d'une saisie pratiquée sur les grains, chevaux et bétail étant dans une maison sise à Pantin.

534. — *19 octobre.* Cession par Antoine Gasteau à Jehan Dupré de son état et office de trésorier général des rep. et ravitaillement du pays et duché de Normandie, moyennant 5,500 l.

535. — *18 octobre.* Aveu de 25 l. de rente sur une maison sise à Paris, rue Montmartre, où pend pour enseigne l'image de la Madeleine; 2° une autre rue Aumaire, à l'enseigne de la Fée-Bague (?); 3° et trois autres rue Guérin-Boisseau, à l'une desquelles pend pour enseigue la Corne-de-Cerf et à une autre l'image Saint-Pierre.

536. — *23 octobre.* Engagement de labourer de toutes façons, jusqu'à la grappe coupée, 3 arpents de vigne à Verrières, moyennant 13 l. par arpent.

537. — *23 octobre.* Location d'outils et ustensiles du métier de tondeur de grandes forces, moyennant 40 l. par an.

538. — *23 octobre.* Vente de 10 l. de rente à la veuve de Philibert Desjardins, concierge en la Conciergerie du palais à Paris.

539. — *23 octobre.* Bail par Mre Michel de Leuze, Ch. commandeur, etc., pour une année entière et une cueillette commençant le 1er mai prochain, à Guillaume Dallère, l'un de ses fermiers de la commanderie d'Ivry-

le-Temple, de la maison seigneuriale dud. Ivry et de tous les droits y attachés, moyennant 2,450 l. de fermage.

540. — *31 octobre*. Cession par Michel de Leuze, Ch., commandeur, de divers droits, à cause de sa commanderie, en la paroisse de Mongreville, près Clermont en Beauvoisis, dîmes tant en blé qu'en vin, pain et chandelles offerts à certains jours, etc.

541. — *6 novembre*. Engagement par Charles Lenormand, marchand tailleur d'habits, demeurant rue Saint-Martin, à l'enseigne des Trois-Colombes, de fournir et livrer à Mre Michel de Leuze, ch. de l'O. Saint-Jean de Jérusalem, grand prieur de Champagne, Cons. du R. en son conseil privé et Cap. de 50 H. d'armes, la quantité de trente sayes d'hommes d'armes et 45 sayes d'archers, à savoir celui[1] du capitaine, qui sera de bon velours de Gênes cramoisi rouge de haute couleur, chamarré de douze chamarrures couplées deux à deux d'entre les deux bords d'alentour, et passementerie d'or fin, entremêlé de soie noire et de six couples de chamarrure, sur chacune manche garnie de 12 boutons d'or et de soie façon de Milan, et un parement de taffetas rouge cramoisi, au devant dud. saye et au reste doublé de toile d'Allemagne. Suit la description des sayes du lieutenant, enseigne, guidon et maréchal des logis, et les 25 sayes d'homme d'armes seront de bon drap jaune-paille de bonne couleur, bordés de velours avec profiloirs de soie tout alentour, et les 45 casaques des archers seront de bon drap jaune de haute couleur de pareilles façon, étoffes et broderies pareilles à celles que led. Normand a faites pour lad. compagnie. Engagement de fournir également enseigne, guidon et cornette de taffetas jaune à huit fils, deux ban-

1. Saïe, l'ancien Sagum des Romains, est un substantif féminin dans tous les dictionnaires.

nières et fanions de trompettes, le tout peint des couleurs et devises du grand prieur. Le prix de chaque saye d'homme d'armes est de 15 écus d'or soleil, et de chaque saye d'archer de 12 écus, à raison de 54 s. l'écu soleil, et la livraison devait être faite au lieu où se ferait la deuxième montre de la compagnie, sans augmentation de prix pour ceux des officiers.

542. — *15 novembre*. Transport de 50 l. t. de rente assise sur deux maisons rue Saint-André-des-Arcs, dont l'une tient à celle du Bœuf-Couronné, et deux autres maisons rue Bretonnerie, près la porte Saint-Jacques, à l'une desquelles pend pour enseigne le chef Saint-Denis, tenant au collège de Lisieux, donnant sur les allées de la ville et joignant les murailles.

543. — *27 novembre*. Nomination à l'état de l'office de bailli en la vicomté de Semoyne, par Nicolas de la Croix, s[r] et vicomte de Semoyne, cons. du R. et M[e] ord. en sa Ch. des comptes.

1571.

Minutes de Fanyn.

544. — *10 février*. Quittance par Pierre Brossin, secrétaire de la R., comme mandataire de M[re] Melchior Des Prés, s[r] de Montpezat, etc., sénéchal de Poitou et gouverneur de Châtellerault, de 875 l. à M[re] François de Rogier, ch. de l'O. du R., s[r] et baron de Febrail.

545. — *23 avril*. Obligation de 3,000 l. par Gaspard de Schomberg, ch., vicomte d'Urfé, Saulnier-le-Dolin, et s[r] de Saulnier-le-Vicomte, chambellan du R. et colonel de 1,500 pistoliers entretenus pour le service de S. M.

546. — *6 août*. Échange entre divers, et notamment Jehan Sandras, sec. et interprète du R. en langue germa-

nique, portant sur une maison, rue Saint-Honoré, où pend pour enseigne le Petit-Soleil.

547. — *28 avril.* Obligation de 2,500 l. par François Robert de Lignereux, s^r^ de Novailles, de Busançois et sec. de la R. mère du R.

548. — *3 juillet.* Bail de partie d'une maison, rue Saint-Denis, à l'enseigne du Bon-Pasteur.

549. — *16 octobre.* Quittance de 2 s. parisis de rente assis sur un demi-arpent de vigne à Chaillot, lieud. la Belle-Feuille.

550. — *9 octobre.* Quittance de 140 l. par Gilles Froidure, M^e^ tisseur d'or et d'argent, propriétaire de la maison, rue Saint-Denis, où pend pour enseigne le Denier-d'Or à Antoine Charpentier, M^e^ sellier, locataire dans lad. maison.

551. — *12 novembre.* Engagement par Nicolas et Jehan Faffiot, maçons, de faire un mur séparatif entre deux maisons sises à Paris, rue de la Verrerie, l'une à l'enseigne du Couteau, l'autre à celle du Cadran, moyennant 6 l. par toise.

552. — *14 mai.* Vente par N. H. Jehan Lefèvre, cons. du R. et premier président, en sa cour des monnaies, à N. H. Jacques Rouillé, cons. du R. et général en lad. cour, moyennant 525 écus d'or soleil, de son état et office de premier président qu'il résigne ès mains du R. et du chancelier.

553. — *Même jour.* En garantie de 525 écus d'or soleil, payés comptant, Jehan Lefèvre transporte à Jacques Rouillé pareille somme à prendre sur la somme de 9,900 l. donnée par le R. aud. Lefèvre, à prendre sur le receveur général des boîtes de France[1].

1. Sur chaque émission de monnaie, les maîtres prélevaient un certain nombre de pièces qu'ils mettaient dans des boîtes, sous la surveillance

1572.

Minutes d'Yver et Vassart.

554. — *18 janvier*. Bail à Claude Guillain, procureur en la cour, d'une maison rue Saint-Honoré, moyennant un loyer annuel de cent livres.

555. — *28 janvier*. Vente de cent livres de rente par Simon Baudichon, docteur et professeur du R. en la Faculté de Médecine de Paris.

556. — *4 février*. Vente par Mre Antoine Nicolai, ch., cons. du R. en son privé conseil et premier président en Chambre des comptes à Paris, et Guillaume de Chaponnay, contrôleur général des bâtiments de la R., se faisant fort de R. P. en Dieu Pierre de Gondi, évêque de Paris, intendant des bâtiments de lad. R. lès-le-Louvre, à Martin Des Fossés et Guillaume Regnier, Mres charpentiers, de la coupe de 20 arpents de bois de haute futaie, assis en la forêt de la Villeneuve-en-Hay[1], près Clermont-en-Beauvoisis, appartenant à la Mté de lad. dame R., suivant le don fait à sad. M. par le R., selon le mesurage qui en a été fait par MM. des eaux et forêts et pour appliquer le bois de lad. coupe à faire poutres, sablières, lambourdes, solives, ais, forces, chevrons, lattes et autre espèce de bois propre et nécessaire pour servir à faire les ouvrages de charpenterie et combles des bâtiments dud. palais moyennant la somme de 8,250 l. qui sera payée à l'évêque de Paris ou déduite sur les ouvrages par eux commencés.

557. — *7 février*. Testament d'Anne de Gondi, veuve de N. H. et sage Mre Jehan de Bagis, cons. en la cour de

du garde. Ces boîtes étaient envoyées à Paris et la cour des Monnaies en vérifiait l'aloi et le poids.

1. Cette forêt s'appelle aujourd'hui la Neuville-en-Haye.

Toulouse, laquelle personne en son lit malade de corps, toutefois saine de jugement, mémoire et entendement a dicté, aux notaires Vassart et Yver, ses dernières volontés.

558. — *12 février*. Pouvoir par Pierre Jallant, argentier de la petite écurie de monseigneur le duc d'Anjou.

559. — *12 février*. Pouvoir par Anne de Pierrevive, dame de la Freta, et Meraulde de Gondi, dame de la Pardieu, exécutrices en l'absence du R. P. en Dieu Monseigneur Pierre de Gondi, évêque de Paris, du testament de feue dame Anne de Gondi, leur sœur, épouse de Mre Jehan de Bagis, susnommé, à Me Boyer, procureur en la cour de parlement de Toulouse, pour régler affaires de succession de lad. dame.

560. — *Vers février*. Projet de transaction entre H. et P. dame Françoise de Brézé, duchesse douairière de Bouillon, et H. et P. prince Mr Claude de Lorraine, duc d'Aumale, pair et grand veneur de France, se portant fort de dame Loize de Brézé, son épouze.

Exposent que, par arrêt du 9 août 1567, au profit de dame Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, les parties ayant repris le procès au lieu de feue H. et P. dame Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, leur mère, lesd. héritiers auraient été condamnés à payer à lad. de Pisseleu la somme de 20,000 l., qui a été payée le 26 août 1567 par la duchesse de Bouillon, et dont lesd. duc et duchesse d'Aumale seraient tenus pour moitié. — Analyse du testament de Diane de Poitiers, du partage de ses héritages devant Vincent Maupeou et Jehan Cussoz, notaires au Châtelet de Paris, le 15 avril 1567, et des soultes et récompenses dues par chacune des héritières. Transaction entre les parties pour nourrir paix et amitié fraternelles entre elles. Dation en paiement à la duchesse de Bouillon d'une rente de 145 l. 13 s. 4 d. sur la ville de

Paris, moyennant quoi les parties sont respectivement quittes.

561. — *20 février*. Obligation de 1,600 l. par Ambroise Guynet, dit Lachambre, écuyer, cap. de 200 H. de pied de la garde de Monseigneur le duc d'Anjou, à Charles Boucher, s^r de Houilles, cons. du R. en sa cour de Parlement.

562. — *27 février*. Vente par H. et P. prince Mre Claude de Lorraine, duc d'Aumale, tant en son nom que comme se portant fort de dame Louise de Brézé, son épouse, à H. et P. dame Françoise de Brézé, duchesse douairière de Bouillon, moyennant 6,000 l. de la moitié par indivis appartenant à ladite duchesse d'Aumale dans la succession de H. et P. dame Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, de la terre et seigneurie de Villiers.

563. — *13 mars*. Obligation de 250 l. par Mathurin Longuet, chanoine de Saint-Honoré, demeurant au cloître Saint-Honoré, à Mr Pierre de Rostaing, ch. de l'O. du R., son échanson ordinaire et enseigne de 50 H. d'armes de ses ord., sous la charge de Mre Tristan de Rostaing, aussi ch. de l'O. du R., son oncle.

564. — *14 mars*. Décharge par Mre Gaspard de Schomberg, chambellan ordinaire du R. et colonel de 1,500 reîtres pour le service de S. M. à... Pegler, de diverses pièces d'argenterie, à savoir : xbm (18) plats les bords dorés, un bassin les bords aussi dorés, deux chandeliers..., six fourchettes aussi d'argent, laquelle vaisselle était engagée aud. Pegler pour le prêt de 497 dalles[1] par le s^r Sigismond Flachenhauffer, son receveur, et lui avait été restituée en date du 14 octobre de l'an passé.

Signé : Caspar de Schonberg.

1. 497 dalles. C'est le nom flamand du thaler; le thaler valait environ trois livres.

565. — *23 mars*. Pouvoir par Jacques de Grenouillier, écuyer de Mad. la duchesse douairière de Bouillon et homme d'armes de la compagnie de M. le comte de Clermont-Tallard.

566. — *29 mars*. Devis des ouvrages de maçonnerie pour l'hôtel de H. et P. s^r Charles de Gondi, s^r de la Tour, sis à Paris, rue de la Platrière.

567. — *2 avril*. Quittance de 2,560 l. à Charles de Gondi par Jacques Leroy, maçon.

568. — *23 mars*. Pouvoir par dame Françoise de Brézé, duchesse douairière de Bouillon, tutrice de damoiselle Catherine de la Marche, sa fille, pour procéder avec Mre Henry de Clermont, ch. de l'O. du R., et dame Diane de la Marche, son épouse, au partage des biens dépendant de la succession de dame Guillemette de Sarrebruck, comtesse de Brayne, aieule maternelle de la damoiselle de la Marche.

569. — Déclaration des cens que doivent les héritages cy-après à Monseigneur l'évêque de Paris, appartenant à moy notaire, secrétaire du R. et l'un des quatre notaires de sa cour de Parlement :

Une maison rue Saint-Honoré, xbm d.
Une autre joignant la susd., η s. η d.
Une autre rue Saint-Honoré, xη d.
Une rue des Bourdonnays, η l.
Une autre rue des Vieils-Augustins, tenant à la rue de l'Égyptienne, xn s. nn d.

Signé : Doj. Boreau (?).

570. — *1er avril*. La dame de Méraulde, dame de la Pardieu, expose qu'au mois d'avril 1565 elle a obtenu sentence de la cour de la siz^me de Lyon, à l'encontre de Nicolas de Chaponnay, s^r de Fisme, curateur institué par justice de feu Albert de Rousselet, fils d'elle et de Fran-

çois de Rousselet, en son vivant, s^r^ de la Pardieu, et mari d'icelle, par laquelle led. de Chaponnay avait été condamné à lui payer 4,500 l., d'une part, et 1,500 écus, d'autre part, pour sa dot, et encore 2,550 l. et 700 écus pour son douaire et pour avoir paiement elle a fait procéder par exécution à mettre ès mains une grande maison, sise à Lyon, où Mre Benoist Autroux, notaire et tabellion royal à Lyon, est établi.

571. — *18 avril*. Bail par dame Anne de Pierrevive, veuve de feu N. H. Jacques Senneton, s^r^ de la Freta, à Nicolas Bouts, tailleur d'habits, d'une maison rue des Déchargeurs.

572. — Lettre autographe, signée Jehan de Verdun. Il prie le notaire Yver de faire des baux nouveaux aux jardiniers et notamment à Pierre Lenôtre, non compris un jardin que le R. lui réserve.

573. — *Sans date*. Marché par Pierre Lenôtre, jardinier, demeurant ès fauxbourgs Saint-Honoré-lès-Paris, avec N. H. et sage Mre Antoine Nicolay, ch., s^r^ de Vaille, cons. du R. en son Conseil privé et premier président de sa Chambre des comptes, commissaire administrateur en l'absence de Monseigneur l'évêque de Paris aux bâtiments et jardin du parc de Sa Majesté la R., mère du R. et Guillaume de Chaponnay, pour labourer, cultiver, fumer, amender de toutes façons bien dûment et continuellement durant une année à partir du premier jour de janvier passé, six parties de jardin dont quatre, orangers et deux autres, arbres divers et toute la clôture, depuis le bâtiment jusqu'à la porte qui va à la caverne du côté du logis du s^r^ comte de Retz, etc.

574. — 7 *mai*. Furent présents Claude Marcel, B. de P., prévôt des marchands, Symon Briguet, aussi B. de P., Symon de Cousse, s^r^ dud. lieu de Cousse, Guillaume

Leclerc, avocat en la cour de Parlement, et Nicolas Lescaloppier, porteur de masse de la cour, échevins de la V. de P.

Disans que pour recevoir promptement la somme de 350,000 l. pour l'entretenement de ses galères, le R. aurait le 5e jour de janvier dernier fait vendre au prévôt des marchands et aux échevins la somme de 29,166 l. 13 s. 4 d. de rente pour avoir à prendre sur la somme de 100,000 l. t. de rente gagés sur les premiers deniers de la ferme des gabelles et tirage du sel au pays de Dauphiné, pour iceulx 29,166 l. 13 s. 4 d. vendre au denier douze aux bourgeois, manants et habitants de cette ville de Paris. Vente à Ch. de Gondi, sr de la Tour, de 2,000 l. de rente.

575. — *9 mai*. Marché par Léon Sigogne et Nicolas Fournier avec Guillaume de Chaponnay, de faire pour S. M. les ouvrages de menuiserie au pavillon édifié de neuf au bout des écuries du palais des Tuileries.

576. — *11 mai*. Quittance de 3,600 l. par Jacques Gentien, écuyer, contrôleur du grenier à sel de Melun, se portant fort de Marc Miron, son gendre, médecin du R., et premier de Monseigneur le duc d'Anjou, à Charles d'Argillières, sr de Valescourt, etc.

577. — *24 mai*. Procès-verbal dans lequel Guillaume de Chaponnay, interpelle Marcel de Regnier, marchand, B. de P., d'avoir à reconnaître les marbres et fontaines, appartenant à S. M. mère du R., qu'il a fait advenir depuis Marseille jusqu'à cette ville de Paris, au devant des bâtiments du palais...

578. — *13 juin*. Pouvoir par N. et P. seigneur Albert de Gondi, comte de Retz, pour répondre à l'assignation à lui baillée à la requête de divers et notamment de Me Charles Camus, roy d'armes des Français, et du tuteur et curateur des enfants mineurs de Claude Gouffier, sr de

Boisy, relativement au fief de la Bonasse, dépendant du comté de Retz en Bretagne, et sujet à cinquante sols, monnoie de Bretagne, de cens par chacun an.

579. — *20 juin.* Devis des ouvrages de charpente à faire pour T. H. et T. P. seigneur Mre Charles de Gondi, s^r^ de la Tour, en son hôtel rue de la Plâtrière, et engagement par Jehan Gautier, demeurant rue des Vieux-Augustins, de faire lesd. ouvrages.

580. — *26 juin.* Vente par Ill^me^ et Rev^me^ prince Charles de Bourbon[1], légat d'Avignon, archevêque de Rouen, évêque et comte de Beauvais, à N. P. S. Me Charles de Gondi, de la sortie et traite de 5,566 balles de laine, restant de 8,000 balles, et 1,669 tonneaux de blé de reste de 3,000 tonneaux, que la M^té^ du R. a ci-devant permis aud. s^r^ cardinal de faire sortir des pays de Dauphiné, Provence et autres lieux; lad. vente faite moyennant la somme de 19,674 l. t. payables à diverses échéances.

Signé : C. cardinal de Bourbon, Yver.

581. — Autre acte du même jour par lequel le cardinal de Bourbon reconnaît comme obligé de lad. somme de 19,674 l. t. Pierre de Saint-Sixt, citoyen en la ville d'Avignon, bien et dûment cautionné de personnages solvables, demeurant en la ville de Paris, fournissant de bonnes et valables obligations en forme authentique aud. s^r^ Ill^me^ et promet d'en décharger le s^r^ Charles de la Tour.

Signé : C. cardinal de Bourbon, Yver.

582. — *17 juillet.* Obligation par Françoise de Laval, veuve de Mre Nicolas de Champagne, comte de la Suze, demeurant à Brouassin, pays du Maine, tant en son nom

1. Charles de Bourbon fut reconnu comme roi en 1589 par les Ligueurs, qui l'opposèrent à Henri IV et frappèrent monnaie en son nom jusqu'en 1596, bien qu'il fût mort prisonnier à Fontenay-le-Comte en 1590. Les francs d'argent de Charles X sont de la plus grande rareté. Ses autographes le sont-ils aussi?

que comme tutrice et curatrice de Mre Loys de Champagne, son fils, comte de la Suze, et dame Marie Robertet, femme autorisée de Mre André Guillard, s^{r} de l'Isle, à H. H. Ecande de la Hargerie, M^{d} et B. de P., de la somme de 7,075 l. pour compte et délivrance de marchandises de draps de soie.

583. — *17 juillet*. Vente, moyennant 2,000 l., par Étienne Picard, porte-malle du R., à Honoré Dominos, docteur et avocat au parlement de Grenoble, de l'office de lieutenant de sénéchal en première instance au siège de Draguignan, dont le R. lui avait fait don le 10 juillet.

584. — *18 juillet*. Cession par Laurent Fourtaud, du consentement de R. P. en D. Mre Charles Guillard, évêque de Chartres et abbé de Vaux-de-Cernay, tant pour lui que pour les prieur et religieux de lad. abbaye à H. et P. S. Albert de Gondi, comte de Retz, baron de Dampierre, châtelain de Marly, du droit au bail de divers héritages à Marly, dont led. s^{r} Fourtaud était locataire, suivant acte passé devant Leal et Chartin, notaires à Paris, le 25 août 1571.

585. — *19 juillet*. Vente par Loys de Herbavast, éc., commissaire ordinaire de l'artillerie du R., à Mre Albert de Gondi, de 15 arpents de bois taillis, à Marly-le-Chatel.

586. — *22 juillet*. Dation en paiement par Pierre du Halde à N. H. et sage Pierre Lemir, cons. du R. en sa cour du Parl., tuteur et curateur des enfants mineurs de Claude du Lyon, s^{r} de Passac, d'une rente de 505 l. sur la ville de Paris, et quittance de 3,060 l., prix d'adjudication d'une maison en mauvais état, rue Saint-Thomas-du-Louvre, attenant au cimetière des Quinze-Vingts.

587. — *26 juillet, 11 heures du matin*. Procès-verbal dressé à la requête de divers contre un s^{r} Delaunay, qui devait les transporter de Paris à Rouen, à raison de

60 sols pour chacun d'eux, et dont le coche devait partir à six heures du matin, ce qui n'a pas été fait.

588. — *27 juillet.* Reconnaissance de 8,000 l. par Mre Pierre de Marronaz, sieur de ....., maître d'hôtel ord. de la Royne, à Roger de Bellegarde, cons. du R. et cap. de 50 H. d'armes.

589. — *27 juillet.* Bail par Guillaume de Chaponnay, se portant fort de Mre Albert de Gondi, comte de Retz, de deux moulins à vent servant à moudre blé, sis au faubourg Saint-Honoré, lieu appelé le Marché-aux-Pourceaux.

590. — *30 juillet.* Engagement par Pierre Baschet, M^e^ armurier, demeurant rue Saint-Denis, de confectionner un corps de cuirasse à l'épreuve du pistolet par derrière et par devant, une bourguignotte, deux brassards et quatre lames pour les tassettes, aussi à l'épreuve de pistolet, avec les gantelets, moyennant le prix de 18 écus d'or soleil.

591. — *31 juillet.* Pouvoir par André Guillard, s^r^ de Lisle et de l'Espichelne, cons. du R. en son privé conseil.

592. — *9 août.* Échange entre Pierre Clausse, s^r^ de Marchaumont, cons. du R. et secrétaire de ses finances, et damoiselle Anne Le Picart, sa femme, de lui autorisée en cette partie, et Pierre du Halde, s^r^ dud. lieu, valet de chambre ordinaire de Mgr le duc d'Anjou et de Bourbonnois, d'une maison sise à Paris, rue Saint-Thomas du Louvre, aboutissant au cimetière des Quinze-Vingts et appartenant en propre à lad. Anne Le Picart, contre 110 l. de rente annuelle et perpétuelle.

593. — *16 août.* N. H. et sage Mr Jehan de Paule, cons. du R., et Pres^t^ en sa cour du parl. de Toulouse, requiert Mre Albert de Gondi, comte de Retz, comme proche parent et oncle maternel de damoiselles Marguerite, Anne et Catherine de Bagis, filles de défunt Me Jehan

de Bagis le jeune, cons. aud. parl., et de damoiselle Anne de Gondi, leurs père et mère, de faire pourvoir d'un tuteur les demoiselles Anne et Catherine pour procéder, avec d^lle^ Marguerite de Bagis, femme dud. président de Paule, à la liquidation des successions de Jehan de Bagis le jeune et de Jehan de Bagis l'aîné, cons. aud. parl. et président aux requêtes, leur aïeul et liquidation desd. successions.

A cette date serait intervenu un acte de partage dont il est fait mention dans un acte du 4 juin 1575.

594. — *Lundi 10 août*. Compte entre H. et P. S. Me Claude de la Châtre, Ch. de l'O. du R., cap. de 50 hommes d'armes de ses ord., cons. du R. en son conseil privé, gouverneur et lieutenant général pour S. M. au pays de Berry, s^r^ et baron de la Maisonfort, tant en son nom que comme ayant la garde et administration de Anne Dangleurre, fils mineur de feu Mr René Dangleurre, Ch. de l'O. du R., cap. de 50 hommes d'armes, s^r^ et baron de Boursaude et Jenoy, et de dame Jehanne Chabot, à présent épouse dud. s^r^ de la Châtre, D. P., et Toussaint Rousselle, marchand demeurant rue de la Mortellerie, procureur de Nicolas Goyon, fermier et receveur dud. s^r^ de la Châtre, en la terre et châtellenie de Boursaude. D'autre part.

595. — Lettre autographe signée Coignet : Je vous prie de ne faire aucune difficulté d'expédier le contrat des deux cents livres de rente de Madame de Bouillon au nom de M^r^ le secrétaire Coignet, mon frère, parce que les deniers baillés pour l'achat appartiennent à mon frère.

596.—*8 septembre*. Devant Antoine Duprat, chancelier.

Transaction entre T. H. et T. P. dame Françoise de Laval, veuve de H. et P. sgr Mre Nicolas de Champagne, comte de la Suze, tant en son nom comme donatrice des meubles dud. comte de la Suze que comme tutrice de ses enfants, et H. et P. sgr Albert de Gondi et dame Claude

Catherine de Clermont, son épouse, comme ayant droit et transport de dame Magdelaine d'Annebault, sœur de Me Jehan d'Annebault, et tous deux enfants et héritiers de Mr Claude d'Annebault, en son vivant amiral de France, et de dame Françoise de Tournemine. La dame de Laval prétendait avoir droit à la 8e partie par indivis des acquisitions de feu M. André de Chauvigny, sr de Retz, entre autres des seigneuries de Machecoul, la Bouaste, Saint-Michel-le-Couvent, la maison de la Suze et autres droits étant en la ville et faubourgs de Nantes et provenant de Prégeant de Cottini, et il était intervenu en la cour du parlement de Paris un arrêt contre la dame d'Annebault au profit de Baudouin de Champagne, père de Nicolas, lui allouant un seizième desd. biens.

Mad. de Laval cède aux comte et comtesse de Retz tous les droits de ses enfants, moyennant une rente de mille livres sur la ville de Paris, inaliénables durant leur minorité, et une somme de 500 l. pour ses droits personnels.

597. — *18 septembre*. Association entre Jehan de Regnier, aide de panneterie de la princesse de Navarre, et Pierre Simon, pannetier de lad. dame, pour fournir pendant quatre ans le linge de table de lad. princesse.

598. — *21 septembre*. Marchés de maçonnerie, charpenterie et couverture pour l'hôtel de Pierre du Halde, rue Saint-Thomas-du-Louvre.

599. — *23 septembre*. Engagement par Fulcran Mathé, barbier et valet de chambre du duc d'Anjou, de faire pourvoir par le R. Bone de Reguinot, demeurant rue des Marmouzets, de l'office de l'un des quatre capitaines du charroi de l'artillerie, aux gages de 200 l., et ce moyennant la somme de 450 écus d'or soleil.

600. — *23 septembre*. Ratification par H. et P. Mr Claude de Loin, Ch. de l'O. du R., Gth. ord. en sa Ch., cap. de 50 H. d'armes de ses ordonnances de S. M.,

sgr et baron de Consans, etc., du contrat d'échange passé le 28 novembre 1571, par lequel Pierre de Gerostigny, son secrétaire, a cédé à Claude de Verdun, chanoine de Paris, tuteur et curateur des enfants de feu M. Nicolas de Verdun, son frère, cons. du R., héritiers sous bénéfice d'inventaire de Nicolas de Verdun, leur père, de 1,200 l. t. de rente, lesd. rentes cédées et transportées par Mre Albert de Gondi à l'encontre de l'hôtel et manoir de Places, anciennement appelé le bois Labbé, paroisse de Lisses, près Corbeil, et autres biens.

601. — *24 septembre*. Certificat par Barthélemy de Pillanges, éc., sr de Boffemont, Me d'hôtel de Mad. la duchesse douairière de Bouillon, contrôleur de la maison de lad. dame, et Martin Fanot, concierge des logis et hôtel de lad. dame, sis en la ville de Paris, près les Filles-Pénitentes, autrefois appelé la maison de Roquencourt[1], qu'ils ont connu N. H. Antoine du Solier de Primes, châtelain dud. lieu, absent, qui est l'un des officiers de lad. dame, et ont vu led. sr tant à Paris qu'ailleurs à la suite, maison et affaires de lad. dame, puis quatre années ou environ, et divers voyages qu'il a faits au pays, et même en l'année 1570, qu'il y fut longuement, et depuis le mois de may dernier passé qu'il y a été jusqu'au 20 juin de ce présent mois, qu'il est parti aud. pays, pour les affaires de lad. dame, lequel du Solier ils ont toujours tenu, estimé et reputé comme ils le tiennent, estiment et reputent bon catholique, l'ayant vu ordinairement aller à l'église, ouïr la messe et faire tous autres devoirs et offices qu'un vrai catholique fait et a accoutumé de faire, sans que jamais ils lui ayent vu faire, entendu ni ouï dire qu'il ait fait aucun autre exercice ou profession de religion que de la vraie catholique.

1. C'était l'hôtel de Diane de Poitiers, qui en possédait deux autres (Sauval, t. I, p. 121).

602. — *26 septembre*. Pouvoir par H. et P. seigneur Mre Henry d'Albret, s^r et baron des baronnies de Covaze et autres, lieutenant de la compagnie du R. de Navarre.

603. — *28 septembre*. Obligation solidaire par T. H. et T. P. prince Mgr Henri de Lorraine, duc de Guise, pair et grand chambellan de France, prince de Joinville, marquis du Maine, comte d'Eu et de Nanteuil; N. H. Mre Gaulcher de Foissy, s^r de Crenay, Ch. de l'O. du R., cons. et M^r d'hôtel de S. M.; Mre Jehan de la Boissette, seigneur de Montigny-sur-Loing, et Me Jehan Lefebure, Cons. du R. et receveur de ses finances en la généralité d'outre-Seine et Yonne, à Jehan-Baptiste Gondi, gentilhomme florentin, demeurant à Saint-Germain-les-Prés-les-Paris, de 13,000 l., en 4,000 écus d'or soleil, à 54 sols pièce, et le reste en testons, dont ils se tiennent contents.

604. — *4 octobre*. Contrat de mariage de Pierre du Halde, éc., valet de chambre ord. de Mgr le duc d'Anjou, fils et frère de R. gouverneur, lieutenant général pour S. M. et représentant sa personne par tous les pays et terres de son obéissance, et demoiselle Lanisse (?) de Mouy. Douaire de 800 l. de rente au denier 12. Régime exclusif de communauté.

605. — *5 octobre*. Engagement par Nicolas Véron et Nicolas Fournier vis-à-vis de N. et R. Mre Pierre de Gondi, évêque de Paris, député par la Majesté de la Royne pour le fait de son palais des Tuileries, et de N. H. Guillaume de Chaponnay, contrôleur desd. bâtiments, de parfaire telle quantité de claies qu'il leur sera nécessaire pour clore et couvrir les orangers, poiriers ou autres arbres dedans le jardin dud. palais.

606. — *19 octobre*. Déclaration de pièces de vigne qui sont en la censive de Mgr de Savoie, s^r de Passy, au taux de 4 deniers l'arpent.

607. — *22 octobre.* Engagement par Jehan Hamelin vis-à-vis de Pierre de Gondi, évêque de Paris, de faire un plan de muraille pour la clôture et séparation du cimetière ou préau de l'abbaye de Saint-Magloire, afin de clore les Filles-Pénitentes[1].

608. — *23 octobre.* Marché de fournitures de la table de Mad. la princesse de Navarre par tout le royaume de France, pays de Béarn et Navarre et où il plaira à lad. dame aller et séjourner.

609. — *31 octobre.* Bail par Me Pierre de Gondi, évêque de Paris, à Jehan Santerre, boulanger, demeurant au faubourg Saint-Honoré, d'une place de terre vague sur la montagne du Marché-aux-Pourceaux, au bout de la rue nommée du chemin d'Argenteuil.

610. — Vente par M. Jacques Nicolas, cons. du R. en son Châtelet de Paris, à H. et P. sr Albert de Gondi, comte de Retz et baron de la baronnie de Marly-le-Châtel, moyennant 60 l. t. de toutes les lettres, titres et renseignements concernant le fief de Mondétour, situé aud. Marly-le-Châtel.

611. — *1er novembre.* Vente à H. et P. S. Me Albert de Gondi, comte doyen, baron de Retz, marquis des Iles-d'Or[2], etc., Cap. de l'ancienne bande des 100 gentilshommes de la maison du R., par N. H. André de Sourdeval, sr dud. lieu, Ch. de l'O. du R., Gth. Ord. de sa Chambre, Cap. et gouverneur pour le R. en l'île de Bellisle, en Bretagne, sous le bon plaisir de S. M., de son état de Cap. et gouverneur de lad. île de Bellisle et en outre des maisons et terres qui furent à défunt Dom

1. Le couvent des Filles-Pénitentes venait d'être transféré à Saint-Magloire pour faciliter la construction du nouveau palais que la reine mère faisait construire et qui est devenu l'hôtel de Soissons.

2. Albert de Gondi avait donc acheté le marquisat des Iles-d'Or du comte de Roguendolf.

Pierre, de son vivant prêtre, exécuté par justice à Vannes, droits de pêcherie, impôts, billots, sécheries, moyennant 4,500 écus d'or sol.

612. — *3 novembre*. Pouvoir par Albert de Gondi, comte de Retz, à Arthur de Vimont, receveur d'Andilly, de recevoir les fermages des terres et seigneuries de Messigny-le-Bois et Messigny-la-Chaussée, qui lui ont été adjugées en justice au mois d'octobre dernier.

613. — *4 novembre*. Quittance par N. H. de Sourdeval de 3,000 écus soleil par les mains de Jehan Duboscq, secrétaire du comte de Retz.

614. — *8 novembre*. Transport par H. et P. S[r] Charles de Gondi et Jehanne de Halwin, veuve de Florimond Robertet, Ch., s[r] d'Alluye, Cons. du R., secrétaire d'État et de ses commandements, à Guillaume de la Mothe, B. de P., de toutes choses appartenant auxd. s[r] et dame, comme ayant les droits du R. de Pologne, échus à S. M. par le décès d'Augustin Michon.

615. — *18 novembre*. Pouvoir par H. et P. dame Marie de Beaugui (?), veuve de feu H. et P. prince Bastian de Luxembourg, de son vivant vicomte de Martigny, duc de Paintièvre, pair de France, gouverneur et lieutenant général pour le R. en ses pays et duché de Bretagne, à Jacques Gallot, procureur en la prévôté de l'hôtel du Roy, pour régler la communauté de biens ayant existé entre elle et le défunt, comme aussi les comptes d'entre elle et damoiselle Marie de Luxembourg, sa fille, et d'y appeler, si besoin est, ses parents, qui sont Mgr le duc de Savoie, Mgr le prince cardinal de Lorraine et autres princes de ce royaume, ce qu'elle n'a pu mener à bonne fin à cause des troubles de ce royaume et davantage que sad. fille n'est héritière de feu M. le duc d'Étampes, son oncle, que sous bénéfice d'inventaire.

616. — *20 novembre*. Mémoire de la vaisselle dorée pour Mme de la Tour :

Deux vases dorés vermeil de la façon cizelés et doublés et aux .... d'entre deulx des figures de chevaux marins.

Les deux coupes de même façon cizelées.

Les trois salières aussi, dont l'une à colonne.

Un bassin rond doré, cizelé ....., de Paris, et seront les pomeaulx, tant des coupes que de salières, en forme d'épis.

Peseront les deux vases, les deux coupes et les trois salières et le bassin de 28 à 29 marcs, à 12 écus par chacun marc.

Item, la vaisselle d'argent blanche.

Une écuelle à oreille dorée par les bords et orillons aux armoiries pesant 1 marc.

Deux bassins ronds et un en ovale, doré par les bords et par le milieu, pesant 15 marcs.

Quatre chandeliers tout blancs, de la façon qu'on lui a montré, avec une bobèche à mettre flambeaux, hauts de quatre doigts et pesant 12 marcs.

Deux écuelles, aux pied et bords dorés, pesant 4 marcs.

Un réchaud tout blanc pesant 4 marcs.

Un biberon pesant 2 marcs, doré par les garnitures.

Un poêlon pesant 4 marcs.

Un bougeoir à mettre à la main, à deux bobèches, pesant 1 marc.

Une douzaine d'assiettes, dorées par les bords, pesant 12 marcs.

Une douzaine de cuillères et autant de fourchettes, dorées par les bouts, pesant 3 marcs.

Deux petits bassins de chambre pesant 3 marcs 1/2.

Deux salières à six *camel* (?), à la vieille façon, et qu'à chacune soit une colonne dorée, garnie de ses petits *cornillons* (?), pesant 3 marcs.

Et faut toutes les choses ciselées et dûment dorées

comme les vases, bassins, coupes soient ciselées des histoires du ..... de Theligne.

A livrer la vaisselle blanche au jour de Noël prochain et la dorée six semaines après.

Par avance une chaîne d'or de 5 marcs 4 onces 6 gros à 24 l. l'once, 1,074 livres.

A prendre en paiement la vieille vaisselle d'argent à 17 l. le marc et la vieille dorée à 19 l.

N. H. Dufour, marchand orfèvre, demeurant à Paris, rue des Lavandières, et Guillaume Gaz, marchand orfèvre, demeurant à Tours, s'engagent solidairement à exécuter lesd. pièces d'argenterie pour Mad. Hélène Bonne, femme de Charles de Gondi, s[r] de la Tour. Mais, par suite de conventions entre eux, c'est Dufour qui les exécutera.

617. — *3 décembre*. Procuration générale par H. et P. S[r] M[re] Charles de Gondi, Ch. de l'O. du R. et M[e] de la garde-robe de S. M., Cap. de 50 hommes d'A. de ses Ord., s[r] de la Tour, Nandy, Villebohet, de Mezières, Mesnil-d'Aulnay et Mausaulieu, près la ville de Dreux, à Richard Mabille, procureur au bailliage et siège royal de Dreux, pour le représenter dans sa justice et juridiction de Mezières, Mesnil-d'Aulnay et Mausaulieu.

618. — *3 décembre*. Engagement par César Forget, commissaire ordinaire des guerres, à Loys de Sonaulx, s[r] de Linard, homme d'armes de la compagnie de Mgr le duc d'Anjou, de le faire pourvoir, sous le bon plaisir de S. M., de l'état et office de commissaire des guerres, moyennant la somme de 4,000 l.

619. — *6 décembre*. Obligation par Étienne Buvolle, s[r] de Beaupuy, receveur de M. le duc d'Anjou, à N. H. Robert de Courbanton, chambellan de Mgr le duc d'Anjou, de la somme de 17,500 l. à payer notamment sur le don de 14,000 l. fait par les habitants du duché de Bourbonnais.

620. — *10 décembre*. Vente par Jacques de l'Hospital, demeurant à Nonancourt, près Dreux, à Charles de Gondi, s[r] de la Tour et de Mézières, de pièces de terre près du château de Mézières[1].

621. — *13 décembre*. Obligation de 24,500 l. par Henri de Savoie, sieur de Passy, cons. général et superintendant des finances du duc d'Anjou, fils et frère de R., au profit de Jean-Baptiste de Gondi, Gth. florentin, demeurant à Saint-Germain-des-Prés.

622. — *20 décembre*. Charles de Bourbon, fils naturel du feu roi de Navarre, ayant mainlevée du R. des fermes et revenus de l'évêché de Lectoure, constitue pour ses procureurs, Robert de la Croix, secrétaire de Mgr Illustrissime et Rev[me] cardinal de Bourbon, et Jehan de Pivart, docteur en droit, demeurant à Toulouse, à l'effet de bailler à titre de ferme et pension tout le revenu de l'évêché de Lectoure.

623. — *22 décembre*. Procès-verbal dressé à la requête de M[e] Richard Hubert, chirurgien ord. du R., lequel demeurait avec sa femme et sa famille en une chambre haute donnant sur la cour de l'hôtel du duc d'Aumale, rue d'Autriche, près le Louvre, et avait à se plaindre de ce que les laquais et gardes du duc faisaient coucher leurs chiens dans les greniers dud. hôtel et que ces chiens gâtaient les meubles, coffres et bahuts que led. Hubert y avait déposés.

1573.

Minutes d'Yver et autres.

624. — *11 janvier*. Transaction sur procès entre

1. Brantôme écrit que, la veille de la bataille de Dreux, le connétable Anne de Montmorency logea au château de Mézières, qui depuis fut à M. de la Tour, frère de M. du Perron (éd. Buchon, p. 314).

dame Jehanne Clausse, veuve de Mre Charles de Pierrevive, en son vivant Ch., sr de Lezigny, et damlle Meraulde de Gondi, dame de la Pardieu, héritière testamentaire de Simon de Pierrevive[1], en son vivant abbé d'Yverneau, chantre et archidiacre de Brie en l'église de Paris, notamment à raison d'une rente de 208 l. 6 s. 8 d. qui aurait été constituée aud. sr de Lezigny par Antoine le Cirier, évêque d'Avranches.

625. — *13 janvier*. Modèle de procuration de la main de Charles de Gondi pour toucher dîmes et autres revenus de ses *subjects* de Nandy et de Villebohet.

Monsieur Yver, je vous prie passer pour moy la procuration cy-dessus et la faire signer à Me Vassart, votre compaignon, et me ferez plaisir.

Votre bien bon amy à vous faire plaisir.

Charles de Gondy.

626. — *14 janvier*. Obligation de 1,200 l. par Claude Dangennes et Jehan Dangennes, sr de Poigny, etc., en la châtellenie de Rambouillet.

627. — *15 janvier*. Acte d'échange entre R. P. en D. Me Pierre de Gondi, évêque de Paris, etc., et H. et P. Dame Jacqueline de Montigny, dame Du Plessis-du-Fresnes, etc., épouse de H. et P. S. François de Daillon[2], Ch. de l'O. du R., Cap. de 50 H. d'armes, laquelle cède à Pierre de Gondi les fiefs et seigneuries de Moronval et quatre autres fiefs mouvant partie du R. et du duc d'Alençon, son frère, à cause de son châtel de Dreux et pour partie du R. de Navarre à cause de sa baronnie de Châteauneuf-en-Thimerais, en contre-échange de 3,303 l. 6 s. 8 d. de rente perpétuelle.

1. Lebeuf écrit qu'il mourut le 13 décembre 1568 et fut enterré à Notre-Dame de Paris (t. V, p. 372).

2. La famille de Daillon était alliée à celle du Lude.

628. — Du même jour, Pierre de Gondi rétrocède à Mad. de Daillon la terre de Moronval, et, le 17 janvier, lad. dame de Daillon transporte la rente de 3,303 l. 6 s. 8 d. à Charles de Gondi, s^r de la Tour, Mézières, Nandy et Villebohet, Ch. de l'O. du R., maître de sa garde-robe et Cap. de 50 H. d'armes[1].

629. — *20 janvier*. Procuration par T. H. et T. E. princesse Mad. Catherine de Clèves, duchesse de Guise, princesse de Joinville, marquise du Maine, souveraine des terres d'oultre-Meuse, femme et épouse du T. H. et T. E. prince Henry de Lorraine, duc de Guise, prince de Joinville, marquis du Maine, comte d'Eu et Nanteuil, pair et grand chambellan de France, à Mre de Boissières, Ch. de l'O. du R., Cons. et M^e d'hôtel ord. du Roy, à l'effet de clore et arrêter le compte de Me Philippe de Castille, Cons. et naguère trésorier et receveur des finances de lad. dame.

630. — *8 février*. Ratification par Albert de Gondi, comte de Retz, de divers actes passés par Pierre de Saint-Sixt, citoyen d'Avignon, dans les affaires de la famille de Pierrevive.

Mad. de Pierrevive, dame Du Peron, était l'aïeule et avait été instituée la légataire universelle de Charles Gailhet, s^r de Taillade, au préjudice des damoiselles Jeanne et Richarde Gailhet, filles de Claude-Philippe Gailhet, citoyen d'Avignon. Un procès était pendant. Par acte du 28 mai 1570, Pierre de Saint-Sixt et sire Jean Benoît se portent avec Mad. Du Peron garants des fonds, biens et héritages pendant le procès.

En 1571, Mad. Du Peron est morte; le comte de Retz est son héritier universel, et, le 26 décembre, Pierre de

1. C'est pour Pierre de Gondi une manière de transporter une rente importante à son frère cadet Charles de Gondi.

Saint-Sixt, son mandataire, recède à Richard de Proussis, Ch. de l'O. du R., citoyen d'Avignon, les fonts, usufonts et commodités de biens du s[r] de Tailhade assis dans l'île de Velusse, etc., pour cinq cultures complètes, moyennant 2,500 pistoles.

Le comte de Retz ratifie ce bail et toutes les ventes faites en son nom par Pierre de Saint-Sixt, des biens de la succession, étant du domaine du roi de France et du Pape respectivement, et a *promis et juré aux sainctes écritures*.

631. — Lui-même, led. jour 8 février, vend à César Cantelane, Ch. de l'O. du R., citoyen d'Avignon, une maison dans la cité d'Avignon, en la paroisse Saint-Agricol.

632. — *11 février*. Engagement par Pierre Morise, conducteur de partie du charroy et de l'écurie de la Royne, demeurant à Troyes, vis-à-vis de M[re] Cappioni, comte de Fiesque, Ch. de l'O. du R. et chevalier d'honneur de lad. Royne, de lui fournir trois chevaux de trait avec une charrette et tout l'équipage convenable pour mener en tout pays où la cour du R. s'acheminera ou bien lad. dame Royne ou la Royne mère, moyennant 8 s. t. par cheval et par jour.

633. — *17 février*. Concession par Pierre de Gondi, évêque de Paris, à Jehan Philon, praticien et bourgeois de Paris, du greffe et tabellionnement de la prévôté et châtellenie de Saint-Cloud pour 6 ans, moyennant 80 l. par an.

634. — *23 février*. Procuration par damoiselle Catherine Du Chassin, gouvernante des filles de Mad. la duchesse de Guise, femme et épouse de H. H. de la Chesnaye, écuyer, s[r] de Molard, maître d'hôtel de M. le duc et Mad. la duchesse de Guise.

635. — *27 février*. Vente par François de Lomenie, Cons. du R. au siège présidial de Limoges, tuteur et curateur

de Loyse, Jehan, Antoine, Marie et Nicolas de Loménie, enfants mineurs de feu N. H. Me Martial de Loménie[1], en son vivant secrétaire du Roy et seigneur de Versailles, et de damoiselle Jacquette Pinault, leurs père et mère, nommé à cette qualité par le conseil de famille des parents et amis desd. mineurs, le 12 février, dont le vidimus, collationné le 27 février, est joint à l'acte de vente, à R. P. en D. Me Pierre de Gondi, évêque de Paris, comme fondé de procuration de H. et P. S. Albert de Gondi, son frere, comte de Retz, Mis des Isles-d'Or, seigneur de Noisy et châtelain de Marly-le-Chastel, Villepreux, Ch. de l'O. du Roy, etc., lieutenant général pour S. M. à Metz et pays messin, de la totalité du lieu terre et seigneurie de Versailles, assise au Val-de-Gallye[2], en la prévôté de Paris, acquises par Martial de Lomenie, de feu Philippe Colas, le 5 juillet 1561, et du fief, terre et seigneurie de la Grange-Lessard, près lad. seigneurie de Versailles, moyennant la somme de 36,000 l., à quelque prix que lesd. terres soient adjugées, et que led. de Lomenie reconnaît avoir reçu.

Signé : François de Loménie.

636. — *27 février*. Contre-lettre par laquelle il est déclaré que bien que par le contrat du même jour, 27 février, M. François de Loménie ait reconnu avoir reçu les 36,000 l., montant du prix de vente de la terre de Versailles et de la Grange-Lessard, la vérité est qu'il n'a reçu que 3,000 l., et il s'est engagé à les restituer en tout

1. Martial de Loménie avait été une des victimes de la Saint-Barthélemy. L'Étoile, dans ses *Mémoires*, t. I, p. 26, dit que Catherine de Médicis le fit étrangler pour faire avoir au comte de Retz le château de Versailles. Nos actes établissent une transmission régulière et constatent que ces biens n'étaient pas en mauvais état, contrairement à ce qu'en a écrit M. Delaborde, *Histoire de Versailles*, p. 85.

2. Le Val-de-Gallye comprend toute la vallée voisine de Versailles. Il y avait à Paris une auberge très achalandée à l'enseigne du Val-de-Gallye (abbé Lebeuf, *Table;* Fournier, *Enseignes de Paris*).

ou partie, si les biens vendus étaient hypothéqués au delà de 33,000 l., et pour le paiement des 33,000 l. l'évêque de Paris, aud. nom, céda 2,750 l. de rente sur la ville appartenant à son frère, Albert de Gondi, de son conquet.

Signé : François de Loménie.

Ces actes sont très détaillés, tant comme désignation des biens vendus que comme origine de propriété. Il y est dit notamment que Martial de Loménie avait commencé à construire les halles de Versailles. Ils contiennent des renseignements sur les droits seigneuriaux, dont les biens étaient grevés, et sur les héritages roturiers[1].

637. — *6 mars.* Obligation par Charles d'Argillières, sgr de Valescourt, conseiller du Roy, et Me ordinaire en sa Chambre des comptes à Paris, demeurant rue Coq-Héron, et damoiselle Anne Guiot, sa femme, d'une somme de 975 l. t. vis-à-vis des vénérables chantre, chanoines et chapitre de l'église collégiale Monsieur-Saint-Honoré, avec affectation hypothécaire.

638. — *10 mars.* Lettre autographe de Ch. de Gondi priant Me Yver de rédiger une procuration pour mettre enchères, jusqu'à la somme de 12,000 l., sur la terre de la Taloy, appartenant au vidame de Chartres, et ainsi signée : Votre antyerement bon amy à vous plaisir, Ch. de Gondi.

639. — Pouvoir par Guillaume de Chaponnay, fils de Me Nicolas de Chaponnay, naguère conservateur des forêts du Roy.

640. — *17 juin.* Contrat d'association entre Mathurin Seigneuret, sr de la Mothe, aide de l'office de panneterie de Mad. la princesse de Navarre, et Jehan de Frozier,

1. Cette vente a été réalisée en justice suivant sentence du Châtelet du 19 mars 1575, dont le procès-verbal d'affiches est aux Archives nationales, carton O[1] 1762, et la sentence d'adjudication n° 2964.

aussi aide de l'office de panneterie de lad. dame, à l'effet de fournir pendant 4 ans, à partir du 15 septembre 1573, tout le linge qui conviendra tant pour la personne d'icelle dame que pour l'ordinaire de sa maison.

641. — Engagement solidaire de 1,200 l. par Nicolas Boucher, marchand et B. de P., demeurant rue Aubry-le-Boucher, à l'enseigne du Paon, Jehanne Dufour, veuve de Jehan Vigoureux, de son vivant marchand et B. de P., demeurant rue de la Champ-Verrerie, et Mathurin Boucher, marchand et B. de P., demeurant rue Saint-Denis, à l'enseigne du Chef-Saint-Jean, à N. H. Guillaume de Chaponnay, contrôleur général des bâtiments de la reine mère du Roy.

642. — Procuration par N. H. Denys de Crozat, serviteur de la Chambre et interprète du Roy en langue germanique, à Françoise Compain, sa femme.

643. — *28 juin*. Reconnaissance de Pierre de Gondi, évêque de Paris, à Charles de Craon[1], évêque et duc de Langres, pair de France, de 52,566 l. 13 s. 4 d.

644. — *7 juillet*. Pouvoir par René de Villequier à Charles Boucher de recevoir de Me Philippe Hurault[2], Ch., sgr de Cheverny, chambellan du R. de Pologne, toutes pensions, rentes sur l'abbaye de Pontlevoy.

645. — *16 juillet*. H. et P. S. Mre Chabot, comte de Charny et de Buzançais, Ch. de l'O. du R., grand écuyer de France, sgr usufruitier de l'argent comme péage de Conflans Sainte-Honorine, et comme ayant la garde noble des biens de ses filles, Catherine et Charlotte Chabot, issues de son mariage avec dame Claudine Gouffier,

1. Mas Latrie, *Chronologie*, indique comme successeur de Pierre de Gondi Mgr Des Cars de Pérusse. Ai-je mal lu la minute?

2. Philippe Hurault, comte de Cheverny, fut chancelier après Michel de l'Hôpital.

déclare qu'il a accordé par pur don à H. et P. S. Me Guillaume de Saulx[1], Ch. de l'O. du R., sgr de Tavannes, bailly de Dijon, Cap. de 50 H. d'armes, et à dame Catherine Chabot, sa femme, fille de Jehan, comte de Charny, la moitié du fond en argent et péages de Conflans durant sept mois, de janvier à juillet. Il leur donne en plus la somme de 2,621 l., à laquelle s'est montée la moitié du péage.

646. — *17 août.* Procuration par H. et P. S. Me René de Villequier[2], sgr de ce lieu, baron d'Aubigny, Ch. de l'O. du R., chambellan de la garde-robe et intendant du conseil du roy de Pologne, à l'effet de poursuivre le recouvrement de toutes sommes, deniers, grains et droits féodaux.

Par la même appuration de compte à N. H. et S. Me Charles Boucher, seigneur de Houilles, le jeudi 7 août 1573.

647. — *7 août.* Quittance par N. H. Jacques Sanneton, Gth. ord. de la chambre du R. de Pologne, aud. Charles Boucher, de 637 l. t. 10 s.

648. — *8 août.* Entre N. S. Me Gabriel de Morges, Ch. de l'O. du R., sgr de la Marche-Vendières, chatelain de st Crespin de Brunoy, en son nom et comme se portant fort de dame Loyse de Bouillion, mère naturelle et légitime héritière, sous bénéfice d'inventaire, de feu N. H. Gédéon de Savoie, son fils, en son vivant sgr de Châteauvieux, et de Passy, cons. du Roy, trésorier de France, cons. et superintendant des finances et maison du R. de

1. Guillaume de Saulx-Tavannes, l'auteur des Mémoires, était le deuxième fils de Gaspard, maréchal de Tavannes, et devint l'aîné après la mort de Henri de Tavannes, son frère, en 1563. Il épousa une fille du comte de Chabot-Charny (Michaud et Poujoulat, *Mémoires*, t. VIII, p. 437).

2. René de Villequier fut un des favoris de Henri, roi de Pologne et ensuite de France. Il devint premier gentilhomme de la Chambre.

Pologne, dont led. de Morges promet la ratification dans six semaines, et N. H. Isidore du Halde, premier valet de chambre ordinaire du R. de Pologne. Décompte de l'emploi d'une somme de 21,000 l. prêtée par obligation notariée du 10 avril 1572, par le sgr du Halde à Gédéon de Savoie et employée pour partie aux affaires du R. de Pologne.

649. — *13 août*. Acte adiré dans le haut. Engagement par Jullien Pelletier, demeurant rue . . . ., à l'enseigne des Balances, près l'hôtel de Bourgogne, de fournir à Guillaume de Chaponnay, contrôleur général des bâtiments de la Royne, mère du Roy, dedans le jardin de son palais des Tuileries, la quantité de cinq cents bottes de branches et feuillages de lierre, moyennant seize livres tournois les cent bottes[1].

Et led. Pelletier engage corps et biens, comme pour les propres affaires du Roy.

650. — *Août*. Étienne Pignolet, marchand pourvoyeur, s'engage à parachever les marchés qu'avait passés son frère pour l'approvisionnement de la maison du R. P. en D. Me Pierre de Gondi, évêque de Paris.

651. — *22 août*. Ratification, par H. et P. S. Albert de Gondi, comte, doyen, baron de Retz, maréchal de France[2], d'un contrat passé entre dame Claude-Catherine de Clermont, son épouse, et dame Françoise de Laval, comtesse de la Suze, et Me Loys de Champagne, son fils, d'autre part, sur une rente de 900 l.

652. — *22 août*. Pouvoir par H. et P. S. Albert de Gondi, etc., de faire offre de retrait lignager, et par vertu d'icelui retirer de . . . . . veuve de feu Claudiveau, la

1. Publié par Berty, *Topographie de Paris*, app. 178.
2. Albert de Gondi fut nommé maréchal de France le 10 juillet 1573, aux lieu et place du maréchal de Tavannes, décédé.

terre, fief et châtellenie de la Mothe, en la paroisse de Pouilles, par elle acquise, puis an et jour, par contrat ou acte qui l'équipolle, de H. et P. dame Jane de Clermont, dame de Dampierre, Fourraz et dud. Pouilles, et de Claude-Catherine de Clermont[1], épouse du constituant, et aux offres de rembourser principal, intérêts et frais, et en cas de refus d'argent poursuivre devant le juge compétent qu'il appartiendra.

653. — *18 septembre.* Conventions entre religieuses et dévotes personnes sœur Charlotte de la Chambre, abbesse, Marguerite du Boy, Ysabeau de Charly, etc., toutes religieuses, sœurs professes de l'abbaye de l'Humilité-Notre-Dame de Longchamp-lez-Saint-Cloud[2], dûment assemblées en leur chapitre, et Pierre Puisson, sergent et garde du bois de Boulogne.

654. — *23 septembre.* Reconnaissance de 445 l. 16 s. 8 d. par Pierre Puisson, sergent et garde du bois de Boulogne.

655. — *22 septembre.* Quittance par Mad. Anne de Montejan, veuve de M. Robert Bonnet, Ch. de l'O. du R. et grand écuyer de Mgr le duc de Savoie, à Oliviere de Selligny, dame de Forges, veuve de feu Me Rémond Forget, de son vivant cons. du Roy et secrétaire de ses finances, et de Mad. la duchesse de Savoie, de la somme de 2,882 l., faisant le reste et parfait paiement de la somme de 30,000 l., dont le duc de Savoye avait et a fait don à la dame de Montejan dans son contrat de mariage.

656. — *30 septembre.* Engagement par Flourent Fournier, me fontainier, demeurant à Blandy-des-Bois, à R. P. en D. Me Pierre de Gondi, évêque de Paris, conseiller du

1. Madame de Dampierre et Madame de Retz étaient sœurs.
2. Les dames de Longchamps étaient propriétaires de 217 arpents de bois dans le bois de Boulogne (abbé Lebeuf, annotations, p. 455).

Roy en son privé conseil, commissaire ordinateur des dépenses par la majesté de la Reyne mère du Roy sur le fait des bâtiments de son palais des Tuileries, de rétablir toutes les fautes, fractures et gerçures qui sont à présent aux tuyaux de maçonnerie servant à conduire les eaux de la fontaine que S. M. fait venir de sa maison de Saint-Cloud auprès du grand jardin de son palais des Tuileries.

657. — *25 novembre*. Déclaration de Grégoire Raoullaud, secrétaire de M. le maréchal de Retz, Guillaume Trouillot, valet de garde-robe du Roy, Arrondeau, barbier et valet de chambre de Mgr le duc d'Alençon, lesquels ont dit, attesté et affirmé pour vérité, les uns qu'ils ont vu au camp, devant la Rochelle, au logis du maréchal nommé la Crapaudière, divers corps morts étant blessés de plusieurs parties de leur corps, et que le plus vieil était un nommé Paul Rossignol, secrétaire de la Royne mère du Roy, demeurant à Blois, et led. Raoullaud, qu'il avait reconnu ses habillements et bijoux, et qu'il pensait que c'était le s^r Paul Rossignol, d'après ce que lui rapportèrent les gentilshommes et officiers de la maison du maréchal sur la forme, âge et grandeur du défunt, qu'il connaissait depuis 20 ans.

Signé : Raoullaud, Trouillot et Arrondeau.

658. — *Octobre*. Reconnaissance par R. P. en D. Me Pierre de Gondi, évêque de Paris, conseiller du Roy en son conseil privé, abbé de l'abbaye de Saint-Magloire.

659. — *Octobre*. Pouvoir par led. à Charles Branges, son secrétaire, de toucher les droits de l'abbaye de Saint-Magloire.

660. — Me Edme Louhet, f^celle (?) de Mgr l'évêque de Paris, donne procuration à Me Claude Eustache pour et au nom de Mgr de Paris recevoir du curé de l'église paroissiale de Brunay la somme de 50 l.

661. — Bail par Pierre de Gondi, évêque de Paris, à Philippe Germain, pêcheur d'engins, demeurant à Saint-Cloud, de la pêcherie de la huitième arche du pont dud. Saint-Cloud, moyennant 60 sols parisis par an.

662. — *Octobre*. Lettre autographe de Le Tellier du 4 octobre, invitant le notaire Yver à préparer ce bail.

663. — *Jeudi 3 octobre*. Marché de fourniture de vivres, viandes, volailles, poissons, gibier, etc., à François Maillet, argentier de Mgr l'évêque de Paris.

664. — Reconnaissance par Jehan Adam, orfèvre du Roy, de 1,800 l.

665. — Quittance par N. H. Me Étienne Perin, secrétaire de la Royne mère du R., et H. et P. S. Me Antoine de Grandmont, seigneur et baron dud. lieu, Ch. de l'O. du R. et cap. de 50 H. d'armes de ses ordonnances, ayant pouvoir et puissance de recevoir les arrérages d'une somme de 110,000 l. étant au greffe de la cour du Parlement de Paris, lesd. arrérages à lui dus depuis le 1er décembre 1564.

1573.

Fanin, Chantemerle, Cochin, Dunesme, notaires.

666. — *8 janvier*. Aveu de 80 l. t. de rente par Nicolas Bourgeois, sur une maison grande rue Saint-Honoré, où pend pour enseigne le petit soleil.

667. — *9 janvier*. Transaction entre Pierre Brillet, sgr de Limours, secrétaire de la chambre du R., et Jehan Bougnier, sgr de Marcheroy, commissaire ordinaire des guerres et secrétaire de la chambre du R., au sujet du paiement de l'état et office de commissaire des guerres vendu par le sgr de Limours au sgr de Marcheroy suivant contrat du 31 mai 1570 (voir no 454).

668. — *Jeudi 22 janvier*. Compte entre Jehan Yver,

notaire royal, et Nicolas Mosnier, valet de chambre de Mad. la maréchale de Montmorency.

669. — *23 janvier.* Bail par Jehan de Cordes, sgr du Grand et Petit-Bié, d'un étal en la boucherie de Beauvais, moyennant 83 l. 6 s. 8 d. par an.

670. — *24 janvier.* Vente de 50 l. de rente sur les 100,000 l. que le clergé du royaume a garanties pour subvenir aux frais de la guerre, et prendre la ville de la Rochelle et autres qui se sont rendues rebelles.

671. — *19 janvier.* Conventions entre Me Antoine de Matharel, avocat en la cour du parlement, et maître des requêtes de la Royne mère du R., se portant fort de Me Antoine de Sarlay, Ch. de l'O. du R., cons. en son privé conseil, et premier maître d'hôtel de S. M. et de lad. dame Royne, et Landonner Biart, bourgeois d'Argentan, au sujet de l'état et office de receveur des tailles et aides de la vicomté d'Argentan, concédé par Mgr le duc d'Alençon, frère du R.

672. — Vente par Catherine Viard, femme séparée de Nicolas Tondu, fourrier de la compagnie de M. de Brosse, demeurant à Paris, rue du Faubourg-Saint-Jacques, près le jeu de paume Chaudron.

673. — *17 février.* Autorisation par Toinette Dieudonné, veuve d'Olivier Morades, demeurant au logis de M. le lieutenant criminel, à Marthe Legrand, femme de François Gilbert, de recevoir en son logis les nourrices et chambrières à louer pour l'utilité des habitants de cette ville, à la charge de justifier de sa réception de recommanderesse.

674. — Bail par Martial Léger, chirurgien de Mgr le duc de Montpensier, tuteur de... Surot, fils de Martin Surot, en son vivant barbier chirurgien, à Jehanne Four-

gonneau, veuve d'Étienne de la Rivière, chirurgien ordinaire du R., de divers corps de logis rue Tiquetonne.

675. — *29 mars*. Transaction entre les héritiers Dinoceau, Étienne Dinoceau[1], fourrier ordinaire du R., Jacques Dinoceau et autres, comprenant une maison, rue Saint-Thomas-du-Louvre, où est pour enseigne le chef Saint-Jean, et un neuvième de la maison joignant, où est pour enseigne le chef Hérodiade; une maison rue Saint-Honoré, devant l'hôpital des Quinze-Vingts, en laquelle pend pour enseigne le Dauphin, tenant à celle ayant pour enseigne la Pomme-de-Pin; le neuvième d'une maison assise faubourg Saint-Honoré, sur le marché aux pourceaux.

676. — *16 avril*. Bail par Jacques. Danes, s^r de Marly-la-Ville et autres héritiers de Cordes, d'une maison, rue Troussevache, à la charge de payer la somme à laquelle lad. maison sera cotizée pour les fortifications de la ville de Paris, et la façon du pavé, quand il conviendra repaver au devant de la maison, et en outre moyennant 80 l. par an.

677. — *Le même jour*. Bail par led. Jacques Danes d'une maison, rue de la Tonnellerie, où pend pour enseigne le Berger, avec les mêmes charges, moyennant 160 l.

678. — *18 avril*. Transaction entre les héritiers de Cordes et les héritiers de Choisy, dont un âgé de vingt-trois ans seulement, jouissant de ses droits au moyen de l'octroi royal du bénéfice d'âge par sentence de M. le prévôt de Paris.

679. — *27 mai*. Constitution d'une rente de 40 s. t., moyennant la somme de 25 l., et ensuite de cet acte la

1. Étienne Dinoceau donna en 1578 un terrain au Marché-aux-Pourceaux, où il y avait une petite chapelle et un oratoire qui ont fait partie de l'église de Saint-Roch (Éd. Fournier, *la Butte des Moulins*, p. 42).

teneur d'un édit du 27 janvier de l'an de grâce 1573 et de notre règne le 13e, modifiant un édit de juin 1572, par lequel il était ordonné que nul ne pourrait prêter à un intérêt plus haut que six pour cent, fors à l'hôtel de ville de Paris. Il est déclaré par ce nouvel édit que les deniers des fondations, obits, legs testamentaires seront au denier douze, ainsi qu'on avait accoutumé, qui est au prix de huit un tiers pour cent.

680. — *25 mai.* Bail d'une maison assise ez faubourgs de Paris, hors la porte de Montmartre, rue du Temps-Perdu[1], moyennant 28 l.

681. — *26 mai.* Échange entre Jacques Danes, sr de Marly-la-Ville, et Rémond de Picquet, demeurant à Romorantin; ce dernier a cédé à J. Danes 5 arpents de vigne à Argenteuil et reçoit en contre-échange 625 l., dont 100 l. sont gagés sur la ferme des impôts et billets de la recette générale de Bretagne et 25 l. sur les aides de l'élection de Paris, Étampes, etc.

682. — *20 juin.* Vente par damoiselle Marie de Hacqueville, veuve de Jehan de Baillon, écuyer, sr d'Olinville, de Bruère-le-Chastel, de Sannois et de Marmaulx, René Crespin, sr du Gast, Cons. du R. en son privé conseil, maître des requêtes ord. de son hôtel et président de son parlement de Bretague, et Henry Simon, aussi Cons. du R., receveur et payeur des gages et droits de Messieurs des comptes, à Jacques Danes, moyennant 6,000 l., de 500 l. de rente, lesquels avaient été transportés à Jehan de Baillon par Mre *Pierre* (?) de Montmorency, Ch. de l'O. du R., sr de Fosseuse, et Mre François d'Avaugour, aussi Ch., sr de Courtalain, comte de Châteauvillain. Entre autres garanties, led. Simon gage une maison, sise rue Saint-André-des-Arcs, tenant à la maison du Bœuf-Couronné.

1. Aujourd'hui rue Saint-Joseph.

683. — *22 juin*. Bail d'un corps d'hôtel étant au derrière d'une maison assise sur la Tonnellerie et ayant issue sur la rue des Prouvaires, moyennant 195 l., et à la charge de payer 60 s., faisant moitié de 6 l., à laquelle somme la totalité de lad. maison a été cotizée pour les fortifications[1] et la moitié de l'augmentation s'il y a lieu.

684. — *11 juin*. Bail d'une maison, sise à Paris, devant Saint-Denis-de-la-Chartre[2], où soullait pendre pour enseigne la Coupe-d'Or, moyennant 300 l. t. et la taxe des fortifications et en outre sous la réserve, par le bailleur, de la seconde chambre de lad. maison, pour y aller avec telle compagnie qu'il lui plaira mener, au cas où il se fera dans cette ville de Paris aucunes entrées de Roys, Roynes, mariages, funérailles et autres pompes de grands seigneurs.

685. — *25 juin*. Dépôt d'une procuration *ad resignandum* un état de valet de chambre du R., moyennant 500 écus.

686. — *1er juillet*. Quittance de 33 l. 14 s. pour rachat de 56 s. 2 d. de rente due sur une maison, rue Saint-Honoré, où pend pour enseigne l'image Saint-Martin.

687. — *4 juillet*. Aveu par Jehan Saulnier, ouvrier de la monnoie du serment de France, demeurant rue du Temple, et Antoine Aubin, laboureur, demeurant à la Villette-Saint-Ladre, que sur un demi-arpent, sis à Belleville-sur-Sablon, lieud. les Cailloux, et autres immeubles, sis aud. Belleville, il est dû à dame Agnès de Sougnie, veuve de Thomas Houlin, 100 l. t. de rente et 20 s. p. aussi de rente.

688. — *24 juillet*. Antoine Du Prat, etc., garde de la prévôté. Devant Chantemerle et Fanin, notaires, sont

1. L'impôt pour les fortifications était donc d'environ un et demi pour cent.

2. Église en la cité, rue de Saint-Barthélemy.

présents Jehan Le Charron, s[r] d'Ivry, du Plessis-en-Brie, conseiller du R. près de la cour des aides, prévôt des marchands, Guillaume Leclerc, Nicolas Lescaloppier, Jehan de Bragelongne, s[r] de Villeneuve, et Robert Danes, échevins.

Par ses lettres patentes du 27 mai 1573, le R. enjoint qu'il lui soit versé avant le 19 juin 150,000 l. pour payer la solde des reîtres pour leurs services des guerres dernières. Il augmente de nouveau le droit sur les draps d'or, d'argent, de soie, etc.

689. — *1[er] août.* Vente par H. et P. D. Françoise de Brézé, duchesse douairière de Bouillon, de 250 l. t. de rente à François Arguet, s[r] de Pontchartrain, Saint-Aubin, etc., notaire et secrétaire du R.

690. — *8 août.* Quittance par M[re] Annibal, comte de Conconat, capitaine des Suisses de la garde du R. de Pologne, au tuteur de la mineure Du Rif, de 93 l. 10 s. t., montant des réparations que led. comte a fait faire dans sa maison, rue Saint-Honoré, où pend pour enseigne la Pomme-d'Or, qui a été pillée et saccagée le jour de la Saint-Barthélemy, parce qu'on disait que la veuve Du Rif, locataire, était fugitive, comme elle l'est encore, à cause de la nouvelle opinion; reconnaissant en outre led. comte que, s'il a occupé lad. maison, c'est qu'il a été logé par les maréchaux de logis et fourriers du Roy de Pologne.

691. — *25 août* (?). Bail par Thomas Gazeau, Cons. du R. en sa cour du Parlement de Paris et autres, au nom et comme marguilliers de l'œuvre et fabrique de l'église Saint-Eustache de Paris, du jour de la Saint-Rémy jusqu'à neuf années, à T. H. et T. P. et très magnifique princesse Catherine, par la grâce de Dieu, Royne de France, mère du R., d'une maison comprenant plusieurs corps d'hôtel et cours sise à Paris (*le nom manque*), faisant l'un des coins de la rue de Grenelle (?), en laquelle est demeurant

M. François de Fortin, Cons. du R., led. bail fait moyennant la somme de 400 l., qu'il a plu à la Majesté de la R. faire bailler et payer par Me Claude ...., Cons. du R., receveur général des finances de S. M., à ce présent, auquel elle a commandé ce faire ..... (Suit une stipulation, probablement une promesse de vente pour laquelle la Royne s'engage à payer à lad. œuvre et fabrique la somme de 8,000 l. t.)

692. — *16 août*. Bail par le mandataire de Claude du Vivier, veuve de feu Oudin Petit, marchand libraire en l'Université de Paris, d'une maison sise rue de la Tonnellerie, où pend pour enseigne le Petit-Paon, moyennant 90 l. t. et le paiement de la taxe pour les fortifications, avec interdiction d'ouvrir un cabaret.

693. — *26 août*. Bail d'une maison rue aux Ours, ou soulait pendre pour enseigne le Chapeau-Rouge, moyennant 100 l. t. et la taxe pour les fortifications.

694. — *1er septembre*. Conventions entre Antoine de Mascarel, Ch. de l'O. du R., sr de Hermenonville, baron de Boisgeffroy et du Cauldry, tant en son nom qu'en celui de sa femme, et d'Antoine de Mascarel, son fils aîné, Gth. ord. de la chambre de Mgr le duc d'Alençon, et H. et excellente dame Charlotte des Guettot, dame dud. lieu, et de Couldun, veuve de H. et P. sr Mre Charles de Cossé, Ch. de l'O. du R., comte de Brissac, maréchal de France et lieutenant général pour le R. en son pays et duché de Normandie, au sujet du retrait lignager intenté contre lesd. Mascarel à la requête de dame Barbe de Ramerel, dame de Pande, veuve de Mre Anne de Gourlay, sur les terre, seigneurie et châtellenie de Couldun, sise au bailliage de Senlis et mouvant du R., à cause de sa grosse tour de Compiègne, lad. terre de Couldun vendue par lesd. Mascarel à la maréchale, comtesse de Brissac.

695. — *Mercredi 2 septembre.* Vente par Jehan de Molterel, marchand ceinturier, demeurant rue Saint-Denis, à la Herse, à Denis Chantemerle, notaire au Châtelet, de 25 l. t. de rente sur les 51,233 l. 14 s. 2 d. de rente vendues par le R. à la ville de Paris, à prendre sur les aides des élections de Paris, d'Étampes, de Meaux et de Montfort, et sur 33,000 l. de rente sur les deniers de subvention accordés au R. par le clergé de France pour le temps qui en reste à courir, et iceluy fini sur les deniers des dons et octrois *caritatis*, etc., lad. vente de 25 l. t. de rente faite moyennant 300 l., payée en 50 écus d'or soleil, 17 pistolets, 5 doubles ducats, 4 doubles ducats à la palme, 2 ducats, 2 pièces d'or de chacune 44 sous, 40 testons et monnaie de douzains, et, pour plus de garantie, le vendeur oblige et hypothèque 62 l. 10 s. de rente lui appartenant, savoir : 37 l. 10 s. achetées le 17 mai 1557 sur l'impôt de 8 d. par muid de vin, entrant en la ville et faubourgs de Paris, et 25 l. achetées le 13 avril 1558 sur les greniers et chambres à sel de Paris, Senlis, Creil, Compiègne, etc.

696. — *2 septembre.* Bail par Pierre Sanguin, cons. et maître des requêtes du R. de Pologne et M^e^ en sa Chambre des comptes, et Me Antoine de Matharel, aussi cons. dud. sire et son procureur général, et de la Royne, sa mère, d'un moulin sis sur la rivière de Vinson, près la ville de Bellac, moyennant 40 setiers moitié blé moitié seigle.

697. — *8 septembre.* Bail de moitié du corps d'hôtel sur le devant d'une maison rue Gallande, contenant trois corps d'hôtel dont un derrière, auquel pend pour enseigne l'image Saint-Étienne, moyennant 85 l. t., outre la taxe des fortifications et l'entretien du pavé.

698. — *7 septembre.* Aveu par Guillaume Lefèvre, cons. du R. et receveur de ses finances en la généralité de Rouen, secr. de la Royne mère, qu'il tient en fief et

hommage de H. et P. dame Françoise de Brezé, duchesse de Bouillon, à cause de son château et châtellenie de Nogent-le-Roi, la terre et métairie de Mes....., paroisse de Vernouillet.

699. — *21 septembre.* Bail par H. et P. S. frère Michel de Leuze, ch. de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, grand prieur de Champagne, prieur nommé de Saint-Jehan-en-l'Isle près Corbeil, cons. du R. en son privé conseil et cap. de 50 H. d'armes de ses ord., à Claude Antoine, marchand de vins, B. de P., d'une maison sise à Paris, rue Saint-Jean-de-Latran, dépendant du prieuré de Saint-Jean-en-l'Isle, moyennant 120 l. t., outre la taxe pour les fortifications, les boues, fanges, lanternes et chandelles, aussi d'amoyer aux sentinelles et gardes des portes par tous autres commandements qui seront faits, tant par MM. de la ville de Paris que par les capitaines, lieutenants, enseignes et corporaulx de lad. ville.

700. — *20 septembre.* Acte par lequel Barbe le Bossu, femme et mandataire de Thomas Chappelain, affecte et hypothèque pour paiement de 3,250 l. à Mre Saint-Mars de la Béraudière, ch. de l'O. du R., Gth. ord. de sa chambre, s^r^ de Toccet en Poitou, une maison sise à Paris, en la rue dite Traînée, vis-à-vis l'horloge Saint-Eustache.

701. — *12 octobre.* Bail d'une maison rue Saint-Martin, où pend pour enseigne le Mortier d'or, moyennant 120 livres.

702. — *13 octobre.* Quittance par Martin de Launay, fourrier ord. du R. de Pologne, et autres héritiers de Thomas de Launay et de Marie de Fernandoa, tous deux serviteurs de la feue Royne Léonor, et ayant droit par son testament à une pension de 60 ducats à 44 s. pièce valant par an 132 l., de la somme de 1,050 l. pour l'amortissement de lad. pension remboursée au nom de l'infante

de Portugal, fille et héritière universelle de lad. Royne Léonor.

703. — *Le même jour*. Quittance par les mêmes, de 917 l. 8 s. pour les arrérages de lad. pension.

704. — *14 octobre*. Vente par Jehan Rouillé, cons. du R. et auditeur en sa cour des comptes, à Maurice Brunet, marchand drapier, d'une grande maison, à laquelle pend pour enseigne le Mouton blanc, sise à Paris, grande rue Saint-Honoré, tenant à une maison où pend pour enseigne la Cloche, en la censive de MM. les doyen, chanoines et chapitre de Saint-Germain de l'Auxerrois, et chargée de 12 d. parisis de cens envers eux, plus 7 l. t. de rente à la fabrique Saint-Denis de la Chartre à Paris, lad. vente faite moyennant 700 l. t. payés en présence des notaires, et 400 l. de rente annuelle et perpétuelle rachetable à 4,800 l.; établissement de propriété et analyse de titres anciens dont l'un remonte au 30 septembre 1482, un autre non daté, sur le reply duquel y a : Est Marcel, et un du 28 juillet 1515, portant que lad. maison était déjà à l'enseigne du Mouton blanc.

705. — *19 octobre*. Bail d'une maison rue de la Tixeranderie, près le carrefour Guilléry, moyennant 160 l., plus la taxe des fortifications et l'entretien du pavé.

706. — *19 octobre*. Contrat de mariage de Jehan de Roigny et de Loyse Laguette, fille de Michel Laguette, avocat au parlement et avocat du R. en la maîtrise et justice des eaux et forêts de la ville, prévôté et vicomté de Paris, bailliages de Brie-Comte-Robert, la Ferté-Alais et Dourdan.

Pierre Lhuillier, M^e^ libraire juré en l'Université de Paris, y figure comme beau-frère de Jehan de Roigny, et du côté de la future, Denis Godefroy, procureur du R. en sa cour des monnoies.

707. — *28 septembre*. Bail par Jehan de Cordes, éc., s^r du grand et petit Biez, à Nicolas Ledanois, receveur de Mgr le cardinal de Lorraine en sa terre et seigneurie du Port de Neuilly, de 42 arpents et 22 perches de terre au port de Neuilly, moyennant 50 l. et diverses faisances à livrer à Paris, au logis du bailleur.

708. — *5 octobre*. Déclaration par Jehan de Linière et Denis Mussart, tous deux boulangers, demeurant aux fauxbourgs Saint-Honoré, qu'ils sont propriétaires de deux maisons l'une joignant l'autre, à l'une desquelles pend pour enseigne l'image Saint-Joseph et en l'autre la Corne de daim; aveu qu'il est dû aux héritiers de Jean Dinoceau 112 s. parisis de rente, pour prix de vente des places sur lesquelles sont bâties lesd. maisons, suivant actes du 27 décembre 1506 et 17 février 1508.

709. — *30 octobre*. Acte par lequel Antoine du Ponet, cons. du R. et président du parlement de Bordeaux, reconnaît que c'est dans son intérêt et pour lui faire plaisir que Mre Ogier de Gourgue, aussi cons. du R. et général de ses finances en Guyenne, et Me François de la Gorce, aussi cons. du R. et trésorier de l'extraordinaire de ses guerres, se sont obligés avec lui de la somme de 5,500 l. t. envers Jehan Baptiste de Gondi, Gth. florentin, et oblige et hypothèque, au remboursement de lad. somme, son état et office de cons. au parlement de Bordeaux.

710. — *Octobre*. Vente de 50 l. t. de rente à Pierre Laffile, docteur régent de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, sur les 150,000 l. avancées pour le paiement des reîtres.

711. — *31 octobre*. Transport à Denis de Cordes de 100 l. t. de rente sur les 200,000 l. de rente vendues par le R. à la ville de Paris à prendre sur les évêchés, abbayes, prieurés, corps, collèges et communautés ecclésiastiques.

712. — *21 novembre*. Vente à Jehan Rouillé de 25 l. de rente, moyennant 300 l., sur les 150,000 l. pour payer les reîtres, avec octroi sur les draps d'or, d'argent et de soie, c'est à savoir une pièce de drap d'or 40 s., une pièce de toile d'or et d'argent 30 s., une pièce de velours cramoisi 10 s. t., etc.

713. — *25 novembre*. Conventions entre M[e] François Coignet, not. et sec. du R., s[r] de Pontchartrain et Saint-Aubin, et damoiselle Marie Saxonne, veuve de François de Mailly, cons. du R. au parlement de Paris et commissaire des requêtes du palais, sur l'exécution du testament de François de Mailly et de son père Jacques de Mailly, premier greffier du R. au parlement.

714. — Bail par M[e] Mathieu Coignet, cons. du R., etc., d'une maison où pend pour enseigne l'image Notre-Dame, assise rue du Séjour, vis-à-vis la Croix-Neuve, moyennant 120 livres et la taxe des fortifications.

715. — *3 décembre*. Bail de partie d'une maison rue Jehan-Saint-Denis, où soulait pendre pour enseigne la Source à l'au(?), tenant à une maison où est pour enseigne le Dieu d'amour, appartenant aux 15/20 aveugles, moyennant 100 l. et le paiement de la taxe des fortifications.

716. — *12 décembre*. Contrat d'apprentissage pour six ans chez un marchand chandelier, moyennant 12 écus d'or soleil versés en présence des notaires.

717. — *17 décembre*. Bail par Jacques Danes, comme tuteur de Pierre de Boutiron, d'une maison rue Trousse-vache, moyennant 130 l. et en outre la taxe des fortifications, boues, lanternes et chandelles, et réparation du pavé.

718. — *21 décembre*. Aveu par les héritiers Girard, propriétaires d'un quartier et demi de vigne au terroir de Notre-Dame-des-Champs, au lieud. la Haulte-Borne, sur

le grand chemin du Bourg-la-Royne, que led. quartier et demi est chargé d'une rente de 37 l. 6 d. t.

DELAITRE. AUTRE PARTIE DU REGISTRE EN NOVEMBRE.

719. — *Samedi 14 novembre.* Bail d'une maison rue des Arcis, où pend pour enseigne l'image Sainte-Barbe, moyennant 160 l. et la taxe des fortifications.

720. — Bail par Guillaume de Chaponnay, contrôleur des bâtiments de la Royne mère du R., à Guillaume Bailly, laboureur, demeurant au faubourg Saint-Honoré, de trois arpents sis au terroir de la Ville-l'Évêque, joignant les clôtures de la ville dehors l'enclos des Tuileries et au dedans de la nouvelle clôture[1] dud. faubourg et joignant le rempart de lad. ville, moyennant un setier de grain pour chacun arpent, à savoir un tiers de seigle, un tiers d'orge et un tiers d'avoine à la mesure de Paris et rendu à l'hôtel dud. bailleur, rue du Fer-à-Moulin.

721. — *22 novembre.* Bail par Anne Guiot, femme autorisée de Charles d'Argillières, s[r] de Valescourt, à Claude Lalusse, cons., not. et secr. du R., et à Pierre Legendre, greffier des francs-fiefs des nouveaux acquêts du royaume de France, d'une maison rue Coquillière, faisant l'un des coins de la rue Coq-Héron, moyennant 140 l. et l'impôt des fortifications.

722. — *22 novembre.* Conventions entre Charles d'Argillières et sa femme au sujet d'une rente de 300 l. pour laquelle lad. dame s'est obligée avec son mari et que celui-ci s'engage à racheter dans l'année.

723. — *30 novembre.* Bail par Marie de Botherel, l'une des dames de la Royne mère, femme et procuratrice

1. Cet acte est important, parce qu'il indique la clôture nouvelle du faubourg Saint-Honoré.

de Jacques de Morogues, éc., s^r Deslandres, d'un jardin à Villaines, clos de murs.

724. — *5 décembre*. Échange entre Girard, tailleur d'habits, et Jehan Cathin, l'un des quatre chaussetiers héréditaires de la maison et couronne de France, d'une maison sise à Saint-Germain-des-Prés, en la rue neuve dite du Clos-Bonneau, où pend pour enseigne l'Épée, tenant à Jean-Baptiste de Gondi, contre 300 l. de rente.

725. — *8 décembre*. Échange d'une maison rue Saint-Honoré, en laquelle est pour enseigne sur la muraille Saint-Jehan, contre une rente de 175 l. t. et une soulte de 350 l.

726. — *14 décembre*. Vente à Michel de Maillart, s^r de Breuil et de la Boissière, au comté de Montfort-l'Amaury, de 500 l. de rente sur les 150,000 de rente, gagés sur les biens ecclésiastiques, moyennant 6,000 l. t.

727. — *14 décembre*. Vente à Roger Formez, éc., s^r du Mave, au comté de Montfort-l'Amaury, de 800 l. t. sur lesd. 150,000 de rente, moyennant 9,600 l.

728. — *19 décembre*. Vente d'un quartier et demi de vigne à Argenteuil, moyennant 52 l.

729. — *Même jour*. Vente d'un quartier et demi de vigne à Argenteuil, moyennant 50 l.

REGISTRE DES MINUTES DE DELAITRE, NOTAIRE.

730. — *1er janvier*. Compte entre Michel du Fayet et Jehan du Fayet, qui avait obtenu des comte et comtesse de Fiesque, à raison de ses services pendant quatorze ans, les lettres de maîtrise de la ville d'Amiens. 24 lettres avaient produit 125 écus d'or soleil.

731. — *2 janvier*. Vente des carpes et brochets, de dix pouces et au-dessus, des étangs de Montirandol, livrés vifs, moyennant le prix de 18 l. pour chacun cent.

732. — *8 janvier.* Vente par Marie Clausse, femme de Me Philippe de Seneton, Ch. de l'O. du R., à Mre Henry Clausse, Ch. sr de Fleury-en-Bière, cons. du R., Gth. ord. de sa chambre, grand Me enquêteur et grand réformateur des eaux et forêts de France, de tous ses droits dans la succession de feu Me Hierosme de Burgensis, son oncle, évêque et comte de Châlons, moyennant 1,500 l.

733. — *8 janvier.* Bail de la moitié d'une maison rue de la Mortellerie, où pend pour enseigne l'Arbalète, moyennant 41 l. t. et la taxe des fortifications.

734. — *17 janvier.* Reconnaissance de 6 d. de cens au profit de Pierre de Gondi, évêque de Paris, sur une maison rue Jehan-Saint-Denis.

735. — *Du 19 au 26 janvier.* Divers actes concernant bail d'une ferme par Mre Gilbert de Bellenave, abbé commendataire de l'abbaye du Val-Notre-Dame, ordre de Cîteaux, au diocèse de Paris, et Étienne Regnault, naguères receveur de lad. abbaye.

736. — *1er février, deux actes.* Attribution par Albert, Pierre et Charles de Gondi[1] et le mandataire de Marie de Gondi, comtesse de Pancalieri, à dame Meraude de Gondi, dame de la Pardieu, dans la succession de Jehan de Gondi, leur frère, abbé de Chaulnes, de deux rentes, l'une de 550 l., constituée le 24 septembre 1560 par MM. les prévôt des marchands et échevins de Paris, à prendre sur le revenu des magasins et greniers à sel de Vendôme, Châteaudun et Blois, l'autre de 120 l.

737. — *15 février.* Vente par Marie Godefroy, veuve de Jacques Lussault, à Pierre Guyon d'une maison[2] rue Saint-Honoré, faisant l'un des coins de la rue des Vieilles-

1. C'est le dernier acte où figure Charles de Gondi, qui mourut le 15 juin 1574.

2. Maison où serait né Molière, selon E. Fournier.

Étuves, à la charge de 430 l. de rente rachetable à 5,200 l. et moyennant le prix de mil l. qui a été payé comptant en neuf vingts dix écus soleil... dix écus pistoles, testons et monnoie.

738. — *18 février*. Transport de 25 l. de rente par Nicolas Mosnier, valet de chambre de Madame la maréchale de Montmorency.

739. — *10 mars*. Bail par Loys Delbertin, Me verrier du R. en la verrerie de Saint-Germain-en-Laye, à T. H. et T. P. dame Henriette de Clèves, femme et épouse de T. H. et T. P. prince Ludovic, duc de Nivernais, comte de Rethelois et Auxerrois, prince de Mantoue, pair de France, gouverneur et lieutenant général pour le R. au pays delà les monts, d'une maison à Saint-Germain, près la grande croix, sous la réserve d'un petit cabinet où sont les serrements de la verrerie, moyennant 100 l. t. pour l'année.

740. — *29 mars*. Vente par dame Henriette de Breuil, veuve de Mre Pierre de Salzedo, Ch. de l'O. du R., sr d'Annilles, à Jehan de Beauvais, Gth. ord. de la ch. de Mgr le duc de Lorraine, sr de Painse, de 400 l. t. de rente sur la terre et seigneurie de Montuille.

741. — *2 avril*. Engagement par Nicolas Houdan, maître maçon de la Royne mère du R., vis-à-vis de Florent Fournier, maître fontainier, demeurant à Blandy-en-Brie, ayant la charge et l'entretenement de la fontaine de S. M. en son palais des Tuileries, d'entretenir toutes les fautes, fractures et gerçures des tuyaux servant à conduire l'eau de la fontaine qu'elle fait venir de Saint-Cloud dans le grand jardin de son palais.

742. — *5 avril*. Vente par Philippe Robert, marchand mégissier, à Pierre Hébert, marchand drapier, de 100 l. t. sur une maison à Paris, quai de la Mégisserie, où pend

pour enseigne le Chapeau rouge, contre l'école Saint-Germain-l'Auxerrois et l'hôtel de Bourbon.

743. — *23 avril.* Vente de 200 l. t. de rente sur une maison à Paris, rue de la Verrerie, faisant l'un des coins de la rue Bar-du-Bec.

744. — *23 avril.* Vente par Nicolas Boucher, demeurant rue Brille-Boucher (*sic*)[1], à l'enseigne du Petit Paon, et Claude Viniez, demeurant rue au Fourre (*sic*), à l'enseigne de l'Ours, près les fontaines des Saints-Innocents, de 100 l. de rente sur la maison rue Brille-Boucher, tenant à la maison de la Clé d'argent, rue Saint-Denis, et à la maison où pend pour enseigne le Fer à cheval.

745. — *13 mai.* Bail d'une maison rue Pagevin, près de la Jussienne, joignant de près l'image Notre-Dame, moyennant 100 l. par an.

746. — *15 mai.* Vente de 25 l. t. de rente sur les 150,000 l. que le clergé de France s'est engagé à garantir le 26 septembre dernier 1573.

747. — *15 mai.* Vente de 33 l. 6 s. 8 d. de rente sur une maison rue des Arcis, où pend pour enseigne l'Écu de France, tenant d'un bout par derrière à la maison où est pour enseigne le Gril, rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie.

748. — *29 mai.* Ratification par M[re] Claude de Leniz, s[r] et baron de Cousans, Ch. de l'O. du R. et cap. entretenu de 50 hommes d'armes de ses ord. et cons. du R. en son conseil privé, de la vente de six vingts l. de rente faite le 27 septembre 1573 à Thomas Legendre, bailly de Milly-le-Châtel.

749. — *30 mai.* Échange entre dame Meraulde de Gondi, dame de la Pardieu, comme héritière de Jehan de Gondi, abbé de Chaulnes, d'une maison sise à Auteuil,

1. Pour Aubry-le-Boucher et rue du Fouarre.

lieud. les Garennes, sur la grande rue d'Auteuil, à la porte du bois de Boulogne, un arpent de vigne au terroir de la Folie, lieud. le fief Baudouin, sur le chemin d'Auteuil à Billancourt, et un quartier à Passy, lieud. les Chenilles, en contr'échange par Pierre Courtin, bourgeois, d'une rente de 83 l. 6 s. 8 d.

750. — *3 juin*. Promesse par Guillaume Girauld, valet de chambre du R. de Navarre, de faire pourvoir Jean-Baptiste, dit Castira, par le R. de Navarre de l'état de cap. et châtelain de Vivay et d'Ordan, moyennant 400 l.

751. — *4 juin*. Bail par Jehan Dorje, l'un des 100 gentilshommes de la maison du R., mandataire de Jehan Imbert, chapelain de la chapelle Saint-Bon, fondée à Paris, à Jehan Yver, not. et secr. du R., de trois maisons sises rue et joignant lad. chapelle Saint-Bon, moyennant 400 l. par an.

752. — *5 juin*. Vente d'une maison rue de la Bûcherie, où pend pour enseigne le Mortier, moyennant 312 l. 10 s.

753. — *14 juin*. Bail à Jehan Delarue, éc., s^{r} de Pouges, prévôt de M. le maréchal de Retz, d'une maison rue Coquillière, au coin de la rue Coq-Héron, moyennant sept vingts l. t.

754. — *15 juin*. Vente, moyennant 320 l., de la moitié d'une maison rue des Ermites[1], où pend pour enseigne les Deux Ermites.

755. — *27 juin*. Transaction entre Arnault de Bretesche, archer de la garde du corps du R., au nom de Catherine Jourdain, sa femme, et comme tuteur des enfants mineurs de Jehan Jourdain, Gth. de la vénerie du R. et

1. Rue ayant une néfaste célébrité par la légende du barbier et du pâtissier. Éd. Fournier, *Chronique des rues*, p. 366-368.

M^e des eaux et forêts du comté de Dreux, et Étienne Jourdain, valet des limiers du R. de Navarre, et Pierre Jourdain, valet des limiers du R., fils de défunt Jehan Jourdain, D. P., et Paul Lecomte, cap. d'une compagnie de gens de pied, comme se portant fort de Marie de Frotte, veuve de Mre de la Berle, d'autre part, sur le paiement d'une somme de 600 l. que lad. dame avait été condamnée à payer comme caution du capitaine Bois-Maillart, son frère, et intervention du s^r de Romainville pour le paiement de 200 l. comptant et caution du surplus.

756. — *5 juillet*. Vente de 100 l. t. de rente assis sur une maison rue Saint-Germain-l'Auxerrois, devant l'abreuvoir Popin[1] et rue des Lavandières.

757. — *7 juillet*. Vente de la moitié d'une maison à Suresnes par Guillaume Guillemin, l'un des gardes du trésor du cabinet du R. en son château de la Bastille, moyennant 350 l.

758. — *13 juillet*. Vente de la moitié d'une maison rue Frepillon, où est pour enseigne l'Aventure.

759. — *21 juillet*. Vente d'une maison sur le rempart d'entre la porte Saint-Denis et de Montmartre, rue de Cléry[2], en la censive des religieuses des Filles-Dieu, moyennant 200 l. t.

760. — *26 juillet*. Ratification par dame Anne de Dacainne d'Albroys, l'une des dames d'honneur de la R. de Navarre, d'un contrat passé entre son mandataire et R. P. en D. frère Alyon de Maucourt, abbé de l'abbaye Saint-Martin-en-G..... (?) de Troyes, pour raison de l'abbaye de Boulancourt[3].

1. L'abreuvoir Popin, du nom d'une famille bourgeoise très puissante, était presque en face la pointe de l'île du Palais. (Éd. Fournier, *la Butte des Moulins*, p. 7.) L'arche Popin existait encore en 1830.

2. La rue de Cléry ne figure pas au plan Truschet.

3. Le registre se termine au 27 juillet.

1574.

Registre des contrats par moi reçus. Signé : Fanyn.

761. — *4 janvier*. Vente par Me André Chollet, notaire au Châtelet, à Claude Beruyer, praticien, de son état et office de notaire du R., moyennant 1,350 l. t. et 10 écus d'or soleil, dont 800 l. payables à Claude Gassion, qui avait fait saisir led. état et office de notaire.

762. — *Jeudi 7 janvier*. Aveu par Jacques Nandry, procureur au Châtelet, et sa femme, propriétaire d'une maison à Montmartre, rue Scalie, où est pour enseigne contre le mur l'image Saint-Michel, de 24 s. parisis de rente dus à M. Thomas de Bragelogne, cons. du R.

763. — *16 janvier*. Ratification par Jehan Marantin, marchand et bourgeois de Paris, d'une transaction passée entre Pierre Delalain, avocat au conseil privé, son mandataire, et H. et P. S. Mre Honnorat de Savoie, marquis de Villars, comte de Tende, amiral de France, Ch. de l'O. du R., cons. en son privé conseil, cap. de 100 H. d'armes, et son lieutenant général en Guyenne, tant en son nom et comme se portant fort de dame Henriette de Savoie, sa fille unique, vicomtesse de Castillon et du captalat de Buch, veuve de Mre Melchior Des Prez, Ch. de l'O. du R., sr de Montpezat, cap. de 50 H. d'armes, cons. en son privé conseil et lieutenant général de Guyenne en l'absence dud. sr amiral.

764. — *16 janvier*. Reconnaissance d'une rente de 4 l. 3 s. 4 d. sur une maison sise à Paris, rue Jehan-de-l'Épine.

765. — *16 janvier*. Transaction entre Guillaume James, seul héritier de Pierre James, receveur des aides et tailles d'Alençon, Argentan ..... et vicomtés en dépen-

dant, et Mre Antoine de Sarlan, Ch. de l'O. du R., baron de Buron, sr d'Autezat, sur une somme de 16,000 l. dont led. Pierre James était débiteur envers le R. et la Royne, et dont la Royne avait fait don au sr de Sarlan. Réduction de la dette à 10,000 l. payables aud. sr en l'hôtel de M. Antoine de Matharel, procureur général du R. de Pologne.

766. — *29 janvier*. Bail par Mathieu Coignet, cons. du R. et maître ordinaire de son hôtel, naguères ambassadeur du R. en Suisse et Grisons, d'une maison à Paris, rue du Séjour, moyennant 60 l. t., à François Davignon, tailleur d'habits.

767. — Bail par Pierre Laffile, docteur régent de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, à Nicolas Termigny, avocat au parlement, d'une maison rue des Prouvaires, où pend pour enseigne le Bras d'Or, moyennant 160 l. t.

768. — *Dernier jour de janvier*. Bail d'une maison grande rue Saint-Honoré, où pend pour enseigne le Lion d'Or, moyennant 280 l.

769. — *23 février*. Vente par François Delavernot, bailly de Bry-en-Bière, près Fontainebleau, à Guillaume Furet, marchand cendrier, B. de P., d'une maison sise à Paris, rue du Four, où souloit pendre anciennement pour enseigne la Bouteille, tenue de 60 s. de rente envers le chapelain de la chapelle Saint-Eustache, fondée en la grande église de Paris, et moyennant le prix de 2,500 l. et autres charges.

770. — *1er mars*. Présentation par Vincent Test d'une lettre de change de 3,500 l. tirée par de Moussy, marchand de Bordeaux, sur André Pinel, acceptation de lad. lettre de change et indication de divers paiements à faire à son échéance, et notamment de 588 l. à Arnoul Van

Derbourg, marchand flamand, logé en l'hôtellerie des Trois Mores.

771. — *1er mars*. Engagement par Henry Naudot, clerc suivant les finances, de fournir, moyennant 246 l., à Jehan des Bargues, greffier des juges et consuls de la ville de Troyes, lui bailler et délivrer, sous le nom d'Augustin Balézaulx, sergent royal en foires de Champagne et Brie, lettres d'ampliation du pouvoir accordé par le R. aux sergents d'exploiter dans tout le royaume; se portent cautions aud. de Bargues du paiement à faire par led. Balézaulx, diverses personnes et notamment un sr Antoine Lebrochier, cap. de 200 chevaux de l'artillerie du R., demeurant rue du Roi-de-Sicile.

772. — *9 mars*. Bail d'une maison rue Saint-Honoré, où pend pour enseigne l'image Saint-Jacques, sous réserve de quelques pièces, moyennant 250 l.

773. — *9 mars*. Quittance de 800 l. dues sur une maison rue de la Calandre, à l'enseigne de la Chicheface.

774. — *13 mars*. Recherche de paternité qui aboutit au paiement de 12 écus au soleil et à la mise en nourrice de l'enfant aux frais du père.

775. — *13 mars*. Quittance de 456 l. 6 s. dues sur une maison rue Saint-Germain-l'Auxerrois, à l'enseigne du Petit Cornet.

776. — *19 mars*. Vente par Jacques Dunesmes, notaire, et Catherine Freté, sa femme, à Denis de Cordes, avocat au parlement, de 100 l. de rente assis sur une maison rue Saint-Denis, où soulait anciennement pendre pour enseigne les Trois Filles Damp Simon.

777. — *21 mars*. Vente par Jehan Martin, marchand bourgeois de Bordeaux, de 50 milliers de liège moyennant 3,250 l., à raison de 6 l. 10 s. pour chacun cent.

778. — *23 mars*. Bail d'une maison rue de la Tonnel-

lerie, ayant issue rue des Prouvaires, moyennant huit vingts livres.

779. — *23 mars*. Devis des ouvrages de charpenterie qu'il convient faire de neuf pour Me Jacques Dunesmes, notaire en sa maison, rue de l'Arbre-Sec, près la croix du Thirouer (*sic*), et engagement par Denis Desmezerais de les exécuter moyennant 1,000 l.

780. — *28 mars*. Bail de la moitié d'une grande maison à trois corps d'hôtel rue de Montorgueil, appelée anciennement la Garde-de-Dieu, moyennant 150 l.

781. — *14 avril*. Bail à Étienne Urzute (?), notaire au Châtelet, d'une maison rue de la Tixeranderie, près le carrefour Guillery, moyennant 200 l., et en outre la taxe des fortifications et la réparation du pavage.

782. — *28 avril*. Échange entre Jacques Richault dit des Ouches, fauconnier ordinaire du R., et Me Guy Goffart, prieur de Sainte-Foy à Coulommiers, d'une maison sise à Paris rue Saint-Victor, où sont pour enseignes les images de saint Pierre et saint Paul, tenant d'une part à la rue de Versailles, par derrière à la maison où est pour enseigne l'image saint Étienne en la censive du chapitre de Notre-Dame de Paris, contre une maison et terres à Arcueil.

783. — *29 avril*. Vente par Me Jehan Alamant, sieur du châtellet et du guépeau, demeurant à Paris, rue du Battoir, devant le collège Mignon, à N. H. Pierre Brillet, écuyer, sieur de Limours et de Boislaurens, secr. ord. de la ch. du R., d'une grande maison sise rue Chapon, faisant l'un des coins de la grande rue du Temple, appelée actuellement l'hôtel de Chibuntasgne, appartenant aud. Alamant et à ses frères et sœur comme héritiers sous bénéfice d'inventaire de défunt Mre François Alamant, leur frère, cons. du R. et président de la Chambre des comptes,

lad. vente faite moyennant 1,600 l. Dans le titre de propriété de François Alamant, lad. maison est désignée comme tenant à la rue du Temple, d'ailleurs au jardin de l'hôpital Sainte-Catherine, grande rue Saint-Denis, et à la rue Chapon.

784. — *14 mai*. Transport de 12 l. 10 s. de rente, assise sur une maison au faubourg Saint-Jacques, où pend pour enseigne Le Cerf.

785. — *19 mai*. Par suite du bail fait par Jacques Dunesmes, notaire de la maison rue Saint-Denis, où pend pour enseigne les Trois Filles Damp Simon[1] et aboutissant par derrière à la rue du Cygne, délégation de 100 l. t. par an à Denis de Cordes sur Marc Bouton, vendeur de poisson de mer.

786. — *13 juin*. Contrat de mariage d'entre Catherine Gobelin, fille de François Gobelin et de Marie de Moussy, d'une part, et Valentin Turgis, en présence de leurs parents et amis, à savoir, du côté de Catherine Gobelin : François Gobelin, son frère, Me Adam de la Planche, avocat en la cour du Parlement, Antoine de la Planche, écuyer, l'un des quatre chaussetiers (?) héréditaires de France, beaux-frères de lad. Catherine Gobelin, à cause de leurs femmes, et de Marguerite Gobelin, femme du sieur Rouillier, tuteur de lad. Catherine, etc.

La future apporte 8,000 l.

787. — *19 juin*. Transaction entre Françoise Jacquelot, veuve de François Pineau, receveur et payeur de la Chambre des comptes, en son nom et comme tutrice de David Pineau, son fils, et Pierre Brillet, écuyer, sr de Limours, sur l'exécution du retrait féodal du fief du Maupas tenu et mouvant du fief, terre et seigneurie de Limours.

1. Enseigne célèbre par le mariage légendaire des quatre fils Aymon et des trois filles de Damp Simon. Éd. Fournier, *les Enseignes de Paris*, p. 57.

Très curieux détails sur l'exercice de ce droit et paiement de 2,200 l. par Pierre Brillet.

788. — *26 juin.* Donation universelle au dernier vivant entre Philippe Lange, procureur au Châtelet, et Symonne Freté, sa femme.

789. — *28 juin.* Aveu d'une rente de 25 l., assise sur une maison, rue Saint-Honoré, où pend pour enseigne l'Écu de Navarre, tenant d'un bout à la rue des Poulies et d'autre à la damoiselle Fleurdelys Viergebat, et la moitié d'une autre maison assise au marché aux chevaux, sur le chemin tendant à Argenteuil, où est pour enseigne le Lion Noir.

790. — *3 juillet.* Vente de 66 l. 13 s. 4 d., moyennant la somme de 800 l., par Antoine de Dompierres, sgr de Jonquières, près de Compiègne, demeurant à Beaurevoir, près Saint-Quentin, Me d'hôtel ordinaire du R. de Navarre, à François de Sermaises, écuyer, sgr de Verneuil, gentilhomme ordinaire de la chambre de monseigneur le duc d'Alençon et commissaire ordinaire de l'artillerie de S. M.

791. — *3 juillet.* Aveu de 10 l. de rente par Noël Guignot, Me serrurier, sur une maison rue Saint-Honoré, où pend pour enseigne Les Trois-Coquilles, tenant d'une part à celle où est l'image Saint-Martin, d'autre à celle où pend pour enseigne le Fer de Moulin, et d'ailleurs à celle où pend pour enseigne La Colombe.

792. — *6 juillet.* Vente de 50 l. de rente par Pierre Thibault, marchand teinturier, sur sa maison, rue Vieille-Pelleterie, où pend pour enseigne le Plat d'Étain, tenant par derrière à la rue des ....., et d'ailleurs à la maison du Lion d'Argent, en la censive de MM. de Sainte-Geneviève.

793. — *15 juillet.* Quittance par François Le Cauchois,

pédagogue à l'Université de Paris, demeurant au collège de Lisieux, mandataire de Claude Le Roux, sgr de Bourg-Theroulde, cons. du R. et maître ordinaire de sa Chambre des comptes à Paris, de 637 l. 10 s. à valoir sur le rachat de 50 l. de rente.

794. — *16 juillet.* Vente par Claude Courcelles, argentier de M. le duc du Maine, Amable de Courcelles, prieur de Saint-Thorin-en-Santerre, diocèse d'Amiens, et autres héritiers Courcelles, d'une ferme à Montjay, près Lagny-sur-Marne, et quatre-vingt-dix-sept arpents de terre, moyennant 2,197 l. 10 s., outre le service de diverses rentes.

795. — *3 septembre.* Ratification par Nicolas Alaman, écuyer, sgr de Cournesans, demeurant à Paris, rue de la Harpe, de la vente par Jehan Alaman, le 29 avril précédent, et déclaration que la maison vendue est chargée d'une rente de 75 l. et paiement à Pierre Brillet, acheteur de la somme de 600 l. pour le tiers dont est tenu Nicolas Alaman du paiement de lad. rente.

796. — *12 août.* Bail par Mathieu Coignet, cons. du R. et maître ord. des requêtes de son hôtel, et naguères ambassadeur en Suisse et Grisons, d'une petite maison rue du Séjour, joignant la grande appartenant au bailleur, moyennant 60 l. t.

797. — *12 août.* Bail par Mathurin Marchant, avocat au Parlement, tuteur et curateur de Charles Pot de Vin, d'une maison, rue du Séjour, moyennant 64 l. t.

798. — *21 août.* Vente de 150 l. t. de rente par Pierre Dapestigny, receveur général des amendes de la cour du Parlement de Paris, demeurant quai de la mégisserie, à Me Antoine de Sarlan, ch. de l'O. du R., cons. en son privé conseil.

799. — *1er octobre.* Bail d'une maison, place aux

Chats[1], où pend pour enseigne le Château d'Or, moyennant 140 l. t.

800. — *11 octobre*. Bail d'une maison rue des Gravilliers, joignant la maison où pend pour enseigne l'image Notre-Dame-de-Liesse, moyennant 80 l. t.

801. — *7 septembre*. Bail par Jehan Rouillé, cons. du R. et auditeur en sa chambre des comptes, d'une maison sise à Chailleau (*sic*), moyennant 15 l. t.

802. — *13 octobre*. Vente de 13 arpents de terre, à Torcy-en-Brie, par Barnabé D. . . . ., avocat au Parlement et maître des requêtes ordinaire de la Royne mère, régente de France[2].

803. — *8 octobre*. Vente à Pierre Lhuillier, marchand libraire, juré en l'Université de Paris, et à Marie de Rogny, sa femme, du sixième indivis avec les autres héritiers de Jehan de Rogny, aussi libraire, juré, d'une maison sise rue Saint-Jacques, où pend pour enseigne les Quatre Éléments, tenant à une ruelle sans bout où il y a un puits commun à la maison, où pend pour enseigne la Croix Blanche, et d'ailleurs à celle où pend pour enseigne Saint-Christophe, moyennant 100 l. t. de rente et sous diverses charges.

804. — *2 novembre*. Vente de 50 l. t. de rente sur une maison à Paris, quai de la Tournelle, faisant la deuxième près des murailles de la ville, aboutissant par derrière au collège du cardinal Lemoine, en la censive dud. collège.

805. — *17 novembre*. Constitution par Marin Du Boys et Jacques Châtelain, notaires au Châtelet, au profit du

1. La place aux Chats, à laquelle aboutissaient les rues Saint-Honoré, de la Lingerie et de la Ferronnerie.

2. Catherine de Médicis s'était fait reconnaître régente immédiatement après le décès de Charles IX, 31 mai.

principal et des boursiers du collège des Dix-Huit, en l'Université de Paris[1], de 25 l. t. de rente sur une maison à Paris rue Saint-Honoré, où soullait pendre pour enseigne les ....(?), tenant à l'ancien hôtel de Saint-Paul.

806. — *22 décembre*. Procès-verbal de foi, hommage et fidélité prêté à dame Jacqueline Girard, dame de Perrigny en France, veuve de Charles de Luy, ch. de l'O. du R. et gentilhomme ordinaire de sa chambre, par Mathurin de Beaussé, marchand et bourgeois de Paris, pour quatre septiers trois boisseaux et demi de terre, au terroir de Honnille, paroisse de Boisville, mouvant de la seigneurie de Micregnier, appartenant à lad. dame.

1575.

VASSART, NOTAIRE.

807. — *Janvier*. Ensuivent les ouvrages de maçonnerie à faire à une maison, rue de la Plâtrière, appartenant à veuve et héritiers de Mgr de la Tour[2].

808. — Lettre à Me Vassart le priant de préparer une quittance de 854 l. pour demi-année d'une rente sur l'hôtel de ville.

1er janvier 1575.

Votre bien bonne amye,

Héleine Bonne.

1. Le collège des Dix-Huit était primitivement au cloître Notre-Dame, et l'acte de fondation a été publié pour la première fois dans le volume des additions et rectifications de l'ouvrage de l'abbé Lebeuf, page 111. Il fut transporté en 1529 en face la Sorbonne, à l'angle de la rue des Poirées et de celle des Cordiers.

2. Charles de Gondi, sr de la Tour, était mort le 5 juin 1574, à l'âge de trente-huit ans.

809. — *17 janvier.* Pouvoir par Claude d'Angennes, cons. du R. en sa cour du Parlement, et Nicolas d'Angennes, Ch. de l'O. du R., Cap. de 50 H. d'armes, héritiers de Me Jacques d'Angennes, en son vivant sgr de Rambouillet.

810. — *19 janvier.* Pouvoir par H. et P. dame Hélène d'Illiers, dame de Manou, Mille-la-Ferrière et Fresne au Val-Germot, veuve de H. et P. S. Me Jehan d'O., comme se portant fort de son fils au sujet du rachat d'une rente.

811. — *20 janvier.* Obligation par H. et P. S. Me Michel de Poisneulx, dit Cadorat, Ch. de l'O. du R., sgr de Panon, baron d'Anglaure, demeurant aud. Panon, près la Ferté-sous-Jouarre, à Jules du Carnoy, marchand joaillier, d'une somme de 1,200 l. pour la vente d'une chaîne d'or taillée, ciselée à jour, émaillée de plusieurs couleurs, contenant trente-six gros chaînons sans les assemblages, garnie de vingt-quatre tables de diamants et rubis, et de quarante-huit grosses perles orientales, laquelle est livrée en la présence des notaires.

812. — *28 janvier.* Pouvoir par dame Lucille Desprémesnil à Charles de Villiers, son secrétaire, de prêter serment de fidélité aux religieuses, abbesse et couvent de Pont-aux-Dames, pour la terre et seigneurie de Nandy.

813. — *28 janvier.* Reconnaissance par Nicolas Godin et Jacques Champion, naguères maçons pour la R. mère du R. en son palais des Tuileries, que R. P. en D. Me Pierre de Gondi, évêque de Paris, cons. du R. en son privé conseil, chef du conseil de la Royne, député par lad. dame pour le fait des bâtiments des Tuileries leur a fait bailler et délivrer par Guillaume de Chaponnay, contrôleur desd. bâtiments, tous les matériaux, pierres de taille, de liais, moellon, plâtre, chaux, sable, engins, etc., le tout montant à 4,168 l. 16 s. 11 d., que lesd. maçons promettent rabattre sur leurs ouvrages.

814. — Projet de marché entre Martin Bonhomme, maçon, demeurant rue du Coq, près Saint-Honoré, et Pierre de Gondi, et en présence de Guillaume de Chaponnay pour la construction d'un mur pour la clôture du jardin le long du fossé . . . . . entre led. jardin et les bâtimens du palais.

815. — Fault passer les quittances pour Rémy Febvre et Jehanne Fouquet, sa femme
100 l. qu'il a reçues de Guillaume de Chaponnay, contrôleur des bâtiments de la Reine pour rachat de la rente due par M. le comte de Retz sur deux moulins à vent sis au marché aux Pourceaux, à dater du 6 février 1572.

816. — *31 janvier*. Procuration par R. P. en D. Jacques Amyot, évêque d'Auxerre, grand aumônier de France, cons. du R. en son privé conseil, abbé de l'abbaye Notre-Dame des Rochers, à François de la Barre, doyen d'Auxerre, son vicaire, et François Guibert de . . . . ., son neveu, de faire faire par M. le bailly d'Auxerre, ou son lieutenant, la prisée et estimation des bois de futaie et si besoin est des fonds, rentes et revenus moins dommageables et utiles dépendant desd. évêché et abbaye pour satisfaire au paiement des cotes auxquelles ils sont cotisés des deniers octroyés par N. S. P. le pape au R. sur le clergé de France.

817. — *5 février*. Déclaration par François de Prese ès noms à Jacques de la Saussaye, syndic général du clergé de France, qu'il avait adressé certaines lettres missives à M. l'évêque de Paris et à MM. les députés du clergé de France contenant obligation de la somme de 100,000 l.

818. — *7 février*. Quittance par Jehan de Roigny, sergent à cheval au Châtelet de Paris, de 13 écus soleil pour diverses écritures qu'il a faites pour mad. la comtesse maréchale de Brissac et d'une paire de souliers pour ses voyages.

819. — *10 février*. Marché de maçonnerie entre Nicolas Crespin et H. et P. D. Hélène Bonne, veuve de Charles de Gondi, sgr de la Tour.

820. — *10 février*. Pouvoir par lad. dame à Charles de Villiers, son secrétaire, de vendre la coupe et tonture des bois taillis de la seigneurie de Mézières.

821. — Pouvoir par H. et P. S. Me Antoine d'Estrées, Ch. de l'O. du R., Cap. de 50 H. d'armes, premier Gth. de la Ch. de M. le duc, sénéchal de Boullenois, comme se portant fort de H. et P. D. Françoise de Babou, son épouse.

822. — *19 février*. Quittance par les chanoines de Saint-Nicolas-du-Louvre à Pierre de Martinière et à Claude de Valenciennes, sa femme, et à damoiselle Anne de Valenciennes, veuve de Louis Budé, sgr de Montgeron, de 60 l. t. pour le rachat d'une rente de cent sols.

823. — *3 mars*. Acte Miron (voir 827).

824. — *4 mars*. Pouvoir par Toussaint Dorival, étaminier, pour plaider sur son contrat d'apprentissage et notamment au sujet d'une robe de serge noire bordée de velours.

825. — *7 mars*. Décharge par François de Gérente, baron et seigneur de Senard, d'une procuration par lui donnée le 1er mars 1574 au capitaine Raymond Guyennet.

826. — *7 mars*. Pouvoir par les comte et comtesse de Retz de reprendre le procès pendant entre mad. de Dampierre, mère de mad. de Retz, et le sr Maisonnier pour raison des fruits de la terre de Chastau.

827. — *3 mars*. Déclaration par N. H. Pierre Miron, sgr de Cramailles, Gth. servant du Roy, et Me Marc Miron, son frère, cons. du R. et son premier médecin, sgr de Lhermitage, fils et héritiers pour partie de défunt N. H.

François Miron leur père, de son vivant aussy cons. du R. et son premier médecin de sa personne et suivant l'arrêt de la chambre de la Royne, établi à Paris le 13e jour de décembre 1574, que le fief Saint-Jacques de Beauvais est advenu par droits successifs de défunt leur père à défunt N. H. Me Gabriel Miron, leur frère, aussy cons. du R. et lieutenant civil de la prévôté de Paris, et ont octroyé et baillé respectivement les titres pour servir et valoir en temps et lieu à damoiselle Magdelaine Bastonneau, veuve dud. défunt Me Gabriel Miron..., comme tuteur et curateur des enfants mineurs dud. défunt et d'elle [1].

828. — *15 mars*. Pouvoir par illustrissime et révérendissime Charles, cardinal de Rambouillet, abbé de Saint-Martin de Pontoise, à l'effet d'administrer les biens et affaires de lad. abbaye, aliéner, si besoin est, le temporel selon les taxes qui pourront être faites.

829. — *4 mars*. Transaction entre Albert de Gondi, maréchal de France, gouverneur et lieutenant de S. M. en son pays de Provence, et Me Geoffroy Peguillier, sgr de Coulanges et d'Orgeval, cons. du R. et Me ord. en sa Cour des comptes sur la propriété de deux fiefs dépendant de la châtellenie de Marly, appelés Vauleroy et la Bruyère.

830. — *16 mars*. Quittance par Louis Turpin, apothicaire de la Royne mère du R. à Claude Chabouillé, rece-

1. Ces prénoms ne sont pas en rapport avec ceux donnés par la *Biographie universelle*. D'après nos actes, la filiation de la famille Miron s'établirait ainsi : François Miron, sr de Beauvais, premier médecin du roi Henri II, avait pour sœur Gabrielle Miron, épouse du sr de la Pointe (acte de juin 1575). Il avait trois fils : Pierre Miron, sr de Cramailles, Gth. servant du R.; Marc Miron, premier médecin du R. et époux de ..... Gentien (acte du 11 mai 1572, n° 576), et Gabriel Miron, lieutenant civil, époux de Madeleine Bastonneau. C'est Gabriel Miron qui est qualifié de médecin de Charles IX dans la *Biographie* Michaud.

veur du domaine à Melun, de la somme de 70 l. 17 s., montant des amendes jugées par la cour présidiale de Melun et dont lad. dame lui a fait don.

831. — *18 mars.* Pouvoir par Jacques de Montmorin, sgr du Châtelet, gth. ord. de la ch. du R. et premier écuyer d'écurie de la Royne et cap. du pont du Franmanon-lès-Moulins, de céder son état de cap. dud. pont à Me Claude de Leniz, sgr de Couzan, Cap. de 50 H. d'armes.

Signé : de Montmorin.

832. — Obligation par Claude de Leniz de 1,000 écus d'or soleil pour lad. cession.

Signé : de Leniz.

833. — *Mars.* Marché par Pierre de Gondi, évêque de Paris, abbé de Saint-Magloire, des travaux nécessités par la translation du couvent des Filles-Pénitentes au couvent occupé par les religieuses de Saint-Magloire, rue Saint-Jacques.

834. — *22 mars.* Pouvoir par Jehan des Essards de faire compte avec damoiselle Renée Nicolas, veuve de Jehan Lhuillier, cons. du R. et président de la Cour des comptes, sgr de Borbennois, par suite du décès de François des Essards.

835. — *26 mars.* Transaction entre Jehan Pierre, surintendant des affaires du révérendissime cardinal (mot adiré) Joachim Chevreau et Claude Petit, Mes pourvoyeurs suivant la cour, sur une somme de 25,787 l. 2 s., avancée auxd. pourvoyeurs par les trésorier et argentier du cardinal.

836. — *26 mars.* Compte entre Pierre Lhopital l'aîné et Pierre Lhopital le jeune, demeurant à Nonancourt, comme se portant fort de Jacques de Lhopital, et H. et P. D. Hélène Bonne, veuve de Charles de Gondi, sgr de la Tour, sur le prix de six arpents de haute futaie dans la

forêt de Montfort-l'Amaury, lesquels avaient été donnés au sgr de la Tour par le R. aujourd'hui régnant, alors duc d'Anjou, et avaient été vendus le 9 novembre 1573 à Jacques de Lhopital.

837. — *25 mars*. Pouvoir par Christophe Guérin, jardinier du R. en son château du Louvre, de résigner son état de jardinier au profit de Marcel Guérin, son fils.

838. — *30 mars*. Pouvoir par Pierre de Gondi, évêque de Paris, pour poursuivre ses fermiers de la baronnie de Gorzy.

839. — *30 mars*. Marché entre Simonneau et R. P. en D. Pierre de Gondi, évêque de Paris, prieur de Saint-Arnoult, pour les réparations du chœur dud. prieuré et des chapelles de sainte Scariberge et de saint Maur, et notamment les vitres qui sont *paincturées et ymagiées*.

840. — *12 avril*. Promesse par Jehan Channeteau, valet de chambre de M. le comte de Montsoreau, Ch. de l'O. du R., demeurant au Plessis, près Montfort, pays du Maine, de prévenir Lambert du Fay, valet de chambre de Mgr frère du R., de tous les états, offices ou bénéfices qui viendraient à vaquer au pays du Maine et ailleurs et dans le cas où led. s^r^ du Fay obtiendrait un des bénéfices, la tierce partie des amendes appartiendrait au s^r^ Channeteau.

841. — *16 avril*. Hommage par Mre Jacques Dumesnil, Ch. de l'O. du R., s^r^ de Saint-Léger en Artois, Hamerolles et Brancourt, à Monsieur, fils et frère du R., comte de Montfort-l'Amaury, des fiefs de la Hauteville, Claquin, de la Charmoy et Chanerières, comme mouvant du château de Gambais et du comté de Montfort-l'Amaury.

842. — Pouvoir général par H. et P. S. Antoine d'Estrées, Ch. de l'O. du R., cons. en son cons. privé, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, frère

du R., s[r] de Croissy, à H. et P. D. Françoise de Babou, son épouse.

843. — *16 avril.* Obligation par H. et P. D. Françoise de Babou, épouse d'Antoine d'Estrées, de 4,500 l. vis-à-vis d'un s[r] d'Elbon, banquier et bourgeois de Paris, à la condition que led. d'Elbon ferait remplir au nom de Jehan Ledoyen, prêtre du diocèse de Rouen, les lettres de provision de l'abbaye de Saint-Camin qui ont été mises ès mains dud. d'Elbon.

844. — *17 avril.* Pouvoir par H. et P. S. M[re] Henry de Silly, Ch., comte de la Rocheguyon et de Rochefort, à l'effet de reconnaître devant qui il appartiendra que par suite des partages entre lui et M[re] Antoine de Silly, Ch., s[r] de la Rochepot, son frère, les baronnie, terres et seigneuries de Montmirail, Trosnay, Mollinon, Montbazin, Laschy, sont échues aud. s[r] de Rochepot, et qu'il lui appartient de contraindre et poursuivre Toussaint Rousselet, bourgeois de Paris, fermier et amodiateur desd. terres.

845. — *20 avril.* Pouvoir par le même, s[r] d'Auneau, de Noiseau et de Commercy, prince souverain d'Enville, pour reprendre le procès pendant à Montfort-l'Amaury entre les gens du R. et M[re] Ysambert du Boc, Ch. de l'O. du R., s[r] du bois d'Annebault, à raison de la tenue et mouvance du fief de Plain vent.

846. — *16 avril.* Hommage des religieux du prieuré et couvent de Sainte-Croix fondé à Paris, rue de la Bretonnerie, à dame Françoise de Babou, épouse d'Antoine d'Estrées, pour le fief de Malvoisine.

847. — *7 mai.* Obligation de 3,000 l. par Louis de Beitons, Gth. ord. de la ch. du R. et gouverneur pour S. M. de la ville de Saint-Esprit-de-Rue en Picardie.

Signé : Lois de Beitons.

848. — *4 mai*. Lettre d'Hélène Bonne, veuve de Charles de la Tour, priant le notaire Vassart de préparer une procuration pour déclarer par devant M. le grand prévôt ce qui suit : « Je ne dois rien ni ne sais que c'est de vingt écus que M. du Ris prétend que M. de la Tour lui devait » (très belle écriture).

Signé : Hélène Bonne.

849. — *18 mai*. Transaction entre Aignan Lhuillier, chantre et chanoine de Saint-Honoré de Paris, et Joseph Gamot et Marie Bouvin, sa femme, séparée de biens, au sujet d'une fausse déclaration faite par led. Gamot dans une vente de rente, coupable de stellionat, et pour ce prisonnier au Châtelet de Paris.

850. — *Samedi 21 mai*. Pouvoir par T. H. et P. dame Françoise d'Orléans, veuve de T. H. et P. S. Mre Louis de Bourbon, prince de Condé, pour suivre le procès pendant entre lad. dame et Hassouiller, éc., s^r de Vauchamps.

851. — *Mai*. Renonciation par Me Albert de Gondi, comte de Retz, R. P. en D. Pierre de Gondi, évêque de Paris, et Jean-Baptiste de Gondi, gentilhomme florentin, qu'ils ne se veulent porter héritiers de Mre Alphonse de Gondi, leur cousin germain, Ch. de l'O. du R. et maître d'hôtel de la Royne de Navarre, n'ayant pris ni appréhendé aucune chose de lad. succession.

Déclaration concernant la même succession par Meraude de Gondi, dame de la Pardieu, tant en son nom que se portant fort de Marie de Gondi, comtesse de Pancalieri.

852. — Vente par Me Albert de Gondi, comte de Retz, maréchal de France, etc., à Jehan Guerasse Fregonz, Gth. ord. de la chambre, d'une galère nommée *la Sirène*, étant au port de Marseille, équipée de ses forçats et artillerie et autres équipages, et de la place de capitaine de lad. galère, moyennant la somme de 24,000 l.,

que led. Fregonz affirme lui être due par le R., et qu'il cède et transporte aud. comte de Retz.

853. — *30 mai*. Transport par R. P. en D. Jehan Dubourg, cons. du R., maître des requêtes ordinaires de son hôtel, évêque de Rouen, de 300 l. sur l'hôtel de ville.

854. — *3 juin*. Engagement par ..... Pater, maître peintre à Paris, vis-à-vis de Mad. Jehanne de Vivonne, dame de Dampierre, gouvernante de la Royne, de peindre une salle à sept travées, moyennant 70 l. t.

855. — *4 juin*. Ratification par R. P. en D. Me Pierre de Gondi, évêque de Paris, oncle maternel et tuteur testamentaire de dlles Anne et Catherine de Bagis, moindres filles à feu Jehan de Bagis le jeune, conseiller au parlement de Toulouse, et de dlle Anne de Gondi, depuis mariée à Me Barthélemy de la Faye, cons. du R. et président de l'une des chambres d'enquête du Parlement de Paris, tuteur desd. Anne et Catherine de Bagis en l'absence de l'évêque de Paris, d'une vente consentie par dame Marguerite de Bagis, femme de Mre Jehan de Paule, Ch. et président de la cour du parlement de Toulouse, d'une maison à Toulouse, moyennant 2,500 l., pour satisfaire au paiement de la somme de 30,000 l. accordée auxd. dlles Anne et Catherine de Bagis, suivant acte du 16 août 1573 retenu par Mes Vassart et Yver.

Le même acte signé : P. Gondy, E. de Paris.

856. — *Juin*. Engagement par ..... Crespin, maître maçon, vis-à-vis de dame Hélène Bonne, veuve de Charles de Gondi, sr de la Tour, de clore un jardin rue Pagevin, près les abbesses du Salut (?).

857. — *8 juin*. Mise en apprentissage pour trois ans chez Roussel, tailleur d'habits, d'un de ses protégés, par Françoise de Babou, épouse autorisée d'Antoine d'Estrées, qui a accordé aud. Roussel 16 s. et payé d'avance 20 écus au soleil.

858. — *12 juin*. Vente par Claude Guillemin, secrétaire de M. d'Estrées, demeurant en l'hôtel dud. s^r^, rue des Bons-Enfants, de 31 l. de rente.

859. — *13 juin*. Promesse par Jacques Berthe, portemanteau de la Royne, et Claude Bilhard, secrétaire ordinaire de la Royne de Navarre, à François Lefèvre, demeurant à Valognes, de faire expédier, dûment signées et scellées, lettres d'anoblissement au nom et profit de Pierre Lefèvre, moyennant 450 écus d'or soleil.

Acte signé : Berthe, Bilhard et Lefeuvre.

860. — *Juin*. Transaction entre Pierre de Gondi, évêque de Paris, et Antoine Nicolaï, président de la Chambre des comptes, se portant fort pour la Royne mère du R. et un s[r] de la Pointe, au sujet d'une métairie dite la Pinonnière de Rables, pays de Touraine, donnée par le feu R. Henry à dame Gabrielle Miron, alors femme de feu Prevost, led. don confirmé par les rois François deuxième, Charles neuvième et la Royne leur mère, à François Miron, s[r] de Beauvais, médecin du R. Henri deuxième, frère de lad. Gabrielle et oncle des enfants issus de son mariage avec le s[r] de la Pointe, lad. transaction portant sur le compte que le mari de Gabrielle Miron avait à rendre comme trésorier ordinaire des guerres.

861. — *Juin*. Projet de partage de moitié d'une maison rue de la Verrerie, appelée hôtel de Beauvais, et à présent ..... et de moitié de l'hôtel de la rue des Billettes.

862. — *Vendredi 17 juin*. Pouvoir par H. et P. D. Françoise de Brezé, duchesse douairière de Bouillon, comme ayant la garde noble de Antoine de la Marck, frère de H. et P. S. M[re] Robert de la Marck, duc de Bouillon, prince souverain de Sedan, maréchal de France, dame de Montaigne, pour plaider sur les violences et excès commis par les manants et habitants de Fressans, au préjudice des fermiers et habitants de Montaigne.

863. — *23 juin*. Pouvoir par Mad. Françoise de Brezé, duchesse douairière de Bouillon, dame châtelaine de Nogent-le-Roy, à l'effet d'offrir, comme elle a toujours offert, recevoir les foi et hommage des chevaliers Haultement, Dieudonné, Geslin ou de leurs héritiers, pour raison des bois de Gibessoire, en payant par eux les droits et devoirs seigneuriaux.

864. — *25 juin*. Quittance par Bastien Zamet, fondé de pouvoir de Mad. Marie de Gondi, comtesse de Pancalieri, à Mre Albert de Gondi, comte de Retz, maréchal de France, de 1387 l. 10 s. restant dus sur trois années de fermage de la ferme de ..... des Augnon, appartenant à Philippe de Grillet, fils du premier mariage de lad. dame.

865. — *25 juin*. Vente de bois par Mre François d'O, sr dud. lieu et de Maillebois, chevalier, Gth. ord. de la chambre du R., et Mre Jehan d'O., sr de Manou, frères, enfants et héritiers de Mre Jehan d'O., capitaine des ordonnances de la garde de S. M., et de dame Hélène d'Illiers, son épouse, tant en leurs noms que comme se portant forts de leurs frères[1].

866. — *Juillet*. Pouvoir par Meraude de Gondi, dame de la Pardieu, héritière d'Alphonse de Gondi, Ch. de l'O. du R., Gth. de la Royne de Navarre, et Marie de Gondi, dame de ..... et de Trivier, dame d'honneur de Mad. la duchesse de Savoie (de bonne mémoire), gouvernante de la personne de Mgr le comte de Piémont, pour recevoir 1,171 l.

867. — *4 juillet*. Remise par Charles Martin de son état d'arbalétrier et pistolier de la ville de Paris entre les mains du capitaine desd. arbalétriers et pistoliers pour en disposer à son gré.

1. Ces frères étaient René, sr de Fresne, Louis, sr de Ferrières, et Charles, abbé de Saint-Étienne de Caen. François d'O fut surintendant sous Henri IV (Moréri).

868. — *6 juillet*. Conventions entre Jehan de Odanin, contrôleur général de la maison de la R., mère du R., et Jehan Simart, sommelier du gobelet du R. d'une part, et Simon Ollimier, dit Acourlombrières, sommelier de l'échansonnerie de lad. dame R., d'autre part, au sujet de l'office de sommelier des bouteilles de l'échansonnerie.

869. — *9 juillet*. Pouvoir par Bastien Zamet pour réclamer à Mad. Hélène Bonne, veuve de Charles de Gondi, s^r^ de la Tour, la somme de 3,419 l. sur plus forte somme, pour vente et délivrance de plusieurs passementeries d'argent et de soie, deux pièces de velours noir, etc., ou pour reprendre lesd. passementeries.

Monsieur Vassart, je vous prie passer la présente procuration.

Bastien[1], Zamet.

870. — Pouvoir par dame Meraude de Gondi, dame de la Pardieu, et Bastien Zamet, gentilhomme milanais, mandataire de Marie de Gondi, comtesse de Pancalieri, comme héritières d'Alfonse de Gondi, leur cousin germain, de toucher tous deniers, notamment des héritiers de Loys et Benoist Bonnisi et compagnons.

871. — *14 juillet*. Hommage par Mad. Françoise de Brezé, duchesse de Bouillon, à Jehan de Paillart, s^r^ de Goupillières, pour le fief de Carcassonne, et un quart du bourg de Beine, qui furent à feue Mad. Ysabel d'Estouteville, vidamesse de Chartres, et depuis à Mad. la duchesse de Valentinois, mère de Mad. de Bouillon, et paiement de 400 écus soleil pour les fruits desd. fiefs depuis le 22e jour de mai 1565, que décéda Marguerite Budé, dame de Goupillières.

1. Il est ordinairement prénommé Sébastien, même sur l'épitaphe de son tombeau, en l'église des Célestins. Il se qualifie gentilhomme milanais, bien qu'il passe généralement pour le fils d'un cordonnier.

872. — *Juillet.* Obligation solidaire de 478 écus d'or soleil par Mre Jehan de Sansac, cap. des gardes de la porte du R., cap. de 50 H. d'armes de ses ord. et premier Gth. de sa fauconnerie, Loys Habert, trésorier et payeur de la compagnie de M. de Sansac, demeurant à Paris, rue Barbette, et Jehan de la Rue, maître charpentier de la grande confrérie, qui affecte et hypothèque une maison lui appartenant faubourg Saint-Germain, où pend pour enseigne le Signe de la Croix, tenant par derrière à la rue de Bussy.

873. — *29 juillet.* Vente des carpes et brochets de onze pouces et au-dessus à pêcher dans des étangs de Bonne-Danisse et étang Brûlé en Champagne, moyennant 25 l. t. par cent rendu à Paris, sauf fortune de guerre.

874. — *14 août.* Pouvoir par Pierre de Rutin, Gth. de la vénerie de Mgr frère du R., administrateur de la maladrerie et léproserie Saint-Ladre de l'Aumône, près Pontoise, de céder son office et état.

875. — *4 août.* Pouvoir par Arnauld de Navailles, cap. de 50 arquebusiers de la garde de la ville de Lyon, de recevoir de ..... Hardy, qui était sous le trésorier Lefebvre à l'extraordinaire des guerres, côté de Piémont, la somme de 360 l. à lui due pour son état de capitaine, de juillet à fin décembre 1572.

876. — *4 août.* Pouvoir par le même à l'effet de poursuivre le don d'aubaine qu'il a plu au R. lui donner dans la succession échue à sa Mté par la mort de Jacobin Dacoudagne, étranger, décédé à Lyon, sans avoir songé de tester ni avoir lettres de naturalité de S. M.

877. — *26 août.* Pouvoir par ..... de Barbezieux, sr de Chaindrault, Gth. ord. de la ch. du R., et dame Claude de Laubespin, son épouse, fille unique et héritière de Me François Laubespin, cons. du R. en son privé conseil et prési-

dent de son grand conseil, à l'effet d'exercer le retrait lignager sur une maison rue des Poulies.

878. — *27 août.* Cession par Arnaud de Baudry, l'un des portemanteaux ordinaires de Mgr frère du R., à Jehan de Bassin, chirurgien et valet de chambre de M. de Saulnes, cons. du R. de l'état et office de capitaine de Saint-Jehan-de-Breuvy, près le Mont-Saint-Michel, dont led. s[r] Beaudry a obtenu le don de Mgr frère du R., lad. cession faite moyennant 36 l.

879. — *27 août.* Pouvoir par ..... de Barbezieux, s[r] de Chaindrault, etc., pour louer terres vaines et vagues, dépendant de la comté de Rochefort, adjugées par Robert Miron, cons. du R., M[e] de ses comptes et commissaire du R. en cette partie.

880. — *30 août.* Engagement par huit capitaines de charroy de livrer au R., stipulant pour S. M. : M[e] Armand de Gontault, ch. de l'O. du R., Cap. de 100 H. d'armes de ses ord., cons. en son conseil privé, grand maître de l'artillerie, M[re] Jehan Canuel, aussi cons. du R. en son privé conseil et intendant de ses finances, et autres intendants et trésoriers et en la présence de Jehan Brulé, contrôleur général de l'artillerie, de fournir pour le service de S. M. et de rendre en la ville de Langres, au mois de septembre, 416 chevaux bons roulliers et de trait, garnis de tous harnays et équipages, âgés de trois ans, pour servir au tirage et charroy de l'artillerie et munitions, avec 100 charretiers et 44 charrettes, enfoncées du port, chacune d'icelles, de trois poinçons de vin, et ce moyennant et paiement la somme de 24,000 l. t.

881. — *30 août.* Pouvoir par Loys Du Gast, Gth. ord. de la ch. du R., maréchal du camp de l'infanterie française des gardes de S. M., de s'inscrire en faux contre une prétendue cédule contenant ces mots : « Pour la

somme de cinq cent quatre-vingts b n l. que je promets payer à M. de Duras à sa première volonté. »

882. — *29 août*. Pouvoir par Gaspard Daverna et dame Marie de Grillet, son épouse, de recevoir de dame Marie de Gondi, mère de la constituante et comtesse de Pancalieri, les deniers qu'elle leur a constitués par leur contrat de mariage.

883. — Pouvoir par le même à sa femme pour mettre à prix les terres vaines et vagues que le R. fait vendre par autorité de justice.

884. — *9 septembre*. Reconnaissance par Jacques Lallemant, fils de la nourrice de la Royne, valet de chambre de lad. dame, Pierre Ragot, valet de garde-robe de lad. dame, et Jacques Berthe, portemanteau de lad. dame, suivant la cour, en faveur de l'avertissement à eux fait par Jehan de Chazelles, bourgeois de Paris, de la somme de 2,200 l., qu'il estime revenir boni au R. sur les gages des 100 gentilhommes de S. M. des années 1568 et 1570, qui n'ont pas été touchés lors de leur décès et étaient demeurés inutiles ès mains du défunt trésorier, qui fut des cent gentilshommes, aud. de Chazelles, à ce présent et acceptant, pour le cas où ils obtiendraient le don de lad. Majesté d'icelle somme de 2,200 l., et qu'en vertu dud. don ils puissent être payés de lad. somme, de bailler et payer aud. de Chazelles, ou au porteur, la somme de 600 l.

885. — *10 septembre*. Obligation de 400 l. par Georges de la Loé, Gth. servant ord. du R., s^r de la Tour, près Vierzon.

Signé : Delaloé.

886. — *10 septembre*. Quittance par Barbe Delphin, demeurant rue Saint-Thomas-du-Louvre, pour le louage de 139 journées du logis qu'elle a loué garni à M. de la

Chataigneraye, ch. de l'O. du R., à raison de vingt sols par jour, et ce des mains de Catherine de Harle, femme de Me Pierre Lefuzelier, notaire, qui avait répondu dud. louage pour le sr de la Chataigneraye.

887. — *10 septembre*. Engagement par Claude Gaulcher, dit d'Anjou, de fournir au R., représenté comme il est dit plus haut en l'acte du 30 août, 100 chevaux et 10 charrettes, moyennant la somme de 6,000 l.

888. — *20 septembre*. Bail à Antoine Bourrelier d'une maison appartenant à l'hôpital des Quinze-Vingts, sise rue Saint-Honoré, et à laquelle pend pour enseigne l'Hermine, moyennant 180 l.

889. — *11 septembre*. Engagement par divers capitaines ordinaires du charroi de l'artillerie de fournir au R., représenté comme ci-dessus, 500 chevaux et 60 charrettes, moyennant 30,000 l.

890. — *13 septembre*. Reconnaissance par dame Ysabeau Chabot, dame de Cassan, etc., gouvernante de Madame, sœur et héritière de Raoul Chabot, son frère, ch. de l'O. du R., sr de Chernault, de 1,300 écus soleil à H. et P. dame Marguerite de Arman, l'une des dames de la Royne, épouse de H. et P. sr Me René de Rieulx, ch. de l'O. du R., Gth. ordinaire de la chambre, lieutenant de 100 hommes d'armes de ses ord. sous la charge de M. le prince de Condé.

891. — *14 septembre*. Engagement par Jehan Berthauld, voiturier par terre, demeurant rue Champs-Fleuri, de vider et nettoyer de toutes boues et immondices la rue Saint-Honoré, depuis la maison de Charles Lecomte jusqu'à la porte Saint-Honoré, ensemble la rue des Bons-Enfants, pour un temps et un prix énoncés en l'acte.

892. — *17 septembre*. Bail à Lefuzelier, notaire, d'une maison rue de Seine, moyennant 230 l. par an.

893. — *18 septembre.* Engagement par Jehan Bretault de curer et nettoyer les boues et immondices des rues du Coq, Champ-Fleury, du Chantre, Jehan-Saint-Denis, Froid-Mentel, Saint-Thomas-du-Louvre.

894. — *24 septembre.* Reconnaissance par Viturle Rezin, valet de ch. du R., et Jacques Berthe, portemanteau de la Royne, qu'en considération de l'avertissement à eux donné par Jehan de Chazelle de l'aubaine qu'on prétend être advenue ou pourra advenir au R. par le décès de Balthazar Vallier, étranger, s'ils obtiennent le don de lad. aubaine de S. M., de bailler aud. Chazelles la quarte partie des deniers, biens, meubles et immeubles qui proviendront de lad. aubaine.

895. — *3 octobre.* Pouvoir par Antoine d'Estrées, Ch. de l'O. du R., conseiller en son conseil privé, premier Gth. de la ch. de Mgr frère du R., sénéchal de Boullenois, pour régler avec Antoine Robin, écuyer, s^r d'Orfeuilles, les comptes d'avec mad. Françoise d'Anglure, sa belle-mère.

896. — *3 octobre.* Engagement par Jehan Bretault de curer et nettoyer les boues et immondices des rues de la Fripperie, Chaussetterie, Poterie, et Jehan ....., de façon que les habitants et manants desd. rues n'encourrent aucune plainte, moyennant la somme de 150 s. par chacun mois[1].

897. — *3 octobre.* Pouvoir par Antoine d'Estrées, Ch. de l'O. du R., etc., de bailler à titre de ferme à Jacques Pascal, trésorier de Boullenois, les terre et baronnie de Doudeauville, moulins, prés, terres, maisons, etc.

Signé : Destrées.

898. — *8 octobre.* Conventions sur la succession de

1. Malgré l'impôt sur les boues, les bourgeois étaient donc obligés de pourvoir à leur enlèvement.

Pierre de Villiers, en son vivant jardinier de la Royne pour le palais des Tuileries.

899. — *12 octobre*. Engagement par Jehan Gaultier de faire les ouvrages de charpenterie pour Me du Halde dans sa maison rue Saint-Nicolas-du-Louvre.

900. — *10 octobre*. Pouvoir par François de Landenot, chirurgien, usant et jouissant du bénéfice d'âge, pour recueillir succession de Nicolas de Landenot, premier chirurgien et valet de ch. du R.

901. — *10 octobre*. Par T. H. et T. P. princesse madame Phelippes de Montespédon, compagne et épouse de T. H. et T. P. prince Charles de Bourbon, prince et princesse de la Roche-sur-Yon, comte et comtesse de Plorhan, baron et baronesse de Beaupréau et Mortagne, sr et dame de la Jumellière-lès-Montils, Basoches-la-Hardonaye, etc. :

1° Ratification du bail fait par son secrétaire Florian Guillot, sr de la Fontaine, à François de Trarmaroc, sr de Trélinian, de deux moulins, moyennant 100 quartiers de froment, mesure de Morlaix.

2° D'un autre bail fait à R. P. en D. messire François de la Tour, par la providence divine, évêque de Cornouaille, du fief de la cour de Morlaix.

3° D'un autre bail fait aud. évêque d'une maison seigneuriale appelée la salle du Baudister.

4° D'un autre bail fait à François Le Segallec, sr de Mescenot, de la terre et franchise nommée vulgairement la franchise d'Anguien.

5° Pouvoir nouveau donné aud. Guillot de louer toutes ses terres et seigneuries sises en Bretagne.

6° Quittance de 3,150 l. à Charles Rabier, son mandataire.

Dans cette quittance, lad. dame se qualifie de duchesse de Beaupréau.

Tous ces actes sont signés *P. de Montespedon*, d'une écriture mal assurée et procédant par jambages, qu'on dirait émanée d'une personne très âgée ou aveugle.

902. — *12 octobre*. Vente de 58 l. 6 s. 8 d. de rente, sur une maison à Beauvais, par Claude Dauvergne, demeurant à Beauvais, logé à Paris rue du Puits-d'Amour en la maison où est pour enseigne l'image Notre-Dame.

903. — *12 octobre*. Bail par Robert Gobineau, B. de Paris, procureur, receveur, fermier et amodiateur du revenu temporel de la commanderie Saint-Jean-de-Latran, pour H. et P. s[r] M[e] Henri d'Angoulême, Ch. de l'O. Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de lad. commanderie.

904. — *12 octobre*. Bail d'une chambre au deuxième étage et d'une salle à étendre tapisseries dans une maison rue Saint-Honoré, où soulait être pour enseigne les Deux-Anges.

905. — *14 octobre*. Bail à Jacques Viart, secrétaire des finances de la Royne de Navarre et du cardinal de Bourbon, d'une chambre, étable, etc., dans une maison du cloître Saint-Honoré, moyennant 60 l.

906. — *4 novembre*. Vente par Marie de Senneton, veuve d'Olivier de Vitel, Gth. ord. de la ch. du R., bailli de Vitry et s[r] de Mauny, de 200 l. de rente.

907. — *Novembre*. Pouvoir par François d'O., Gth. de la ch. du R., s[r] d'O., et de Maillebois, fils aîné et principal héritier de M[re] Jehan d'O, capitaine des gardes écossaises, de se joindre à dame Hélène d'Illiers, sa mère, veuve de Jehan d'O, comme tutrice, et ayant la garde noble de ses enfants mineurs pour le procès pendant au grand conseil contre M[e] Charles d'O, s[r] de Baille, pour raison de la terre et seigneurie de Courcelles.

908. — *19 novembre*. Obligation de 101 l. 16 s. par

André Planté, capitaine des mulets du R., à Me Albert de Gondi, maréchal de France, et délégation de lad. somme sur le trésorier de l'écurie du R. pour la dépense de quatre mulets et demi alloués aud. maréchal pour son service.

909. — *Novembre*. Devis des ouvrages de maçonnerie et pierre de taille qu'il convient faire pour le R. notre sire au pont de Poissy pour l'érection d'un pont levis de charpenterie, qui sera assis sur lad. maçonnerie, ensemble de deux tours servant de flancs pour la défense dud. pont.

910. — Engagement par Pierre Moynier, maître maçon, tailleur de pierre demeurant à Poissy, vis-à-vis de Me Albert de Gondi, comte de Retz, maréchal de France, stipulant par Médéon de Donon, cons. du R., contrôleur général des bâtiments, de faire lesd. ouvrages.

911. — *4 novembre*. Vente par H. et P. dame Anne de la Chastre, veuve de Me Jehan de Lhospital, sr de Vitry et du Hallier, ch. de l'O. du R., en son nom et comme tutrice de ses enfants mineurs, et N. dame Jehanne Lefebvre, dame de Coubert et de Soignolles, veuve de Me Charles de L'Hospital, Ch. de l'O. du R., à Guillaume de Chaponnay, Gth. servant de la Royne mère du R., de la terre et seigneurie de Vernouillet, moyennant 17,000 l. t., dont 11,520 l. devaient servir au rachat de diverses rentes, notamment une de 25 l. à l'œuvre et église de la Madelaine à Paris, une autre de 35 l. aux religieux de Saint-Gervais à Paris.

Signé : de la Chastre, de Chaponay.

912. — *2 décembre*. Compte entre Robert Robineau et Pierre Pelletier, tous deux B. de P., au sujet des redevances du bail à eux consenti par Me Loys de Brezé, abbé d'Igny, de deux tierces parties du revenu de lad. abbaye.

913. — *Samedi 3 décembre*. Aveu par Jehanne Valen-

tin, veuve de Claude Desmarais, qu'il est dû 3 s. de cens à l'évêque de Paris sur le fonds de terre sur lequel est bâtie une maison rue Saint-Honoré, à laquelle pend pour enseigne l'Agnel d'Or.

914. — *4 décembre.* Transaction entre les nommés Herpin et Legras au sujet de la vente de cinq diamants, moyennant 200 écus d'or soleil.

Signé : François Legras.

915. — *5 décembre.* Quittance par le chapitre de l'église collégiale Saint-Honoré aux doyen, chanoine et chapitre de l'église de Beauvais, de 10 l. parisis pour rachat d'une rente de 10 s. assise sur une maison rue de la Verrerie, dite hôtel de Beauvais, plus 14 l. 10 s. pour les arrérages de 29 années.

916. — *Mercredi 14 décembre.* Engagement par Pierre Maintallenant, boulanger à Poissy, de fournir à T. H. et T. P. s[r] M[e] Albert de Gondi, maréchal de France, stipulants par Robert de Coulombel, s[r] de Villette et de Malassise, son maître d'hôtel, de lui fournir tout le pain qui serait nécessaire aud. s[r] et à madame son épouse, et le transporter, qu'il soit payé ou non, en tous lieux et endroits qu'il leur plaira aller pour secourir les manants, avec stipulations très détaillées sur l'heure de la fourniture et le poids, 8 onces, et en outre engagement de fournir deux couvertures aux armoiries dud. seigneur pour mettre sur les chantres et personnes ou sonneurs qui porteront le pain, et ce moyennant 22 s. par chacune des couvertures.

917. — *Mardi 14 décembre.* Inventaire après le décès de Charles Desmarais, valet de chambre et barbier de M[e] du Gast.

918. — *19 janvier.* Inventaire dressé par Chantemerle, notaire, à la requête de Mathurine Valot, veuve de Thomas Mosnier, juré, courtier de vins à Paris, rue (*illisible, ainsi que l'enseigne*).

Cet inventaire est très considérable et mériterait d'être publié in-extenso par la variété et le nombre des meubles et objets mobiliers, garnissant les diverses salles et chambres de ce logis, qui était peut-être le lieu de réunion des marchands de vin, avant qu'ils ne fussent reconnus comme corps de métier[1], ou une auberge et un cabaret très fréquentés.

Nous y relevons dans la cuisine, en pots, plats, écuelles et autres ustensiles d'étain, la quantité considérable de 864 livres pesant, vingt et un chandeliers de plusieurs façons; dans la salle à *faire feste*, huit tables, tréteaux, bancs, et, étant appliquées à la salle, deux têtes de corne de cerf servant de chandeliers; dans une deuxième salle, même mobilier et aussi deux têtes de corne de cerf servant de chandeliers. Dans les chambres, paire d'armoires, chaires à s'asseoir à table ou près du feu, couches, couchettes, lits garnis de leur custodes, coffres, chenets garnis de leurs contrerottiers, escabeaux de chêne et noyer, et, dans l'une des chambres, le portrait de la Visitation-Notre-Dame, doré par les garnisons. Cinq rateliers servent à mettre les armes, pique, hallebarde, rondelle, harquebuse de deux pieds et demi de long, morion gravé et doré, pistolets à rouets, fasque de corne[2], épée à deux mains, deux épées à une main, trois dagues, ceinture de buffle, un jacque (?) et une paire de manches de mailles.

S'en suyvent nombreux habits à usage d'homme et de femme, le linge, consistant notamment en quarante-quatre douzaines de serviettes et quatre-vingt-huit nappes de toile, *quatre masques de plusieurs sortes*, une viole, un damier, quatorze pièces de tapisserie, branchage et

1. Ce ne fut qu'en 1585 que Henri III érigea les marchands de vin en septième corps de métier; les six autres étaient les drapiers, les épiciers, dont étaient les chandeliers, les merciers, les pelletiers, les bonnetiers et les orfèvres.

2. Poire à poudre.

feuillage contenant 138 aunes et un quart prisées, à 60 s. l'aune et valant 414 l. 15 s., trois petites boîtes en bois blanc dans lesquelles il y a trois paires de gants à usage de femme, mouchoirs brodés de soie et plusieurs sacs de senteurs.

Ci suyvent les livres :

Les Annales et Croniques de France, reliées en grand volume et veau rouge.

Item, l'Institution à porter les adversités du monde patiemment, in-4°, en veau rouge, et les Épîtres de Maro, en français.

Les Chroniques de Jehan Caours.

Nouveau Testament, en français.

L'Histoire ecclésiastique.

Les Épîtres de Maro, en latin.

La Divine philosophie.

La Chiropédie de Xénophon.

Ce roman est phisiomique.

Les Misères, mirouer et gouvernements du corps et de l'âme.

Les Fables d'Ésope.

Commentaire de l'estat de la religion et de l'église durant les roys Henri et François.

Le Livre de l'espérance assurée.

Livre de la Vierge et faicts des douze apôtres.

Huit paires d'heures, et un livre couvert en parchemin de la vraie oroison[1].

La vaisselle d'argent est assavoir : trois coupes d'argent doré par les garnisons, deux salières d'argent doré par les garnisons, deux tasses à goûter le vin, dix cuillières, deux crochets à mettre au manteau et une petite

1. De tous les inventaires que nous avons eus entre les mains, c'est le seul qui mentionne des livres autres que de piété.

croix à mettre au chapeau[1], une paire de patenostre marquée et jarbée d'or et divers bagues et anneaux, un moulinet[2], auquel pend une perle, six gros grains de corail, une dague, façon de Bayonne, et un poinçon emmanché d'ivoire blanc.

Registre de Ancelot Fanyn, notaire au Chatelet de Paris, des contrats par lui reçus en l'année 1575 et commençant le 1er jour de janvier et finissant quant il plaira a Dieu.

919. — Vente par Antoine de Meaux, écuyer, sr de Survilliers-en-Parisis, demeurant à Marly-la-Ville, de sept arpents de terre aud. Marly à Me Jacques Danes, secrétaire du R. et sr dud. Marly-au-Port.

920. — 7 *mars*. Reconnaissance par Antoine de Meaux qu'il tient en plein fief, foy et hommage dud. Jacques Danes, sr de Marly-la-Ville, le fief Maillard, étables, colombiers, moulin à vent, près Crosnes, le tout amplement détaillé.

921. — *12 mars*. Hommage et serment de fidélité rendu par led. Antoine de Meaux pour led. fief Maillard aud. Jacques Danes, en sa maison à Paris, rue des Prouvaires.

922. — *Mars*. Transport par T. H. et P. D. Fulbra Pira, dame de Randan, veuve de H. et P. S. Me Charles de la Rochefoucauld, en son vivant Ch. de l'O. du R., Cap. de 50 H. d'armes et colonel général de l'infanterie des Suisses, à Gilbert de Saillard, dit de Fontbars, son receveur en ses terre et seigneurie de Randan.

1. Était-ce la croix de ralliement de la Saint-Barthélemy ou de la Ligue?
2. Servant à amuser les enfants.

923. — Quittance par Annibal Aubin, agent des fourrages de Mgr le duc de Ferrare, demeurant à Paris rue neuve Saint-Paul, à Nicolas Daillaincourt, cap. de la garenne Saint-Denys, de la somme de 1,200 l.

924. — *18 avril.* Inventaire dressé par les notaires Fanin et Margue après le décès de Nicole Thomas, femme de Gilles Foulon, marchand cordonnier, et B. de P., demeurant rue aux Houes[1].

Ce Foulon était quelque peu prêteur sur gages, changeur et banquier, ainsi qu'il résulte des nombreuses monnaies étrangères trouvées lors dud. inventaire et des titres, brevets et reconnaissances souscrits par divers.

L'or et l'argent monnayé consistait en une portugaise, 17 doubles ducats et un demi, 34 angelots, 101 écus d'or soleil, 22 écus pistoletz et un demi, 11 ducats et demi à la plume, 364 testons, 9 *jocondalles*, mot corruption de Joachimthalers et Jochinthalers, 21 testons de Lorraine et de Savoie, 36 Philippus *dalles*, thalers des Pays-Bas espagnols, 1 pièce d'argent, 95 pièces d'argent (de 15 sols, *mot effacé*), 28 *brelinges*, peut-être *virelans* de Flandre, 42 l. t., tant en réales qu'en demi-réales, 88 l. t. en douzains, 26 l. 1 s. en pièces de 3 blancs, en treizains, 13 l.[2].

925. — *27 avril.* A T. C. Q. C. P. verront, Antoine Du Prat, etc., furent présents N. H. Me Jehan Le Charron, cons. du Roy et président de la Cour des aydes, prévôt des marchands, et les échevins de lad. ville de Paris, disans que, sur les remonstrances faites par le Roy aux prélats du clergé de France, ils auraient accordé au sr Roy de vendre aud. prévôt des marchands et échevins

1. Aujourd'hui aux Ours.
2. J'ai étudié plus longuement la caisse de Gilles Foulon sous le pseudonyme de Parisis (*Bulletin de numismatique*, novembre 1898, p. 104 et suiv.).

150,000 livres de rente, et y obliger tous et chacun les bijoux ecclésiastiques et revenus temporels dud. clergé, pour le paiement et rachat desd. rentes dont le clergé est chargé envers lad. ville, pour les 600,000 livres de rente que led. clergé aurait accordé au mois de novembre devant passé, durant douze ans, à commencer l'année prochaine, pour lesd. 150,000 livres de rente, en constitution de rente au denier douze, la somme de 1,800 (*mille* oublié) livres, et pour subvenir à ses urgentes affaires; suivant lesd. remonstrances, R. P. en D. Me Anthoine Vaillant, archevêque de Bourges, Me Jehan Du Bourg, évêque de Laon, pair de France, tant en leur nom que comme procureurs, commis et députés par Mgrs les cardinaux et prélats de lad. assemblée, tant en leur nom que comme eux, se portant forts de tout le clergé, suivant le procès-verbal de novembre passé, ont vendu, promis garantir auxd. prévôt et échevins lad. somme de 150,000 l. de rente sur le reste de 600,000 accordées aud. sr Roy pour douze ans.

926. — *29 avril*. Les mêmes prévôt des marchands et échevins, disans que le Roy, par ses lettres patentes du jour de mars 1574, signées par le Roy, en son conseil, Brulart, et scellées de cire jaune, pour satisfaire à plusieurs des officiers et sujets étant à la suite de la cour que de plusieurs bourgeois, manants et habitants de lad. ville pour raison des sommes et deniers qu'ils auraient prêtés chacun particulièrement en l'année 1574 au feu Roy son frère, dernier décédé, pour le secourir en ses urgentes affaires, dont le trésorier de l'épargne, Me Claude Gavault, et Me François de Vigny, dernier décédé, receveur de lad. ville, auraient fait leurs promesses pour rendre lesd. sommes prêtées au mois d'octobre 1574, auraient cherché tous les moyens pour pouvoir rendre lesd. sommes, toutefois vu l'impossibilité.

A cette cause, la matière mise en délibération par l'avis de la Royne, sa mère, les duc d'Alençon, Roy de Navarre, et plusieurs princes et seigneurs de son conseil, aurait icelui seigneur Roy promis que à toute personne qui aurait prêté en l'année dernière et qu'il fut accordé aud. défunt Roy en l'hôtel commun de cette ville de Paris et qui auront les quittances de Gavault ou de Vigny, leur soit constitué rente par lesd. prévôt et échevins sur les 50,000 l. t. de rente vendues et allouées dès l'an passé auxd. prévôt et éch. sur la recette générale de Tours, par contrat du 30 juillet 1574. Cession de 50 livres de rente à Jehan Rouillé, cons. du R. et auditeur en sa chambre des comptes à Paris.

927. — *Vendredi 17 juin.* Vente par Antoine de Siblan, baron d'Antozat et Saint-Ivoine, au bas pays d'Auvergne, ch. de l'ordre du Roy, cons. en son privé conseil et premier Me d'hôtel de la Majesté de la Royne, sa mère, demeurant aud. lieu de Siblan, N. H. Pierre de Pregner, sr de Vendeuille, cons. et général intendant de la maison de la Royne de Navarre, demeurant à Paris, rue de la Monnaie, Me Antoine Matharel, avocat au Parlement, cons. et procureur général de lad. dame Royne et encore comme procureur irrévocable de N. H. Me Augustin Le Prevost, sr de Brinont et de Domanelle, en Beauce, notaire et secrétaire du Roy en sa cour du Parlement, demeurant à Paris, rue du Temple, à N. H. Jacques Danes, secrétaire du Roy, sr de Marly-la-Ville, de 400 testons du Roy, du coin de la monnoye de France[1], de rente annuelle et perpétuelle sur une maison rue de la Monnoye.

928. — *30 juin.* Vente par H. H. Nicolas Potier, sr du Blancmesnil, cons. du R. et Me des requêtes de son

1. Cette stipulation prouve combien les monnaies étrangères avaient cours en France. La chambre des monnaies venait de solliciter leur décri.

hôtel, Loys Potier, écuyer, s^{r} de Gesvres, cons. du Roy, secr. de ses finances, demeurant à Paris, rue Neuve-Saint-Merry, et Me Jehan Boudrye-Vicau, gruyer de la forêt de Dunoy et s^{r} de la terre et seigneurie de la Gelynderie, en Brie, à demoiselle Catherine Langlois, veuve de Jacques Grosneau, écuyer, s^{r} de Champenaderie, de 200 l. de rente annuelle et perpétuelle sur la ville de Paris, moyennant la somme de 2,400 l.

929. — *24 juin*. Mre Jacques Hurault, s^{r} de Vibraye et de Bretencourt, ch., cons. et maître d'hôtel ordinaire du Roy, demeurant aud. lieu de Vibraye, comme se portant fort de sa femme, Marguerite Du Pouchet, constitue au profit de Jacques Danes, secrétaire du Roy, seigneur de Marly-la-Ville, une rente de 100 écus d'or soleil et affecte au paiement de cette rente sa châtellenie de Vibraye et celle de Lancenay, mouvant du Roy à cause de son comté du Maine, celles de Bretoncourt et Selmont, au pays chartrain, mouvant du comté de Rochefort.

930. — *Mardi 5 juillet*. Vente par Baptiste Charpin, écuyer, s^{r} de Marcilly, demoiselle Guyonne d'Apestigny, sa femme, Antoine de Henault, écuyer, s^{r} dud. lieu, et demoiselle Claude d'Apestigny, sa femme, demeurant à Paris, rue des Rosiers, à l'enseigne l'ange Saint-Roch, et N. H. Me Nicolas Ancelot, s^{r} de Champlatreux, cons. du Roy et M^{e} ordinaire de ses comptes, et Pierre Damour, s^{r} de Pierny, cons. du Roy en sa cour du Parlement, à Jehan de Corde, écuyer, s^{r} du grand et petit Huy en Tournesis, d'une rente de 100 écus d'or soleil, moyennant 1,200 écus d'or soleil.

931. — *16 juillet*. Vente par Antoine Bauldry, s^{r} de Contournat, en Auvergne, y demeurant, trésorier et payeur de la compagnie de M. de Biron, étant de présent prisonnier au grand Châtelet de Paris et conduit hors le guichet pour passer le contrat ci-après, à H. H. Claude

Choart, B. de P., de son état et office de trésorier et payeur de la compagnie de M. de Biron, moyennant 4,000 l., à compte sur 6,000 l. dues aud. Choart pour diverses causes.

932. — *22 juillet.* Vente par damoiselle Anne Baguranne, dame d'Atis, l'une des dames ordinaires de la Royne de Navarre, à Hiérosme de Gueldrop, s^r de Honnecourt, demeurant à Paris, de 550 l. t. de rente sur la ville de Paris, lad. vente consentie pour avoir quittance de la somme de 4,000 l. t. due par la damoiselle d'Atis et appartenant au s^r de Gueldrop, par suite de transports successifs de François Mesnard, fourrier ordinaire de la Royne de Navarre, et des héritiers de Mathurin Lussault, orfèvre de la Royne, mère du Roy, et en outre moyennant la somme de 2,600 l. t. que lad. damoiselle reconnaît avoir reçue du s^r de Gueldrop.

933. — *30 août.* Vente par le procureur d'Antoine Budé, écuyer, s^r de Trocy-lès-Montalais, demeurant aud. Trocy, à Jacques Danes, seigneur de Marly-la-Ville, de 150 l. t. de rente garanties tant par le fief, terre et seigneurie de Trocy, mouvant du Roy, que par 150 l. t. de rente constituées par Me Martial de Lomenie, le 1er septembre 1571, rachetables à 1,800 l.

934. — *Samedi 3 septembre.* Vente par H. et P. S. et prince Charles de Lorraine, duc du Maine, pair et grand chambellan de France, gouverneur et lieutenant général pour le R. en ses pays et duché de Bourgogne, N. H. Guillaume de Cizier, sgr de Neufchelles, Hugues d'Arragon, sgr de Passy, Jehan d'Arragon, secrétaire de Mgr, et dame Alix, duchesse de Nemours, comme procureurs de H. et P. dame Anne d'Est, duchesse de Genevois, duchesse de Nemours, comtesse de Genève, marquise de Saint-Sorlin, épouse de T. H. et illustre prince Jacques

de Savoie, duc de Genevois[1] et de Nemours, à Jacques Danes, s^r^ de Marly-la-Ville, d'une rente de 200 écus d'or soleil avec diverses affectations. A cet acte intervient, comme substitué dans les pouvoirs de MM. d'Arragon, N. H. René Dolu, trésorier de la Royne d'Écosse, demeurant à Paris, rue Saint-Avoye[2].

935. — *4 septembre.* Échange entre N. H. François Damoye, secrétaire de Mad. la marquise de Rothelin, demeurant à Paris, rue du Grand-Chantier, près les Enfants-Rouges, aud. hôtel de Rothelin, à Pierre Symon, mercier et valet de chambre ordinaire du R., demeurant rue des Prouvaires, d'une ferme, sise au village de Gagny, près le pont de Gournay et Villemonble, et 112 arpents de terre labourable, contre la somme de 3,200 l. et une rente de 400 l.

936. — *15 septembre.* Vente par Denis Mainguet, fils de feu Germain Mainguet, en son vivant receveur de Mgr Illustrissime et Révérendissime Cardinal de Guise, abbé de Saint-Victor, en sa terre et seigneurie de Fontenay, près le boys de Vincennes, led. Mainguet, âgé de vingt et un ans et plus, ainsi qu'il l'a déclaré, de 100 sols de rente.

937. — *29e jour d'octobre.* Échange entre N. S. Joseph de Vigny, s^r^ dud. lieu, en Bourbonnais, enseigne de la compagnie de M. de la Chapelle des Ursins, au nom et comme se portant fort de damoiselle Jehanne de Montliard, son épouse, et N. H. Jacques Danes, s^r^ de Marly-la-Ville, des fiefs de Belloy et Flaubert, bailliage de Sen-

1. Voici ce que dit Tallemant des Réaux, *Historiettes* 26 et 27, sur Mlle de Senneterre : « Feu M. de Nemours, ce bonhomme qu'on avoit nommé auparavant le prince de Genevois, le premier de la cour qui se soit adonné à faire des galanteries en vers et se soit mis en peine de faire des dessins de carozels et de ballets » (t. 1, p. 149).

2. Voilà bien des grands noms pour 200 écus de rente.

lis, ce dernier contenant 75 arpents à la mesure du Roy, le tout provenant de la succession de Gilbert de Vigny, contre 500 l. t. de rente vendues au s[r] de Marly par H. et P. princesse Mad. Phelippes de Montespedon, princesse de la Roche-sur-Yon, duchesse de Beaupréau, et autres valeurs. Le s[r] de Vigny vend immédiatement toutes ces rentes par actes des 5 et 7 novembre.

938. — *22 novembre*. Vente par Jehan Jobert, marchand apothicaire et épicier, B. de P.

939. — *23 novembre*. Bail par Jacques Danes, sgr de Marly-la-Ville et des fiefs de Belloy et Flobert, de la maison seigneuriale de Belloy et terres, moyennant 400 l. t. et 10 muidtz de grain.

940. — *7 décembre*. Procès-verbal à la requête de Bertrand de Roquart, écuyer et gth. servant ordinaire du Roy, héritier du feu s[r] Pasquier de Roquart, son oncle, dressé par les notaires en l'hôtel de N. H. François de Vigny, receveur de la ville de Paris, sis rue Geoffroy-Lasnier, héritier du s[r] François de Vigny, son père, aussi receveur de la ville de Paris, tendant à obtenir titre de 250 l. de rente, faisant moitié de celle de 500 l., vendues aud. feu s[r] de Rocquart, le 15 novembre 1566, par MM. les prévôt des marchands et échevins de la ville de Paris, sur 12,500 l. de rente vendues par le R. à la ville de Paris, à prendre sur son droit de gabelles de Troyes, en Champagne.

941. — *10 décembre*. Acte par lequel Raoul de Caussade, s[r] baron de Thomies, et Loys de Caussade, baron de Montbrun, frères, enfants et héritiers de François de Caussade, baron desd. lieux, et voulant voyager, se substituent l'un à l'autre dans les biens meubles et immeubles que leur appartiennent et appartiendront au jour et heure de leur décès, sauf le cas de mariage du premier mourant.

Signé : R. de Caussade, Louys de Caussade.

942. — *4 décembre*. Vente par N. H. Guillaume Le Beau, cons. du Roy, trésorier de la marine de Ponant, de diverses pièces de terre.

1576.

Les minutes manquent.

1577.

943. — *14 janvier*. Trente-neuf laboureurs de Villejuif s'engagent solidairement à servir à Pierre de Caen l'aîné, B. de P., une rente de 41 l. 13 s. 4 d., moyennant la somme de 500 l. empruntée pour subvenir aux affaires de la communauté des habitants dud. lieu et versée entre les mains d'Antoine Barillot, leur procureur.

944. — *Mardi 12 février*. Échange entre Jacques Danes, sgr de Marly-la-Ville, et Claude Clausse, écuyer, sgr de Pons, âgé de vingt-cinq ans, fils et héritier pour partie de Mre Cosme Clausse, chevalier, sgr de Marchaulmont, de Fleury-en-Bière, et de Courances en Gâtinais, cons. du R., secrétaire d'État de ses finances, et de dame Marie de Burgensis.

Claude Clausse cède à Jacques Danes une grande maison, sise à Gonesse, et 120 arpents de terre en dépendant, plus un grand nombre de pièces de terre, contre 1,500 l. t. de rente en trois parties, savoir : 500 l. constituées aud. Danes, sgr de Marly, par Mgr Léonard d'Orléans, duc de Longueville, comte de Toutteville, marquis de Rothelin, et Mad. Marie de Toutteville, son épouse, et autres codébiteurs solidaires ; 500 l. constituées par Jehanne, par la grâce de Dieu royne de Navarre, dame souveraine de Béarn, duchesse de Beaumont et duchesse douairière du Vendômois, et trois autres codébiteurs solidaires ; 500 l. constituées par N. Damoiselle Marie de Hacqueville,

veuve de Jehan de Baillon, et autres codébiteurs solidaires[1].

945. — *18 mars.* Vente par H. H. François Gobelin, marchand et bourgeois de Paris, et Nicolas Gobelin, son frère, bourgeois de Paris, à H. H. Valentin Turgis, leur beau-frère, à cause de Catherine Gobelin, leur sœur, led. Turgis, marchand et bourgeois de Paris, de 13 l. 6 s. 8 d. faisant les 2/3 de 20 l. de rente provenant du partage de la succession de feu François Gobelin, dont l'autre tiers appartenait aud. Valentin Turgis.

946. — *4 mars.* Furent présents Domp Jacques Amelot, prieur, docteur en théologie, Domp François Desmoulins, sous-prieur et secrétaire, aussi docteur en théologie, Domp Claude Regnoul, premier compagnon de l'ordre, Domp Antoine Bureau, second compagnon de l'ordre, Domp Denis Martineau, grand celerier, et autres tous prêtres et religieux profès de l'église, prieuré et couvent de M. Saint-Martin-des-Champs.

Disans que pour subvenir au paiement de la somme à laquelle led. couvent de Saint-Martin-des-Champs a été taxé et tarifé pour sa quote-part et portion des 50,000 écus d'or de rente accordés au R. par Mgr le pape à prendre sur les biens du clergé de ce royaume, attendu que pour le présent lesd. prieur et couvent n'ont aucun denier.

Jacques Danes, secrétaire du R., s^r de Marly-la-Ville, leur promet bailler 6,000 l. contre la constitution de 500 l. t. de rente.

947. — *12 avril.* Aveu par François Thomas, marchand vinaigrier, propriétaire d'une maison hors la porte Montmartre, rue du Temps-Perdu[2], d'une rente de 40 s. t.

1. Il est à remarquer que dans les obligations des princes et des grands seigneurs, le prêteur stipulait l'engagement solidaire de leurs officiers et souvent d'un bourgeois de Paris, contre lequel les poursuites étaient plus faciles.

2. Aujourd'hui rue Saint-Joseph.

due à N. H. ....., docteur régent de la Faculté de médecine en l'Université de Paris.

948. — *17 avril*. Bail d'une maison rue Troussevache, où soulait avoir un jeu de paume, moyennant sept vingt dix l.

949. — *22 mai*. Vente par Denis Choart, marchand bourgeois de Paris, à Jacques Danes, etc., de 333 l. 6 s. 8 d. de rente sur une grande maison à Paris, ayant issue rues Comtesse-d'Artois [1] et Montmartre, et une autre rue Saint-Honoré, devant la petite rue des Bourdonnais, ayant issue sur la rue de la Boucherie-de-Beauvais et la moitié d'une maison rue Saint-Denis, au coin de la rue Perrin-Gosselin.

950. — *2 juin*. Donation d'une rente de 6 l. 13 s. 4 d. due par Michel Thouin, tissutier et rubanier, rue Guérin-Boisseau, et Michel Gaudin, Me arbalétrier et artilleur, rue de la Tixeranderie.

951. — *22 juin*. Constitution de 100 l. t. de rente sur deux maisons rue de la Grande-Truanderie, l'une à l'image Saint-Nicolas, tenant par derrière à la maison rue du Heaume, et l'autre en lad. rue, vis-à-vis du Puys-d'Amour, aboutissant à la maison rue Saint-Denis, à laquelle pend pour enseigne la Croix-de-Fer, et d'autre part à MM. de Saint-Jacques-de-l'Hôpital, et une autre au faubourg Montmartre, rue du Penesche (?).

952. — *10 juillet*. Bail d'une maison rue Guillefosse, tenant à la maison des Trois-Mores [2], moyennant 150 l.

953. — *24 juillet*. Vente par héritiers Marchant, dont un demeurant rue Saint-Denis, près du Sépulcre, de 100 l.

1. La rue Comtesse-d'Artois prend son nom de l'ancien hôtel d'Artois. Elle est aujourd'hui comprise dans la rue Montorgueil. (Lazare, *Dictionnaire des rues de Paris*.)

2. Auberge célèbre. (Éd. Fournier, *les Enseignes*, p. 122.)

de rente assise sur une maison rue des Barres, où est demeurant à présent Jehan Thiroux, notaire au Châtelet, et une autre rue des Rosiers.

954. — 7 *août*. Vente par N. H. Me François Parrault, cons. du R. et général de sa cour des monnaies, sr des Gorges, demeurant rue du Roi-de-Sicile, de 17 écus d'or soleil de rente, assise sur lad. maison où il demeure.

955. — 7 *août*. Bail par Nicolas Ameline d'une maison rue Bertin-Poirée, où est demeurant Jacques Caution, procureur au Châtelet, moyennant un loyer de 90 l. par an.

956. — *26 août*. Vente par François Lebesque, marchand et bourgeois de Paris, à Jacques Rapin, chevaucheur ordinaire de l'écurie du R., tenant la poste pour ledit seigneur au Bourget, d'une pièce de terre au terroir de Drancy.

957. — *2 septembre*. Bail par Blaise Thiboust et Olivier des Loges, marchands et bourgeois de Paris, à Pierre Roger, marchand, demeurant à la Villeneuve[1], lès-la-porte Saint-Denis, d'une maison sise en lad. Villeneuve, rue (*en blanc*), dont le preneur jouissait déjà, moyennant 20 l. par an, et avec réserve par les bailleurs d'y aller et venir avec telle compagnie qu'il leur plaira.

958. — *12 septembre*. Vente par Michel Guérard et Pierre Guérin, demeurant faubourg Saint-Honoré, à N. D. marquise de Guigonnet, l'une des dames de la Royne, mère du R., d'un droit de passage pour elle, ses gens, serviteurs et servantes, de la largeur de trois pieds, pour sortir aux champs par une porte faite de neuf au bout du jardin de lad. dame, assis au faubourg Saint-Honoré, du côté de la muraille de la caverne de M. le maréchal de Retz, la vie de lad. dame seulement.

1. Ce nom s'est conservé par la rue Bourbon-Villeneuve.

959. — *16 octobre*. Échange entre Mace Patoillat et Me Edme Parque, notaire au Châtelet, et Marie Patoillat, sa femme, fille et héritière de feu Jacques Patoillat, en son vivant prévôt des ouvriers de la monnoie et bourgeois de Paris, d'une maison en ruine de cadenas et étayée hors la porte Saint-Denis, près Saint-Lazare, en la rue Saint-Laurent, et un arpent de terre près Saint-Lazare, au lieud. le Champ-Saint-Laurent, sur la chaussée du Chemin-Saint-Laurent, et une autre assise au terroir de la Chapelle-Saint-Denis, sur le terrain qui mène à la chapelle de Clignancourt, une pièce à la Courtille, une au Marais[1] de Paris, près la chaussée de la porte Saint-Martin allant à la porte du Temple, contre 35 l. t. de rente.

960. — *20 octobre*. Rachat d'une rente de 10 sols assise sur une pièce de terre à Chaillot, lieud. le Carquan.

961. — *20 octobre*. Bail d'un demi-arpent de pré à Chaillot, lieud. la Queue-du-Bois, à la charge de payer 24 s. parisis dus à la ville chaque année.

962. — *24 octobre*. Vente à Mre Albert de Gondi, maréchal de France, de 300 l. t. de rente sur la ville de Paris, à prendre sur les 50,000 l. vendues par le R. et gagées sur les recettes de la police des draps et sur la recette de Bondy. (Acte du 6 mars 1573 devant Yver et Vassart, notaires.)

963. — *Jeudi 30 octobre*. Vente de la moitié du cinquième et d'un tiers dans un autre cinquième d'une maison sise à Paris, rue Frepillon, où est pour enseigne l'Aventure.

1. La rue des Marais-Saint-Martin existe encore.

TABLE DES MATIÈRES

A

B

E

F

G

H

I

J

L

M

N

P

R

S

T

V

INDEX DES NOMS

H

I

K

L

M

N

INDEX DES LOCALITÉS

LIEUXDITS, FAUBOURGS ET RUES

EN DEHORS DE L'ENCEINTE DE PARIS EN 1552.

(PLANS TRUSCHET, DIT DE BALE; ET DE SAINT-VICTOR. 1555.)

16



ERRATA ET ADDENDA.

---

131. Claude de France était la femme du duc de Lorraine, et non du duc de Savoie.

759. C'est par erreur que Lazare, *Dictionnaire des rues de Paris*, et, d'après lui, M. de Villebresme, *Ce qui reste du vieux Paris*, ont écrit que la rue de Cléry ne fut ouverte qu'en 1634.

851. On trouve dans les glossaires de Lacurne de Sainte-Palaye et de Godefroy le vieux mot *Peneschild* comme indiquant une fermeture d'huis ou de porte. Si tant est que le mot *Penesche* soit similaire, toujours est-il qu'il ne figure comme nom de rue sur aucun des plans postérieurs comprenant le faubourg Montmartre.

875. Le Trésor était au Louvre sous François I[er] et Henri II; ce fut Charles IX qui le fit transporter à la Bastille.

Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.


PRINCETON UNIVERSITY LIBRARY
PAIR
32101 027858073

